



HAL
open science

**Pierre Martel et le mouvement Alpes de lumière.
L'invention d'un territoire (1953-1983)**

Karine-Larissa Basset

► **To cite this version:**

Karine-Larissa Basset. Pierre Martel et le mouvement Alpes de lumière. L'invention d'un territoire (1953-1983). Les éditions de l'Aube; Les Alpes de Lumière, 2009, Jean Viard, 97862675266058663. halshs-00519628

HAL Id: halshs-00519628

<https://shs.hal.science/halshs-00519628v1>

Submitted on 30 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

PIERRE MARTEL ET LES ALPES DE LUMIÈRE

Karine-Larissa BASSET

En 1953, quelques compagnons, conduits par l'abbé Pierre Martel, fondent à Simiane-La-Rotonde le mouvement Alpes de Lumière pour la renaissance du Haut Pays provençal entre Ventoux, Lure, Luberon et Durance. Durant plus de trente ans, Pierre Martel déploie sa personnalité charismatique pour faire naître et reconnaître la valeur de ce territoire auquel le mouvement donne son nom, auprès de ses anciens habitants comme de ses nouveaux usagers.

Retracée notamment à partir des archives privées de Pierre Martel, l'histoire d'Alpes de Lumière nous montre l'invention d'un territoire placé d'abord sous le signe de l'éducation populaire et du christianisme social; puis, après la rupture de 1968, sous celui de l'environnement et du patrimoine. Au terme de ce riche itinéraire, la création au début des années 1980 du Conservatoire ethnologique de Haute-Provence (ancien prieuré de Salagon) apparaît comme l'aboutissement de cette utopie de territoire, où le rêve prophétique d'un homme s'est adossé à une vision collective d'un autre devenir.

Karine-Larissa Basset est historienne et ethnologue. Spécialiste des récits de territoires dans la France contemporaine, elle mène actuellement des recherches sur l'invention des espaces protégés en Europe. Elle est l'auteur du *Légendaire Sarrasin en France*, paru aux éditions du Musée dauphinois en 2006.

éditions de l'aube
éditeur engagé
22 €

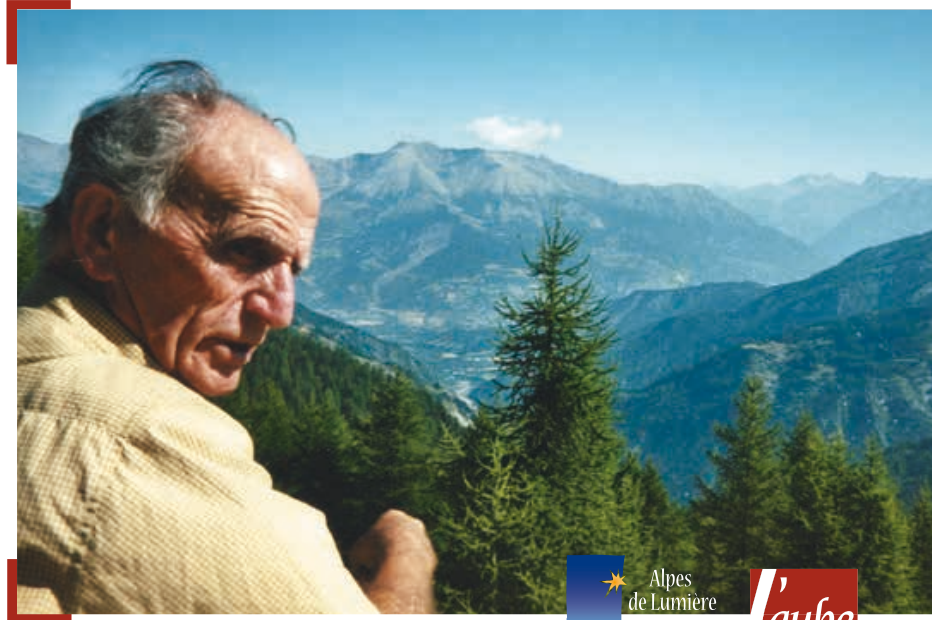


Photographie de couverture : © Alpes de Lumière

l'aube ■ PIERRE MARTEL ET LE MOUVEMENT ALPES DE LUMIÈRE Karine-Larissa BASSET

Karine-Larissa Basset

Pierre Martel et le mouvement Alpes de Lumière *L'invention d'un territoire (1953-1983)*



Alpes
de Lumière
Un Pays à Vivre et à Partager

l'aube

PIERRE MARTEL
ET LE MOUVEMENT ALPES DE LUMIÈRE

La collection *Monde en cours*
est dirigée par Jean Viard

Karine-Larissa Basset

Pierre Martel
et le mouvement Alpes de Lumière
L'invention d'un territoire
(1953-1983)

© Éditions de l'Aube et Les Alpes de Lumière, 2009
www.aube.lu

n° 158 de la Revue Les Alpes de Lumière
ISSN 0182-4643

ISBN 978-2-7526-0586-3

éditions de l'aube

Introduction

Le mouvement Alpes de Lumière, déclaré association loi 1901, fut fondé en 1953, dans le département des Basses-Alpes, par un prêtre tout juste trentenaire, Pierre Martel, entouré de quelques compagnons. Installée au cœur de la ville de Forcalquier, l'association Alpes de Lumière « pour la protection et la valorisation du patrimoine en Haute-Provence » existe toujours. Celui qui fut son principal animateur durant plus de trente ans est décédé en 2001, en laissant de cette aventure au long cours un précieux témoignage, sous la forme d'un riche fonds d'archives. À la veille du cinquantenaire de l'association, ses animateurs, désireux de retrouver le sens d'une expérience nourrie, ont entrepris de classer ce fonds¹ et ont demandé à une historienne d'en analyser en partie le contenu. Le présent ouvrage est le fruit de ce travail². Il tente de nouer ensemble les fils d'une trajectoire individuelle hors norme, d'une action collective et d'un contexte historique large, afin de jeter un éclairage singulier sur ce mouvement qui voulut, en quelque sorte, « faire territoire ». À une portion des Alpes-de-Haute-Provence, située entre Lure, Luberon, Ventoux et Durance, il a d'ailleurs donné son nom, les « Alpes de Lumière », ainsi désignées dans certains ouvrages de géographie et guides touristiques³. Que l'identité de ce territoire ait été largement tributaire du désir d'un homme et d'un moment historique, c'est ce que nous allons essayer de montrer dans ces pages.

Remerciements

Je remercie vivement pour la confiance qu'ils m'ont accordée dans leurs témoignages : Marc et Odette Albouy, Philippe Barret, Guy Barraol, Geneviève Bousquet, Pierre Coste, Marc Dumas, Maurice et Misette Gueymard, Jean-Marie Léouffre, André Lombard, Claude Martel, Jean Mascaux, Jacques Mougel, Danielle Musset, ainsi que Christiane Carle et Nicole Massel, dans nos nombreuses discussions informelles.

Je remercie plus généralement l'association Alpes de Lumière, qui m'a offert l'opportunité de cette recherche et les conditions matérielles pour la réaliser. Mes remerciements vont notamment à Jean-Claude Bouvier, président d'Alpes de Lumière, et Claude Martel, épouse de Pierre, pour la confiance qu'ils m'ont accordée et l'entière liberté dont j'ai bénéficié pour écrire ce livre.

Qu'il me soit permis également de remercier Christiane Carle, qui m'a accueillie une année durant au sein de l'équipe associative, Laetitia Nicolas, pour m'avoir aiguillée dans le dédale des archives de Pierre Martel, et Nicole Massel, pour son accueil chaleureux à Lincel.

Merci encore à Pierre Coste pour nos échanges toujours stimulants et sa gentillesse. Ce texte doit évidemment beaucoup à ses relecteurs attentifs : Guy Barraol, Jean-Claude Bouvier, Marc Dumas, Claude Martel. Mes remerciements vont ici spécialement à Jean-Noël Pelen, qui a suivi toutes les étapes de cet ouvrage et encouragé, une fois encore, son auteur, à en aboutir la réalisation.

Diagnosics

Renaître

La création du mouvement Alpes de Lumière, huit ans seulement après la fin de la Seconde Guerre mondiale, intervient dans un contexte où, encore traumatisées par le souvenir de la défaite de 1940, toutes les énergies sont tendues vers la nécessité de « redresser la France » sortie exsangue de la guerre, de la replacer à son plus haut rang de grande puissance, de participer à sa modernisation économique, à sa rénovation sociale, voire à sa régénération morale. Un véritable récit collectif, partagé par toutes les catégories sociales, s'est élaboré autour du thème de la « Renaissance ». L'historien René Rémond a bien évoqué cette volonté commune et inébranlable de rénovation :

« Cette résolution survivra à toutes les vicissitudes ; elle ne se laissera pas affaiblir par le découragement et la morosité. Elle continuera bien au-delà de l'année 1945 à animer les esprits et à susciter les énergies, jusqu'à ce que l'expansion soutenue par une croissance continue à partir de 1953-1954, puis la continuité de la volonté politique assurée par des institutions stables à partir de 1958 prennent le relais de la volonté de renouveau » [Rémond, 2000 : 539-540].

Pourtant, le mot magique de « Renaissance » succède à ceux de « Révolution » et de « Renouveau », mots d'ordre des années 1930 et 1940. Derrière la volonté de rupture, se profile aussi une indéniable continuité, qui n'a pas échappé aux acteurs de l'histoire : « Les ambiguïtés de Vichy, reconnaît Pierre Martel en 1993, ont permis une prise de conscience⁴. » Il y a dans cette affirmation la reconnaissance d'une vérité enfouie dans le grand brouillage des valeurs, des idées et des référents, qui a culminé entre 1940 et 1944 dans le programme de « Révolution nationale ». Il est donc nécessaire d'examiner cette continuité, pour comprendre à la fois le diagnostic posé par Pierre Martel et ses compagnons et les réponses que ceux-ci ont tenté d'apporter, par le biais d'un mouvement associatif à vocation régionale. *A contrario*, cette expérience singulière permet de répondre à une question historique tout à fait intéressante :

comment, dans ce contexte extrêmement difficile et complexe de l'héritage de la guerre, se sont négociées les diverses expériences fédérées autour du thème commun de la Reconstruction, de la Renaissance ; à partir de quelles notions, de quelles idées, de quelles pratiques, l'on a pu reconstruire un récit collectif viable, porteur d'énergie et de promesses, à un moment où tout était à refaire.

Nos pays abandonnés

Le vaste effort de reconstruction (matérielle et morale) de la France est, en 1953, déjà engagé. Les structures administratives se réorganisent progressivement, tout en cherchant des relais et des interlocuteurs pour organiser la planification, grand mot d'ordre de ces années.

Pendant, les déséquilibres économiques et sociaux entre les différentes régions du territoire français, déjà dénoncés par certains dans les années trente, restent patents. Malgré le succès rencontré par les thèses de Jean-François Gravier publiées en 1947 sous le titre *Le Désert français*, les idées de rééquilibrage et d'aménagement général du territoire, défendues au sein du gouvernement depuis 1948 par Eugène Claudius-Petit, ont du mal à s'imposer dans la classe politique et l'opinion publique [Pouvreau : 2003]. Grâce à un énergique travail de communication, les idées et les outils imaginés par le ministre commencent seulement à se diffuser en 1950. Dès lors, la Haute-Provence bénéficie des premières mesures concrètes ; la vallée de la Durance est, avec le Bas-Rhône-Languedoc, l'une des deux « régions pilotes » créées par le commissariat général au Plan et le ministère de la Reconstruction pour expérimenter un travail conjoint d'aménagement du territoire⁵.

Mais voilà : si les « bas pays » commencent à être pris en charge, aux yeux de beaucoup les « hauts pays », les « montagnards » demeurent ignorés, négligés, en marge des investissements économiques et de la manne touristique : des laissés-pour-compte de la modernité. Tel est le constat dressé en 1953 par l'abbé Martel, pour justifier la prise en charge, par une association de personnes privées, de cet arrière-pays bas-alpin que l'on nommera désormais les « Alpes de lumière » :

« Ces "Alpes de Lumière", il nous appartiendra, dans le cadre du mouvement qui maintenant porte son nom, de les défendre et de les promouvoir. Si l'on ouvre les guides verts de Michelin (Provence, Dauphiné, Côte d'Azur – Haute-Provence), on constate, avec surprise et non un brin d'indignation, que toute cette région n'y est mentionnée que par ses localités extrêmes. Si cette désaffection est plus immédiatement lisible sur le plan touristique, elle joue aussi dans les autres domaines. [...] Jusque dans les modernes plans d'équipement, les pouvoirs publics semblent ignorer la quasi-totalité de cette région, où des ressources multiples pourraient aider à résoudre une situation économique aussi cruciale qu'ailleurs. [...] Les gens de la plaine ont souvent critiqué ou plus cruellement délaissé et oublié ceux qu'ils appellent dédaigneusement les "Montagnards". Mais le remède est à notre portée: n'attendre pas les trains de la plaine (qui d'ailleurs ne montent plus!). Demain les gens de la plaine monteront dans ceux que nous aurons lancés » [Pierre Martel, communication au 1^{er} congrès d'études régionales d'Alpes de Lumière, août 1953, *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, janvier-mars 1954, n° 198, p. 10-12].

Eugène Claudius-Petit, démocrate chrétien d'origine poitevine, fut sensible à cette protestation contre des inégalités régionales qu'il avait lui-même observées avant la guerre. Mais en décembre 1952 il a quitté le ministère sans avoir pu imposer sa politique d'aménagement, dont il doit même, deux ans plus tard, dénoncer l'abandon complet. Pierre Martel a donc bien raison, semble-t-il, d'appeler les « Montagnards » à ne compter que sur eux-mêmes... Le récit national de la Renaissance nécessaire coexiste ainsi avec un récit de la mort des pays, proféré par tous ceux qui, en marge de la reconstruction, se sentent appartenir à des terres abandonnées, des pays « foutus ». Ce terrible cri, la mort des « petits pays », était naguère l'apanage des régionalistes combattant pour les langues perdues, dont la perte, justement, signait pour eux la mort. Mais il ne s'agit plus, en ce second xx^e siècle, de défendre des langues, des cultures; plus crucialement, il s'agit de faire demeurer les hommes. L'inégalité devant la nation française des hommes et des cultures se décline, en 1950, sur le mode de l'inégalité des territoires. Telle est la justesse du diagnostic établi par J.-F. Gravier.

Peut-être la revendication régionaliste se déporte-t-elle sur le territoire parce qu'elle ne peut plus se dire sur l'identité culturelle (autre que réduite à quelques traits folklorisés): il y a eu la guerre, le pétainisme et les soupçons de compromission avec le gouvernement de Vichy, chantre des cultures régionales [Thiesse, 1991]. Quelques-uns encore persistent, ainsi dans le mouvement félibréen provençal, sans grand écho, mais il faudra attendre, en Provence, les années 1960 avant que renaisse, à nouveaux frais, un discours sur l'identité culturelle occitane⁶. Mais c'est surtout que l'urgence est ailleurs: à quoi bon revendiquer une langue et une culture quand les hommes partent et que ceux qui restent ne comprennent plus le monde qui les entoure? Pour toute une génération d'hommes formés à la doctrine du christianisme social (catholique ou protestant), qui a le vent en poupe au sortir de la guerre, d'autres réponses sont nécessaires au problème régional et le mot « culture » ne peut plus se penser en dehors des données sociales et économiques.

Les pays de mission

Le fort déclin de la culture chrétienne dans la société française est une autre composante du diagnostic posé depuis l'entre-deux-guerres. Or une situation inédite se fait jour dans les années 1950. L'on se trouve en présence de pays « déchristianisés », dont les élites, laïques ou confessionnelles, engagent, au nom de la reconquête de la foi, des actions aux finalités avant tout d'ordre social et économique. Émergent ainsi des militants catholiques de la « religion » du progrès, qui mettent fin à un siècle de critique violente du « modernisme ». Le mouvement Alpes de Lumière, association dont la tonalité spirituelle est forte, témoigne, dans les années 1950-1960, de cette volonté de s'engager dans l'Histoire.

Considérée sous cet angle, l'histoire d'Alpes de Lumière est exemplaire de l'histoire du catholicisme français contemporain. Réunissant des laïcs autour d'un prêtre, pour un objectif extérieur à la religion, les quinze premières années de son existence illustrent le succès du modèle de l'Action catholique. Mais Alpes de Lumière est aussi l'un des lieux où se vit précisément la crise

de ce modèle, lorsque son principal animateur finit par lui consacrer l'essentiel de son temps au détriment de ses charges pastorales proprement dites, avant de rompre ses engagements et de rejoindre le courant des prêtres démissionnaires de 1968. Plus largement, les principes et les objectifs qui justifient l'existence du mouvement invitent à poser la question de la « modernité paradoxale » [Pelletier, 2004] qu'incarne le catholicisme social, à la fois instance critique de la modernité, vis-à-vis de laquelle elle veut se poser en utopie alternative, et partie ô combien intégrante de cette modernité même.

D'avantage qu'un symptôme de la sécularisation de la société et de l'Église elle-même, le mouvement Alpes de Lumière témoigne d'un redéploiement de la spiritualité en dehors de son cadre d'exercice traditionnel. C'est le territoire, en effet, qui dans cette expérience au long cours, devient le réceptacle du sacré. C'est vers cette sacralité que Pierre Martel, en véritable pasteur, veut mener les Hauts-Provençaux, les anciens comme les nouveaux. Pour cela, tous les moyens doivent être mis en œuvre, y compris celui de conférer à ce territoire une forme institutionnelle, une existence juridique qui aura pour objet de signifier cette sacralité : un « parc culturel ». La question qui traverse tout cet ouvrage peut alors être formulée. De l'antimodernisme des années 1940, en passant par la modernité paradoxale du catholicisme social, jusqu'à l'engagement écologique et patrimonial des années 1970, l'histoire d'Alpes de Lumière conduit à interroger le lien qui unit l'idée de protection de la nature à la critique sociale et à la spiritualité.

L'individu et l'histoire

L'on reconnaîtra à la présente histoire une singularité : la personnalité et le trajet d'un homme, Pierre Martel, tiennent dans l'évocation de cette aventure collective une place prépondérante. Il est aisé d'attribuer ce fait à la nature des sources dont cette analyse fut tributaire et qui proviennent essentiellement du fonds d'archives constitué par Pierre Martel. La (sur)valorisation de

la personnalité de Pierre Martel semble donc inévitable – et peu légitime – dans cette analyse qui ne prétend pas au statut de biographie.

Si elle n'a pas cette prétention, ce n'est pas parce qu'elle partage l'ambivalence actuelle des historiens vis-à-vis du genre biographique, pour lequel ces derniers éprouvent un évident regain d'intérêt, tout en manifestant à son égard une profonde méfiance. La biographie aurait en effet le défaut de masquer des phénomènes sociaux, collectifs, par la survalorisation d'un individu dont le trajet acquerrait, pour l'observateur, une fausse dimension d'exemplarité. Pour se sortir de cette ambivalence, les historiens ont tendance à justifier leur choix biographique en conférant à l'individu le statut de « miroir du social » ou de « point focal », permettant de mettre en lumière un contexte ou bien un groupe social particulier, qui seraient, eux, les véritables objets de l'historien [Boudon : 2004 ; Dosse : 2005].

Peut-on toutefois nier la singularité de l'acteur, l'écartier du faisceau d'explications avancé pour expliquer les faits historiques ? L'intérêt actuel pour les fonds d'archives privées, en particulier dans le domaine de l'histoire des mouvements sociaux, mais aussi de l'histoire de la constitution des champs du savoir, oblige à reformuler la question. Ici la question biographique rejoint celle de la mémoire, et de l'égale méfiance des historiens à son endroit. Le fonds d'archives privées est bien souvent en effet un acte de mémoire, conscient, effectué au moment même où se déroule l'histoire et dans l'objectif d'en témoigner. Cela est particulièrement vrai du fonds Martel, dont la constitution a obéi d'emblée à une double finalité : réunir une somme documentaire sur le territoire les « Alpes de Lumière », et élaborer la généalogie et l'histoire du mouvement associatif. Ce mouvement, Pierre Martel le considérait lui-même comme son œuvre – « ma seule œuvre viable », écrit-il en 1965 –, mais il n'a pas pour autant ignoré les conditions d'émergence de cette œuvre et, pour l'historien à venir, il a posé, boîte après boîte, les jalons de cette histoire qu'il pensait identifier. Le fonds Martel possède donc cette dimension étonnante de poser un regard totalement réflexif sur l'objet dont il témoigne.

Nous avons pris le parti de prendre au sérieux cette dimension d'œuvre, voulue par l'acteur premier de cette histoire et ressentie comme telle par les autres acteurs. Car la mémoire collective aujourd'hui confirme cela, en retenant essentiellement du mouvement Alpes de Lumière la figure du fondateur. Plutôt que de chercher à déconstruire le récit encombrant de la mémoire pour tenter de débusquer ce que masquerait « l'aveuglante clarté » d'une personnalité, l'on considérera la volonté de faire œuvre comme une dimension essentielle de l'expérience Alpes de Lumière. Il ne s'agit que de reprendre, de cette manière, le questionnement souvent cité de Lucien Febvre : « Ce problème des rapports de l'individu et de la collectivité, de l'initiative personnelle et de la nécessité sociale, qui est peut-être le problème capital de l'histoire » [L. Febvre, *Martin Luther*, PUF, 1928]. C'est donc ce point de vue qui constitue l'essentiel de la démarche adoptée ici. D'autres approches, plus sociologiques ou plus attentives à la vie événementielle du mouvement, auraient eu leur pertinence, mais auraient nécessité de mobiliser en priorité d'autres sources (les archives administratives par exemple), de poser d'autres questionnements et auraient conduit à un tout autre livre.

Un certain nombre d'outils théoriques, mis en œuvre depuis quelques années par les sciences humaines, nous ont été utiles. Ils mobilisent notamment les notions de *récit* (individuel ou intime, social ou collectif, mythique ou « grand récit ») et d'*identité narrative*, pour désigner précisément le recouvrement, au sein du fait historique (ici l'œuvre associative), de différentes temporalités et horizons d'expérience [Pelen, 1999; Pelen, Crivello, 2009]. Ainsi le mouvement Alpes de Lumière n'a-t-il été possible que parce que Pierre Martel en a fait une nécessité dans l'élaboration et la mise en cohérence de son récit personnel.

Ce sont les racines de cette nécessité qui font l'objet de la première partie de cet ouvrage, la plus proprement « biographique », consacrée à la formation de Pierre Martel et à la mise en place des fondements de l'action associative. Mais Alpes de Lumière est aussi le produit d'une histoire feuilletée, dont il convient d'identifier les composantes et de caractériser les évolutions successives.

La première décennie d'existence du mouvement, objet de la seconde partie, apparaît ainsi tout entière placée sous le signe de la « culture », grand mot d'ordre de ces années d'après-guerre dans la société française, et de l'énergie créatrice. Succède à cette phase, encore dominée par le récit de la « renaissance », le temps de la maturation, où l'ébullition des animations tous azimuts laisse place à la volonté de donner une véritable réalité institutionnelle à ce territoire rêvé. C'est alors la notion de *territorialité*, soit la pratique de l'identité spatiale [Walter, 2004], qui s'impose pour caractériser cette période de l'histoire associative. La troisième partie accorde une large place à la description de cette pratique, par laquelle s'éclaire l'entité nommée « Alpes de Lumière ». Mais alors que le projet de « parc » semblait pouvoir conférer à cette entité toute sa cohérence, celle-ci, au cours des années 1970, est remise en cause par l'éclatement de l'unité associative. C'est le temps de la recomposition et de la quête d'une nouvelle légitimité. Celles-ci prennent corps, à l'aube des années 1980, dans un lieu patrimonial, le conservatoire ethnologique de Haute-Provence, créé par Alpes de Lumière dans l'ancien prieuré roman de Salagon, à Mane. Mais ici débute une autre histoire, que nous ne traiterons pas ici. Car l'identité de l'association ne se confond plus, ni avec un territoire, ni avec le récit intime d'un homme, Pierre Martel, que l'on voit peu à peu se détacher de ce qui, désormais, n'est plus son œuvre.

I

L'ÉVEIL
(1923-1953)

Une enfance « détachée »

Pierre Martel est né le 22 mai 1923, dans une ferme du Revest-du-Bion, village situé au cœur du plateau d'Albion, dans les Alpes-de-Haute-Provence (anciennement Basses-Alpes). Deuxième enfant d'une famille de paysans anciennement implantée sur le plateau, il est, comme la plupart des cadets de famille catholique, destiné à la prêtrise. Il entame donc, dès l'âge de six ans, le parcours requis des futurs serviteurs de l'Église : école libre et séminaires.

Dès les premières années de son engagement associatif, Pierre Martel a exprimé la force de son sentiment d'enracinement, d'appartenance à la terre d'Albion labourée par ses pères « depuis près de 500 ans » [*LAL*, 5, 1956*]. Mais si ce sentiment est sans conteste le moteur premier de toutes ses luttes, il semble pourtant avoir puisé sa force au sein de son contraire : le sentiment du déracinement, ou plutôt, selon les propres termes de Pierre Martel, du détachement. L'enfance et l'adolescence, en particulier, ont été vécues comme une série de ruptures, d'arrachements :

« Ma vie tout entière s'est passée sous le signe des détachements. Enfance cahotée, souvent loin de ma famille et de mon pays ; jeunesse arrêtée (en même temps qu'enrichie) par quatre années de sana ; amitiés perpétuellement brisées ; foi perdue et retrouvée ; interrogations permanentes sur ma vocation... » [*La Foi sauvage*, 1968 : 9].

* Les références à la revue *Les Alpes de Lumière*, éditée par l'association, sont notées *LAL*, suivi du numéro de la revue et de l'année de publication.

Il vit comme un premier exil son départ pour Banon, village distant de 12 kilomètres, où ses grands-parents l'accueillent. Il n'a que six ans et l'école libre est trop éloignée de la ferme familiale pour envisager un trajet quotidien. Sa dixième année sonne l'heure d'un arrachement plus grand encore : l'entrée dans le juvénat des œuvres de l'abbé Fouque, la Congrégation de Saint-Tronc, à Marseille. Il ne revient alors sur le plateau que le temps des vacances scolaires. En 1940, l'année qui suit la mort prématurée de son père, le jeune Pierre, souffrant de maladies pulmonaires, est envoyé au sanatorium. Jusqu'en 1943, il fréquente alternativement les établissements tenus par les pères jésuites à Hauteville (Jura) et par les dominicains sur le plateau d'Assy en Savoie. Enfin, après un séjour de quelques mois au Revest, c'est un nouveau départ, pour Toulouse, où Pierre Martel doit suivre la préparation à la prêtrise au séminaire Saint-Cyprien. Par une correspondance nourrie avec sa famille, il maintient durant toutes ces années d'éloignement un lien puissant au pays natal, dont témoignent les quelques dessins qu'il exécute en 1940, fixant des scènes de la vie au Labouret⁷.

L'héritage du catholicisme social

Dans tous les témoignages qu'il a livrés sur son parcours, Pierre Martel souligne l'ancrage de ses convictions intellectuelles dans la tradition du catholicisme social, que lui auraient d'abord transmise ses parents, Félix Martel et Agnès Martin. Tout son parcours n'aurait ensuite que confirmé et approfondi cet héritage, depuis le premier enseignement qu'il reçut de l'abbé Arioste, curé de Banon, jusqu'à celui, prestigieux, de M^{gr} Saliège, professeur au séminaire de Toulouse. Pierre Martel aimait ainsi à se dire « socialiste chrétien », depuis l'origine. Évidemment, la réalité est plus complexe – c'est la complexité même de ce qu'on appelle « catholicisme social » – et mérite d'être éclaircie, si l'on veut saisir certains paradoxes apparents de la pensée et de l'œuvre de Pierre Martel.

« Le catholicisme social, écrit Denis Pelletier, est une configuration historiquement datée de l'engagement catholique, qui articule

des pratiques collectives inscrites dans des institutions militantes caractéristiques de la société industrielle (œuvres, mouvements, syndicats), sur un projet global de société, une utopie alternative dont la doctrine sociale de l'Église constitue le cadre de référence » [Pelletier, 2004 : 372]. Ce militantisme catholique prit cependant, tout au long des XIX^e et XX^e siècles, des formes différentes ; c'est pourquoi D. Pelletier propose d'ajouter à cette définition ouverte la notion de feuilletage militant, pour caractériser « une succession de sociabilités militantes répondant aux exigences immédiates d'une société en souffrance, au sein desquelles la doctrine sociale de l'Église joue un rôle de norme de régulation » [*idem, op. cit.* : 374].

Ainsi le catholicisme social revendiqué par Pierre Martel est-il issu d'une première génération de pratiques militantes surgies dans les années 1830, celle des œuvres et patronages, dont l'une des plus célèbres est l'œuvre des cercles catholiques ouvriers, créée autour d'Albert de Mun et René de La Tour du Pin. Pourtant inscrites dans une longue tradition de charité, les œuvres surent innover et devenir une « matrice à l'essor du sport pour tous et de l'éducation populaire » [*ibidem*].

Une seconde génération militante, née à la fin du XIX^e siècle, regroupe les « mouvements », qui s'écartent du patronage par les élites pour promouvoir la prise en charge des groupes sociaux par eux-mêmes. L'accent est mis sur un effort de formation, qui s'appuie sur des institutions comme l'université ambulante des Semaines sociales annuelles (la première eut lieu à Lyon en 1904), se diffuse à travers des œuvres de propagande, comme l'Action populaire, fondée par des jésuites, ou l'enseignement dispensé par la Chronique sociale de France, à Lyon. Des coopératives et des syndicats agricoles et ouvriers se créent, et l'on assiste à l'émergence d'une démocratie chrétienne, représentée par une génération d'abbés démocrates et par un mouvement créé autour de la revue *Le Sillon* et de son chef charismatique, Marc Sangnier. Cependant le mouvement, soupçonné de « réformisme social », fut rapidement condamné par l'Église et dissout (1910).

À partir de 1891, l'Église tente d'ordonner ce champ militant déjà constitué en promulguant l'encyclique *Rerum novarum* du

pape Léon XIII sur « la condition des ouvriers », texte considéré *a posteriori* comme fondateur de la doctrine du catholicisme social. Il ne faut pas pour autant assimiler celle-ci à une doctrine « socialiste ». Si dans *Rerum novarum* le constat est fait d'une « misère imméritée » des ouvriers et si une certaine critique du capitalisme est formulée, le socialisme, qui veut supprimer la propriété privée, est considéré comme un très mauvais remède. Le « bon remède » devrait, pour l'Église, s'appuyer sur les valeurs chrétiennes de justice (juste salaire), sur l'arbitrage de l'État, et sur l'association professionnelle [Cholvy, 1998].

De même, si l'on fit deux interprétations de l'encyclique, l'une démocrate, l'autre hiérarchique, c'est une conception organique et hiérarchique du lien social (incarnée idéalement par les « communautés naturelles » que sont la famille ou la corporation professionnelle) que les mouvements défendirent majoritairement en France jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, s'opposant par là directement à la conception promue par la République. Telle est la ligne de l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF), créée en 1886 par Albert de Mun dans le but de « réaliser l'apostolat des laïcs dans le monde » [Cholvy, 1998 : 58].

Enfin, dans leur ensemble, les écoles catholiques sociales s'inscrivent dans une tradition de catholicisme intransigeant ; refusant la privatisation de la religion et l'ordre capitaliste et libéral. Selon Jean-Marie Mayeur, « refus de l'individualisme, organicisme, défense de la famille, rêve de l'alliance du peuple et du clergé contre les notables, corporatismes, décentralisation, hostilité à l'ordre établi, celui des “bien-pensants” et des conservateurs, recherche d'une troisième voie entre le libéralisme et le socialisme, anti-industrialisme, anticapitalisme coloré d'antisémitisme » constitue même la vision commune aux catholiques intransigeants et aux démocrates chrétiens dans la première moitié du xx^e siècle [Mayeur, 1986 : 29].

Le militantisme catholique se diversifie encore dans l'entre-deux-guerres à travers les mouvements de l'Action catholique spécialisée (Jeunesses ouvrières et Jeunesses étudiantes catholiques, 1927, Jeunesses agricoles catholiques, 1929). L'on verra

plus loin l'importance de cette troisième génération de pratiques militantes, mais à l'heure où Pierre Martel entame ses carnets personnels, son héritage catholique social s'arrête aux deux premières configurations, celles des œuvres et des mouvements.

Son premier enseignement lui fut dispensé par un homme dont il fit l'une de ses figures ancestrales, quasi héroïque, l'abbé Arioste, curé de Banon de 1907 à 1947. Jules Arioste était sensible à la conception démocratique du catholicisme social et regretta l'intransigeance de l'Église à l'égard de l'ouverture représentée par *Le Sillon*⁸. Cette personnalité, dotée d'une énergie hors du commun et réputée pour son intransigeance, adopta toutes les formes d'actions « nouvelles » destinées à reconquérir les fidèles et, dirait-on aujourd'hui, à « recréer du lien social », dans un contexte rural déjà marqué par la déchristianisation et la désertification. Les années 1910 et 1920 virent fleurir à Banon les cercles paroissiaux, les œuvres sociales, un bulletin paroissial, de grandes « missions », des conférences religieuses, etc. Mais au tournant des années 1930, époque à laquelle Pierre Martel vécut sous l'influence de l'abbé, Banon connut une nouvelle vague d'exode, une reprise des querelles religieuses, une désaffection pour les institutions catholiques traditionnelles, soit, note Pierre Martel, une dégradation complète de « l'ambiance communautaire ». De l'effervescence missionnaire marquée à la fin des années 1920 par la création des mouvements spécialisés d'Action catholique (JOC, JEC, JAC), Pierre Martel ne connut donc pas grand-chose. L'abbé Arioste est pour lui essentiellement un modèle de rigueur personnelle et de générosité dans le service paroissial, ainsi que le professeur d'une doctrine dont il a énoncé l'essentiel :

« Éviter de polémiquer, mais se proposer de pacifier les esprits en revenant aux faits et en faisant de l'éducation sociale, économique et technique, à partir des lumières de la foi » [LAL, 2, 1976].

L'éveil de Pierre Martel à la doctrine sociale et à la démocratie ne fut ainsi que très progressif, et favorisé par le choc de la Seconde Guerre mondiale.

Les années sana

L'on dispose, pour mesurer cette évolution intellectuelle, d'une dizaine de cahiers rédigés par Pierre Martel entre 1941, date de son entrée au sanatorium Hélios à Hauteville, et 1947, année de son ordination⁹. Ces cahiers de notes témoignent d'une période en quelque sorte close sur elle-même, consacrée à la réflexion, à l'affermissement des idées, à la quête du rôle assigné par la volonté divine. À partir de 1947, avec l'entrée dans le sacerdoce paroissial, débute le temps de l'agir¹⁰. Dans le récit autobiographique que se forge Pierre Martel très tôt, les cahiers représentent clairement le temps d'une initiation morale, dont les premières étapes sont désignées par un titre inscrit sur la couverture : 1. *Pour que règne l'Esprit*; 2. *Dialogue sur la montagne*; 3. *Notre espérance*; 4. *L'enfant*; 5. *La marée montante*; 6. *Fondements*. Annotant ses cahiers vingt ans après, Pierre Martel parle même de conversion :

«J'ai commencé la rédaction de ces notes au sana, dans ma 17^e année. J'avais tous les défauts de la jeunesse, sinon quelques vices; je n'avais aucune culture générale, et seulement un commencement de piété sincère. Il y a donc dans ces notes une immense sottise. Je les ai rédigées pour former un esprit et pour suppléer aux défaillances de ma mémoire. Je n'ai jamais eu le courage de les détruire, parce qu'elles sont les témoins d'un cheminement secret par lequel j'ai rencontré deux ou trois vérités qui ont tout bouleversé dans ma vie. Ces sottises ont pour moi quelque chose de sacré [...]. 2 ou 3 amis m'ont converti. Ces cahiers m'ont permis de comprendre ce que c'était qu'une conversion. P. M., 1960» [*Cahier*, 1, 1941].

Forcé à l'inaction entre 1941 et 1943, puis durant ses années de grand séminaire, le jeune Pierre, comme le lui recommande l'attitude chrétienne, met à profit son retrait du monde pour se créer, au fil de ses lectures et des enseignements reçus, une doctrine philosophique. Il faut souligner ici l'importance des sanatoriums pour la formation intellectuelle de nombre de jeunes réduits à l'inactivité au cours de la Seconde Guerre mondiale. Les sanatoriums, tenus par des congrégations religieuses, sont alors des bibliothèques d'une grande richesse et des lieux de réflexion et de

débats intellectuels approfondis. Leur rôle dans l'histoire culturelle française mériterait une étude d'ensemble. Du sanatorium jésuite Hélios, dirigé par le père Mayet, qu'il fréquenta jusqu'en septembre 1941, Pierre Martel écrit dans son premier cahier qu'il était une «véritable agora», où il rencontra une «ambiance propre à faire réfléchir sur le destin de chacun».

Seuls les cahiers couvrant l'année 1941 contiennent des réflexions d'ordre social et politique et donnent la mesure de l'état d'esprit d'un jeune fils de famille paysanne catholique au début de la guerre. Le thème central en est l'apologie de la civilisation paysanne menacée de mort par la barbarie urbaine et industrielle et les valeurs du capitalisme (matérialisme, individualisme), auquel se greffent la violente critique du gouvernement centralisateur, du régime parlementaire et un véritable culte pour la personne du maréchal Pétain. La défaite et l'Occupation ne passent qu'au second plan derrière ce diagnostic de dégénérescence, qui, au final, «rend le mal nécessaire». Cette vision du monde, exprimée ici par un jeune homme de 17 ans encore peu instruit, a déjà été largement décrite, et il ne convient pas de s'y attarder pour elle-même, sauf à souligner son caractère extrêmement partagé, aussi bien par les intellectuels français que par «l'opinion commune¹¹».

En revanche, l'évolution de cette vision du monde offre ici davantage d'intérêt. Elle permet de s'interroger sur l'hiatus apparent entre une pensée originellement réactionnaire, au sens premier du terme – c'est-à-dire défendant l'idée d'une réaction contre l'ordre dominant –, et la conviction réelle, défendue par Pierre Martel, d'avoir été «socialiste» depuis l'origine. Car on ne soupçonnera pas Pierre Martel de «mauvaise foi» ou, pire, de travestissement de la vérité. La continuité est grande en réalité, entre les idées de l'adolescent et celles, couronnées par des actes, de l'adulte. C'est précisément cette continuité qu'il convient d'éclairer, d'autant que le problème qui se pose ici à l'échelle individuelle rencontre un strict écho à l'échelle collective. On a souvent souligné, en effet, dans l'histoire notamment de la pensée écologique (écologie politique), le transfert paradoxal de thématiques

traditionnellement « de droite » à la gauche parfois extrême. L'on retrouve, chez les nouveaux défenseurs du monde rural et de la nature durant les années 1970, des arguments très proches de ceux de leurs aînés des années 1950, eux-mêmes formés dans les années 1930-1940. L'analyse fine du parcours de Pierre Martel pourrait permettre d'éclairer ce problème complexe ou, du moins, d'esquisser quelques pistes de réflexion.

La « crise du monde moderne » : l'héritage des années 1930

Le socle constant de la vision du monde de Pierre Martel se résume en quelques mots, qu'il souligne dans ses cahiers : un « mystique de la terre », qui s'appuie sur un sentiment de profonde dévalorisation des valeurs paysannes, lesquelles sont considérées comme constituant « l'âme véritable » de la France. Le motif patriotique sera abandonné après la guerre, mais demeurera la conviction que la culture et le mode de vie paysans incarnent les valeurs humaines fondamentales, au contraire de la civilisation urbaine matérialiste, fondée sur la science et l'industrie. Cette idéologie est suffisamment connue ; elle puise ses racines non pas dans le « pétainisme », qui n'en est qu'un avatar, mais plus anciennement dans ce catholicisme intransigeant et contestataire dont la tradition remonte au XIX^e siècle, et qui n'est lui-même que l'une des formes plurielles prise par la critique de la modernité¹². Le désastre de la Première Guerre mondiale a renforcé considérablement cette critique ; l'abbé Arioste s'en est largement fait l'écho dans son bulletin paroissial, *Le Souvenir banonais*, dont Pierre Martel aime citer de larges extraits. Le premier cahier regorge de réflexions sur ce thème dont on ne citera ici qu'un exemple :

« Si cette odieuse propagande que le gouvernement centralisateur avait déclenchée contre les coutumes, le langage et tout ce qui faisait l'originalité de nos provinces et de nos folklores a échoué c'est parce que, comme toujours, ces "modernes" n'ont tenu compte que d'un aspect de la réalité. Ils croyaient qu'il suffirait de faire disparaître de force un costume ou une coutume et que ça serait fini. Mais ils se sont heurtés à l'esprit, à tout un lot de croyances et de traditions, que nos gens du terroir s'étaient transmises de père en fils depuis de nombreuses générations. Et cet

esprit a été plus fort que le monde moderne, parce qu'il le dominait. Ils n'étaient pas du même monde l'un et l'autre. Ceux des "modernes" qui l'avaient compris se sont acharnés à faire disparaître quand même l'extérieur. Et il faut bien dire que, malheureusement, là où ils y sont arrivés, la mystique terrienne a succombé » [*Cahier*, 1, 1941].

Le corpus de références que Pierre Martel se constitue peu à peu au fil de son apprentissage intellectuel peut sembler hétéroclite. Mais elles ont toutes en commun de nourrir cette critique du monde moderne, qui, dans le contexte économique, social et politique bouleversé des années 1930, prit un relief considérable. Ainsi l'un des auteurs les plus admirés de Pierre Martel, Charles Péguy, mort en 1914, fut-il redécouvert vingt ans plus tard par de nombreux jeunes intellectuels de la mouvance « non-conformiste », avant de devenir l'une des références privilégiées des idéologues de la Révolution nationale. Ceux-ci s'appuyèrent en effet sur la conversion au catholicisme et au nationalisme de ce philosophe en réalité inclassable, connu d'abord pour son engagement socialiste en faveur de Dreyfus, mais qui fustigea ensuite toutes les récupérations « politiciennes ». De Péguy, Pierre Martel retient avant tout le caractère précisément « non-conformiste », son idéal de l'action, qu'il oppose à la « trahison du non agir », sa conception de la révolution contraire à l'idée de la « table rase », puisque passage « d'une tradition moins parfaite à une tradition plus parfaite » (décembre 1944), et enfin son anti-individualisme et son sens social (1944). Péguy, note Pierre Martel en décembre 1941, devrait constituer un véritable « exemple pour notre jeunesse¹³ ».

Dans son ensemble, la liste des auteurs fréquemment cités par Pierre Martel et la composition de sa bibliothèque personnelle signalent sa sensibilité aux thèmes développés dans les années 1930 par le courant spiritualiste d'une mouvance intellectuelle dite « non-conformiste », représentée en particulier par la jeune droite. « Au tournant des années trente, écrit l'historien Olivier Dard, c'est cette référence au spiritualisme beaucoup plus qu'au nationalisme qui traverse le discours de la "jeune droite" et en est véritablement le terreau commun » [Dard, 2002 : 125]. La nation, dans ce discours, est « entendue d'abord comme une ouverture sur

l'universel et le lieu d'épanouissement privilégié d'une rénovation spirituelle indispensable [...]. L'axe majeur de la "jeune droite" renvoie donc à la question des valeurs spirituelles jugées menacées et qu'il faudrait non seulement défendre mais s'efforcer de propager en bâtissant un nouvel humanisme prenant le contre-pied de la modernité» [*ibidem*: 126].

L'on retrouve bien l'écho de cette conception dans cette sentence du jeune Pierre Martel :

« On avait foi dans le Progrès et l'on s'est trompé. Et cependant l'Église nous enseigne que la vie est progrès. Va-t-on dire qu'elle s'est trompée? Non. Car ce que les modernes appelaient Progrès est du domaine matériel. Mais l'Église parle de l'esprit. Notre progrès doit se faire par l'esprit. Et c'est parce que le progrès moderne n'était pas l'esprit qu'il n'a pas été progrès » (18 juin 1941).

La jeune droite puise son discours de rejet de la modernité chez des auteurs chrétiens, essentiellement catholiques, comme Jacques Maritain, dont l'ouvrage *L'Antimoderne* a paru en 1922, le très nationaliste Henri Massis¹⁴, ou encore Nicolas Berdaieff qui, en 1927, expose, dans ce qui devient un best-seller, sa critique radicale de la modernité et sa vision cyclique de l'histoire¹⁵. Le discours sur un monde en voie de décomposition, le rejet de l'économie et de la technique, du matérialisme incarné par les modèles opposés mais également haïs du capitalisme américain et du marxisme soviétique, tout cela se retrouve dans les cahiers de Pierre Martel, comme dans sa bibliothèque.

La lecture enthousiaste que fait Pierre Martel du philosophe Gustave Thibon confirme son adhésion à une critique radicale de la modernité. G. Thibon est une figure de « philosophe paysan », d'origine ardéchoise, représentatif avant la guerre de cette jeune droite spiritualiste. En 1940 et 1943 il expose sa critique sociale et morale dans deux essais¹⁶. Émile Rideau a bien résumé la pensée du philosophe, appuyée sur une vision « descendante » de l'histoire :

« Le désordre de l'homme s'est accru depuis la Renaissance. Au Moyen Âge, en dépit de graves débordements individuels et collectifs, de coupables perversions et de terribles secousses extérieures, l'homme restait unifié et relié, par suite sain : il avait des bases et des racines, il communiait

duement au réel. L'avènement des temps modernes a marqué la rupture de cet équilibre millénaire, conforme aux exigences de la nature, rupture que le dualisme cartésien a exprimée philosophiquement. La Révolution française a traduit socialement la dislocation de l'homme. Puis sont venus les hérésies et les mythes, qui ont nom romantisme, libéralisme, socialisme, démocratie, humanitarisme : ils ont arraché l'individu aux grandes continuités cosmiques et sociales pour le réduire à lui-même » [Rideau, 1946 : 28].

La civilisation moderne est décrite comme un corps malade, dont la corruption est perceptible aussi bien dans la société que dans l'individu. La société moderne se caractériserait ainsi par un effondrement des « cadres normaux et organiques de l'homme » (terre, famille, métier, patrie, groupements naturels, propriété, religion), par une atomisation de l'homme réduit à l'état d'individu déraciné, par un égalitarisme nivelant les hommes par le bas, par un fonctionnarisme conduisant à l'abdication de la responsabilité individuelle, par la démission des classes dirigeantes, etc.

La pensée de Thibon fut recrutée dès 1940 au service de la Révolution nationale et le philosophe, échappé de justesse en 1944 à la liste noire des intellectuels, tomba dans l'opprobre durant une vingtaine d'années, avant d'être redécouvert par une certaine mouvance écologique. Mais il faut insister sur ce fait, la critique formulée par Thibon fut très largement partagée durant la guerre, y compris par ceux se réclamant d'une pensée démocratique (ainsi certains représentants du catholicisme social démocratique, comme Joseph Folliet ou Émile Rideau). Les divergences sont apparues sur les remèdes, non sur le diagnostic.

Pierre Martel a éprouvé pour Gustave Thibon, non seulement une proximité intellectuelle, mais une réelle amitié, amorcée par sa rencontre avec le philosophe en 1945. Il fut, note Pierre Martel au soir de sa vie, avec Paul Claudel et Léon Chancerel, « une triple découverte qui l'a marqué pour la vie » (note manuscrite). Il lui rend visite à son domicile ardéchois plusieurs fois à partir de 1946 et l'invite à venir exposer sa pensée lors de conférences « Alpes de Lumière » dans les années 1950.

Mais d'autres philosophies sont venues nourrir Pierre Martel durant les années 1940, lui offrant la possibilité d'un dépassement théorique de l'antimodernisme. Ces philosophies sont relatives à la découverte de l'évolution, ou plutôt à son intégration dans la cosmogonie chrétienne. Il semble que cette découverte débute, pour Pierre Martel, par la lecture d'Henri Bergson, penseur de la génération «1900». Bergson a développé en effet la notion d'une «évolution créatrice»; évolution dans la nature elle-même (la nature déroule une histoire) et, dans l'ordre moral, évolution de l'homme. Mais cette notion d'évolution s'inscrit dans une pensée de l'unité de la nature :

«Un des objets de l'évolution créatrice est de montrer que le Tout est de même nature que le moi, et qu'on le saisit par un approfondissement de plus en plus complet de soi-même» [Bergson, 1908, cité par Vieillard-Baron, 2004 : 20].

Dans l'histoire, Bergson distingue progrès spirituels et progrès matériels, seuls les premiers, «les progrès de la civilisation, ceux qu'on doit penser sous le terme de “transformation”, qui [...] caractérisent le mysticisme comme ferment du progrès métaphysique de l'humanité», étant véritables. Mais, au rebours de la pensée catholique traditionnelle, Bergson amorce la réconciliation de la science et de la religion, en considérant que la technique en soi n'avilit pas l'homme, le condamnant au matérialisme, mais qu'au contraire, en le libérant de ses entraves, elle peut lui permettre d'atteindre plus aisément la spiritualité. À Bergson (en particulier les ouvrages *La Pensée et le Mouvant* et *Deux Sources de la morale et de la religion*), Pierre Martel emprunte de manière récurrente dans ses écrits les notions de «mouvement» et de «dynamisme» de l'esprit, qui est l'élan vital opposé au «formalisme statique». Cette influence est particulièrement sensible dans un recueil inédit de pensées métaphysiques rédigé par Pierre Martel à la fin des années cinquante : *Lettre d'un primitif sur l'expansion des deux univers*.

La découverte ensuite de l'œuvre du père Teilhard de Chardin a renforcé la conversion de Pierre Martel à l'évolution. Un grand récit du progrès de l'univers et de l'homme, d'où la référence au

Dieu créateur n'est pas exclue, lui est ainsi ouvert. S'ouvre dans le même temps la possibilité d'une «troisième voie» (tant attendue aussi, à l'époque, dans le champ politique) de réconciliation entre matérialisme et spiritualité. Ce grand récit donne sens à la vie de l'individu, conçue comme une trajectoire, pouvant apporter sa contribution à l'évolution vers un monde davantage «achevé» dans l'ordre spirituel. C'est pour Pierre Martel, qui dut affronter dans ses jeunes années des crises aiguës de la foi, la «révélation d'un Dieu personnel et pluriel, attendant des services de chaque homme» [*Cahier*, 1944].

Toulouse : la découverte des questions sociales

Les années passées au séminaire Saint-Cyprien à Toulouse, d'octobre 1943 à juin 1945, parachèvent l'évolution intellectuelle de Pierre Martel et son «ouverture au monde». C'est là véritablement qu'il découvre et approfondit la place occupée par les «questions sociales» dans la doctrine de l'Église, grâce à l'enseignement de quelques professeurs. Le plus illustre d'entre eux – pour lequel Pierre Martel éprouve une admiration égale à celle que lui aurait portée l'abbé Arioste – est M^{gr} Saliège, archevêque de Toulouse, connu pour sa dénonciation publique des crimes nazis et son entrée en Résistance après les événements de l'été 1942, mais aussi pour sa condamnation de la III^e République laïque et immorale [Azéma, Bédarida, 2000 : 136 et 362¹⁷]. Sur le plan théologique, M^{gr} Saliège professe énergiquement aux jeunes séminaristes le «devoir d'incarnation» du prêtre, soit la nécessité de son engagement dans l'action sur le terrain social et civique. Cet enseignement accompagne l'évolution décisive des mouvements catholiques spécialisés et les grandes expériences missionnaires, sous-tendues par l'idée «d'humaniser d'abord» avant d'évangéliser, lutter au côté du peuple avant de proclamer sa foi. Cette troisième génération de militantisme, identifiée par D. Pelletier, repose selon l'historien sur trois piliers :

«Le premier est l'apostolat du semblable par le semblable, qui suppose une sociologie implicite selon laquelle la révolution industrielle a

conduit à une segmentation sociale qui détermine les comportements culturels : on ne croit pas de la même manière selon que l'on est fils ou fille d'ouvrier, d'agriculteur, de membre de professions indépendantes. Le deuxième pilier est le pari sur un système d'éducation populaire dans lequel l'autonomie donnée aux jeunes gens, y compris lorsqu'ils sont d'origine modeste, permettra l'émergence des élites de demain [...]. Le troisième pilier est la doctrine du mandat épiscopal, manifestée par la présence officielle des aumôniers, seuls véritables permanents de ces mouvements de jeunesse où la rotation des effectifs est rapide» [Pelletier, 2004 : 376].

Au séminaire, Pierre Martel sympathise avec un aumônier de la JOC, l'abbé Barbaste, qui participe alors à la fondation du Secours catholique international. Cependant, s'il semble avoir été associé à quelques activités de la JOC – comme l'écriture d'une pièce de théâtre –, l'heure n'est pas encore venue, pour Pierre Martel, de l'engagement. Il se refrène, par peur de se tromper, et attend « le signe » indiscutable qui lui confirmera la justesse de son choix. Il notera ainsi, bien plus tard, que ce n'est que « malgré lui » qu'il fut, durant ces années de guerre, un diffuseur des messages secrets de M^{gr} Saliège et des cahiers du père Teilhard de Chardin.

La grande espérance de l'Action catholique

S'il n'a pas encore trouvé quelle forme donner à son engagement, Pierre Martel met un soin particulier à se forger une doctrine « personnelle », dont il ne s'écartera guère par la suite. Un devoir rédigé à la fin de l'année 1943 contient en germe tous les éléments de cette doctrine. Pierre Martel en a choisi librement le sujet : « Réflexions à propos des questions sociales¹⁸ ». S'y trouvent reformulés les principaux thèmes de la doctrine de l'Action catholique, illustrés par des exemples tirés de sa propre expérience. Parmi les thèmes récurrents dans sa production ultérieure, on ne signalera ici que ceux susceptibles d'éclairer l'œuvre collective d'Alpes de Lumière.

Tout d'abord, la réconciliation : si le devoir du chrétien est désormais de prendre en compte le besoin social (le cri des

prolétaires), il lui incombe, également, de tenter la réconciliation des contraires, celle du conservatisme (contre-révolution) et de la révolution. Ensuite, d'un long exposé concernant la nature des réponses à apporter aux problèmes sociaux, l'on retiendra l'articulation suivante. En premier lieu, les réponses doivent être guidées par des principes, la pensée prime toute chose :

« Il faut que notre temps redevienne un temps métaphysique, afin de restaurer les principes sans lesquels même les meilleures institutions ne sont pas liées au bien. Il faut tout remettre en question, non pas comme Descartes, douter de toutes les valeurs, mais commencer de croire en elles. »

Les réponses doivent être d'une double nature, à la fois « apostolique » et « pratique ». Apostolique car il est nécessaire, pour qu'un monde nouveau advienne, qu'il y ait des vies exemplaires, sacrificielles. Pierre Martel donne en exemple Lénine et son sacrifice pour la révolution, cite Péguy – « Une cause pour laquelle de jeunes hommes ne sont plus décidés à mourir est morte » – et, comme exemple chrétien, se réfère, sans le nommer, à l'abbé Arioste :

« Je connais tel curé des Alpes qui n'a pas son poste de TSF, et qui cuit au commencement de la semaine une exclusive marmite de pommes de terre... »

Une morale de l'héroïsme s'allie à une morale de l'action. À l'exemplarité des êtres d'exception, héros, saints et prophètes, doit répondre une mobilisation sociale, de la base aux élites :

« Il faut que patrons et ouvriers chrétiens agissent, qu'ils créent des institutions et des mouvements, qu'ils réalisent ce que préconisent leurs principes. Quand le peuple verrait réussir de divers côtés les institutions chrétiennes, il commencerait à croire à l'apport chrétien, parce qu'il est peu sensible aux principes, il lui faut des faits. On n'a pas assez cru en nous, parce que bien souvent nous ne représentons rien de social. »

Dans son ensemble, ce devoir du jeune séminariste préfigure très exactement l'argumentaire qu'il tiendra dix ans plus tard pour structurer l'œuvre collective. Le projet associatif apparaît, rétrospectivement, comme la mise en acte annoncée de la

«réponse pratique» que Pierre Martel souhaite apporter au problème du monde rural. Un ouvrage paru cette année 1943, et qui connaît alors un énorme retentissement (100 000 exemplaires vendus, d'après J.-P. Azéma et F. Bédarida), l'a fortement inspiré. Il s'agit de *La France, pays de mission*, des abbés H. Godin et Y. Daniel¹⁹. Les auteurs dressent le constat du phénomène de déchristianisation de la France et particulièrement de la classe ouvrière, et dénoncent l'inadaptation radicale des méthodes classiques d'évangélisation. En février 1944, Pierre Martel rend hommage dans ses notes à ce livre «étonnant [qui a] suscité des quantités de commentaires», en soulignant la nécessité d'en élargir le constat et les solutions préconisées à l'ensemble du monde social. Lorsque les abbés Godin et Daniel évoquent les régions d'ancienne tradition chrétienne prêtes à être reconquises, ils utilisent une métaphore qui n'a assurément pas manqué de toucher la sensibilité du jeune séminariste :

«Ici, nous avons un village, un vieux village de France, construit solidement, avec des pierres de taille énormes, capables de défier des siècles. Il tombe en ruine, ou bien la guerre y est passée. Les toitures sont enfoncées, les carreaux sont cassés, les portes souvent n'existent plus, les chemins sont pleins d'orties et les jardins de chiendent. Quand vous le traversez, votre cœur se serre: "village mort", pensez-vous. Que non, une équipe de jeunes va venir s'y installer. Les toitures sont crevées, mais les maisons restent. Donnez-nous six mois, un an, et vous aurez un beau petit village qui de nouveau chantera le travail aux flancs de la colline» [Godin, Daniel, 1962 : 13].

Pierre Martel partage ainsi, dans ces années 1943-1945, l'optimisme des jeunes chrétiens et la grande espérance en un renouveau du christianisme fondé sur la prise en charge des questions sociales :

«Nous croyons que demain sera une époque pleine parce qu'aujourd'hui est un temps d'espérance: il faudrait dire l'espérance des pauvres gens, l'espérance des peuples, l'espérance des élites, l'espérance des étudiants, l'espérance des séminaristes, l'espérance de l'Église..., tout est tourné vers demain» (22 mars 1944).

Le temps des mouvements communautaires

Cette pensée sociale conquérante trouve à s'incarner dans la Résistance et donne naissance pour la première fois, en 1945, à une importante force politique d'inspiration démocrate chrétienne, le Mouvement républicain populaire. De même le grand mouvement de la jeunesse catholique se réorganise-t-il autour de ces nouvelles orientations, poussant «à l'action sur le terrain social et civique» (grand congrès de la JAC, 1945). La création en son sein du Mouvement familial rural (MFR), organisation qui succède à la Ligue agricole catholique, témoigne de la prise en compte désormais du problème de la foi conjugale. C'est toute une nouvelle génération de militants chrétiens «modèle 36-66», selon l'expression de René Pucheu, qui s'épanouit ainsi, dans des cadres d'expression multiples. C'est dans ce terreau particulièrement fécond pour le renouvellement de la vie culturelle et associative que puisera Pierre Martel, dix ans plus tard, pour mener à bien son projet de réanimation de la vie rurale en Haute-Provence.

La réconciliation du catholicisme social et de la République ainsi que la sécularisation progressive du militantisme chrétien sont confirmées à la Libération par l'émergence et l'essor d'une nouvelle configuration militante, les mouvements de type communautaire et/ou politique [Pelletier, 2004 : 376], dont la réflexion a fortement influencé Pierre Martel. Celui-ci a en effet découvert dès 1942, à la villa Saint-Dominique, les débats qui entouraient l'action du père Lebreton, fondateur en 1941 du mouvement Économie et Humanisme. Les statuts et le manifeste du mouvement (publié au début de l'année 1942) posaient, selon son historien Denis Pelletier, les termes d'un projet nouveau :

«Il s'agissait de travailler à une confrontation entre la doctrine sociale de l'Église et les sciences humaines, de façon à poser les jalons d'une "économie humaine" compatible avec l'éthique chrétienne» [Pelletier, 1996 : 33].

Les auteurs entendaient ainsi œuvrer à l'avènement d'un «ordre social chrétien qui concilierait l'idéal communautaire et

l'organisation corporative des professions», tout en envisageant Économie et Humanisme comme une mission de rénovation de la pensée catholique :

«D'où viendra cette rénovation? Le donné révélé, tel que l'ont interprété les Pères et les théologiens, n'y suffit pas. Il faut y ajouter aujourd'hui les "sciences physiques, biologiques, sociales", c'est-à-dire la connaissance des lois de l'univers, du vivant, du lien collectif. De nouvelles compétences et de nouvelles techniques sont requises, qui étendent le champ de la théologie parce qu'elles en sont déjà parties intégrantes» [Pelletier, 1996 : 40].

Pierre Martel fut très sensible à ce renouveau théologique (où l'on retrouve une convergence avec la philosophie du père Teilhard de Chardin), autant qu'à l'élaboration et l'expérimentation par ce mouvement d'une doctrine de développement économique et social, dont l'esprit et les méthodes sont profondément antagonistes de l'économie libérale moderne. En 1946, Pierre Martel note que les méthodes d'enquête sociale d'Économie et Humanisme ont un rôle historique fondamental, tout comme la tradition de la sociologie de Le Play²⁰, dont on retrouve quelques traces dans les études monographiques menées dans le cadre d'Alpes de Lumière. Cette influence se retrouve également, de façon plus directe, à travers les réseaux de soutien qui se constituent très tôt autour d'Alpes de Lumière, où figurent deux des fondateurs d'Économie et Humanisme. Le premier est Gustave Thibon, déjà évoqué, qui fut l'un des premiers signataires du manifeste en 1942, mais qui doit démissionner du mouvement à la Libération. Le second est Jean-Marius Gatheron, un agronome nommé inspecteur général de l'Agriculture, après avoir été chef de cabinet du sous-secrétariat d'État à l'Agriculture de 1936 à 1938. En 1942, J.-M. Gatheron achève un ouvrage intitulé *Le Pain et l'Or*, virulente critique du capitalisme destructeur des communautés organiques, que Pierre Martel découvrira vers 1955, après avoir fait la connaissance de son auteur. Son engouement pour la pensée de Gatheron sera tel alors qu'il publiera sept de ses articles dans le bulletin *Les Alpes de Lumière*.

De l'antimodernisme à la démocratie chrétienne : la synthèse catholique sociale

Au sortir de la guerre, Pierre Martel a clairement adopté la tradition catholique sociale dans sa version démocratique, telle qu'elle est alors représentée par un Joseph Folliet et la mouvance lyonnaise des Chroniques sociales²¹. Cette pensée se caractérise par la recherche d'une doctrine de justice économique et sociale, reposant sur l'alliance de la culture et de la personnalité :

«Le problème moderne est un problème d'éducation du peuple, [...] pour que chacun ait assez de personnalité pour dominer sa situation, travailler au bien de tous et se faire respecter de ceux qui voudraient l'asservir. [...] Jusqu'à maintenant il y avait des corps constitués destinés à éclairer les hommes : l'université, l'Église... mais les hommes se font de plus en plus rebelles devant leurs maîtres d'hier et ils ne les vénèrent plus avec cette soumission totale des autres âges. Le peuple veut *juger et agir* : il ne se contente plus de recevoir d'en haut des jugements et des consignes. Il veut participer à sa propre culture et collaborer à son propre épanouissement. C'est parfaitement juste, et c'est un bon signe ; il y a dans cette impatience un signe indéniable de vitalité : les mouvements d'action [catholique] religieuse sont nés à côté du sacerdoce et lui donnent même souvent de profondes leçons ; les mouvements de culture populaire "prolétarienne" ou paysanne sont venus ou vont venir compléter le rôle de l'école et de l'université ; enfin l'antique bourgeoisie est morte et le peuple trouve ses exemples à son niveau, ou plutôt dans son sein [...]. La personnalité cesse d'être un privilège pour devenir le besoin de tous. C'est dans la mesure où on arrivera à remplir ce besoin qu'on aura lancé une civilisation nouvelle. Voilà notre tâche toute tracée» [Notes, 1946].

Pour aboutir à ce projet de renouveau démocratique, il a pourtant fallu qu'une synthèse s'opère, entre l'adhésion à un idéal de progrès – Pierre Martel n'affirme-t-il pas en mars 1944 : « Tout conservatisme est une attitude négative » – et la fidélité à la pensée pour le moins conservatrice d'un Gustave Thibon, que Pierre Martel ne reniera jamais. Cette synthèse, que Pierre Martel nomme le « personnalisme communautaire » – en s'inspirant d'une terminologie propre à Emmanuel Mounier et reprise par la mouvance Économie et Humanisme –, veut réaliser l'alliance

d'un certain idéal communautaire, dont la civilisation paysanne incarnerait les valeurs essentielles, et les valeurs de liberté et d'épanouissement des personnes qui s'imposent dans la doctrine du catholicisme social. Si dans les premiers cahiers de Pierre Martel, le thème dominant était la défense d'une « mystique de la Terre », en 1945 celui-là est clairement subordonné aux thèmes de la liberté et de la personnalité. Pour Pierre Martel, le principe du primat de la liberté des personnes, comme garant absolu de la vie démocratique, ne souffre qu'une exception, certes de taille :

« Je ne connais qu'une autorité qu'on ne puisse mettre en question : c'est l'Église » (juin 1945).

Évidemment, prôner la liberté politique en 1945 peut sembler de circonstance, mais que l'évolution personnelle coïncide avec l'histoire ne signifie pas qu'il s'agisse d'opportunisme. Pierre Martel dialogue avec son temps... et avec l'évolution de la doctrine de l'Autorité catholique [Mayer : 1986].

Si l'on ne sait à peu près rien de son expérience du régime autoritaire français à partir de 1942 (hormis une critique de la propagande agrarienne forcée du régime et de la volonté de fonder un « État catholique »), Pierre Martel a en revanche été profondément marqué par la répression allemande ; nombreuses en ont été victimes les personnes de son entourage, au Revest (il évoquera souvent la disparition en déportation de son oncle mécanicien Pierre Martel) comme au sana (déportation du père Mayet). De plus, l'attachement à la liberté, dans le cadre certes fixé par l'autorité spirituelle, est une constante dans le parcours de Pierre Martel, dont témoigne la construction de son bagage intellectuel. Les événements historiques et l'évolution générale de la société française ont simplement facilité le glissement, sur ce point, de la pensée intellectuelle à la pensée politique.

La question de l'articulation apparemment contradictoire de ce progressisme chrétien avec la philosophie fondamentalement réactionnaire (où l'individu ne tient aucune place) et profondément pessimiste de Thibon est plus malaisée à résoudre et mériterait une réflexion approfondie que l'on ne peut mener dans ces

pages. Le moins que l'on puisse dire, pourtant, est qu'elle fut très largement partagée, en particulier par les pionniers d'une nouvelle conception de la protection de la nature (considérée comme patrimoine « culturel »), qu'ils soient intellectuels de profession ou acteurs du monde rural.

Le 9 février 1947, dans une lettre adressée à Joseph Folliet, Pierre Martel revient sur sa rencontre avec G. Thibon, dont il écrit qu'il « n'ignore pas les reproches qu'on lui adresse quelque fois dans vos milieux et qui sont d'ordre politique », pour souligner l'influence qu'il eut sur lui-même et sur une génération de jeunes gens qui durent se former dans la période tragique des années 1940 :

« Pensez que je fais partie de ces jeunes qui ont maintenant 23 à 25 ans, qui avaient 17 ou 18 ans en 1940 et qui ont dû chercher leur voie dans la débâcle générale pendant ces quelques années ingrates dont nous sortons à peine. Il y aurait là un sujet d'article passionnant sur la situation dramatique de cette fraction de la jeunesse. Nous entendions des voix comme celle de Thibon ; nous entendions des voix comme celle de [Stanislas] Fumet, et en chacune il y avait des éléments que nous approuvions et d'autres que nous n'approuvions pas. Et il n'y a pas toujours eu autour de nous des hommes assez éclairés et assez purs pour nous donner la clef de ces controverses qui nous dépassaient. Il nous a fallu faire une synthèse, ou plutôt chercher un centre au-delà de l'une et de l'autre. Cela explique que l'on puisse être révolutionnaire sans l'être comme Fumet, et conservateur sans l'être comme Thibon. [...] Je considère maintenant le centre (celui-là) comme la position la plus périlleuse, et celle qui demande le plus de courage. »

Cette tension, qu'il désigne comme la quête d'un « centre », accompagnera Pierre Martel tout au long de son existence et constitue véritablement le moteur de son œuvre associative. C'est elle, aussi, qui traverse toute l'histoire du catholicisme social, scindé entre deux courants, l'un affirmant l'héritage du catholicisme intransigeant (refus du libéralisme social et politique), l'autre partageant certaines valeurs avec le catholicisme libéral et tenté, après la Seconde guerre mondiale, par un rapprochement avec le communisme révolutionnaire. Entre ces deux courants, il y eut de multiples nuances et déclinaisons, comme l'a bien montré Jean-Marie Mayer.

L'on reconnaîtra ainsi dans la création du mouvement Alpes de Lumière la synthèse de ce feuilletage militant qui constitue l'histoire du catholicisme social. Si Alpes de Lumière ne s'y résume pas, car d'autres apports l'ont enrichie, cette histoire du militantisme catholique, et plus largement du fait religieux dans la société d'après-guerre, en forme à coup sûr le cœur, aujourd'hui plus ou moins assumé par la mémoire associative. Et c'est dans les années de formation de son principal animateur que se situe la clé pour comprendre l'orientation profonde du « mouvement », en tant qu'œuvre voulue par Pierre Martel; ceci en deçà ou au-delà de ce que les autres participants de cette aventure collective ont pu y investir. Cette affirmation peut paraître excessive, dans la mesure où Pierre Martel n'a quasiment jamais, dans ses écrits publics, évoqué ces années de jeunesse et de formation intellectuelle. Celles-ci ont été réduites à l'anecdotique et au mythe « je suis un autodidacte ». Mais ici, le récit individuel rejoint le récit collectif de la renaissance : le xx^e siècle commence en 1945²².

2

Une pastorale culturelle

Le choix de l'apostolat rural (1945-1947)

Si l'on perçoit mieux désormais l'évolution d'une pensée qui, à son point d'aboutissement, fixe les principes de l'action entreprise par Pierre Martel à travers le mouvement Alpes de Lumière, il reste à évoquer le choix du cadre d'application de ces principes. Pierre Martel, en effet, a vraisemblablement cherché un théâtre d'action à sa mesure, pour la mission qu'il s'est forgée. Pour ce faire, il dut rejeter le cadre que lui assignait son statut de séminariste voué à la Congrégation de Saint-Tronc, œuvre sociale, consacrée « au relèvement de l'enfance délinquante ». Ainsi, s'il suit à Toulouse les enseignements dispensés au séminaire Saint-Cyprien, il est également attaché à l'un des établissements de cette congrégation, à Saint-Pierre-ès-Lien. Au cours de l'année 1945, pour des raisons non véritablement élucidées, il pose sa démission et demande son entrée au grand séminaire de Digne : il choisit l'apostolat dans son pays natal.

Cette décision ne semble pas avoir été prise dans un total enthousiasme. Si sa correspondance avec certains de ses camarades séminaristes témoigne que l'idée de l'apostolat rural faisait son chemin depuis son arrivée à Toulouse²³ et si Pierre Martel peut écrire rétrospectivement que cette décision fut « une libération »²⁴, il est certain qu'elle fut prise, sur le moment, dans la douleur. Outre probablement un sentiment de trahison envers sa congrégation de « destin » et son dirigeant (le père Chaillan, pour

lequel il éprouve une grande affection), Pierre Martel décrit à ses amis son futur diocèse comme un « pays de galère²⁵ », le pays « le plus pauvre de France ». Sa mère, à qui il annonce sa décision, lui répond en mai 1945 :

« Je suis bien contente de la nouvelle que tu nous apprends de changer de congrégation. [...] Je n'aimais pas beaucoup te sentir dans cet ordre, cette voie n'était pas très encourageante. Il n'y a pas assez de prêtres, trop de surmenage, et par là : le découragement. Il vaut mieux en sortir. Je t'approuve, mais prêtre de campagne, c'est un peu même chose. Je les ai toujours plaints. Ils sont isolés, sans réconfort moral, presque toujours seuls pour lutter contre la misère de notre temps, la méchanceté, l'indifférence et l'ignorance. Mais c'est nécessaire et les bons prêtres manquent. »

En septembre de la même année, l'abbé Conil, curé doyen de Volonne, dans la fédération diocésaine de Digne, se déclare fort surpris – quoiqu'heureux – de sa décision, et lui peint un tableau également peu encourageant :

« Je me réjouirais pleinement – écrit-il – de te voir accourir dans le champ diocésain où nous ployons et succombons parce que la relève trop rare, trop lente, presque nulle, ne nous permet pas de souffler dans l'effort tendu... Je me réjouirais pleinement si je ne sentais en toi une grande souffrance. [...] Je ne te cache pas que notre G. séminaire te décevra. Heureusement tu as dû déjà recevoir une formation pratique, au point de vue spirituel et pastoral, et une discipline intellectuelle qui te permettront de ne pas trop souffrir de l'unique année que tu passeras à Digne » [*Lettre de l'abbé Conil*, Volonne, 10 septembre 1945].

Pierre Martel n'a donc pas choisi la facilité. Son entrée en prêtrise ressemble à une marche au désert que peu lui envient, mais qui est propre à susciter une vocation héroïque.

Pierre Martel n'a rien écrit sur les raisons de ce choix, dont on peut supposer qu'il relève en grande partie du domaine affectif, d'un attachement viscéral au pays d'origine, exacerbé par les différents éloignements de la jeunesse. Les carnets témoignent essentiellement d'une interrogation sur les problèmes moraux, la quête de la présence divine, de la construction d'une « théosophie personnelle », selon ses propres termes. Pourtant, beaucoup s'est

joué, certainement, dans les interstices de la formation intellectuelle, lorsque Pierre, au moment des vacances, est retourné « au pays ». C'est ainsi au printemps 1943 qu'il est initié à l'archéologie par Jean Barruol « sur les terres où enfant [il] gardait le troupeau familial²⁶ ». C'est un premier émerveillement devant la profondeur historique révélée par le sol même ; il alimente une fascination précoce pour les « vieilles pierres », ces témoins du passé, dont il a conté l'éveil dans un texte plusieurs fois édité à partir de 1946²⁷.

De retour dans son pays natal, Pierre Martel attend deux années encore son ordination, annoncée pourtant pour 1945. Ce sont des années d'attente pénibles, ponctuées par la résurgence des ennuis de santé et des charges d'enseignement au petit séminaire de Digne. Les principaux événements de cette période semblent avoir été ses visites (janvier et septembre 1946) au domicile de Gustave Thibon, à Saint-Marcel-d'Ardèche, dont il revient chaque fois enthousiaste. Il reçoit notamment, de la fille du philosophe, « une sensationnelle leçon de botanique ».

1947 met fin à cette longue période d'attente et de formation débutée en 1940 et inaugure le temps de l'agir. Pierre est ordonné prêtre le 29 juin à la cathédrale de Digne et il prend ses fonctions le 1^{er} octobre à Simiane.

L'année est riche en événements symboliques qui accompagnent cette entrée dans une nouvelle ère. Sur le plan familial d'abord, 1947 marque la « diaspora » des Martel du Labouret²⁸. C'est d'éclatement du foyer familial qu'il s'agit, puisque l'ensemble de la fratrie prend son envol (mariage, entrée dans la vie professionnelle), mais, au-delà, la situation de la famille Martel n'est-elle pas, aux yeux de Pierre, à l'image de celle du pays : ses enfants le quittent ?

Octobre 1947 voit encore la disparition d'une personnalité chère à Pierre, le peintre Eugène Martel. « Le Peintre », comme ses proches aiment à le nommer, est une figure forte dont l'existence et l'œuvre témoignent d'un drame social « vécu de l'intérieur ». Né à la fin du XIX^e siècle, Eugène Martel n'a peint que des paysans du Revest-du-Bion, son village natal. Après un parcours

de reconnaissance classique (il fréquente l'atelier de Gustave Moreau et l'École nationale des beaux-arts durant sept ans), il s'installe définitivement au Revest, sans renoncer totalement à sa carrière. C'est, écrit André Alauzen, un « peintre du pays intérieur », dont l'œuvre difficile prend le contre-pied des canons de la peinture provençale, en premier lieu celui de la lumière [Alauzen, 1991]. Rien de solaire en effet chez Eugène Martel, il peint la pénombre. La lumière ne jaillit que de l'expression et de la vérité profonde de ses modèles. Dans un témoignage considéré comme son testament spirituel, adressé aux « jeunes » des années 1940, E. Martel a désigné l'une des origines de sa souffrance intime, qui renvoie à l'expérience, douloureuse, de l'acculturation. Le peintre, depuis qu'il fut extrait de son milieu paysan d'origine pour pénétrer la culture urbaine et bourgeoise du monde de l'art, se sent, irrémédiablement, « anachronique » (selon le terme qu'il utilise lui-même dans une correspondance de 1945), hors de son temps, exclu, par défaut de souplesse d'adaptation, de l'histoire :

« Né de parents paysans, issus eux-mêmes de générations originaires d'un pays dont elles ne s'étaient appliquées qu'à cultiver le sol, je n'avais ni dans le sang ni dans l'esprit aucune modernité assimilée, de nature à s'ajouter et à modifier l'instinct ancestral, de façon à me rendre ainsi différent de mes devanciers qui vivaient plusieurs siècles avant moi. En sorte que si j'avais pu être comparé à un paysan du règne d'Henri IV par exemple, notre similitude eût pu être frappante en ce qui touche aux facultés initiales susceptibles de recevoir la culture intellectuelle et de l'assimiler. [...] C'était là l'inconvénient du "terrain neuf" que j'étais; tandis qu'un terrain ayant assimilé déjà par tradition les éléments propres à la culture intensive moderne n'eût été surpris par rien de ce qu'on eut exigé de lui et se serait montré plus docile » [Eugène Martel, « À la mémoire de Gustave Moreau, à celle de ses élèves, de mes amis », manuscrit, p. XXI].

Issu du même terroir que son jeune cousin Pierre, Eugène Martel fut d'abord pour celui-ci une véritable référence ancrée dans la lignée familiale. Mais il était aussi un peintre de la localité, au sens fort du terme, et, à ce titre, la valeur d'exemplarité que Pierre attribue à son existence s'étend au pays. Pierre Martel

admirait chez le peintre une existence empreinte de la spiritualité du détachement, de la simplicité, voire du dénuement, qui confère au personnage une dimension exemplaire, proche de la sainteté. Mais cette simplicité du peintre, évoquée à travers la description de sa demeure, son art de la gestion du feu, la présence d'ustensiles ordinaires d'une fascinante beauté, renvoie surtout à l'expérience du quotidien vécue de tout temps par les ancêtres²⁹. Le peintre est pour Pierre un médiateur de ces temps passés, où le matériel et le spirituel étaient en permanence fondus, mêlés dans les objets, les usages, la simplicité des habitats. En quête de la permanence, Eugène Martel fut le peintre de la fin d'un monde (le vieillissement est le thème récurrent de son œuvre), le témoin d'une ancestralité devenue impossible. Pierre Martel ne s'y trompa pas, qui, dès les premières années du mouvement, voulut organiser la célébration de sa mémoire³⁰. Nul doute qu'en cette année 1947 il se sentit la charge de prolonger l'héritage que lui laissait le peintre. L'un de ses jeunes amis, admirateur d'Eugène et amateur de la peinture du terroir, me fit cette remarque :

« Eugène Martel n'a peint que des paysans. Pierre, c'est la même chose, mais avec une action sur le terrain. »

Le retrait – vécu par Pierre comme une disparition³¹ –, la même année, d'une autre figure tutélaire, l'abbé Arioste, le prêtre de son enfance à Banon, lui confère le second volet de son héritage : l'action catholique. L'abbé meurt en 1954, et, comme pour Eugène Martel, Pierre entreprend derechef de collecter les témoignages sur son existence et de le commémorer dans le cadre du mouvement Alpes de Lumière³². Les deux ancêtres qu'il s'est choisis veillent ainsi sur son grand œuvre, qui prend l'allure d'une pastorale enracinée.

Les années Simiane : l'expérimentation des méthodes (1947-1953)

Les six années qui précèdent la création d'Alpes de Lumière apparaissent comme des années d'expérimentation de méthodes que Pierre Martel s'emploiera ensuite à promouvoir sur un territoire plus vaste.

En 1947, Pierre Martel a 24 ans et pour mission d'animer huit lieux de culte : Simiane (où il s'installe au presbytère), Montsalier, Revest-des-Brousses, Oppedette, Chavon, Le Vieux Montsalier, Carniol et Valsaintes. Il ne prend pas cette tâche à la légère, mais ne s'en tient pas, tant s'en faut, à la réanimation de la pratique dévotionnelle.

L'animation paroissiale

Les premiers temps, l'abbé Martel ne fait que reprendre les méthodes d'animation expérimentées par le clergé rural depuis l'entre-deux-guerres, comme la création d'un bulletin paroissial et d'une chorale, qu'il anime avec l'institutrice de Simiane, « peu croyante, mais dévouée » [P. M., *Notes*]. Il reprend également une expérience lancée par son prédécesseur à la cure de Simiane, l'abbé Hubert Mollet, qui monta une pastorale et la fit jouer par les habitants. Depuis les années 1930, l'art populaire sacré comme moyen efficace de cimenter une communauté a été théorisé, en particulier par Léon Chancerel, à travers l'expérience des Comédiens routiers, puis le mouvement Jeune France [Added, 1992]. Pierre Martel a rencontré Chancerel à Toulouse et n'a probablement pas oublié son enseignement. Les séances de travail autour de la pastorale Maurel s'accompagnent à Simiane « d'une série de conférences et de discussions sur des thèmes variés³³ »

Cependant, au sortir de la guerre, l'action catholique étend, comme on l'a dit, son influence sociale et politique et les mouvements sont en quête de militants. En 1948, à peine installé à Simiane, l'abbé Martel reçoit la visite d'Eugène Michel, un militant de l'aide familiale dans la vallée de l'Ubaye, et de l'abbé Teissier, archiprêtre de Forcalquier, qui le sollicite pour assumer la tâche d'aumônier de l'Action catholique rurale (JAC, JACF, MFR). C'est chose faite en 1949 et, dix ans plus tard, l'abbé Martel sera nommé aumônier fédéral.

L'on verra toute l'importance du réseau de l'Action catholique rurale dans le dynamisme ultérieur du mouvement Alpes de Lumière ; mais déjà activités proprement apostoliques et activités « culturelles » sont étroitement mêlées dans la pastorale de l'abbé Martel.

Le curé des gouffres

Entre les années 1947 et 1952, l'abbé Martel se consacre particulièrement à ses nouvelles passions, la spéléologie, la paléontologie, l'archéologie, qui lui permettent de lier goût pour la recherche et connaissance approfondie et « charnelle » de son territoire de prédilection.

La spéléologie, dont la pratique s'est démocratisée depuis les années quarante par le biais du scoutisme, connaît dans ces années un véritable engouement populaire ; Pierre Martel y fut initié par Jean Marty, instructeur du clan Éclaireurs de France d'Apt. Mais loin de s'y adonner comme à une activité individuelle, Pierre Martel la conçoit d'emblée comme un moyen d'animation culturelle, voire comme un thème de sa pastorale. Le site naturel, une fois « mis au jour », révélé aux yeux de tous, devient site culturel pour la population locale, tandis que le récit de sa découverte et de son exploration alimente l'épopée du « lieu ». Une première expérience en est faite à Simiane même, où le jeune prêtre, dès le mois de mars 1948, découvre et explore longuement un aven que les villageois désignent bientôt comme « *lou Trou dou Curat* ». À la suite de quoi Pierre Martel crée un club pour initier la jeunesse locale à la spéléologie et à la paléontologie durant les vacances scolaires (le club des Pardigaux [étourneaux]). Le reste du printemps et de l'été 1948 se passe à explorer les failles de la région, dans des expéditions encadrées par les spéléologues d'Apt. Un site est alors particulièrement célèbre, l'aven du Caladaire, à Montsalier, découvert pendant la guerre par l'équipe des Éclaireurs d'Apt³⁴. Pierre Martel le décrit longuement dans des articles pour la presse catholique locale et régionale : *Notre Clocher*, *La Croix*, *Voix de Provence*.

La voix médiatique (presse, imprimerie et image) est en effet précocement utilisée par l'abbé Martel ; la « propagande » n'est pas alors un terme connoté négativement, c'est un outil moderne, indispensable à la reconquête des chrétiens et utilisé volontiers par l'Église catholique depuis le début du xx^e siècle [Lagrée, 1999]. C'est peut-être aussi, pour Pierre Martel, l'un des piliers d'un

principe d'action en deux temps dont il ne se départira jamais : la production en amont d'un savoir « savant » (il adresse depuis 1949 ses relevés d'exploration et articles techniques à la Société spéléologique de France et au Bureau des recherches géologiques et minières) et, en aval, la restitution de ce savoir et sa diffusion auprès du public.

C'est dans cet esprit que Pierre Martel considère les collections constituées au fil de ses explorations : davantage pour leur valeur pédagogique, voire « poétique », que comme support d'observation scientifique poussée, tâche qu'il laisse volontiers à d'autres, plus spécifiquement « érudits ». Lui est davantage attiré par l'animation, la vulgarisation. En 1948, il prend conseil auprès de Raoul Mistral, érudit archéologue de Sault, pour constituer son propre musée dans une salle du presbytère de Simiane. Mais il acquiert aussi l'habitude de « promener » une partie de ses collections qu'il présente, selon le thème, au cours de conférences « culturelles » dans les petites paroisses dont il a la charge.

L'expérience d'Oppedette

La spéléologie sert d'autant plus le discours de valorisation régionale tenu par Pierre Martel qu'elle fournit une figure fondatrice, en la personne du grand explorateur et savant Édouard-Alfred Martel. L'auteur de *La France ignorée* [1923] eut en effet l'immense mérite d'avoir le premier, à la fin du XIX^e siècle, révélé au public la richesse du sous-sol haut-provençal et vaclusien. Ainsi des gorges du village d'Oppedette (situé à la limite des départements du Vaucluse et des Basses-Alpes), qu'É.-A. Martel décrit en 1913 dans la revue *Nature*. Oppedette est sans doute le premier site naturel valorisé de la région de prédilection de Pierre Martel, la Haute-Provence de la boucle de la Durance. Ce n'est donc pas un hasard si, du récit qu'élabore très vite Pierre Martel de la genèse d'Alpes de Lumière, l'expérience dont il eut l'initiative à Oppedette au tout début des années 1950 apparaît comme la matrice, ou du moins la préfiguration.

Deux textes, produits l'un en 1951, l'autre en 1963, permettent de mesurer l'importance de cet épisode dans le récit d'Alpes de Lumière. Telle qu'elle est contée en 1963 [*LAL*, 28], l'aventure d'Oppedette annonce clairement la création du mouvement, qui en constitue comme la réitération. Mais les thèmes principaux de ce récit apparaissent dès la narration contemporaine de l'événement, en 1951³⁵.

Il y aurait eu ainsi, au point de départ, une conférence initiatrice du « moine de Lure » (pseudonyme que s'attribue Pierre Martel dès le début des années 1950 dans une série d'autofictions) sur le thème « y a-t-il eu la mer à Oppedette ? » Pour ce genre de conférence, Pierre Martel n'adoptait pas un vocabulaire scientifique, mais procédait par images, anecdotes, exemples concrets et présentation d'objets, selon la méthode de pédagogie active préconisée par l'Action catholique. Ici l'objet phare était sans doute un échantillon de fossile marin prélevé dans les gorges du Calavon, qui ne devait pas manquer de produire son effet, en particulier sur des enfants et des jeunes gens qui « n'avaient jamais vu la mer ». Convaincus dès lors de la richesse exceptionnelle de leur site, les quelques habitants réunis à Oppedette eurent l'idée d'aménager les abords des gorges pour en permettre l'accès, d'abord aux chercheurs, puis aux visiteurs.

Un comité des gorges d'Oppedette est ainsi créé au mois de mars 1950, réunissant, second motif clé du récit, le maire, l'instituteur et le curé. La nécessité de la réconciliation religieuse et politique autour d'une action de « service public » est en effet un thème essentiel dans un contexte marqué par les règlements de compte de l'après-guerre et le souvenir des querelles religieuses de l'entre-deux-guerres. La mémoire des témoins intègre cet aspect, en valorisant unanimement chez « l'abbé Martel » cette capacité à rassembler, quitte à passer sous silence quelques déconvenues.

Pour réaliser l'aménagement des gorges, le comité fait appel à la « jeunesse volontaire », et en premier lieu aux troupes fournies par les Routiers scouts de France, dont le centre de spéléologie est dirigé par Jean Meinrath, un jeune mutilé de guerre avec lequel Pierre Martel s'est lié d'amitié. Une fois dégagés les

endroits les plus inaccessibles, le comité encourage les enfants du pays à participer à l'œuvre de débroussaillage, puis mobilise les pouvoirs publics pour que soient mises en état les routes conduisant au site.

Presque tous les acteurs sont alors en place, que l'on retrouvera dans la création d'Alpes de Lumière : une poignée d'hommes « éclairés » issus de l'élite locale, les mouvements de jeunesse catholique, la jeunesse locale, les représentants des pouvoirs publics, qui, sollicités, apportent leur concours pour le « coup de pouce » final. Un événement enfin ponctue la réalisation de l'œuvre, lui confère la visibilité d'un « haut lieu » : l'inauguration. Celle des gorges d'Oppedette se fait le 8 juillet 1951, en présence de « deux préfets » (des Basses-Alpes et du Vaucluse), comme en témoigne, depuis, un certain belvédère.

Oppedette devint le premier d'une série d'exemples que Pierre Martel aimait évoquer durant ses longues années d'animation du mouvement Alpes de Lumière, afin d'illustrer le thème central de sa pastorale : connaître et faire connaître son village, c'est le sauver. L'inventaire est le moteur de la renaissance :

« Chaque village, comme chaque département, a un patrimoine dont il est fier, mais qu'il n'a jamais fini de connaître. Celui qui essaie de l'étudier de près est dans l'admiration constante : dans un pays dont le sol est riche et le passé prestigieux, il est tant de valeurs méconnues, tant de vestiges oubliés, tant de ressources inexploitées, qu'il faudrait toute une vie pour les décrire. Cela ferait un livre immense où chaque campagne serait citée, et où chaque localité trouverait des motifs supplémentaires de fierté » [*LAL*, 1963 : 5-9].

Douze apôtres pour un territoire : naissance d'Alpes de Lumière

Le réseau communautaire

« Il faudra bien qu'un jour quelqu'un écrive l'histoire de ce qui fut pour nous, les jeunes, une aventure exaltante et une occasion de grandes amitiés. » Pierre Martel.

Comme pour le comité d'aménagement des gorges, une conférence initiatrice de Pierre Martel fut à l'origine de l'idée d'un mouvement culturel en Haute-Provence. Cette conférence sur « Les curiosités méconnues de la Haute-Provence » eut lieu à Apt, le 23 février 1953, devant une poignée de notables, hommes de culture et de lettres. Trois mois plus tard, douze d'entre eux se retrouvent pour signer la « charte », acte de naissance du mouvement Alpes de Lumière.

Parmi ces douze, Pierre Martel soulignera l'importance des trois premiers : Maurice Julien, le maire d'Apt, son secrétaire général à la mairie, André Jouve, et Élysée Blanc, greffier au tribunal d'Apt, administrateur de la Caisse d'Épargne et président du syndicat d'initiative de Roussillon. D'Apt encore est présent André Dumoulin, archéologue, créateur d'un musée archéologique inauguré lors de l'ouverture du premier congrès organisé par Alpes de Lumière l'été 1953. Signent également Léopold Reynier, président du syndicat d'initiative de Simiane ; Jean Testanière, commerçant à Sault, président de l'association La jeune Nesque et militant à la JAC, auquel l'abbé Martel a demandé de représenter les « jeunes³⁶ » ; l'abbé Molin, vicaire de Sault ; Max Fayet, jeune instituteur originaire d'Oppedette. Enfin l'on trouve trois notabilités de Forcalquier : le maire Léon Espariat, instituteur, le curé Gaston Savornin, et le sous-préfet Pierre Degrave qui, souligne Pierre Martel, « inventa notre nom lumineux et pendant des années nous apprit à travailler sérieusement », mais fut muté en Ardèche dès 1954.

Ainsi les douze fondateurs des « Alpes de Lumière » se sont-ils réunis après avoir chacun tenté une expérience de redynamisation, par le culturel, de la vie économique et sociale de la région. Ces personnalités donnent une image assez précise de la base sociologique du mouvement : ce sont très majoritairement des notables catholiques, originaires des deux grandes cités de la région. La liste des adhérents publiée en 1954 confirme ce fait : environ 70 % vivent dans les Basses-Alpes et le Vaucluse, 14 % à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône, le reste étant disséminé dans plusieurs départements du Sud de la France. L'assise

première du mouvement est donc bien régionale, voire départementale, et correspond à l'aire d'implantation des fondateurs. Dix ans après, les choses auront peut-être beaucoup changé...

L'on peut toutefois s'interroger sur la prédominance des Aptésiens dans cette création: pourquoi Pierre Martel, dont le rayon d'action est plutôt situé dans l'arrière-pays de Forcalquier, s'est-il tourné vers la cité vaclusienne? L'explication donnée par Marc Dumas, autre figure aptésienne importante du mouvement, est à retenir:

«D'abord, parce que Pierre avait des parents ici. Sa sœur était je crois déjà en place à Apt, son mari étant enseignant dans les écoles libres. C'est une raison peut-être tout à fait formelle. La deuxième raison, je crois, c'est qu'il y avait quand même un terreau, et ce terreau c'est le fait que depuis longtemps à Apt il y avait un collègue, un lycée, donc, peut-être pas une élite, ce serait prétentieux, mais peut-être un substrat quelconque de gens qui quand même étaient là et qui, disons, ont mieux accueilli peut-être qu'ailleurs la démarche de Pierre Martel. Et puis il était curé et Apt avait un certain type de catholicisme plus marqué que ne l'avait peut-être Forcalquier, que ne l'avaient les Alpes-de-Haute-Provence où la déchristianisation était très forte. Ici au contraire, [...] il y avait un catholicisme de tradition familiale très forte. Ça, c'est une deuxième raison. Et peut-être une troisième, qui serait celle aussi d'un scoutisme important, d'un syndicalisme agricole plus vivant, parce que sur une géographie humaine et physique un peu différente, moins pauvre, ayant subi moins l'exode rural qu'on ne l'avait subi ailleurs. Donc on a mieux accueilli le message de Pierre. Sa démarche plutôt, il n'y avait pas encore de message, sa démarche» (M. Dumas, Apt, novembre 2004).

Une tradition catholique encore vivante, le dynamisme du scoutisme et du syndicalisme agricole, tel est bien en effet le terreau dans lequel puise le mouvement en devenir. À cela, il faut ajouter une tradition d'érudition, représentée encore, dans l'après-guerre, par diverses sociétés scientifiques et littéraires auxquelles Pierre Martel, on l'a vu, apporte très tôt sa contribution:

«Avec ça vous aviez ce qu'on a appelé l'académie scientifique et littéraire d'Apt, qui a joué un rôle aussi, Berluc Pérussis y participait, beaucoup d'autres... Et l'académie d'Apt, avec un journal, etc., a été très

florissante, il y eut des chercheurs. Par exemple la Société préhistorique de France s'est créée à Bonnieux, dans le pays d'Apt. La Société préhistorique de France, ce n'est pas rien. Donc tout un milieu de chercheurs déjà, et de gens qui étaient sensibilisés à la découverte du pays et étaient prêts à accueillir le projet Martel qui va intervenir en quelques années, qui était le projet d'un grand parc. C'était le grand truc. Alors voilà une des raisons je crois qui fait que le terreau aptésien a été un terreau requis, comme on dit en provençal, *regista*» (M. Dumas).

De ce «terreau» est issu le noyau de ce «large groupe d'amitié placé au-dessus des limites départementales» [*Les Alpes de lumière, Livret-guide*, 1953] que veut être le mouvement Alpes de lumière. La terminologie utilisée n'est pas neutre. Le terme mouvement comme la notion de «groupe d'amitié» renvoient aussi bien à la doctrine de l'ouverture et de la mobilité des mouvements d'action catholique, qu'à un idéal communautaire dont le groupe ou le réseau, après les expériences strictement communautaires des années quarante, semble désormais la seule expression possible³⁷.

Naissance d'un territoire

Le témoignage de Marc Dumas l'annonce: la préoccupation du réseau est un territoire, lequel est à la fois existant et à créer. Existant puisqu'on lui reconnaît une «incontestable unité» géologique, géographique et historique [*LAL*, 2, 1954]; à créer, ou plutôt à révéler, puisque le défaut de reconnaissance dont il souffre, y compris au regard même de ses habitants, lui dénie cette existence. Le mouvement est ce demiurge qui donne vie au territoire par le seul fait qu'il lui confère une dénomination:

«Ces "Alpes de Lumière", il nous appartiendra, dans le cadre du mouvement qui maintenant porte son nom, de les défendre et de les promouvoir» [*LAL*, 2, 1954].

Pourtant, les objectifs affirmés dans une première publication, le *Livret-guide. Les Alpes de Lumière*, paraissent à première vue modestes. Si l'objectif ultime, il est vrai, est d'envergure – l'essor du haut pays –, il est précisé que la vocation du mouvement est de contribuer à favoriser cet essor, engagé sur les plans économiques et sociaux par l'administration, sur un plan uniquement culturel.

Ainsi un partage des tâches sur le terrain régional est-il d'emblée ratifié: il ne s'agit pas de concurrencer l'État. Il y a ici comme un aveu d'impuissance de la « société civile » à agir sur les plans économiques et politiques:

« Si, sur les autres terrains, du fait de certaines coalitions politiques ou économiques, il n'est pas toujours facile de réussir, sur le plan climatique, scientifique, archéologique ou artistique [...] la Haute-Provence joue et gagne » [P. Martel, « Pour l'essor du Haut Pays », *Les Alpes de Lumière. Livret-guide*, 1953, p. 1].

Une première approche de ce texte inaugural donne de la sorte le sentiment qu'est donnée naissance à une association de tourisme et de loisir telle qu'il en existe déjà depuis plus d'un demi-siècle. Ne nous dit-on pas qu'il s'agit, à terme, de « lancer peu à peu une entité régionale dans le genre de “Côte d'Azur” ou de “Côte Vermeille” pour d'autres régions »? *Le Livret-guide* se contente ainsi de présenter les structures touristiques créées ou en cours de réalisation (routes à thème, sentiers de grandes randonnées, syndicats d'initiative), les sites remarquables et les possibilités d'excursion dans la région Lure-Luberon-Ventoux. On annonce également – et cela peut-être est plus neuf – un « premier congrès d'études régionales », les 20 et 23 août 1953, où « les Congressistes assisteront à des cours, conférences, concerts et fêtes folkloriques, visiteront des musées, monuments, expositions, sites et gisements remarquables... »

Cependant, en dernière page de cette brochure, Pierre Martel signe seul une véritable profession de foi qui vient « élever » l'ensemble:

« C'est la foi de chacun dans les beautés de ce pays qui sera son meilleur guide. Elle lui en fera découvrir sans cesse de nouvelles et elle fera vite de lui un apôtre de plus de ce beau coin de France. S'ils [les apôtres] étaient nombreux, on y verrait bientôt quelque chose d'équivalent à la magnifique épopée régionaliste du siècle dernier » [« Pour l'essor du Haut Pays », *op. cit.*].

La dimension apostolique de l'action engagée est d'emblée explicite, où la gloire du pays se substitue (ou se superpose) à

celle du Créateur. On note ainsi l'héritage revendiqué à travers le souhait d'une renaissance (« renouveau », « nouvel essor », la « région... »): par la voix de Pierre Martel, Alpes de Lumière s'inscrit dans une tradition de militantisme régionaliste. Certes, la définition de ce régionalisme paraît très vague; il s'agit simplement de « faire connaître ce terroir » (et non pas une entité géographique et culturelle clairement identifiée), qui le mérite bien, si l'on considère son ensoleillement, ses richesses géologiques et archéologiques, ses « curiosités naturelles de toutes sortes », ses artistes. Mais l'important est le récit, bien présent, lui. Au fondement de l'acte créateur est le verbe, et le verbe, ici, est déployé dans une pastorale. Pierre Martel en assume totalement la figure principale, il est le pasteur qui guide sa communauté pour la gloire du Pays. En 1952, Pierre Martel a commencé la rédaction d'une série d'autofictions, où il se met en scène à travers le personnage d'un ermite, qu'il nomme le « moine de Lure », et dont les saynètes successives sont autant d'*exempla* destinées à illustrer cette gloire. Dans nombre d'entre elles, la métaphore du berger est mise en avant, comme dans ce texte où apparaît, transposée derrière celle du berger, la figure héroïque d'un saint Véran combattant le dragon de la ville:

« La tache sombre ici, c'est la Haute-Provence, les Alpes inférieures, cinq cents villages où la vie sommeille, cinq cents villages qui ne savent pas encore quel destin les attend. Comme le vieux berger veille sur son troupeau et tout à coup cent paires d'yeux rouges lui retournent le reflet de sa lanterne, ainsi ces villages me font signe ce soir avec leurs petites lumières phosphorescentes, qui ne sont pas le serpent d'or. La vie est, ici, plus paisible, plus libre, plus forte. Car ce n'est pas le serpent d'or qui est à lui seul la vie » [*LAL*, 5, 1956].

Le « serpent d'or » désigne la route nationale 100 de Paris à Nice où, défile, la nuit, le flot ininterrompu des automobilistes.

II

LE SOUFFLE DE L'ESPRIT
(1953-1963)

1

L'héritage culturel

Le premier congrès d'études (août 1953) : tradition et modernité

L'événement fondateur d'Alpes de Lumière, davantage que la signature de la charte, puisqu'il s'agit du premier signe d'adhésion « populaire », est le premier congrès d'études régionales, organisé au mois d'août 1953. Fondateur, plus profondément, par la symbolique de l'ascendance et de l'héritage qu'il met en place : ce premier congrès désigne et consacre en effet les grands ancêtres qui ont donné naissance au mouvement et dont celui-ci prolonge et renouvelle l'existence.

La quête de figures initiatrices engendre véritablement le mouvement ; elles sont puisées essentiellement dans l'érudition bas-alpine. L'hommage à Léon de Berluc-Pérussis (Apt, 1835-1902) en premier lieu, le « père » du régionalisme, selon Charles Maurras et Marcel Provence³⁸, mieux, l'inventeur du mot « matricie³⁹ », apparaît au programme du congrès. D'autres hommes de science bas-alpins, comme l'archéologue et félibre Victor Lieutaud⁴⁰, ou encore Gonzague de Rey et Eugène Plauchud, figurent au panthéon des grands ancêtres revendiqués par Pierre Martel, dont la célébration est prise en charge tout au long de l'existence du mouvement, au travers de manifestations culturelles ou de productions éditoriales.

Ces personnalités témoignent pour les animateurs du mouvement d'un âge d'or, le XIX^e siècle, lorsque le pays brillait des feux de la connaissance. Elles ont statut d'ancêtres, en tant qu'elles ont

initié l'œuvre de valorisation des ressources régionales. Mais on peut dire également qu'elles constituent, à proprement parler, des ancêtres du territoire Alpes de Lumière. Elles ont, une première fois, fait naître le pays, en tant qu'elles l'ont donné à voir, qu'elles l'ont sorti de l'ombre. Et ce n'est évidemment pas un hasard si Alpes de Lumière, en 1953 également, érige un monument à la mémoire de l'astronome belge Henri de Wendelin qui, en élisant dès 1663 la crête de Lure comme poste d'observation, consacra la luminosité et la pureté du ciel haut-provençal.

Alpes de Lumière, dans ses premières années, se pense ainsi essentiellement sur le mode de la réitération, en référence à ce XIX^e siècle érudit tourné déjà, selon Pierre Martel, vers les problèmes sociaux et économiques. La modernité proclamée du mouvement est assise sur la réitération d'un «renouveau» avorté, qui aurait dû s'accomplir un siècle plus tôt :

«Où sont les pléiades d'historiens locaux, les archéologues, les préhistoriens ou les botanistes des années 1880? Où sont les valeureux chercheurs, au dévouement patient et méthodique, qui ont écrit plus de deux milles livres ou mémoires scientifiques sur ce pays? Où sont les sociétés scientifiques, artistiques ou littéraires, qui dans chaque préfecture groupaient l'élite du terroir et amenaient parfois, telle votre Société scientifique et artistique d'Apt il y a quatre-vingts ans, les plus grands savants de langue française?» (1^{er} congrès d'études régionales d'Alpes de Lumière, août 1953.)

L'importance de ce récit de l'histoire est telle que, rétrospectivement, Pierre Martel fera un parallèle constant entre les décennies 1830-1860, marquées par les précurseurs bas-alpins de l'idée d'alliance de l'économie et de la culture, en même temps que par un renouveau du christianisme, et les années 1930-1960, marquées de même par un renouveau culturel auquel Alpes de Lumière, au niveau régional, aurait puissamment œuvré. Ce récit historique explique le contenu donné aux premières grandes manifestations du mouvement, autant que les patronages et les alliances qu'il s'attribue; ainsi se précisent les contours du régionalisme vague des premiers écrits.

L'affirmation de l'héritage régionaliste n'apparaît pas que sous forme d'hommages. Le congrès d'études régionales est organisé

conjointement avec les manifestations de la fête annuelle du félibrige, ce mouvement littéraire pour la renaissance de la langue d'oc créé en 1854 autour de l'écrivain Frédéric Mistral. Lorsque le premier bulletin édité par Alpes de Lumière évoque l'événement, la dimension de réitération est proclamée :

«Inoubliables fêtes provençales du 23 août dans une ville de Forcalquier qui rééditait les grandioses fêtes de l'âge d'or.»

Cette alliance fondatrice du mouvement Alpes de Lumière et du régionalisme félibréen fut gravée dans le marbre, sur une pierre que l'on peut voir aujourd'hui dans le hall de l'hôtel de ville d'Apt, en un lieu de mémoire témoignant d'un «esprit» originel que les orientations ultérieures du mouvement et plus encore les propos de son fondateur feront tomber dans l'oubli.

À ses fêtes régionalistes, le congrès Alpes de Lumière associe des animations culturelles (conférences et expositions) permettant de vulgariser le savoir érudit, et d'autres plus directement orientées vers le tourisme. On inaugure ainsi, sur une proposition des syndicats d'initiative régionaux, une route de la lavande «révélation touristique de l'année» 1953, dont la réalisation sans cesse différée est toujours d'actualité.

Dans ce premier congrès, manifestation phare du mouvement qui devait être renouvelée chaque année, sont réunis tous les ingrédients de l'animation culturelle telle qu'Alpes de Lumière la pratiquera pendant plusieurs décennies. Ils témoignent d'une volonté affirmée de fonder l'action collective sur «deux jambes», la tradition et la modernité. La première l'emporte toutefois, dans un premier temps, sur la seconde : «rénover les fêtes locales ou restaurer les saines traditions», multiplier et animer les feux de la Saint-Jean ou restaurer les «mystères» provençaux du cycle de Noël, telles sont les actions volontiers encouragées par le mouvement dans ses premières années, dans la ligne préconisée par l'Action catholique rurale : il faut réenchanter la vie villageoise par la fête et les traditions avant tout religieuses [Gervais, Jollivet, 1976]. On est loin ici du folklore régionaliste défendu par un Marcel Provence encore quelques années plus tôt⁴¹; Alpes de

Lumière cherche moins à définir et restaurer une identité haut-provençale, qu'à refonder un tissu social, dont la trame principale serait une spiritualité réanimée.

La vocation scientifique du mouvement Alpes de Lumière

Au couple tradition/modernité se superpose le couple érudition/animation, le premier l'emportant toutefois, durant les premières années d'existence du mouvement, sur le second. Une dimension essentielle de la notion de culture défendue par Alpes de Lumière est en effet relative à l'identification et la connaissance de ce qui constitue le « terroir ». L'érudition est revendiquée comme un acte de reconnaissance, constituant le socle de la valorisation régionale : pour agir, il faut connaître et aimer.

Les activités du mouvement à ses débuts sont donc essentiellement orientées vers la recherche, ou plutôt l'inventaire, des « curiosités naturelles et culturelles » du territoire. Créer un centre de recherche sur la Haute-Provence : tel fut le rêve constant de Pierre Martel. C'est ainsi qu'il baptise, dès 1953, le siège social du mouvement : Centre de recherche de Simiane-la-Rotonde. Il s'agit en fait du bureau bibliothèque de son « presbytère musée » où, note-il fièrement à la fin de sa vie, se croisaient archéologues, naturalistes, historiens et philosophes :

« Moins par son originalité propre que par la richesse de la Haute-Provence dans toutes les sciences de la terre et que PM [*sic*] arborait comme un atout dans la publicité fantastique car passionnelle qu'il fait à sa [barré] Haute-Provence, pardon, à ses Alpes de Lumière, puisque c'est ce nom que proposaient ses amis, les douze fondateurs du 12 mai 1953 » (notes manuscrites).

Pierre Martel assimile peu à peu la plupart de ces disciplines, mais ses premières passions, on l'a vu, sont la géologie et la paléontologie. Ces objets du savoir ont certes une signification singulière dans le parcours intime de Pierre Martel, mais ils sont constitutifs également d'une démarche de connaissance partagée par d'autres amoureux de pays, souvent en des contextes économiques et culturels identiquement déprimés⁴². Ce sont des

« natures de terroirs » que ces hommes cherchent à définir et qu'ils représentent dans une myriade de musées « minuscules », souvent investis localement d'une forte charge affective et symbolique, et lieux parfois de riches échanges intellectuels⁴³.

Le contenu des premiers congrès et des premiers numéros du bulletin publié par le mouvement témoigne de sa vocation patrimoniale avant la lettre (puisque le terme n'était alors guère employé) : il s'agit d'études érudites sur des objets appelés à entrer dans l'économie du tourisme, après un travail de vulgarisation et de valorisation. Mais le cadre privilégié par ces études témoigne également de la part d'héritage assumée par les fondateurs, celui des études monographiques, renvoyant l'image de communautés solidaires, ces « communautés de destin » chères à Gustave Thibon, que seraient le village et la famille. « Tous les villages de Haute-Provence, peut-on lire sous la plume de Jean Barraol, ont une vocation née de la géographie, de l'histoire et des qualités héréditaires de leurs familles » [*LAL*, 14, p. 37].

Un réseau d'érudits : historiens et archéologues

La dimension patrimoniale du mouvement est particulièrement assumée par l'auteur de la citation précédente, l'un des principaux animateurs du mouvement aux côtés de Pierre Martel, bien qu'il ne fût pas présent le 12 mai 1953, Jean Barraol.

Historien, fils d'un médecin exerçant à Apt mais dont les ancêtres étaient anciennement implantés au Revest-du-Bion, militant de l'Action catholique entre les deux guerres – et proche de l'Action française –, Jean Barraol est pour Pierre Martel une sorte d'*alter ego* de vingt-cinq ans son aîné, éprouvant une même passion empreinte de spiritualité pour le « pays ». En 1948, Jean Barraol écrit à Pierre Martel :

« J'admire très sincèrement toutes vos pensées. [...] Quelle étroite parenté avec Thibon... Et comme, même à votre insu, on sent l'empreinte héréditaire de notre plateau, de ses landes desnudées [*sic*], de ses buissons qui frissonnent sous la bise ; c'est un pays tellement latin, espagnol, médiéval. Et vous en êtes le fruit. Je suis tellement fondu dans son passé... Je vous y reconnais si bien » (Lettre de J. B. à P. M., 9 juin 1948).

Il est aussi pour Pierre Martel une figure initiatrice en archéologie. Une correspondance nourrie rend compte, des années durant, des découvertes de chacun, sur le terrain ou dans les archives, et de ses hypothèses. Pierre Martel ne cesse d'arpenter son territoire et se révèle un « découvreur » infatigable. Jean Barrauol le félicite à plusieurs reprises de sa méthode : tout noter, tout classer et constituer des dossiers. Mais ses activités multiples (et sans doute son inclination personnelle) ne permettent pas au jeune prêtre d'approfondir par l'étude ses innombrables découvertes. C'est à Jean Barrauol et à son fils Guy que revient ce travail.

Guy Barrauol a été à son tour initié par Pierre Martel à la spéléologie et il s'y adonne avec passion, tout en s'orientant vers la carrière d'archéologue. Mais sa décision est prise : ses compétences professionnelles seront mises au service de ce pays qu'il chérit à l'égal de ses aînés. Sa nomination en 1962 à un poste de chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) renforce l'autorité scientifique du mouvement, auquel il se consacre dès lors davantage, œuvrant en particulier à améliorer sa production éditoriale.

Les découvertes archéologiques effectuées par Pierre Martel et les Barrauol sont l'occasion d'échanges et de contacts avec les responsables régionaux des études archéologiques : Fernand Benoît et Henri Rolland, directeurs des Antiquités historiques pour la région Provence-Corse, et Sylvain Gagnière, directeur des Antiquités préhistoriques, dont l'appui est également d'importance pour le mouvement, puisque c'est sous son nom que des demandes d'autorisation de fouilles sont requises, après constitution de solides dossiers. Il faut noter que, dans les années 1950, l'archéologie est une science encore très peu fonctionnarisée et ses adeptes sont bien souvent des passionnés quasiment bénévoles. Cet état de fait entre bien dans l'économie générale du récit élaboré par Pierre Martel et ses amis, fondé en grande partie sur le dynamisme et le désintéressement.

Le savant et le berger

La logique d'inventaire se poursuit : après l'inventaire spéléologique (1952), la création d'un inventaire et d'une carte archéologiques entre Lure, Luberon et Ventoux est lancée en 1954. Mais ces travaux ne servent pas seulement la cause générale de la connaissance des Alpes de Lumière. Ils alimentent aussi l'une des « affaires » archéologiques les plus importantes qui occupent Pierre Martel et Jean Barrauol dans les années 1950 : l'exploration du site du Chastelard, sur la commune de Lardiers (Alpes-de-Haute-Provence).

Les péripéties de l'exploration de ce site n'importent pas tant pour elles-mêmes que pour la place qu'elles acquièrent dans le récit du mouvement. En effet, le Chastelard possède, par les acteurs qu'il mobilise, par le récit de l'histoire des découvertes qui en est fait, comme par le récit de l'histoire du pays qu'il nourrit, une véritable dimension d'exemplarité.

Selon Pierre Martel, le site fut découvert à la fin du XIX^e siècle – le fameux siècle d'or – par deux artisans du Revest-des-Brousses, qui mirent au jour les célèbres lampes votives (*calens*) du Chastelard⁴⁴. L'intérêt du site est ensuite évoqué par Jean Barrauol dans un article de 1929 et « redécouvert » au début des années 1950 par Pierre Martel, qui se rend sur place avec A. Dumoulin et S. Gagnière, puis publie un article sur le sujet le 26 août 1951. Jean Barrauol reprend le dossier et considère bientôt le site du Chastelard comme l'un des plus fameux de Haute-Provence et des plus importants pour la connaissance de son passé prégallo-romain. Pour l'historien, nul doute en effet que l'on touche là au mystère des origines du peuple autochtone de la région Luberon, Lure et Ventoux :

« Je crois avoir fait une découverte sensationnelle en étudiant à la loupe et longuement la photo aérienne du Chastelard de Lardiers. Vous ne pouvez imaginer ce que l'on y voit. [...] Et je vous dirai comment cela éclaire l'histoire des Albici » (J. Barrauol, 2 octobre 1953).

Le motif central de « l'affaire du Chastelard » est autre cependant. Il s'agit d'une figure de berger archéologue, personnage

haut en couleur : Paul Fabre. Ce dernier, grâce à sa connaissance des lieux, ses observations de terrain et sa mémoire, orienta les recherches de nombre de savants sur le fameux site. Pierre Martel a raconté sa rencontre avec Paul Fabre dans l'une de ses fictions reportages du « moine de Lure », publiée en 1959 :

« Un jour de mai 1952, je recevais la lettre suivante, rédigée impeccablement, et d'une écriture parfaite : "Je sais l'intérêt que vous portez à notre contrée : aussi, si cela vous est possible et peut vous convenir, je désirerais vous faire le dépositaire de tout ce que je sais sur la région de Banon, et surtout sur le Chastelard de Lardières, dont j'ai été l'inventeur indirect. J'éprouverais, pour mon compte, une bien grande satisfaction à vous faire un exposé de tout ce que je connais sur l'importance de ce site, qui pourrait bien être la ville perdue d'Aeria. Je serais on ne peut plus heureux de voir quelqu'un s'y intéresser : il serait vite payé de sa peine." Cette lettre n'était pas signée d'un nom de gentilhomme, mais tout simplement d'un nom du pays : Paul Fabre, berger » [LAL, 15, 1959].

Paul Fabre, le berger de Banon, inaugure une série de figures exemplaires, autodidactes de terroir comme le revendiquera lui-même Pierre Martel, incarnant pour Alpes de Lumière la culture populaire dans son authenticité, celle de la vraie connaissance, globale et non compartimentée comme celle du savant, acquise par l'expérience, l'observation et l'héritage :

« Partout où il y a une histoire chargée, non seulement il reste des pierres qui parlent au savant, mais il reste aussi une sorte de qualité humaine dans les hommes qui vivent au milieu des pierres et qui ont hérité de ces civilisations accumulées sous leurs pieds. D'où tant de surprises ici, quand vous franchissez le seuil d'une ferme ou que vous vous arrêtez pour interroger un berger. Quelle force aura demain l'instituteur ou le prêtre qui saura profiter de cet atout dans l'éducation des jeunes qui auront à mettre ce pays en valeur. Mais n'est-ce pas déjà trop tard ? » [ibidem.]

La conclusion est nette : cette ancienne culture populaire n'est plus désormais qu'à l'état résiduel. L'objectif est donc certes de la reconnaître et de la mettre en valeur, mais surtout de transmettre le peu qu'il en reste. Dans son rôle de transmetteur du savoir, le berger est naturellement une figure symétrique de celle du prêtre

(dont on note qu'il est associé à l'instituteur), du pasteur, dont la mission d'enseignement spirituel est le devoir premier. Mais, du même coup, la reconnaissance de la disqualification illégitime des savoirs populaires s'efface nettement devant le discours sur le droit des « ruraux » à accéder à la culture savante. On valorise davantage chez le berger ses aptitudes à la science des choses anciennes, la représentation qu'il donne d'une autochtonie mythifiée par un passé lointain, que son art de mener le troupeau. L'heure n'est pas encore, pour Alpes de Lumière, à l'ethnologie.

Quoi qu'il en soit, le thème de la transversalité des savoirs – « nous sommes tous des savants » – distingue à ses propres yeux Alpes de Lumière d'une société savante : ses animateurs, en majorité érudits, ont le souci de s'adresser autant, sinon davantage, au berger qu'au savant. C'est le sens d'une critique qu'adresse Guy Barroul à Pierre Martel, en 1959, au sujet du numéro 14 de la revue :

« Dessin, page 1 : il est peut-être très symbolique : je ne le comprends pas... alors ? Le berger de Banon le comprendra-t-il ? »

D'où également l'importance décisive du thème de la transversalité sociale qui caractériserait le mouvement Alpes de Lumière depuis l'origine. Pierre Martel note dès 1954 des « adhésions de tous les milieux, des archéologues aux paysans, des parlementaires aux maires, des ingénieurs aux hôteliers, des commerçants aux instituteurs, etc. » [LAL, 2, 1954]. Le mouvement déclare alors 300 membres et le bulletin est tiré à 1 500 exemplaires.

En réalité, les catégories professionnelles représentées sont certes diverses, mais non les catégories sociales auxquelles elles appartiennent et qui sont les plus aisées, les plus urbanisées. Les ouvriers sont absents – et d'ailleurs quasiment exclus de la représentation du monde rural qui prévaut au sein du mouvement –, de même que les paysans, les bergers, le « petit peuple » rural auquel Alpes de Lumière voudrait s'adresser de façon privilégiée. Non que le contact avec eux n'existe pas, mais c'est un contact « d'homme à homme » et avec « l'abbé Martel », non avec

l'association qu'il représente. Mais pour être largement un mythe, cette transversalité n'en demeure pas moins un idéal, vers lequel tend le mouvement et qui justifie son existence.

L'éloignement du félibrige

Dans le numéro 4 du *Bulletin culturel périodique*, Pierre Martel présente la synthèse de ses «longues recherches sur la vie culturelle en Haute-Provence, de 1650 à 1950», qui lui permet une nouvelle fois de désigner les ancêtres et de formuler l'héritage: l'âge d'or de l'érudition haut-provençale, à la fin du XIX^e siècle, soit le temps des grands-pères. Ces ancêtres sont pourtant les héros d'un âge d'or désormais révolu, et ceci par la faute même de la génération suivante, qui n'a pas su poursuivre l'œuvre. Il s'agit donc pour les membres du mouvement d'incarner le lien renoué, le pont entre ces temps héroïques et les temps actuels de crise générale, et notamment de misère du régionalisme. Le numéro 5 (février 1956) proclame la rupture avec la génération des «pères», les érudits félibréens, et annonce le renouveau. Le félibrige, écrit Pierre Martel en substance, qui a été «pourtant une des formes les plus prestigieuses du régionalisme», n'est plus capable, arc-bouté qu'il est sur les vestiges de sa gloire passée et sur le temple de la langue, de contribuer «à entretenir l'âme spéciale de ce peuple»:

«C'est parce que l'âme de mon pays est encore pour moi une chose sacrée que j'ai quelquefois le droit de sourire du fantôme invertébré et décoloré que l'on a mis à la place pour le représenter. Pour moi aussi Mireille, Estérelle ou Provence sont des mots sacrés; à moi aussi, le galoubet a son langage, quoique les crécelles des cigales m'énervent parfois. Pour moi aussi, la langue de mes pères sonne comme un étendard. Je mets encore ces réalités, ou ces irréalités, au nombre de celles qui peuvent orner ma vie. Et c'est encore porter un témoignage que de défendre gratuitement ces apparentes inutilités. [...] Mais je me résigne mal à ce qu'on réduise ces valeurs à quelques tambourinades sempiternellement monotones du côté de Saint-Rémy» [*LAL*, 4, 1955, p. 11].

La langue pour Pierre Martel, n'est plus à défendre car elle est condamnée:

«Il n'est plus permis de croire que le peuple de Forcalquier ou de Barbantane puisse demain, dans un régime d'échange de plus en plus accentué, non seulement garder sa langue, mais encore savoir la lire et l'écrire. On aura déjà bien du mal à sauver le provençal littéraire tel qu'il a été magistralement fixé par Mistral» [*ibidem*].

Intéressez-vous au monde tel qu'il est: tel est le message qu'adresse Pierre Martel aux félibres. Mais peu lui importe, en définitive, que le félibrige réussisse ou non à se régénérer: lui a rompu et préparé la relève. Alpes de Lumière, instrument de la génération de la «culture populaire», œuvre déjà pour l'existence d'un nouveau régionalisme:

«Que ceux qui ont en main les destinées du félibrige ne laissent pas cette révolution s'opérer par d'autres, car elle s'opérerait contre eux et il manquerait alors quelque chose à ce monde nouveau» [*ibidem*].

Sur quelles bases édifier ce monde nouveau? Sur deux, et c'est là l'originalité de la «doctrine» élaborée peu à peu: la culture et l'économie, ou l'aménagement. La culture à la fois comme nourriture de l'esprit et comme arme éducative pour affronter et transformer le réel, l'économie. Le divorce avec le félibrige, proclamé par Pierre Martel deux ans seulement après la création d'Alpes de Lumière sous ses propres auspices, s'explique ainsi essentiellement par le primat d'une double problématique, celle du territoire plutôt que de l'identité, et celle de l'éducation plutôt que de la culture. Si cette conception «réaliste» de la culture, comme socle indispensable aux transformations économiques et sociales, est lisible dès la profession de foi exprimée par l'abbé Martel en 1953, en revanche les méthodes à mettre en œuvre et le champ d'intervention dévolu au mouvement se précisent et s'élargissent à mesure de rencontres, d'apport d'idées que Pierre Martel sait constamment intégrer, à mesure aussi que viennent s'agréger à la dynamique qu'il a su lancer des personnalités venues d'horizons culturels et sociaux différents.

«C'est le message de l'éducation populaire. En ce sens qu'on a dit aux paysans : "Attendez, ça n'est pas parce que vous n'êtes pas intellectuels que vous ne savez rien. Vous savez tout. C'est le message de saint Bernard... Et ça, ça a fait un déclic, et on s'est aperçu qu'effectivement il y avait des bergers qui étaient des types absolument extraordinaires, qu'il y avait des agriculteurs qui, non seulement, quand ils parlaient provençal conjuguait mieux que les instituteurs l'imparfait du subjonctif, mais encore savaient une montagne de choses. Ce Jean-là, que vous avez en photo, il fallait voir ce que cet homme savait ! Et il vivait avec deux chèvres, quatre poules, enfin une petite basse-cour, un potager, cueillir des truffes et aller poser ses appelants. Il vivait de ça, toute sa vie à tirer [...] comme un *cadi* de Germaine Tillion. C'est ça, c'est cette prise en compte de ces valeurs-là, qui étaient dévalorisées alors par l'attraction d'un centralisme étatique, par la non prise en compte de l'éducation nationale qui ne voyait que le français, la promotion sociale, etc., l'urbanisation à outrance, tout ce qui allait dans le même sens. On a repris un peu en main ce pays, en essayant de refaire prendre conscience de ces valeurs de base, qui sont des valeurs immuables, et qui appartenaient à tous, c'est ça qui est important, pas seulement à l'élite, qui s'était propulsée plus ou moins dans les conseils d'administration, et dont je faisais plus ou moins un peu parti bien sûr. Quand je dis que je suis un autodidacte, j'exagère, bien sûr» [Marc Dumas, 2005].

2

Renaissance culturelle en Haute-Provence (1954-1960)

Le temps de la culture partagée

« Nous voudrions qu'après quelques années une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue une "maison de la culture", une "maison de la jeune France", un "foyer de la nation", de quelque nom qu'on désire la nommer, où les hommes ne cesseraient plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière. Cette maison serait en même temps une maison des jeunes » (Jean Guehenno, directeur des Mouvements de jeunesse et de la culture populaire, circulaire du 13 novembre 1944).

L'éducation populaire comme service public

Le discours de la démocratisation culturelle, fondé sur le souci de lutter contre les inégalités de l'accès à la culture et sur la croyance en l'universalité de cette culture « à partager », était un thème phare des gouvernements issus de la Résistance. Comme le soulignent P. Goestchel et E. Loyer, le motif de la culture partagée « fonde une nouvelle responsabilité de l'État, déjà largement formulée sous le Front populaire et poursuivie sous Vichy. On la retrouve solennellement inscrite dans le préambule de la Constitution de 1946 : "La nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle, à la culture" » [Goestchel, Loyer, 1994 : 123]. Mais à la

période d'euphorie de la Libération et des premiers temps de la IV^e République, qui vit l'État accompagner l'émergence et la multiplication de structures associatives œuvrant pour la « révolution culturelle », a succédé, dès la fin des années 1940, une décennie de reflux où les difficultés de la politique générale font négliger à la IV^e République ses ambitions initiales [Rioux, 1983 : 27 sq].

Cependant, dans la décennie 1950, un certain dynamisme associatif témoigne encore de l'élan créateur de la Libération. Ce dynamisme repose en grande partie sur la doctrine de l'éducation populaire, théorisée pendant la guerre au sein de l'École des cadres d'Uriage et qui aboutit notamment, à la Libération, à la création du mouvement Peuple et Culture [Comte, 1991]. Rendre la culture au peuple et le peuple à la culture, « produire de l'éducation comme d'autres produisent du pain, de l'acier et de l'électricité », comme le proclame le *Manifeste de Peuple et Culture*, telles peuvent se résumer les idées directrices de ce mouvement, qui a bénéficié d'emblée de l'appui de Jean Guéhenno à la Direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire. Peuple et Culture diffuse sa pédagogie de l'action culturelle en milieu rural à travers une collection, *Les Cahiers de Peuple et Culture*, et favorise ou soutient nombre d'initiatives associatives : centre éducatif, centre d'éducation ouvrière, maison des jeunes, bibliobus, ciné-clubs... Deux réalisations placées sous autorité administrative sont directement issues de cette mouvance : les foyers ruraux et les maisons des jeunes et de la culture.

Les foyers ruraux, dont le sociologue Joffre Dumazedier fut à l'initiative en 1944, sont placés sous l'égide du ministère de l'Agriculture. Conçus comme l'équivalent des maisons du peuple à l'usage des ruraux, les foyers sont des structures d'accueil devant être dirigées par l'ensemble des catégories sociales qui composent le monde rural. Leur vocation est d'associer activités culturelles et vulgarisation des techniques en fonction d'un même projet éducatif [Chosson, 2002 : 69]. Entre 1947 et 1960, ils s'implantent progressivement dans les campagnes, soutenus par les élus locaux. Dès 1947, Pierre Martel et Raymond Carretier créent un foyer rural à Simiane.

Les Maisons des jeunes et de la culture, regroupées au sein d'une Fédération nationale en 1948, constituent une seconde catégorie de structures vouées à la démocratisation de la culture. Leur progression est relativement lente dans les années 1950 (de 118 en 1950 à 200 en 1958) et elles ne s'épanouiront qu'avec le retour du gaullisme. Elles vivent en attendant une période de « recherche, d'expérimentation et de maturation dont la revue *Pas à pas* se fait l'écho ». Au printemps 1955, l'abbé Martel trouve dans les pages de cette revue un lieu pour rendre compte d'« une expérience culturelle en Haute-Provence, le mouvement Alpes de lumière » [*Pas à pas*, n° 2, mars 1955].

La culture et l'éducation populaires selon l'Action catholique

Cependant, aux racines de l'éducation populaire version années cinquante il y a également, on l'a vu, le catholicisme social et les différentes structures éducatives qu'il a promues depuis le XIX^e siècle. L'abbé Martel développe avec Alpes de Lumière une conception de la culture fortement marquée par les principes du militantisme catholique, dont il peut se nourrir à la lecture des nombreuses publications qui abordent ce thème dans les années cinquante⁴⁵. La culture populaire y est considérée comme le problème clé du monde moderne. Mais cette pensée catholique insiste moins sur l'universalité de la culture que sur le divorce produit par la civilisation moderne, depuis le XIX^e siècle, entre la culture populaire et la culture des clercs devenue culture dominante de la bourgeoisie. La première, celle de la paysannerie (car la classe ouvrière se caractériserait par une absence de culture), serait une culture authentique, transmise par l'oral, un véritable art de vivre lentement élaboré par imprégnation de l'expérience quotidienne. Elle aurait été écrasée par la seconde, une culture nourrie d'abstractions, coupée des réalités, devenue arme de conquête d'une catégorie sociale et non ciment d'intégration à une communauté nationale. Cette acculturation de la paysannerie serait en partie responsable du « complexe d'infériorité » dont elle souffre fréquemment. Sur ce thème du complexe des ruraux, Pierre Martel sacrifie volontiers à une vision manichéenne du monde diffusée largement depuis les années 1930 :

«Les ruraux ont souffert et souffrent encore tellement de ce complexe d'infériorité, qu'il est temps de les en tirer. Non seulement ils ne sont pas ignorants, mais leur culture est plus vraie, plus naturelle, plus efficace que celle des citadins formés dans un monde artificiel et dotés d'une culture qui n'est trop souvent que boursoufflure et mensonge» [« Conférences populaires en milieu rural », *LAL*, 5, p. 22].

Il s'agit cependant non pas de restaurer l'ancienne culture paysanne, comme le voudrait une idéologie traditionaliste «périmée», mais d'en inventer une nouvelle, certes bâtie sur l'héritage du passé, mais qui réponde aux exigences du présent et permette d'affronter l'avenir. Bref, «d'offrir aux jeunes paysans les moyens d'un nouvel humanisme rural» [*Feuilles de route*, n° 1, octobre 1955]. Cette culture humaniste doit être servie par une pédagogie de l'action, c'est-à-dire l'expérimentation permanente au contact de la vie sociale, selon le postulat : «L'homme cultivé, c'est l'homme engagé dont la culture s'équilibre et se parfait dans le jeu compliqué de l'action humaine» [cité par Pucheu, 1977 : 16]. On retrouve là l'injonction d'un Charles Péguy, vigoureusement mise en œuvre par les mouvements d'Action catholique, à travers le fameux précepte : «voir, juger, agir».

Ce militantisme catholique parie enfin sur un système d'éducation populaire pour permettre l'émergence de nouvelles élites, ces «cadres» modernes des associations d'éducation populaire précédemment évoquées, mais qu'une sensibilité plus spirituelle préfère nommer «animateurs». Ce sont eux, les cadres de l'animation culturelle, les nouveaux pasteurs, les bergers :

«On a dit, selon le monde auquel on appartenait, que l'on manquait ou de savants, ou de soldats, ou de prêtres, ou de maîtres... Erreur. Nous n'avons que faire de plus de cardinaux, de généraux ou de majors, s'il n'y a plus nulle part dans notre monde des animateurs. L'animateur est celui qui a une âme et qui donne une âme aux autres. [...] Voilà pourquoi on verra demain l'instituteur, le capitaine, l'évêque ou l'inspecteur général quitter ou son école ou son palais, pour aller rechercher, dans une alpe quelconque, et l'âme qu'il avait perdue et la maison où, dans un nouveau monde, il pourra retrouver des hommes» [« Nos principes pour la troisième année », *LAL*, 6, p. 5].

Il se produit ainsi, dans cette décennie 1950, une convergence forte entre les définitions de l'éducation populaire défendues respectivement par l'État (qui en fait une catégorie de l'action publique), l'associationnisme laïc tendance Peuple et Culture et le militantisme catholique. Cette convergence trouve une traduction très concrète, notamment au travers des différentes «casquettes» portées par nombre de personnalités dirigeantes des milieux associatifs. Elle se traduit également par une politique culturelle orientée, de même que l'action préconisée par la JAC, vers l'acquisition d'une compétence professionnelle :

«Il est frappant, que, comme l'action entreprise par la JAC, la politique culturelle de l'État ait avant tout un contenu et une finalité professionnels. Les foyers ruraux ont pour but de favoriser la modernisation de l'agriculture en organisant des activités susceptibles d'améliorer la formation technique des agriculteurs ; il est vrai qu'on attend aussi d'eux qu'ils freinent la "désertion anarchique" des campagnes, en proposant des loisirs "intéressants" au village» [Gervais, Jollivet, 1976 : 357].

La culture est donc définie clairement comme ce qui doit favoriser l'intégration dans le tissu économique. L'on comprend alors certaines tonalités des discours de Pierre Martel dans ces années, lorsqu'il défend l'action d'Alpes de Lumière, qui aujourd'hui surprendraient de la part d'un mouvement «culturel» :

«Combien de paysans qui boudent au progrès, combien de ménagères désordonnées, combien d'édiles qui se désintéressent de l'avenir de leur pays, à qui il aurait suffi d'un rien pour qu'ils donnent un autre sens à leur vie. Un grand mouvement d'opinion doit tendre à créer peu à peu cette ambiance favorable» (discours d'ouverture du second congrès d'études régionales des Alpes de Lumières, 15-18 juillet 1954).

C'est autour de la notion de «culture populaire» qu'Alpes de Lumière s'est forgé progressivement un corpus théorique minimal, qui aboutit à la publication, en 1956, d'une série de textes programmatiques⁴⁶. Si l'influence de la doctrine de l'Action catholique, dont chaque thème pourrait être illustré par une citation de Pierre Martel, y est très nette, ce corpus s'enrichit cependant au fil des années d'autres apports, plus directement issus de l'éducation

populaire. L'originalité du mouvement est, au final, de construire une doctrine et des actes qui s'appuient autant sur « l'esprit JAC », axé vers la redynamisation du tissu économique et social – et on le verra particulièrement à travers les actions « d'aménagement » – que sur la doctrine de l'associationnisme d'éducation populaire proprement dit, davantage tourné vers l'action culturelle.

Un bureau Alpes de Lumière à Paris

Le vocabulaire et les catégories d'action de l'éducation populaire ont très vite pénétré Alpes de Lumière par l'intermédiaire de diverses personnalités. Certains adhérents régionaux du mouvement sont des professionnels de l'éducation populaire, comme Victor Bérenguier, instituteur, membre de Peuple et Culture, ou François Morénas, le célèbre « père aubergiste » du Vaucluse. Mais c'est surtout l'arrivée et l'intervention croissante d'un homme « venu de Paris », Guy Madiot, qui vont conférer à Alpes de Lumière sa visibilité de mouvement d'éducation populaire, dont il obtient l'agrément régional en 1959.

Guy Madiot, alors délégué général de la Fédération des Maisons des jeunes et de la culture (FFMJC), est un homme qui se consacre à la promotion et à la mise en réseau des expériences d'éducation populaire en Europe. Un bureau parisien des Alpes de Lumière se constitue autour de lui dès 1955. On y trouve Georges Semonsu, délégué de la Fédération nationale des sentiers de grande randonnée; Jeanne Meinrath; J.-M. Gatheron, déjà présenté, qui, à cette époque, représente le ministère de l'Agriculture au conseil d'administration de la FFMJC; Maximilien Vox (alias Samuel Monod), le typographe célèbre installé depuis peu à Lure; et André Biétry, qui se charge de la « propagande » Alpes de Lumière dans le 12^e arrondissement de Paris. Ce bureau, dit aussi « comité directeur », se montre rapidement efficace dans la mission qui lui a été assignée: devenir un relais effectif entre le mouvement et les pouvoirs publics au niveau national, voire au-delà. Chaque hiver, une semaine de conférences consacrées aux Alpes de Lumière est organisée à Paris (les premières ont lieu au cloître Saint-Séverin), dans le but d'attirer l'attention de personnalités officielles. L'abbé Martel y fait figure de pôle principal

et son éloquence, son accent méridional et sa prestance ont tôt fait de lui attirer les faveurs de personnalités démocrates chrétiennes dûment sollicitées par le Comité parisien, comme Eugène Claudius-Petit, l'ancien ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Jean Villot, président de la Conférence des comités régionaux d'aménagement, ou l'artisan de l'Europe unie, Jean Monnet⁴⁷.

Le mouvement Alpes de Lumière marche donc sur deux jambes. L'une est un réseau vertical, œuvrant à la lisière des ministères et des grands organismes nationaux de la culture et de l'aménagement du territoire, qui alimente la doctrine – « les vrais porteurs d'idées, avouera Pierre Martel quarante plus tard, c'étaient les relais, les Madiot, etc. C'étaient eux les grands penseurs. Nous on était des capteurs de ces messages⁴⁸... » – et attire les soutiens institutionnels. La seconde est un réseau horizontal, nourri au plan régional par une multiplicité de micro-expériences, dont l'agrégation confère sa « chair » au mouvement.

Guy Madiot (1928-1981)

Cet homme originaire de la Mayenne, où il débute comme instituteur, a fait de la « mise en réseau » la raison d'être de son existence. Formé un temps, durant la guerre, à l'École des cadres d'Uriage, c'est un militant d'éducation populaire, bien avant que d'être un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, où il poursuit le reste de sa carrière. Membre de la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture, il fut le conseiller technique de la plupart des structures d'action issues du catholicisme social ou du syndicalisme chrétien, sans que l'on sache encore s'il était, pour cela, mandaté ou non par son ministère. Sa prédilection pour les zones marginales le poussa à soutenir activement des initiatives comme le Comité pour le développement du Mené en Bretagne ou, dans les Cévennes, l'association Font-Vive et le Village européen du Pouget. Sa rencontre avec Pierre Martel a probablement eu lieu par l'entremise du sous-préfet des Basses-Alpes, Pierre Degrave. Il adhère à Alpes de Lumière en 1954 et ne cesse dès lors, jusqu'à sa mort en 1981, de mettre au service du mouvement ses propres réseaux, de lui ouvrir les portes de certains ministères, de lui prodiguer ses conseils pour la constitution de dossiers de subvention et bien d'autres services encore.

Un réseau d'expériences culturelles en Haute-Provence

Au croisement de l'éducation populaire et du catholicisme social, le mouvement Alpes de Lumière, soucieux de « pousser l'idée de décentralisation culturelle jusqu'à l'échelon du village⁴⁹ », participe en effet à ce grand élan culturel dont les historiens n'ont encore guère mesuré l'ampleur et la nature au niveau régional. Cet élan sur le plan de la culture est exactement contemporain de la phase d'expansion économique, les fameuses « Trente Glorieuses », qui ne commencent véritablement qu'à partir des années 1954-1955. En Haute-Provence, les initiatives en matière culturelle se sont multipliées, dont le mouvement s'est amplement nourri, sachant, pour certaines, les susciter, et s'efforçant, pour les autres, de les fédérer.

Le théâtre au village

Le théâtre est sans doute l'un des objets privilégiés des multiples expériences de démocratisation et de décentralisation culturelles dans la France des années 1950 [Goetschel, 2000]. L'on connaît le rayonnement du Théâtre national populaire (1951) confié à Jean Vilar, qui impose sa conception du théâtre comme service public. Mais, à la périphérie de ce mouvement de décentralisation des arts dramatiques soutenu par l'État, nombreuses sont les initiatives inspirées par les mêmes fondements idéologiques : les ruraux doivent avoir accès à l'art dramatique, représenté uniquement par le répertoire classique, dont on postule la vertu pédagogique à valeur universelle.

C'est à partir d'un foyer rural et d'un syndicat d'initiative qu'est lancée en Haute-Provence une expérience de décentralisation culturelle vouée à un succès durable : le théâtre au village.

Au début des années 1950, le Foyer rural de Saint-Martin-de-Castillon a entrepris avec succès de relancer certaines traditions, dont une danse du cycle carnavalesque, le *Fiéloué* ou *Fiélouso*. En 1955, l'initiative est prolongée sous l'impulsion du maire de Saint-Martin, à partir d'un syndicat d'initiative. De ce syndicat naît bientôt le Centre dramatique de Haute-Provence, dont l'objectif est d'organiser, chaque été, un « festival des petits

villages ». L'été 1957, la troupe du Rideau de Monte-Carlo, dirigée par Jean Mercoury, joue ainsi sur la place de Caseneuve la célèbre pièce de Giono *Le Bout de la route* et, sur celle de Saint-Martin, le *Britannicus* de Racine. En 1958, une association des Amis du centre dramatique de Haute-Provence se constitue qui désigne Pierre Martel comme vice-président.

Pierre Martel, dont on a déjà évoqué l'intérêt pour le théâtre, a suivi de près les différentes expériences tentées en Provence. Après avoir fait, en 1956, l'acquisition de la citadelle de Mane, où il espère enfin pouvoir implanter son centre de recherche, il fait du parvis de la citadelle rénovée une scène de théâtre en plein air, qui peut accueillir, à partir de 1958, les représentations organisées par le centre dramatique de Haute-Provence⁵⁰.

À partir de 1959, le besoin de coordonner et de « rationaliser » les différentes manifestations d'art du spectacle en Haute-Provence se fait sentir. Pour cela appel est fait à Henri Saigre, comédien directeur de la Compagnie des Landes et des Basses-Pyrénées et président des Jeunes du spectacle de Paris⁵¹. De là naît, le 20 février 1960, l'association Théâtre au village, dont le comité de direction est présidé par Faustin Ripert (président) et Pierre Martel (vice-président), placée sous le haut patronage de Pierre-Aimée Touchard, inspecteur général des spectacles au ministère d'État des Affaires culturelles dirigé par André Malraux.

Les ateliers de village

L'on associe souvent l'émigration des urbains vers la campagne et leur reconversion sociale dans l'artisanat ou l'agriculture à la révolution culturelle des années 1970. Il est pourtant frappant de constater que de telles expériences émergent dès les années 1950 et fleurissent dans la décennie suivante. Le mouvement Alpes de Lumière s'est amplement nourri de ce phénomène, en encourageant et en suscitant parfois les initiatives et en tentant, assez systématiquement, de les fédérer.

Jean et Jacqueline Mascaux, un couple de Parisiens las de la vie urbaine, découvrent la Provence au début des années 1950. Lui est photographe et cinéaste et il sillonne la région pour un

projet de livre sur les églises romanes. Plus tard, il décide de tourner un film sur les «gens de Provence», dans le but de «rechercher et conserver les méthodes agricoles et les artisanats⁵²». Elle est tisserande de profession. Les Mascaux acquièrent à Vachères un vieux mas, où ils installent un métier à tisser et bientôt, sous les vifs encouragements de Pierre Martel, naît l'idée de créer un centre d'artisanat rural, qui offrirait des nouveaux débouchés à la population locale. L'on retrouve, à la réunion de création du centre, le 20 avril 1960, des personnalités bien connues du mouvement : des artisans, comme Jean Marty, ferronnier à Apt, les abbés Pierre Martel et Gaston Savornin, des maires déjà impliqués dans d'autres initiatives culturelles comme Jean Barrielle, maire de Saint-Martin-de-Castillon, etc. Une association se constitue également sous le nom Les Ateliers de villages, affiliée au mouvement Alpes de Lumière.

Les expériences de ce genre ne sont pas rares alors dans le Midi de la France. En 1963, une commission d'artisanat rural est créée pour tenter de réfléchir sur les problèmes communs rencontrés par ces tentatives de «relance» par l'artisanat d'art rural, dans des régions dites «sous-développées». Lors d'une première réunion dans les Bouches-du-Rhône, dont les archives d'Alpes de Lumière gardent le compte rendu, différentes expériences sont recensées. Outre l'œuvre des Mascaux à Vachères, deux initiatives ont été impulsées par l'Assemblée permanente des présidents de chambres d'agriculture (APPCA), l'une dans le Haut Var, l'autre à Thines, dans les Cévennes ardéchoises⁵³. À Mende (Lozère), un couple de militants de l'Action catholique rurale, M. et M^{me} Brager, a initié un regroupement au sein d'un Syndicat d'intérêt collectif agricole. À Bonneval-sur-Arc (Savoie), le maire Gilbert André a regroupé vingt compagnons autour de la relance de métiers anciens, etc. Il s'agit, dans chacun de ces cas, de maintenir la vie en milieu rural, et ce n'est pas un hasard si nombre des acteurs ici évoqués accompagnent également, on le verra, l'idée de créer des parcs nationaux culturels en ces régions «deshéritées».

Les villages de jeunes

L'époque est également à la reconquête des villages perdus par les animateurs des mouvements scouts. Au cours des années 1960, un village de jeunes baptisé Les Feux nouveaux naît des ruines du village de Mélan (Basses-Alpes) grâce à l'énergie des «aînés» des Guides de France. Il s'agit de créer, dans un esprit résolument communautaire, un «Centre international de rencontre et de culture pour les jeunes». Le mouvement Alpes de Lumière, par l'intermédiaire de son président aumônier de la Jeunesse catholique, apporte son concours à cette entreprise (organisation de conférences et d'animation culturelle, aide à la recherche documentaire, accueil de groupes, etc.), située cependant hors de l'aire d'action privilégiée du mouvement.

Le mouvement scout est bien connu de l'entourage de Pierre Martel – lequel a maintes fois sollicité les jeunes volontaires pour réaliser divers chantiers depuis la fin des années 1940 – et en particulier des membres du bureau parisien. En 1959, trois jeunes gens de la région parisienne, anciens cadres scouts, trouvent appui auprès de Guy Madiot et André Biétry pour associer leur projet de «créer et d'animer un centre de rencontre pour jeunes en Haute-Provence» au mouvement Alpes de Lumière. Ils s'installent ainsi sur une propriété de Jean-Marie Léouffre, la ferme du Gontard, à Dauphin⁵⁴. Au mois de janvier 1960, l'association Les Deux Moulins voit le jour. La ferme est aménagée en auberge de séjour, où «un certain type de vie communautaire, sans contraintes artificielles» est proposé. Les animateurs de l'association (Guy Balourdet, le seul permanent, qui vit sur la ferme, Daniel Nolson, Josiane Tissot et Michèle Courtot) explicitent leur démarche dans une «circulaire» à la tonalité très «martelienne» :

«Notre engagement est de servir les jeunes et de redonner l'espoir aux villages. Nous étions ouvriers parisiens, goutte d'eau perdue au milieu d'un océan. Conscients de cette valeur que tout être porte en lui, mais trop souvent étouffée par un contexte de vie qui n'est plus à l'échelle humaine, nous sommes arrivés ici riches seulement de nos bras et de notre volonté de construire dans une grande fraternité quelque chose

de nouveau et d'utile à d'autres que nous» (note circulaire «À nos amis», Les Deux Moulins, 22 mai 1960).

Industries culturelles décentralisées et hauts lieux de la pensée

D'autres projets culturels naissent dans le même temps d'initiatives privées, auxquels Pierre Martel, de près ou de loin, ne manque jamais de s'associer. Tandis que l'industrie culturelle (de haute tenue) s'implante en Haute-Provence par l'intermédiaire de la maison d'édition Harmonia Mundi (Saint-Michel-l'Observatoire), des artistes parisiens fondent en 1954, à Lurs-en-Provence, une école d'arts graphiques promise à une grande renommée. L'on reconnaît dans la profession de foi de Maximilien Vox un langage et une pensée communs à la plupart de ces initiatives :

« Qui sont les compagnons de Lure ? Trois artistes ayant été frappés du "coup de bleu", c'est-à-dire du choc que l'on ressent immanquablement à découvrir le village en ruine se profilant sur l'outre-mer profond de la montagne de Lure, ne purent s'empêcher de réaliser le rêve qui consiste à créer loin de tout un cadre idoine à l'expression de la pensée, c'est-à-dire une authentique communauté dans le temps » (brochure, non datée, fonds Martel).

Contemporaine d'Alpes de Lumière, l'école de Lure constituait un cénacle de réflexion où Pierre Martel aimait puiser. Il s'inspira en particulier des idées de l'un des compagnons, Marius Péraudeau, célèbre imprimeur qui inventa le concept de « musées vivants ».

« L'apport personnel de Péraudeau – écrit Pierre Martel en 1992 dans une dédicace à ses amis – ce fut d'abord la conception qu'il avait de la nécessaire décentralisation de la recherche en général et de la recherche ethnologique en particulier, de Paris sur les "Pays réels" et ensuite de l'opportunité de créer dans chacun de ces pays des "chaînes de musées vivants". »

À Roussillon (Vaucluse), Élie Blanc, l'un des signataires de la charte Alpes de Lumière, réunit, dans le cadre du syndicat d'initiative qu'il préside, quelques intellectuels provençaux. Naît alors l'idée de faire de ce village un carrefour de la pensée, où pourraient se rencontrer des artistes et des intellectuels du monde entier⁵⁵. La formule réussit. Tandis que le « carrefour de Provence » bénéficie

d'un patronage intellectuel on ne peut plus prestigieux (citons seulement André Chamson, Jean Giono, Daniel Rops, Jean Marais, Bernard Buffet, Fernandel, Darius Milhaud et Vincent Auriol...), des personnalités du monde des arts et du spectacle s'entichent de ce pittoresque village, les maisons en ruine se retapent et trouvent rapidement des acheteurs aisés venus de toute l'Europe occidentale. Enfin une revue naît en 1960, *Soleils d'Oc*, qui « sous l'angle de l'esprit » étudie les grandes questions du pays d'Oc.

Associations culturelles villageoises : les « filiales » Alpes de Lumière

À partir de 1956, des initiatives de « réanimation » sont prises dans leur village d'origine par certains adhérents du mouvement. À Dauphin, paroisse alors desservie par l'abbé Martel, des jeunes gens se mobilisent pour restaurer une chapelle en ruine, Hubages, et y relancer une ancienne tradition de pèlerinage. Les premières fêtes organisées sur le site sont coordonnées avec les congrès Alpes de Lumière et rencontrent un grand succès. Cela fait, tout le village peut bénéficier de l'élan apporté. À Dauphin, les opérations de mise en valeur et d'animation se succèdent dans le cadre d'un comité local d'étude : balisage de sentiers, pose de plaques dans les rues, manifestations culturelles diverses. À la fin de l'année 1958, Pierre Martel peut proclamer dans l'une de ses circulaires : « L'ambiance du pays est changée radicalement ». En 1959, le Comité local d'étude est déclaré officiellement association filiale d'Alpes de Lumière, sous le nom la Clé ; et Pierre Martel de pousser Jean-Marie Léouffre, militant de la JAC, président du Comité local d'étude, à la mairie de Dauphin⁵⁶.

En 1957, c'est au tour d'une institutrice, Clotilde Miolan, de susciter une équipe locale d'animation à Saint-Étienne-les-Orgues, au pied de la montagne de Lure. Devenue filiale d'Alpes de Lumière, elle est baptisée La Source (1959). Cette équipe se consacre en particulier à la réalisation d'équipement d'animation et d'accueil à destination du tourisme.

À Mane, Pierre Martel regroupe les adhérents du mouvement – à savoir essentiellement la jeunesse catholique de la commune – au sein d'une association dénommée, toujours en 1959, Les Trois Arches.

Dans le même temps l'impétueux abbé sermonne les adhérents de Banon pour leur manque de visibilité locale et les incite à créer Le Portail, présidé dans un premier temps par Victor Bérenguier.

À Reillanne, La Reille se constitue en 1960 autour de Guy et Suzanne Pascal, animateurs des arts du spectacle. Enfin à Apt, deux dynamiques conseillers municipaux, Marc Dumas chargé des affaires culturelles et Jean Mathieu, suscitent la création d'une sixième filiale, baptisée Le Seuil.

Le Seuil, Le Portail, La Clé, La Source, Les Trois Arches, La Reille : on ne peut manquer de percevoir les résonances symboliques – quasi spirituelles et initiatrices – de ces dénominations, au-delà des réalités patrimoniales locales auxquelles certaines renvoient. Les six filiales dessinent la topographie d'une communauté. Elles sont le cœur « domestique » des Alpes de Lumière. Leur seule dénomination signale qu'elles sont l'émanation directe du mouvement et du territoire qu'il crée, à la différence des simples « associations techniques affiliées » que sont Le Théâtre au village, Les Deux Moulins ou Les Ateliers de villages. Celles-ci ont, en quelque sorte, été initiées de « l'extérieur » de ce territoire.

On peut alors s'étonner de la dimension fortement volontariste qui préside à la création de ces filiales. Évidemment, la décentralisation des actions est au principe même du mouvement, mais pourquoi décider, à la fin des années cinquante, d'officialiser ces structures, alors que Pierre Martel avait pour *credo* intangible la dénonciation de tout « structuralisme » (on se souvient de la définition initiale du mouvement : un « groupement d'amitiés ») ? Pourquoi ne pas se contenter de susciter ou d'encourager les bonnes volontés et, justement, de les mettre « en réseau » ?

La création des « filiales », dont l'existence, pourtant éphémère pour la plupart d'entre elles, est fortement valorisée par la mémoire associative, apparaît plus comme le symptôme d'une réalité qui se complexifie, que comme le signe d'un succès dont on ne peut que souligner le caractère paradoxal.

À la fin des années 1950, le mouvement peut certes revendiquer entre 1 500 et 2 000 adhérents et ses activités sont innombrables, dont nous n'avons encore évoqué que quelques aspects.

Mais l'équipe d'animation de la structure est réduite à l'abbé Martel, son insatiable président, épaulé d'une secrétaire dévouée, Pierrette Decome. En 1959 donc, Pierre Martel est fatigué et souhaite être déchargé de certaines activités d'administration, qui seraient prises en charge par les équipes locales d'animation (les « filiales »). Par ailleurs, certaines de ces équipes ont été créées de manière très volontariste précisément parce que le mouvement manquait non d'adhérents, mais bien de militants au niveau local, celui des « communautés villageoises » dont il voulait faire son cadre d'action privilégié.

Mais la création des filiales ne dévoile pas seulement un problème d'organisation et de recrutement. Dans un « Appel aux adhérents de la région de Saint-Maime et Dauphin » au sujet de l'officialisation de La Clé en filiale, le président d'Alpes de Lumière écrit :

« À l'heure où le mouvement s'organise pour une plus grande efficacité, il faut que se constituent le plus possible de noyaux actifs. Dauphin a été depuis l'origine un de ces noyaux [...] Il serait anormal que, à côté de la Maintenance d'Hubages, déjà association déclarée, nous ne puissions pas y compter une filiale du mouvement officielle. »

Ces propos sont révélateurs : il ne suffit pas que des « noyaux actifs » existent, il faut encore qu'ils aient une visibilité « officielle » et que cette visibilité serve le mouvement, pour « une plus grande efficacité ». Structurer, organiser, donner de la visibilité : un vocabulaire de préoccupations qui ne relèvent pas de l'existence sur le terrain, mais de la nécessité d'exister face à « l'extérieur », les pouvoirs publics. Cette reconnaissance fait problème en effet, si l'on en croit les multiples allusions de Pierre Martel dans les colonnes du bulletin *Les Alpes de Lumière* :

« On a donc voulu nous mettre dans un cadre. Basé sur les valeurs culturelles, "Alpes de Lumière" n'était pas l'équivalent d'une société littéraire de province. Faisant connaître les curiosités d'un pays, il n'était pourtant pas du tout un syndicat d'initiative. Regroupant les élites d'un village, il était cependant autre chose qu'un mouvement politique ou qu'un instrument de revendication. Qu'était-il au juste, ce bâtard, ce tard-venu ? On ne le sait pas, et, en attendant, il n'existe pas, à part dans le cadre usé et impersonnel des "associations déclarées selon la loi de 1901" [...]. »

Nous n'étions que le mouvement "Alpes de Lumière", et il n'y avait pas de catégorie prévue pour ce genre d'organisme» [*LAL*, 10, 1957].

L'appel aux pouvoirs publics est une constante depuis la création du mouvement, mais cet appel se fait plus pressant à mesure que croissent ses activités et ses ambitions. Et c'est bien pour cela qu'un bureau à Paris est chargé d'effectuer tout le travail d'interface. Les véritables agents de la «structuration» d'Alpes de Lumière à la fin de la décennie sont pour une large part les membres du comité directeur parisien. Cela apparaît notamment dans les archives laissées par Guy Madiot, alors trésorier du mouvement et maître d'œuvre de la politique de «visibilisation» d'Alpes de Lumière comme de bien d'autres structures associatives (cf. l'encadré supra p. 75). Du même coup, Alpes de Lumière s'installe dans une contradiction: décentraliser mais appeler constamment l'aide de l'État, créer une dynamique régionale et privée qui ne semble pouvoir subsister qu'en entrant dans les catégories des pouvoirs publics, et avec l'aide d'un réseau d'acteurs extérieurs.

Document: Théâtre et décentralisation

«Le Théâtre au village poursuit son effort contre vents et marées. De toutes les entreprises de décentralisation qui, actuellement, se multiplient en France, c'est sûrement la plus courageuse et sans doute celle qui répond le mieux à la volonté de l'État par son obstination à s'implanter dans des villages effectivement désertés jusqu'à ce jour par toutes les tournées dramatiques. [...] L'État ne pouvait manquer de comprendre la générosité d'une pareille attitude et de s'y associer. Il l'a fait. Mais il va de soi que c'est surtout le besoin affirmé, la volonté têtue des spectateurs, des municipalités et des associations locales qui peuvent seuls assurer le succès définitif du Théâtre au village. La véritable décentralisation est celle dont non seulement l'initiative, mais aussi les ressources essentielles viennent de la province. L'État fait confiance à la Haute-Provence [...]» (Pierre-Aimé Touchard, inspecteur général des spectacles, ministère d'État des Affaires culturelles, cité sur une plaquette de *Théâtre au village*, 1960.)

3

Mystique de l'aménagement

«Il manque aux rapports de la commission d'aménagement de la Durance un chapitre important: l'inventaire et la mise en valeur d'une des ressources les plus sûres de nos pays, leur capital spirituel et intellectuel commun. J'entends bien que ce capital commun, cet esprit Durance est le ciment même qui lie entre elles montagnes et plaines et que ce même ciment est utilisé pour les aménagements que nous voyons s'amorcer [...] Mais il s'agit plus que d'un lien, il s'agit de ressources, de véritables gisements dont l'exploitation méthodique doit être menée à bien et la rentabilité fructueuse» (rapport de la commission d'aménagement de la région de la Durance, supplément n° 2, ministère de la Reconstruction et du Logement, 1956).

Quand les innocents aménagent

«À côté des grands projets lancés par des gouvernements ou des ministres, la mise en valeur de la France a aussi besoin de réformes de détails aussi minimes que la pose d'une flèche au bord d'un chemin par quelques innocents de village. Ce sont ces innocents qui, aujourd'hui, se permettent de dire à leurs aînés, aux gens plus fortunés ou plus influents: ce que nous avons tenté et réussi, pourquoi ne le tenteriez-vous pas vous-mêmes?» [Pierre Martel, «Balisage des chemins ruraux de Simiane et de Valsaintes», *LAL*, 11, 1958, p. 63.]

Les «innocents» ici célébrés par Pierre Martel, ce sont bien sûr les gens ordinaires, les ruraux, les «sans-grade», mais ce sont aussi, surtout, les «jeunes». D'emblée, le mouvement s'adresse en priorité à la jeunesse qu'il propose d'éduquer par le travail volontaire.

Ouvrir les chemins

Ouvrir les chemins, les rendre accessibles et lisibles, tel est l'un des actes fondamentaux valorisés par les animateurs du mouvement Alpes de Lumière.

La polysémie, la potentialité métaphorique du chemin est trop connue pour qu'on s'y arrête longtemps. Au creux des chemins, s'entremêlent les niveaux de réalité, au plan des narrations collectives comme individuelles. Le chemin est un nœud de connexion, où se croisent matérialité du corps en marche et quête spirituelle, philosophie et aménagement du territoire.

Le chemin ouvre une brèche bidimensionnelle, dans l'espace et dans le temps. Dans l'espace, il permet de relier un point à un autre, donnant sens au trajet. Il autorise aussi dans cet espace l'irruption du dehors, introduit de l'extérieur dans l'intime. Dans le temps, le chemin se fait médiateur, offrant sous les pas du promeneur le rappel des temps passés et la promesse de l'avenir. Sans doute cette promesse s'incarne-t-elle dans l'image du guide ou du pasteur, porteur d'une parole prophétique, celui qui, en marchant, confère du sens à l'obscur, à l'illisible. La métaphore du chemin, alliée à l'éloge de la marche, de la lenteur, de la reliaison de l'homme aux éléments premiers, est omniprésente dans les écrits de Pierre Martel⁵⁷.

Le balisage des chemins, geste premier, débuta dans les Alpes de Lumière, avant même la naissance du mouvement, avec l'aventure des sentiers de grande randonnée lancée par le Touring Club de France. À Oppedette, lieu de tous les commencements, les GR4 «Méditerranée – Océan» et GR6 «Alpes-Pyrénées» se sont croisés⁵⁸. Sur le GR6, Pierre Martel, à la tête du syndicat d'initiative de Simiane, a partagé les tâches d'aménagement avec un homme qui l'a précédé de vingt ans dans l'amour des sentiers et qui prend en charge la partie vaclusienne : François Morénas⁵⁹. L'expérience s'est poursuivie en Haute-Provence, d'abord autour du site d'Oppedette, puis est née l'idée d'un parcours de petite randonnée, le «Sentier bleu», de Gignac à Banon, bientôt suivi du Sentier orange dit des Cent Cabanons entre Forcalquier et Lincel (1959). Peu à peu c'est l'ensemble des «Alpes de Lumière»

– avec une insistance particulière sur le pays de Forcalquier – que l'on quadrille de sentiers colorés⁶⁰.

Les pratiques de balisage sur des microterritoires, les associations de tourisme, les mouvements de jeunesse : ces trois «ingrédients» nous incitent à revenir sur l'idéologie qui, depuis un demi-siècle déjà, accompagne l'ouverture des chemins et l'essor du tourisme.

Le tourisme, alliance de la culture et de l'économie

L'idée que le tourisme, en réalisant l'alliance de la culture et de l'économie, peut permettre aux régions en déclin de «revivre» est déjà ancienne. Elle est apparue au moment de la création et du développement des loisirs de nature au tournant du vingtième siècle, que ce soit sous la forme des stations thermales à l'anglaise ou de l'excursionnisme (en particulier de montagne) et des équipements qui l'accompagnent. Les syndicats d'initiative apparaissent peu à peu dans des régions rurales menacées par une crise : le Massif central, les Cévennes, l'arrière-pays provençal (un syndicat est créé à Digne en 1907). Ces syndicats régionaux, qui semblent marquer un renouveau de l'économie régionale, sont organisés par l'État après la Première Guerre mondiale, avec la création d'un Office national du tourisme et, en 1919, d'une Union nationale des fédérations de syndicats d'initiative [Rauch, 1995 : 81-88].

L'idée de loisir de nature accompagne l'essor d'un mouvement patrimonial, attentif à la protection des paysages. Le développement et la promotion du tourisme, en montagne puis sur l'ensemble du territoire national, sont ainsi pris en charge, à partir de la fin du XIX^e siècle, par deux grandes organisations inspirées de l'expérience anglo-saxonne : le Club alpin français (CAF) et le Touring Club de France (TCF, 1907). Ces organismes associent des activités sportives ou touristiques (excursions) à des approches culturelles (caravanes scolaires, travaux en plein air, expositions, conférences) et à des actions d'aménagement (balisages de sentiers, aménagement de refuges, chalets-hôtels, belvédères, etc.). Sur le plan régional, les pratiques d'associations comme les Excursionnistes provençaux et les clubs de spéléologie

ont fortement inspiré Pierre Martel dans la mise en œuvre du programme de « redynamisation » des Alpes de Lumière [Parisis, Péraldi, 1980].

Les convergences entre promotion du tourisme national et revendications régionales sont d'ailleurs anciennes, à l'image de la pensée d'un Jean Charles-Brun, théoricien du régionalisme, qui rédige pour le TCF une brochure, dont le but est de :

« montrer les liens étroits du tourisme et du régionalisme, ou mieux, l'intérêt que présentent pour le tourisme le maintien et le développement des diversités régionales » [cité par Thiesse, 1991 : 204].

Les manuels de géographie publiés entre les années 1910 et 1940 évoquent tous les bienfaits du tourisme pour les économies régionales. Paru en 1914, le dense manuel consacré à la Haute-Provence par G. Eisenmenger, professeur de sciences naturelles à Digne, et C. Cauvin, président du syndicat d'initiative de Digne, dresse un constat et préconise des solutions dont on ne peut que souligner la proximité avec le discours tenu par Alpes de Lumière quarante ans après :

« L'avenir de la Haute-Provence [...]. Le présent est peu brillant. Les progrès de l'agriculture sont insuffisants, l'industrie n'existe plus, la montagne se dégrade et les habitants désertent le pays. L'avenir serait pourtant riant si la population savait tirer un meilleur parti des ressources du pays » [Eisenmenger, Cauvin, 1914 : 220-221].

Par rapport à cette première prise de conscience, le militantisme associatif de l'après Seconde guerre mondiale se singularise nettement. Sa spécificité réside dans la généralisation d'un discours « autochtone » sur la régénération des territoires ruraux (par l'ouverture à l'extérieur aux urbains), ainsi que sur le paysage et la diversité culturelle comme « matières » économiques à exploiter (et devant se substituer, dans certains espaces, à l'agriculture en crise).

Du microtravail au chantier de jeunesse : « une pédagogie de la participation » [G. Madiot, 1966]

Alors qu'il était encore jeune séminariste, à Toulouse, Pierre Martel avait été enthousiasmé par la découverte du Service civil

international (SCI), auquel adhéraient et militait l'un de ses compagnons. Le SCI avait été fondé après la Première guerre mondiale, dans une perspective de réconciliation et de reconstruction. Ce sont ces mêmes objectifs que veulent poursuivre, après la Seconde Guerre mondiale, les gouvernements anglais et français, en soutenant la création d'associations comme Concordia ou Jeunesse et Reconstruction. L'urgence de la reconstruction éloignée, ce sont, dans les années 1950, les ruines résultant de la dépopulation et de l'exode rural qu'il s'agit de relever, ce à quoi s'emploie la seconde génération d'associations à laquelle appartiennent Alpes de Lumière, puis Le Moulin des Apprentis (1955), Rempart (1960), Neiges et Merveilles (1961) et encore Études et Chantiers (1962).

À partir de 1956, Alpes de Lumière diversifie les formules de chantiers : mise en valeur de sites et monuments, chantiers archéologiques, ou encore travaux d'aide aux personnes et aux collectivités (comme le dégagement d'une route). En 1959, l'identification d'Alpes de Lumière comme « association de chantiers » est ratifiée par sa participation à la création de Cotravaux (Coordination volontaire pour le travail des jeunes), un organisme semi-public, destiné à « faire le lien » entre les huit associations de chantiers existantes d'une part, entre ces associations et les ministères de tutelle d'autre part⁶¹. Guy Madiot, membre du conseil d'administration d'Alpes de Lumière, en est le vice-président. Au cours des années 1960, l'organisation et la mise en œuvre de chantiers deviennent un secteur d'activités à part entière du mouvement, nécessitant encadrement, animateurs, et subventions.

Mettre la jeunesse des villages au travail, voilà un thème qui correspond parfaitement à l'esprit conjoint de l'action catholique et de l'éducation populaire, mais ce « slogan » éducatif croise, dans ces années d'expansion modernisatrice, la grande affaire que devient l'aménagement du territoire. Alpes de Lumière s'efforce dès lors d'articuler le « microtravail » sur le territoire aux différentes instances administratives susceptibles d'agir en termes d'aménagement.

Alpes de Lumière et les relais pour l'aménagement

La politique d'aménagement du territoire et la domestication de la Durance

L'aménagement du territoire est né en tant que catégorie d'action publique en 1950, sous les auspices du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). Le ministre, Eugène Claudius-Petit, présente cette année-là une communication intitulée *Le Plan d'aménagement du territoire*, qui pose durablement les bases d'une définition. Il s'agit de la :

« recherche, dans le cadre géographique de la France, d'une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et de l'activité économique... dans la constante préoccupation de donner aux hommes de meilleures conditions d'habitat et de travail, de plus grandes facilités de loisirs et de culture. Cette recherche n'est donc pas faite à des fins strictement économiques mais, bien davantage, pour le bien-être et l'épanouissement de la population » [cité in Caro, Dard, Daumas, 2002 : 89].

Claudius-Petit expose ici sa conception d'un aménagement effectué selon une « géographie volontaire », évitant de sacrifier les régions pauvres, écartées des grands réseaux de communication. Autrement dit, culture et humanisme nuancent la finalité économique de l'Aménagement du territoire tel qu'il est défini à sa création.

Les débats parlementaires, à l'occasion des votes des lois nécessaires pour encadrer le mouvement engagé par le gouvernement et l'administration, suscitent un intérêt général pour la politique publique d'aménagement du territoire, dont témoigne la multiplication des initiatives locales et régionales. Elles prennent la forme, notamment, de commissions régionales d'aménagement du territoire, que tente de fédérer, à partir de 1952, une conférence des comités régionaux d'aménagement⁶².

Parallèlement, l'État engage sa politique de grands travaux dans la vallée de la Durance et le Bas-Rhône-Languedoc. Georges Meyer-Heine, urbaniste en chef de la région Provence⁶³, est

chargé de produire une synthèse des rapports sectoriels effectués par la commission d'étude pour l'aménagement de la région Durance. Ce travail dure trois ans, au cours desquels il rencontre Pierre Martel et prend connaissance des initiatives pour la mise en valeur de l'arrière-pays provençal.

À l'issue des travaux de la commission, Pierre Martel, au nom du mouvement, pose son verdict : à l'écart des retombées économiques et sociales de ce grand plan d'aménagement du bassin de la Durance, l'arrière-pays provençal est délaissé. Il n'y a là aucune contestation de l'équipement en lui-même, dont les « terribles inondations », survenues au début des années 1950, ont convaincu de la nécessité : il faut « dompter » la Durance, assimilée au dragon de saint Georges [LAL, 16, 1959]. En revanche, barrages et remembrements ne semblent pas unanimement acceptés par les populations concernées, du moins dans la basse vallée [Bodon, 2004]. Il manque donc à ces projets d'équipement, selon Pierre Martel, une dimension « humaniste », la perception globale des problèmes humains posés, à l'échelon local, par l'évolution des structures économiques et sociales. Il manque des organismes « relais », qui réfléchissent localement à ces problèmes et fassent circuler cette réflexion dans deux sens : vers la population, afin de lui donner l'information nécessaire pour comprendre – et accepter – la nécessité de l'équipement, et vers les aménageurs, afin de leur permettre d'orienter leurs décisions en toute connaissance des réalités locales. C'est pourquoi, à partir de 1955, à la faveur de la nouvelle reconnaissance administrative des initiatives régionales, Pierre Martel s'appuie sur certains noyaux actifs du militantisme catholique régional, les animateurs du Mouvement familial rural ou des CETA, pour tenter d'activer une sorte de chaîne pyramidale d'organismes relais, placés sous l'égide du mouvement Alpes de Lumière.

Le Comité d'étude pour la mise en valeur de la région Lure-Durance (1955-1958)

Créé en janvier 1955 sur le modèle des comités d'études régionaux⁶⁴, le Comité d'étude pour la mise en valeur de la région Lure-Durance réunit autour de Pierre Martel une poignée de

militants choisis en quelque sorte pour leur capacité d'expertise, puisqu'ils sont « directement intéressés par les questions climatiques, agricoles ou techniques⁶⁵ ». Ce sont, pour la plupart, des représentants d'un syndicalisme agricole alors très actif, qui préconise l'abandon des exploitations qui ne peuvent se moderniser, et la reconversion des autres dans une agriculture de « pointe » [Chosson, 2003 : 71].

Le territoire d'action pris en charge par ce comité avait été, au départ, délimité en fonction de l'origine géographique de ses promoteurs : il comprenait donc l'ensemble de la région située entre la chaîne de Lure et la vallée de la Durance, celle-ci comprise. Au fil de l'expérience, les limites de ce territoire sont cependant revues à la baisse, pour lui conférer, selon Pierre Martel, plus d'homogénéité et d'efficacité : la vallée de la Durance en est éliminée, au profit « d'une aire plus restreinte se limitant aux cantons de Forcalquier, Reillanne, Banon et Saint-Étienneles-Orgues ». Cette redéfinition est légitimée par le souci de la « petite région naturelle », considérée comme l'échelon le plus « humain » et le plus efficace pour l'action collective, mais aussi le plus ignoré des pouvoirs publics. La marginalisation devient alors le principal critère d'identification de cette zone, puisque les limites qui lui sont assignées à l'est et à l'ouest correspondent à l'existence de « franges de la désolation » que constitueraient, de part et d'autre de la région, des chaînes de villages abandonnés ou en voie de l'être, situées en charnière de plusieurs zones économiques.

Dans le cadre du comité, des monographies sont rédigées (Simiane, Mane, Dauphin, le plateau d'Albion, Saint-Michel, Reillanne), selon une méthode de travail ainsi décrite par Pierre Martel :

« Les membres du comité s'efforcent d'approfondir une ou plusieurs questions, selon leurs connaissances personnelles, ils rédigent alors des notes ou des rapports qu'ils soumettent ensuite à la discussion des autres, avant une rédaction définitive. Parallèlement il est entrepris des campagnes de presse, des conférences ou des voyages d'études sur ces questions. Par des contacts personnels, ils s'efforceront de créer un

climat favorable aux réformes proposées. C'est donc, tant pour l'enquête que pour la réalisation, la méthode "d'hommes à hommes" qui est préconisée. »

Alpes de Lumière, le Quadrilatère et l'Europe

« Le Quadrilatère, c'était un projet d'animation des quatre communes de Mane, Dauphin, Saint-Maime et Saint-Michel, lié au barrage de la Laye, à l'irrigation, au remembrement, à tout ce qui allait se faire à ce moment-là – ça s'est réalisé dans les années qui ont suivi, on a fait le remembrement au moins partiel de ces communes. Le barrage de la Laye et le remembrement étaient nécessaires pour pratiquer l'irrigation, seulement tout cela provoquait des remous, les gens étaient d'accord ou pas d'accord, enfin c'était une assez grosse affaire. Et c'est en partant de ce fait précis qu'on avait lancé cette expérience du Quadrilatère sur les quatre communes. On s'était même rendu à Genève pour étudier [...]. C'était Pierre Martel qui en avait lancé l'initiative, en accord avec les ingénieurs du génie rural » [J.-M. Léouffre, 2003].

Tel qu'il est ici défini par l'un de ces principaux animateurs, bientôt maire de la commune de Dauphin, le projet du Quadrilatère s'insère bien dans la perspective de l'aménagement régional. L'expérience consiste en premier lieu à mener des études et des enquêtes monographiques, qui devraient permettre de déterminer les besoins économiques et sociaux de la région.

Guy Madiot, l'homme providentiel des réseaux, fait remonter le projet « Quadrilatère » auprès du Centre européen de la culture (CEC), un organisme créé et animé à Genève par Denis de Rougemont. Cet intellectuel protestant appartenait, dans les années trente, à la mouvance du « personnalisme non conformiste » (il collabora aux revues *Esprit* et *Ordre nouveau*). Il prône ensuite un fédéralisme intégral, comme seule forme politique capable de défendre :

« l'Europe, la vraie, celle de la culture gréco-latine, judéo-chrétienne, et d'abord celtique et germanique, avec des apports arabes et slaves, contre l'anti-Europe des États-nations » [« Denis de Rougemont : l'amour, les régions et l'Occident », *Le Monde*, 20 août 1982].

L'objectif assigné au CEC est de travailler à «l'union de l'Europe» (on dirait aujourd'hui «l'intégration européenne») par la culture. L'éducation est donc l'un de ses principaux champs d'activité, car il faut, pour faire l'Europe :

« éduquer dans les nouvelles générations la conscience d'une commune appartenance aux formes de pensée et de vie qui définissent notre culture et notre civilisation, au-delà des nations actuelles; d'autre part, exposer l'état présent de l'Europe, son drame mais aussi ses possibilités d'avenir au plan mondial, si elle unit ses forces pendant qu'il en est temps » [De Rougemont, 1958 : 73].

Le CEC suscite dans plusieurs pays européens des « expériences pilotes d'éducation européenne », en prenant appui sur le corps enseignant ou sur des foyers de culture populaire en milieu rural ou urbain. Aux heureux élus, il fournit du matériel pédagogique audiovisuel, des publications, des experts et des subventions. C'est ainsi que le projet « Quadrilatère » d'Alpes de Lumière remporte, en 1956, le titre « d'expérience pilote n° 1 en milieu rural », assorti d'une confortable cagnotte. Une équipe de sociologues des universités de Genève et d'Aix (Institut des sciences humaines appliquées) est envoyée, pour réaliser dans les quatre communes une « enquête sociologique », dont l'objectif est de « recenser les attitudes de la population quant à son propre avenir ». Le numéro 17 de la revue *Les Alpes de Lumière* présente le compte rendu de cette enquête, également publiée par le CEC en 1960; l'on reviendra plus loin sur ses résultats.

Le « Quadrilatère » devient dès lors une zone privilégiée pour la propagande européenne du CEC: le mouvement accueille ses prestigieux orateurs pour une série de conférences, tandis que l'abbé Martel s'enthousiasme pour l'Europe et ses penseurs (Jean Monnet, Denis de Rougemont, Robert Schumann) et s'en va planter fièrement « le drapeau de l'Europe sur la citadelle de Mane⁶⁶! »

Le comité local de l'habitat rural et l'opération « villages à vendre »

L'idée du comité de l'habitat rural – inspirée d'une expérience similaire lancée en Ardèche⁶⁷ – procède d'un double constat. Le

premier est la perte continue de population dans les communes rurales: ainsi Mane aurait-elle perdu environ 17 % de sa population en un peu plus de deux ans. Le second est l'émergence d'une demande nouvelle liée à l'essor de la catégorie des « résidents secondaires ». Il y a là un espace pour un marché du logement, qu'il s'agit de favoriser en augmentant les offres disponibles. Le comité local de l'habitat rural (constitué essentiellement d'élus municipaux et d'entrepreneurs) a pour but de prendre toutes les mesures pour encourager la construction ou la rénovation des habitats et améliorer l'accueil des populations de passage.

Au mois de février 1956, Pierre Martel lance dans le bulletin du mouvement un débat sur le thème des « villages à vendre », puis fait paraître dans la presse régionale un article intitulé « Maisons au soleil ». Il préconise le recensement des habitations abandonnées, la centralisation de l'offre et de la demande, la mise à disposition des vendeurs et des acquéreurs de la documentation nécessaire en matière de législation, primes et subventions, etc.

Le comité de Mane tente de prendre en charge cette opération, mais le thème – devenu slogan – des « villages à vendre » reçoit une couverture médiatique inattendue: la presse nationale s'en empare, publiant une série d'articles sous ce titre, la radio fait de même à travers plusieurs émissions. Et au final, c'est un nouveau « Service des villages à vendre » qui se crée au ministère des Travaux publics et du Tourisme pour faire face à l'avalanche de la demande française et européenne de « maisons au soleil ». Le comité de Mane est rapidement débordé par cette demande extérieure et décide de se limiter aux demandes émanant de la population locale.

Expériences rurales partagées: les journées de Noël 1957

De 1956 à 1959, le bulletin du mouvement ne fait que donner davantage d'échos à la question de l'aménagement. Trois numéros en témoignent: le 9 (entièrement consacré à la question), le 11 (spécial « Comité d'étude Lure et Durance ») et surtout le numéro 12, daté d'avril 1958, issu des *Journées d'études sur la réanimation rurale*, organisées à Mane du 27 au 29 décembre 1957.

L'ampleur de ce numéro signale à lui seul l'importance de l'événement : 90 pages divisées en 7 cahiers. Le numéro précédent, consacré au comité Lure-Durance, représentait déjà, il est vrai, un saut quantitatif, avec 80 pages, soit le double des deux numéros précédents.

Les journées de Noël 1957 se présentent comme une véritable tentative pour faire dialoguer tous les acteurs de la « réanimation rurale » à l'échelle régionale. Les animateurs d'Alpes de Lumière font la preuve de leurs talents d'organiseurs et de leur capacité de mobilisation, en réunissant une centaine de participants. La teneur des débats étonne par la diversité des thèmes abordés et témoigne d'une réelle volonté de considérer les problèmes du monde rural dans leur globalité. Jean Villot, alors vice-président de la Conférence nationale des comités d'étude pour la mise en valeur de la France⁶⁸, vient dénoncer le « déménagement du territoire ». La nécessité d'allier aux problèmes de la réanimation de l'agriculture et de la décentralisation industrielle ceux de l'éducation, de la qualification professionnelle et de l'offre « culturelle » est affirmée. Jean Barruol préconise un « tourisme social de qualité ». Avec les représentants des services extérieurs du ministère de l'Agriculture et des organisations professionnelles agricoles, c'est l'angle technique de la « réanimation rurale » qui est évoqué. D'autres sujets sont encore abordés, comme l'habitat rural, le ramassage et la réforme scolaires, etc.

Une « philosophie » partagée : aménagement, humanisme et spiritualité

Il serait bien difficile de démêler précisément le jeu des influences – des idées et des personnes – qui ont conduit Pierre Martel et ses compagnons à développer, dans le cadre d'Alpes de Lumière, mouvement à vocation « culturelle », un discours et des actions en termes d'aménagement du territoire. Plus encore que des sources d'inspiration individuelle (tel Jean-Marius Gatheron, haut fonctionnaire au ministère de l'Agriculture ou l'urbaniste Georges Meyer-Heine), il s'est produit une véritable convergence

d'hommes partageant une même conception du monde. Le phénomène a déjà été constaté en ce qui concerne le primat de l'idée de « culture ». Or l'on retrouve les mêmes hommes et la même mouvance intellectuelle portant, depuis l'appareil d'État jusqu'à l'animation locale (JAC, CETA, etc.), le concept d'aménagement du territoire comme modalité d'action d'une économie humaniste et chrétienne. Il suffit de comparer quelques textes pour s'en convaincre : le *Plan d'aménagement du territoire* présenté par Claudius-Petit en 1950, le *Rapport Durance* élaboré par G. Meyer-Heine en 1953, ainsi que l'ouvrage de ce dernier, *Au-delà de l'urbanisme*, préfacé par le philosophe Gabriel Marcel, grand ami de Gustave Thibon⁶⁹. Ces textes présentent les mêmes concepts et les mêmes symboles, évoquant l'idéal d'une société harmonieuse et spirituellement élevée, défendant une conception hygiénique, organique et spirituelle de l'urbanisme (d'où la nécessité d'un PLAN). Ils signalent l'inscription de la doctrine d'aménagement du territoire dans une construction historique, dont on repère les racines dans les années trente. Les grandes lignes de cette histoire sont connues et il ne convient pas de s'y attarder ici, sauf à souligner ce fait : la continuité, par-delà la « rupture de la guerre », de réseaux et d'acteurs. Comme l'écrit Olivier Dard :

« Les années trente, mais surtout les années d'Occupation ont été en effet propices à l'émergence d'un discours aménageur, inséparable de la constitution d'un milieu favorable à l'aménagement qui agrège urbanistes, ingénieurs, chefs d'entreprise, hauts fonctionnaires, universitaires ou ecclésiastiques. Dans leur majorité, ces hommes enjambent sans encombre la période de l'Occupation et se retrouvent par conséquent à des postes de commande et d'influence lorsque l'aménagement, d'un projet, devient une politique » [Caro, Dard, Daumas, 2002 : 76].

Très vite, le mouvement Alpes de Lumière devient l'un des lieux où la convergence intellectuelle de ces hommes, agissant à différents échelons du territoire, trouve une concrétisation. Cela se réalise en partie par le hasard des connexions individuelles. Ainsi, Pierre Martel connaît-il de longue date Henri Laugier, dont la mère est sa voisine lorsqu'il est curé de Simiane. Henri Laugier, ancien directeur du CNRS, est en 1953 chargé des

affaires sociales à l'ONU. Il est convaincu que la modernisation du monde rural passe par le développement touristique⁷⁰. C'est pourquoi il adhère aisément, dès l'expérience d'Oppedette, aux différentes initiatives du curé de Simiane. Laugier est également un proche d'Eugène Petit. Ils ont œuvré ensemble pendant la guerre au sein du Centre d'études et de recherches en urbanisme (CÉRU) et de l'Unitec (Union des ingénieurs et techniciens de la France combattante, créée en 1942), organisme chargé de réfléchir aux problèmes de l'après-guerre. La politique de reconstruction et de planification a trouvé là sa matrice : les thèmes centraux de ce qui apparaît déjà comme un programme sont la planification et l'accessibilité à la culture et à l'éducation [Pouvreau, 2003 : 45]. L'arrivée à Alpes de Lumière, dès 1954, de Guy Madiot et de Jean-Marius Gatheron vient renforcer cet effet d'agrégation. Dès lors, Alpes de Lumière paraît bénéficier d'une « couronne » de soutien et de relais dans une frange élevée de l'*intelligentsia* française, qui communique aux mêmes valeurs de l'humanisme chrétien et partage une même vision politique, européenne et fédéraliste. En 1955, J.-M. Gatheron publie avec A. Raillet, aux éditions de La Jeunesse européenne fédéraliste, un opuscule intitulé *La Jeunesse et l'Aménagement du territoire*.

Ainsi l'acquisition rapide, par le mouvement, d'une certaine crédibilité, est-elle le fruit de l'articulation entre une intervention fine sur le local (microtravail d'étude et d'aménagement et structuration de petits groupes « d'expertise ») et des soutiens institutionnels. Mais c'est un lien d'ordre idéologique qui donne à cette articulation sa cohérence : la triade aménagement, humanisme, spiritualité colore de façon singulière la vision du territoire des Alpes de Lumière.

4

La renaissance en question (Un bilan au tournant des années 1960)

1959 est une année clé dans l'histoire du mouvement et l'occasion de dresser un bilan. Alpes de Lumière semble, cette année-là, au faite de sa capacité de mobilisation (il revendique 2 000 adhérents) et de son dynamisme à l'échelon du « pays de Lure ». Il acquiert une stature nationale par son adhésion à Cotravaux, organisme qui inaugure une nouvelle forme de partenariat entre les associations et l'État, dont Alpes de Lumière bénéficie : dans les années qui suivent, le secteur des chantiers s'épanouit. Enfin, le « coup de pouce » offert par le Centre européen de la culture permet au mouvement de se prévaloir du titre « d'expérience modèle » à l'échelle des régions rurales européennes.

Il est certain que la manière dont Alpes de Lumière a su poser le problème de la « réanimation rurale » fait dans une certaine mesure modèle, du moins dans le Sud de la France. Des associations naissent qui lui emboîtent le pas. Ainsi Font-Vive est-elle créée en 1960 par une poignée de passionnés, qui, entre Ardèche, Gard et Lozère, tentent de promouvoir la création d'un parc national culturel des Cévennes [Basset, 2009]. Son principal animateur, Pierre Richard, médecin au Vans, s'est lié d'amitié avec Pierre Martel quelques années plus tôt, et tous deux, de caravanes en journées d'étude et congrès, ont échangé des vues sur « leur » territoire respectif. Font-Vive met en place des activités en tout point semblables à celles de son homologue haut-provençale, et, tout au long des années 1960, les deux associations collaborent à l'occasion de stages ou de chantiers. De même, toujours en

Languedoc, il se crée en 1959 un comité local de mise en valeur, dont l'animateur s'adresse à Pierre Martel pour bénéficier de ses conseils⁷¹. Du reste, zones pilotes et villages témoins ne sont pas l'apanage du mouvement haut-provençal. Entre animation culturelle, relance artisanale et syndicalisme agricole, on l'a vu, les expériences de «réanimation» fleurissent, dont malheureusement les historiens ne savent pas grand-chose. Une saisie d'ensemble de ces expériences jetterait probablement un éclairage inédit sur la France rurale de ces années d'expansion, dont les médias, semble-t-il, montrent alors plus volontiers la faillite que l'inventivité⁷².

Enfin, le bulletin publié par Alpes de Lumière se transforme et s'étoffe, donnant du mouvement une image de prospérité et de sérieux. Pour l'année 1959, la publication représente un volume de 220 pages et un tirage de 4000 exemplaires⁷³. Longtemps rédacteur quasi unique, Pierre Martel peut désormais compter sur la collaboration d'une poignée de spécialistes et d'intellectuels.

En bref, il semble que le mouvement puisse désormais revendiquer haut et fort son succès et sa légitimité, voire son statut de porte-parole, comme Pierre Martel n'hésite pas à le faire en 1957 :

« Le mouvement Alpes de Lumière est devenu la voix même de ce pays auquel il a donné le nom » [« Les "Alpes de Lumière" deviendront-elles un refuge de la culture et de la santé de la France ? », *Rivières et Forêts*, cahier n° 8, 1957, p. 89].

Et pourtant, à y regarder de près, bien des dissonances d'ores et déjà se font entendre, qui nous autorisent à nuancer aussi bien l'impression de bonne santé de l'association, que sa représentativité supposée et l'évidence du territoire dont elle affirme l'existence.

Des dissonances internes

Six ans après sa création, Alpes de Lumière n'a pas de permanent rémunéré et son président se plaint d'un essoufflement du bénévolat [*LAL*, 13, 1958]. La création des « filiales » est une

tentative pour remédier au manque de militants et à la « surcharge » de l'abbé. Mais en 1962, il ne reste des six associations « décentralisées » que La Source, à Saint-Étienne-les-Orgues. Certaines sont toujours en activité, mais contestant l'hégémonie du « centre » Alpes de Lumière (soit, en fait, l'autorité de l'abbé Martel), elles ont demandé leur indépendance. Les difficultés relationnelles entre les « filiales » et la « maison mère » ne sont pas rares, à l'exemple de l'incident provoqué, en 1960, par un article publié dans la revue *Soleil d'Oc*, affirmant que « Théâtre au village est une filiale du mouvement Alpes de Lumière ». Ce que Faustin Ripert récuse vigoureusement.

Quelle représentativité et quel territoire ?

De même, les structures créées pour accompagner la politique d'aménagement du territoire semblent avoir eu un fonctionnement sinon théorique, du moins fort limité dans le temps. Ainsi dès 1958, Pierre Martel signale-t-il incidemment que « le comité Lure-Durance est en sommeil depuis quelques mois » [*LAL*, 11]. Là encore, une mésentente est apparue. Il s'agit cette fois d'un problème de définition du territoire d'action. En effet, certains animateurs n'ont guère apprécié le choix d'exclure la vallée de la Durance au profit d'une aire qui correspond, de fait, à la zone d'influence de Pierre Martel.

Loin de devoir être considéré comme un détail, ce différend pointe un fait essentiel de l'histoire du mouvement : Pierre Martel possède une vision des « Alpes de Lumière » dont la force et la cohérence (en tant que « vision ») n'admettent guère des représentations différentes du territoire. Ainsi, il y a le terrain d'action du mouvement tel qu'il fut défini à sa création, à savoir la « zone témoin de 175 communes », et il y a le terrain d'action réelle, qui correspond à la zone de vie, d'influence et « d'imaginaire » de Pierre Martel. L'on verra, avec le développement du projet de parc, dans les années 1960, à quel point cette vision fut « totale ». Mais du même coup, se pose bien évidemment la question de la représentativité supposée d'un mouvement dont les

membres ne s'accordent pas sur la définition de son territoire... Pour qui sont donc ces «Alpes de Lumière»?

Il faut enfin évoquer la question de la réception locale des idées défendues par le mouvement. S'il est bien difficile de s'en faire une idée précise, quelques «signaux» indiquent cependant qu'il n'y a pas, là encore, unanimité.

Il y a tout d'abord la méfiance des notabilités locales à l'égard d'une association dont nul ne peut ignorer l'orientation idéologique. Ainsi, en 1957, de l'aveu de Pierre Martel, le conseil général refuse-t-il au mouvement l'octroi d'une subvention, au motif que ses créateurs sont des «spiritualistes notoires» [LAL, 11].

L'on peut se demander, par ailleurs, dans quelles mesures les solutions de «réanimation» par la culture et le tourisme, prônées par Alpes de Lumière, rencontrent l'approbation des «locaux».

Ainsi, le relatif succès des journées sur «la réanimation rurale» de Noël 1957 correspond à un intérêt porté davantage aux problèmes économiques qu'aux questions culturelles, et Pierre Martel peut regretter que la journée consacrée à la culture ait été peu suivie. L'on peut également – si l'on en croit les indications fournies dans le compte rendu – noter l'absence des élus locaux et de la jeunesse locale.

De même, les résultats de l'enquête sociologique réalisée pour le CEC dans le «Quadrilatère» (quatre communes du pays de Forcalquier) indiquent un décalage entre la dynamique voulue par une certaine élite rassemblée au sein du mouvement et les attentes de la population. L'objectif, rappelons-le, était de «recenser les attitudes de la population quant à son propre avenir». Trois propositions de solutions aux problèmes économiques et démographiques ont été soumises aux «enquêtés»: l'irrigation, l'industrie, le tourisme. Des trois, c'est la dernière, est-il écrit, qui est «la moins souhaitée», en particulier des agriculteurs. La conclusion tirée de cette «consultation» est pour le moins étonnante: l'amélioration de l'agriculture par l'irrigation (solution plébiscitée) serait problématique, la création d'usines irréalisable, et seul le développement du tourisme serait envisageable, mais

il faudrait, pour cela, «ouvrir les esprits» à cette solution peu désirée⁷⁴. Où l'on retrouve l'antienne favorite de l'abbé Martel – «créer un climat favorable», «éduquer» – et une contradiction qui ne peut plus nous échapper avec la volonté proclamée de rendre à la population la maîtrise de son propre destin.

Aussi n'est-on pas surpris de constater que la prétention du mouvement à représenter la population «de base» lui est parfois clairement contestée. Des archives sonores témoignent d'un incident significatif, survenu lors d'un congrès organisé par Alpes de Lumière à Mane en 1960. Alors que le docteur Richard est venu parler de la protection de la nature dans le «parc des Cévennes», un participant invective les orateurs: «Je vous interdis de parler au nom des paysans⁷⁵!»

Il y a désormais un décalage accusé entre les objectifs affirmés par le mouvement (s'adresser en priorité aux autochtones) et la réception réelle de son discours, qui fait davantage écho auprès des populations exogènes, résidents temporaires en nombre croissant ou simples «sympathisants».

L'envers de la réanimation : des villages à vendre à la zone résidentielle protégée

L'échec avéré de l'opération «villages à vendre», lancée en 1956, et l'adoption consécutive du slogan «pour une zone résidentielle protégée», sont révélateur de la difficulté, pour Alpes de Lumière, de se positionner face à une mutation sociologique et culturelle profonde. Le souhait d'une reconquête salvatrice des villages par une immigration respectueuse et un tourisme à la fois «social» et de «qualité» se heurte en effet à une spéculation immobilière effrénée, mais aussi aux dégâts occasionnés par un tourisme de masse rapidement incontrôlé. Dès 1959, Pierre Martel, confronté à la multiplication des frictions entre les habitants et les urbains et à l'accusation faite au mouvement d'entretenir, sinon de provoquer «l'invasion», doit mettre les choses au point dans un numéro du bulletin *Alpes de Lumière* consacré à l'avenir du mouvement:

«Il est temps qu'on comprenne que le but du mouvement Alpes de lumière n'est pas de repeupler les villages ou d'y amener des touristes, mais seulement d'y rendre la vie plus facile et plus intéressante, plus "vivante" à ceux qui y sont déjà; et c'est une tout autre histoire» [*Villages à vendre*], *LAL*, 15, 1959].

Quatre ans après, et alors que la promotion d'un tourisme «social» et «intelligent» et de «vacances utiles» constitue le thème phare du discours d'Alpes de Lumière en direction de la jeunesse, l'attitude des nouveaux envahisseurs des campagnes – «on voulait du touriste en Haute-Provence, on en a!» – est vigoureusement dénoncée par le moine de Lure, dans un pamphlet intitulé «Le touriste et ses dégâts» [*LAL*, 27, 1963]. Celui-ci ne respecterait guère ni l'environnement naturel, ni les habitants, en important, le temps des vacances ou d'un week-end, ses habitudes de consommation, de prédation et de production de déchets. Le mouvement, par la voix de Pierre Martel, n'échappe pas alors à la tentation du discours identitaire – «Nos valeurs menacées [...], notre silence [...], nos sites [...], nos villages» – et des préoccupations «protectionnistes» se font jour :

«Il y a maintenant trop de gens qui viennent ici en conquérants, comme nous allions autrefois chez les sauvages, en croyant que nous n'avions chez eux que des droits.» [*LAL*, 15, 1959]

Alpes de Lumière se heurte ainsi de plein fouet aux effets des phénomènes spatiaux déclenchés par le processus de croissance : désormais, le territoire n'est plus seulement à aménager et développer, mais à protéger. En cette année 1959, l'avenir du mouvement paraît résider dans un recentrage sur une problématique résolument territoriale, comme l'indique le titre d'un article de ce même numéro prospectif de la revue : «L'avenir d'un mouvement, d'une région».

III UN TERRITOIRE À INSTITUTIONNALISER (1960-1981)

L'obtention d'un statut de territoire protégé pour les « Alpes de Lumière » a été la grande affaire du mouvement durant la décennie 1960. Ce fut surtout un rêve de Pierre Martel, qui prit forme lentement, apparaissant à l'état embryonnaire dès le début des années 1950, puis se déployant à mesure qu'il trouvait à s'insérer dans une projection collective, un récit partagé. Sous la forme de « parcs culturels », et avant même la création officielle des parcs nationaux français, des possibilités de territoires « autres » ont en effet été imaginées par quelques amoureux de pays « déshérités », qui projetaient dans ces institutions leur désir d'équilibre entre la nature et les hommes.

À l'origine de ces inventions de territoires, dans les Alpes, les Cévennes, les Pyrénées, il y eut, bien souvent, des personnalités singulières, la projection d'un récit intime sur un espace et une histoire collectifs. Ces personnalités, certes, ne pensaient et n'agissaient pas seules, mais par leur capacité à endosser une posture de leader elles ont, à un moment donné, insufflé l'énergie nécessaire pour qu'une dynamique se déclenche et qu'au bout du compte « quelque chose » soit créé. Pierre Martel et quelques-uns (mais ils ont été peu nombreux) dans le mouvement Alpes de Lumière ont été, dès l'origine, acteurs de cette préhistoire des parcs naturels français, dont il faut bien, alors, poser les jalons.

Une singularité française : les parcs nationaux culturels

«La création de parcs nationaux répond à une nécessité qui s'impose chaque jour davantage. L'urbanisation croissante, caractéristique de notre civilisation, exige, en effet, en contrepartie, des mesures qui, pour être valables, doivent elles-mêmes s'insérer dans l'œuvre d'aménagement général du territoire...» (André Prothin, directeur général de l'Aménagement du territoire, 1957.)

Qu'est-ce qu'un parc national ?

En 1950, on ne sait guère en France ce qu'est un parc national. En matière d'espaces protégés, seuls les « sites et monuments naturels » susceptibles d'être classés en raison de leur « caractère artistique, légendaire ou scientifique » ont une existence juridiquement reconnue par la loi du 9 mai 1930. L'institution des parcs naturels en France puise ainsi ses racines dans l'histoire de l'idée de protection des paysages. Les principaux acteurs en sont, depuis le XIX^e siècle, les agents de l'administration forestière, les naturalistes et les associations de tourisme. Leurs idéologies conjointes conduisent à l'élaboration d'un système de valeurs articulé sur le triptyque patriotisme (les sites naturels comme monuments du patrimoine national, à l'instar des édifices historiques), esthétisme (sélection, inventaire et classement des sites en fonction du « pittoresque » et du « beau ») et économie (le site naturel comme capital, susceptible d'exploitation et source de profit)⁷⁶.

Le principal introducteur en France de l'idée (d'origine américaine) de parc national est le géologue et spéléologue Édouard-Alfred Martel, déjà évoqué, explorateur inlassable des profondeurs du paysage français, dont il dévoile les mystères au grand public. Les gorges du Verdon et les hautes terres calcaires du Massif central lui doivent de sortir de leur statut de paysages ignorés. À ce titre, É.-A. Martel est une figure héroïque commune à l'abbé Martel et à ses amis cévenols [Poujol, 1998]. É.-A. Martel est un scientifique, mais il est convaincu de la nécessité de fonder le développement des régions pauvres – les pays « sauvages » de montagne – sur l'exploitation touristique des ressources paysagères. Il impulse ainsi,

en 1894, la création du Club cévenol, explicitement sur le modèle du Club alpin français. Cependant, dès les années 1910, il prend conscience des méfaits potentiels (dégradation des sites) de l'influence touristique et défend conjointement la nécessité de l'exploitation et de la protection. Par ailleurs, la croissance forte de l'exploitation des ressources naturelles pour l'exploitation industrielle commence à susciter quelques inquiétudes. En 1913, dans une étude sur les parcs nationaux français effectuée à la demande du CAF, É.-A. Martel définit un parc national comme :

«une réserve territoriale, à limites précises, à l'intérieur desquelles une disposition légale appropriée conserve et protège contre toute destruction, détérioration ou défiguration du fait de l'homme – les composantes naturelles, faune, flore, sites pittoresques et particularités géologiques ou hydrologiques» (*La Montagne*, revue du Club alpin français, 1913).

La conception des espaces protégés qui s'impose alors en France est essentiellement d'ordre esthétique et au service du prestige national. À l'instar des parcs nationaux créés sur le modèle américain, elle conduit à la négation de toute légitimité aux usagers traditionnels (et il y en a toujours, même dans les espaces réputés « sauvages ») de ces espaces désormais « protégés », au profit des nouveaux usagers que sont les touristes, les artistes, ou les « experts » (scientifiques ou ingénieurs forestiers).

Les parcs culturels : lieu alternatif ou lieu miroir de la modernisation ?

La question de la création de parcs nationaux sur le territoire métropolitain est restée en sommeil jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, l'administration forestière ayant choisi d'expérimenter cette institution dans les colonies [Ford, 2004]. Elle réapparaît dans les médias au milieu des années 1950, en plein essor du débat sur l'aménagement du territoire. C'est bien là l'originalité de l'histoire de la protection de la nature en France que la formation d'un courant d'opinion désireux de lier la question de la protection de la nature à celle du « développement » humain et de l'avenir des territoires ruraux.

Cette idée s'incarne dans la notion de « parc culturel », défendue à ses origines par une personnalité opiniâtre, Gilbert André

[Mauz, 2003]. Ce jeune Parisien issu d'un milieu aisé a pris fait et cause au tout début des années 1950 pour le genre de vie montagnard, au point de l'adopter définitivement en s'installant dans un «bout du monde» du massif des Arcs, Bonneval. Comme Pierre Martel, Gilbert André veut stopper la dépopulation, permettre aux derniers «autochtones» (*sic*) de vivre au village et donner à celui-ci un nouveau souffle de vie. Il est par ailleurs convaincu de la nécessité de s'opposer aux valeurs de la civilisation industrielle et urbaine, dont la montagne serait la matrice et le réceptacle. Le «parc culturel» – qu'il imagine d'abord étendu sur une vaste portion du domaine alpin – sera le lieu de sauvegarde de ce qui demeure face à la modernité triomphante, de «régénération» de l'homme corrompu par le mode de vie urbain, et d'expérimentation de formes nouvelles de vie «communautaire» respectueuse de l'environnement naturel :

«rendre la terre et le ciel aux jeunes de nos capitales surtendues, retrouver pour eux les Sources de la Vie, nous voulons espérer que ce soit la mission du parc national.» [L'auteur souligne. *Pour un parc national français*, 1955, cité par I. Mauz, 2003 : 41]

Cette conception est partagée par nombre de personnalités engagées dans des entreprises de «réanimation» rurale. La dimension spirituelle explicite, en particulier, se retrouve à l'identique dans d'autres projets, comme celui de parc cévenol, porté par Pierre Richard, médecin installé au Vans (Ardèche), ou chez Jean Prioton, ingénieur forestier, promoteur d'un parc national dans le massif du Caroux (Hérault)⁷⁷. À l'initiative de Gilbert André, ces pionniers de l'expérimentation culturelle en milieu rural se réunissent à Lyon, au printemps de 1957. Pierre Martel et Jean Barruol présentent l'expérience du mouvement et formulent quelques propositions sous le titre : «Les “Alpes de Lumière” deviendront-elles un refuge de la culture et de la santé de la France?» Le statut de parc national n'est pas alors revendiqué ; Pierre Martel emploie plutôt le terme de «zone protégée», à l'intérieur de laquelle s'articuleraient des espaces aux statuts divers.

La même année, la revue *Rivières et Forêts* accueille ces réflexions et fait le point sur les différentes formules de territoires protégés proposées en France⁷⁸. La grande diversité des attentes vis-à-vis des «parcs» est soulignée. Le numéro fait la part belle à la conception culturelle, tout en formulant de véritables préoccupations quant aux atteintes que l'homme porte à la nature. Dans sa préface, le directeur de la revue, J.-P. Mélinotte, pose ainsi clairement la question de la pertinence du modèle de consommation qui s'impose en Europe, à travers cette formule : «Faut-il sacrifier l'arbre au réfrigérateur?»

C'est dans cette pensée qui noue la question de la préservation de l'environnement «naturel» au souci de la personne humaine que se réactualisent certaines lignes idéologiques défendues par l'ancien courant spiritualiste «non-conformiste» des années 1930 (cf. *supra*, première partie). Ainsi la campagne en faveur des parcs nationaux culturels trouve-t-elle le soutien de personnalités artistiques ou intellectuelles, tels Lanza del Vasto (fondateur de la communauté de l'Arche), l'écrivain Daniel Rops ou Hubert Beuve-Méry (fondateur du quotidien *Le Monde*), et se place-t-elle sous l'étonnant patronage de Gustave Thibon. Après une période de bannissement de la scène intellectuelle française pour collusion avec «l'esprit de Vichy», le philosophe ardéchois, maître à penser d'au moins trois des promoteurs de «parcs culturels» (Pierre Martel, Gilbert André et Pierre Richard), est en effet promu référent de la protection de la nature.

Mais l'idée rencontre également un fort soutien du côté politique et administratif, en particulier chez les démocrates chrétiens du ministère de la Reconstruction (Claudius-Petit, André Prothin) et chez les urbanistes-aménageurs comme G. Meyer-Heine. L'on trouve également, parmi les membres du Comité des Parcs de France créé en 1955, de grands industriels comme Louis Armand, le patron de la Société des chemins de fer français, alors en pleine expansion.

Cette collusion de personnalités aux intérêts *a priori* divergents incite à poser la question du rapport entre protection de la nature et modernité. Pourquoi ces projets de territoires protégés,

qui prétendent s'opposer, ou du moins constituer un refuge à l'urbanisation et à l'industrialisation, trouvent-ils appui dans des milieux précisément occupés à accélérer la modernisation de la France ?

Différents travaux ont montré que, dès ses origines, le processus d'industrialisation, d'extension des villes et de transformation des campagnes s'est accompagné en Europe d'une mutation des sensibilités, en faveur même de ce qui était en train de disparaître, de l'éveil d'un sentiment à la fois esthétique et nostalgique vis-à-vis de la « mère nature » [Thomas, 1985 ; Schama, 1999]. La notion même de parc national est née aux États-Unis de ce sentiment lié à la contestation de certains effets du développement économique et industriel et des changements socioculturels qui les accompagnent, tout en étant, paradoxalement, un pur produit de ce développement. L'écrivain américain considéré comme le « père » des parcs nationaux, John Muir, écrit ainsi dès 1891 une phrase que ne sauraient désavouer les promoteurs de parcs culturels :

« Des milliers de citoyens fatigués, énervés ou trop civilisés, commencent à réaliser que partir à la montagne, c'est rentrer à la maison, que l'étendue sauvage est une nécessité et que les parcs et réserves sont sources de vie » [cité par Merveilleux du Vignaux, 2003].

En France, cette mutation fut peut-être plus tardive, en raison du rythme propre du processus de modernisation, dont les effets sur le paysage des campagnes françaises ne se font sentir que progressivement jusqu'aux années 1950. Cependant, l'élaboration d'une législation républicaine en faveur de la protection des « sites et monuments naturels » (loi de 1906) s'est accompagnée d'une réflexion qui témoignait déjà clairement d'une telle prise de conscience : « L'homme du XIX^e siècle est entré dans la nature comme un bourreau », écrit Jean Lahor, l'un des initiateurs de la Société pour la protection des paysages⁷⁹, en 1901 [cité par Corbin, 2002 : 166].

Les « aménagés » des Trente Glorieuses n'ont sans doute pas échappé au sentiment de perte d'un paysage originaire, qu'ils expérimentaient à l'horizon de leur propre parcours : les Jean Villot,

Eugène Claudius-Petit, Louis Armand, gardent chevillés en eux le Bugey, le Poitou ou la Savoie de leur enfance. Ce sont ces terres de la nostalgie que protégeraient d'abord les parcs nationaux dont ils se prennent à rêver. Mais ces motivations intimes s'accommodent aisément de la perspective d'un aménagement global du territoire devant conduire à la modernisation accélérée de la nation. De ces territoires déshérités de l'enfance l'on fera, comme le souhaite Jean Villot à Mane en 1957, des arrière-pays « maîtres de maison » des grands pôles d'expansion [LAL, 12, p. 8].

Une loi pour les parcs nationaux

À l'issue de la réunion de Lyon, la création d'une association des Parcs de France est décidée, dont l'assemblée générale constitutive se tient à Paris le 6 novembre 1957. Pierre Martel et Jean Barraol représentent à nouveau le mouvement. Gilbert André a obtenu pour cet événement un parrainage illustre⁸⁰, tandis que le comité de patronage et le conseil d'administration de l'association réunissent un panel de l'élite républicaine. Les ministères et institutions nationales représentés reflètent bien la conception particulière des parcs envisagés. Alors que naturalistes et forestiers sont quasiment absents, la très grande majorité des adhérents ont à voir avec les questions d'aménagement (construction, travaux publics, architecture, tourisme, grandes compagnies d'aménagement, commissariat au plan, géographes, etc.). La préparation d'un projet de loi est d'ailleurs annoncée par André Prothin, directeur général de l'Aménagement du territoire⁸¹.

Pourtant, ce n'est pas à la direction de l'Aménagement du territoire (ministère de la Construction) mais à celle des Eaux et Forêts (ministère de l'Agriculture) qu'est finalement confiée, en 1959, la rédaction de cette loi. L'administration traditionnellement en charge de la gestion des espaces naturels n'entend pas se laisser déposséder de la création des parcs nationaux, qu'elle n'a pourtant que peu soutenue jusqu'alors. La loi portant création des parcs nationaux français est examinée dans le même train que les lois d'orientation agricole et votée le 20 juillet 1960, et entre en application par décret en 1961. Même si le texte de 1960 affirme

l'originalité de la «conception française des parcs nationaux», avec sa double mission de protection et de développement, c'est finalement une conception franchement «protectionniste» de la nature et répressive à l'égard des usagers des espaces concernés qu'impose la législation. L'objectif de contribuer au développement local est de plus repoussé en dehors du parc, dans sa «zone périphérique», dont l'administration ne relève pas de l'institution en charge de la zone parc proprement dite.

Un parc dans les Alpes de Lumière?

Contrairement à d'autres promoteurs de parcs «culturels», qui contestent publiquement cette orientation peu conforme à leurs attentes⁸², Alpes de Lumière se tait et se mobilise. Car l'existence d'un parc en Haute-Provence lui semble désormais assurée. Paru dans le *Journal officiel* du 14 janvier 1961, le plan régional de développement économique et d'aménagement du territoire de la Provence mentionne d'ailleurs la création d'une zone protégée dans l'aire de prédilection du mouvement :

«Une autre réserve enfin peut être constituée autour de la montagne de Lure et du mont Ventoux, desservie par Forcalquier, Saint-Étienneles-Orgues, Apt, Sault, Noyers, Vaison-la-Romaine et Sisteron. [...] La zone des Alpes de Lumière, qui s'étend entre la chaîne de Lure et du Ventoux et le cours inférieur de la Durance (en partie dans le Vaucluse) et qui jouit d'un climat exceptionnellement salubre, devra être équipée selon sa vocation propre qui est le "tourisme de détente", animé par des centres d'intérêt culturel» [cité par Jean Boutière, «Comment étudier et réaliser le projet de parc», *LAL*, 21, p. 20].

Cette création – garante d'une reconnaissance institutionnelle – est considérée comme l'aboutissement des actions entreprises depuis dix ans sur le territoire des «Alpes de Lumière», ce qui justifie, aux yeux de Pierre Martel, que la réalisation du parc devienne, pour le mouvement, une priorité :

«Il est probable que désormais la plupart de nos livraisons seront consacrées à des questions axées sur cette idée, qui est le point de convergence de toutes nos propositions ou expériences antérieures» [L'abbé Martel, «Terres protégées», *LAL*, 22, 1961, p. 3].

Cependant, si la notion de zone protégée, voire de «parc», est effectivement présente dans les écrits de Pierre Martel depuis l'origine du mouvement, son contenu a, en dix ans, considérablement évolué, passant de l'idée classique de protection d'un site de surface réduite (en raison de ses qualités «naturelles» ou esthétiques) à celle, beaucoup plus singulière, d'un territoire vaste à aménager en vue de sa protection et de son développement.

Du parc national de la Valbelle au parc national culturel de Haute-Provence

La forêt, lieu de mémoire nationale et matrice des Alpes de Lumière

L'idée de parc national apparaît dans un texte publié par Pierre Martel en 1953. Cette étude, intitulée *Les Forêts du pays de Lure et du pays de Sault. Notes sur les dégradations des bois de la Haute-Provence à travers les âges*, brosse à grands traits un tableau historique des variations du climat, du régime des eaux et de l'état des forêts dans cette zone particulière de la Haute-Provence⁸³.

L'auteur attire l'attention sur la dégradation continue de cette zone forestière, tant du fait des activités humaines (le pastoralisme en premier lieu, mais aussi les industries d'extraction) que de particularités géologiques (comme le phénomène karstique). Accélérée à l'ère industrielle, cette dégradation perturberait les équilibres fondamentaux entre la nature et l'homme. Les récentes catastrophes climatiques et la situation de crise économique subies par cette région renforceraient selon lui la nécessité d'une prise de conscience.

La forêt est présentée comme un bien patrimonial que, jusqu'à la Révolution, la sagesse des communautés locales aurait réussi à préserver :

«Toutes les garanties anciennes ont permis à la forêt de durer jusqu'à notre époque. Nous entrons dans une civilisation nouvelle qui croit pouvoir se dispenser de demander des garanties.»

Autrefois, le paysan plantait. Ce geste fondateur dans la pensée humaniste est opposé aux coupes aveugles opérées par des machines de plus en plus efficaces, dans une économie productiviste. Les communautés ayant périclité et puisque «l'homme moderne ne plante plus», c'est aujourd'hui à l'État d'administrer «sagement» ce bien commun.

L'étude débouche ainsi sur un plan d'action pragmatique, que Pierre Martel soumet en mai 1953 au préfet des Basses-Alpes, M. Tomasi, initiateur d'un «Plan Provence» pour l'aménagement régional. Sont préconisées des mesures à la fois de protection et de mise en valeur économique :

«À côté d'une expérience de reboisement intensif dans l'ouest de la montagne de Lure [...], l'achèvement de la route forestière et touristique de Saint-Étienne à Sisteron par les peuplements de Lure, et la création d'un parc national dans le cirque de Valbelle.»

Au moment où elle fait «l'objet de vastes études d'ensemble», la Haute-Provence, selon Pierre Martel, «peut et doit devenir une des plus belles réserves forestières de France».

L'argumentaire semble avoir été convainquant, puisqu'en juin 1953 le préfet, le sous-préfet, quelques agents administratifs et l'abbé Martel se réunissent au Contadour pour réfléchir au devenir de ces hautes terres.

En ce début des années 1950, l'assimilation des parcs nationaux aux réserves forestières est fréquente. La proposition de Pierre Martel fait ainsi écho à celle formulée dans les mêmes années par un avocat lozérien, Charles Bieau, qui entend défendre également la «vocation forestière» de la région de Florac et préconise la création d'un parc national sur le modèle anglais, selon lequel «la forêt est gérée en vue de la production du bois, mais aménagée pour le tourisme⁸⁴». C'est aussi la forme d'une réserve forestière que prend, en Languedoc toujours, le projet de parc du Caroux défendu par Jean Prioton.

Cette centralité de la forêt dans l'appréhension des espaces à protéger porte l'héritage de représentations et de pratiques développées conjointement (bien que pour des motivations très

diverses), depuis la première moitié du XIX^e siècle, par les forestiers, les scientifiques (géographes, biologistes...), les associations de tourisme, mais aussi des intellectuels, des artistes et des industriels. Il ne convient pas de s'attarder ici sur cette histoire⁸⁵, il suffit de dire que la forêt est finalement érigée en garante des équilibres non seulement naturels, mais aussi économiques, sociaux, voire «spirituels». Cet imaginaire forestier, qui accompagne l'essor de la société industrielle et urbaine, s'est trouvé réactif au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par différents facteurs, au premier rang desquels : la succession de phénomènes naturels exacerbés (grandes inondations...), la désertification des campagnes et la nécessité de la reconstruction.

Élément constitutif de l'imaginaire national français digne de figurer dans le célèbre inventaire des lieux de mémoire [Corvol, 1997], la forêt possède dans l'imaginaire occidental de longue durée une temporalité propre. Celle-ci éclaire en définitive la place symbolique occupée par la forêt (et plus largement la montagne) de Lure, dans le récit des Alpes de Lumière.

La forêt, en effet, est l'archétype de l'espace sauvage, l'envers de l'espace humanisé, ou plutôt ses origines, sa matrice. Elle n'est fréquentée que par les hommes qui, en eux-mêmes, par leur fonction ou leur statut social, portent une part de sauvagerie, entretiennent avec elle une certaine proximité, se trouvant ainsi reliés aux temps originels : marginaux, bandits, hors-la-loi de toutes sortes, mais aussi héros, poètes, saints et ermites.

«C'est donc cet espace de liberté – écrit François Walter –, en même temps que ce monde d'opacité résistant à la domination culturelle et technique des villes et des urbains, que le recul des espaces boisés semble menacer. La modernité se construit en quelque sorte contre le monde sauvage de la sylvie» [Walter, 2004 : 251].

L'on comprend alors que la valorisation et la sanctuarisation de la forêt interviennent dans le récit des «Alpes de Lumière», espace de résistance contre les excès de la modernité, comme une véritable nécessité narrative. Pierre Martel assume d'ailleurs très directement cette nécessité du sauvage dans ses écrits à tonalité littéraire, qu'il publie à partir de 1956,

dans le bulletin du mouvement, sous le nom de « l'Ermite » ou du « Moine » de Lure :

« Je suis comme la corneille, le lézard et cet oiseau des falaises que l'on nomme tichodrome-échelette : j'aime les rochers et les abîmes. Je suis un sauvage. J'aime les sentiers de chèvres. J'aime la solitude et les grands espaces. Je regrette le temps où il y avait des charbonniers et des ermites » [L'ermite de Lure, « Les églises rupestres », *LAL*, 46, 1969, p. 9].

Il n'est pas anodin, ainsi, que l'idée de parc naisse, de manière récurrente, du souci de protection d'un espace forestier. En lui assignant une fonction essentiellement paysagère et régulatrice des grands équilibres, l'on rend à la forêt sa dimension atemporelle, sa fonction de réserve des temps sauvages, de remède aux changements, que l'imaginaire collectif lui a assignées à chaque période de grande mutation, économique aussi bien que politique [Corvol, 1997].

Dans le même temps, la matrice est le lieu où toute chose naît et se régénère, autorisant sous une certaine forme l'irruption du nouveau. Le tourisme culturel est cette forme nouvelle qui permettra la renaissance des Alpes de Lumière. Plus encore, si l'idée de parc ou de réserve ne porte, dans ce premier projet, que sur un espace très restreint, au cœur de la forêt de Lure (le site du cirque de Valbelle, qu'une « route touristique » devrait rendre accessible aux touristes), c'est l'ensemble de la Haute-Provence qui est désigné pour sa « vocation forestière » (de façon d'ailleurs surprenante au regard de l'étendue relative du couvert forestier dans cette région), et qui semble dévolu ainsi à une œuvre de régénération des valeurs du monde moderne.

C'est bien cette idée qui s'affirme peu à peu, au fil de la perspective d'aménagement du territoire : au bassin de la Durance, à l'étang de Berre et à la métropole marseillaise, la mission de modernisation, l'industrialisation « inévitable », et son cortège de méfaits pour les « équilibres » naturels et humains ; à l'arrière-pays provençal – pays de montagnes⁸⁶ –, la mission de restaurer l'équilibre, de permettre aux « urbains corrompus » de se régénérer et aux ruraux d'expérimenter un autre mode de gestion du territoire, voire un autre mode, exemplaire, de civilisation :

« Si, découvrant sa vocation propre, nous évitons de la laisser défigurer, nous éviterons à la civilisation qui se met en place de l'être aussi. [...] Le traitement de faveur qui serait fait à la Haute-Provence, si elle devenait ce "parc national", serait finalement un traitement de faveur surtout pour le reste du monde. » [« Pour un marché commun de la pensée », *LAL*, 23, p. 10-11]

Le « parc » offre au territoire – et c'est là sans doute sa signification la plus profonde – l'opportunité d'une nouvelle destinée⁸⁷.

De la « zone résidentielle protégée » au parc national culturel

Une fois délimités les contours d'une « réserve naturelle pour la flore et la faune » (soit l'ensemble de la montagne de Lure, à laquelle pourraient se rattacher le mont Ventoux et, trait d'union entre les deux massifs, le plateau d'Albion), Pierre Martel s'intéresse essentiellement à la partie humanisée de son espace de prédilection, qu'il dénomme « zone résidentielle protégée » ou « favorisée⁸⁸ ». L'on ne discute donc pas, dans les réunions et les articles de la revue consacrés au « parc », de protection de la nature, mais d'éducation des adultes et d'équipement, de restauration économique et d'amélioration de l'habitat, de rationalisation agricole et de tourisme⁸⁹. Le parc est alors essentiellement conçu comme le champ d'expérimentation, le prototype d'un aménagement du territoire réussi. C'est une régénération du tissu humain, une croissance (certes maîtrisée) des activités, y compris par un afflux de population exogène, qui sont attendues d'un tel statut de « protection ».

Cependant, confronté, au tournant des années 1960, aux tensions provoquées par le nouvel exode urbain, le mouvement, sous la plume de Pierre Martel, tente de définir une doctrine pour le « parc national culturel de Haute-Provence », qui tient dans cette formule : « ni invasion, ni congélation ! » :

« Malgré la publicité faite à une région par la création d'un parc, et malgré les avantages économiques découlant pour la population locale d'un afflux important de touristes, il faut se garder de considérer le but du parc atteint si le nombre de ceux-ci est augmenté. Il ne s'agit pas d'amener du monde à n'importe quel prix, mais d'envisager d'abord

la préservation, la mise en valeur et l'utilisation la plus rationnelle et la plus humaine de toutes les richesses naturelles existantes. Il s'agit donc de créer un meilleur équilibre entre l'homme et la nature. [...] C'est là éminemment une œuvre constructive de restauration, de vitalisation, d'enrichissement mutuel de l'homme et de la nature, et non pas seulement œuvre négative de préservation, de *congélation* de cette dernière, ce qui constituerait l'excès inverse. [...] Définissons donc la fonction essentielle du parc : *améliorer les relations et multiplier les échanges entre l'homme qui habite ou parcourt une région donnée et les richesses de la nature que possède cette région, en préservant celles-ci, tant des fléaux naturels qui les menacent, que des interventions néfastes des hommes* » [L'abbé Pierre Martel, « Définitions du parc », *LAL*, 21, été 1961. L'auteur souligne].

Tel qu'il est conçu en 1961, le parc de Haute-Provence ne saurait pourtant exister, car il n'entre clairement pas dans le cadre défini par la loi. Les parcs nationaux ne sont en aucun cas, on l'a dit, les outils d'aménagement des territoires ruraux imaginés par les promoteurs de parcs culturels. Certains « experts » convoqués par le mouvement se montrent d'emblée clairvoyants. Ainsi, dans le numéro 21 de la revue, consacré au projet de parc, Jean Boutière, inspecteur des Eaux et Forêts, émet-il des doutes quant à l'adéquation des objectifs poursuivis par Alpes de Lumière avec ceux conférés aux parcs nationaux. Il insiste sur la définition de réserves de protection intégrale (qui constituent les véritables « noyaux » des parcs nationaux) dignes de ce nom. Cette insistance pointe l'impossible convergence de la législation avec la « doctrine parc » élaborée par Pierre Martel. Pour ce dernier, le « noyau » du parc n'est pas la zone centrale de nature sanctuarisée définie par la loi, mais au contraire l'espace humanisé, la « zone de vie ».

Après la publication du décret (fin 1961), il se produit sans doute une prise de conscience de cette inadéquation. De plus les journées de réflexion sur le parc se sont déroulées à Apt en l'absence des élus, indice du faible écho que rencontre localement l'idée de parc. Aussi les déclarations de Pierre Martel se font-elles plus prudentes à ce sujet :

« Qu'il y ait demain un "parc national culturel de Haute-Provence" ou qu'il n'y en ait pas, la tâche du mouvement restera la même : associer,

dans toute la mesure du possible, les habitants de cette région et ceux d'ailleurs, à l'étude, à la protection et à la mise en valeur des richesses locales » [« Éditorial », *LAL*, 23, 1962].

Dans les années suivantes, le mouvement se concentre sur le développement des activités de chantiers et des animations « socio-culturelles », quand un événement retentissant semble enterrer définitivement le projet de « grand parc » avant, paradoxalement, de lui redonner un nouvel élan.

Des missiles en territoire sacré

« Rendez-vous dans le Haut-Pays ! Rendez-vous au Pays Blanc ! [...] Ces hautes terres sont des lieux bénis, et c'est ce que les républiques devraient comprendre ! Leurs usines et leurs machines infernales passeront, mais il ne faut pas que disparaissent les terres magiques ! [...] Ces hautes terres sont à sauver, à protéger, au même titre que la santé de nos enfants, ou que les trésors de la Nubie ou de l'Inde. Ces solitudes et ces silences sauvages sont d'utilité publique. Il n'en faut pas faire "un admirable désert", mais une "terre de rencontres" pour tous ceux qui ont besoin de calme et d'air pur, de silence comme de discussions pacifiques, de détente corporelle autant que d'enrichissement spirituel. » [Le moine de Lure, « Terre de rencontres », *Val de Saull et Pays d'Albion*, t. 2, 1965]

Au printemps 1965, la nouvelle fait l'effet d'une bombe : le ministère des Armées a décidé d'enfouir sa nouvelle génération de missiles atomiques sur le plateau d'Albion. L'examen des raisons qui ont présidé au choix du lieu n'est pas sans intérêt. Il fallait un désert pour recevoir ces engins. L'Afrique du Nord colonisée en possédait un, le Sahara, initialement élu pour cela. Mais la décolonisation obligeait à trouver en métropole une terre d'accueil. Au ministre des Armées qui parcourt la France en quête d'un « désert », le plateau d'Albion apparaît comme tel : un désert, « admirable » certes, comme l'a si bien chanté Giono, mais d'une telle vacuité que les silos atomiques ne dérangeront personne. Et si, toutefois, il y demeure quelques autochtones, ceux-ci, assurément, bénéficieront de la manne procurée par l'armée, qui n'installera pas que des missiles, mais aussi, nécessairement,

des routes, des «aménagements» (adductions d'eau, etc.) et des emplois. L'argument est de poids: «Une faible partie de cette région sauvage va être ouverte à la civilisation», peut-on lire dans la *Revue des forces aériennes françaises* en 1966.

À l'échelle nationale, cette décision provoque les réactions des consciences pacifistes, qui s'opposent à l'armement atomique et plus généralement à la militarisation de la France. Une centaine d'intellectuels se mobilisent au sein d'une Association de sauvegarde de la Haute-Provence⁹⁰. Mais localement, les considérations morales s'effacent derrière les enjeux économiques et politiques et l'événement fait débat. Si l'hebdomadaire catholique *Semaine-Provence* se fait l'écho de «la souffrance morale d'une population qui sait qu'elle habite dans l'un des plus beaux pays du monde et qui n'accepte pas qu'on le considère de loin comme un désert ou comme un pays de sauvages» (*Semaine-Provence*, 4-11 mars 1966), d'autres – certains élus aptésiens notamment – se montrent très sensibles à l'argument économique.

Qu'en est-il à Alpes de Lumière? Son principal animateur, heurté au premier chef par cette intrusion au cœur sacré de son territoire, s'empare de sa plume et part, en son nom propre, en croisade, en dévoilant à la face du monde les beautés d'Albion bientôt souillées par les engins de mort⁹¹. Maniant comme à son accoutumée l'art de la métaphore, il oppose la croix aux missiles, dans une série d'articles consacrés aux signes de la religion populaire sur le plateau⁹²:

«Qu'on fasse un inventaire de toutes ces croix et oratoires de l'Albion d'hier et d'aujourd'hui; qu'on sauvegarde tous ceux et toutes celles qui sont encore debout. Et même qu'on replante trois croix pour garder le pays [...]. Au moment où les généraux créent ici leur "Trigone atomique" les hommes s'honoreraient en créant, à travers le symbole de ces trois croix précisément situées dans chacun des trois départements, un grand trigone pacifique!» [*Semaine-Provence*, 11-18 mars 1966.]

Pourtant, et alors que ce discours est considéré par tous – en particulier par les journalistes⁹³ – comme celui du mouvement, celui-ci refuse de s'associer à quelque manifestation de protestation que ce soit. Il est ainsi absent à Sault, le 14 novembre,

lors du rassemblement organisé par une vingtaine d'organisations pacifistes, syndicales ou politiques.

Dans deux «circulaires» datées d'octobre et novembre 1965, l'abbé Martel fait le point sur son propre positionnement et sur celui du mouvement. Alpes de Lumière, explique-t-il, ne saurait participer à une campagne de protestation «dont la portée politique est évidente», à la veille d'élections présidentielles qui se dérouleront au mois de décembre. Par ailleurs, il semble que des divergences parmi les membres du conseil d'administration d'Alpes de Lumière interdisent au mouvement de prendre une position unitaire au sujet des missiles. Si Guy Barruol demande que l'on «s'engage dans la lutte⁹⁴», Pierre Martel, lui, en écarte fermement la possibilité:

«Toute la campagne électorale et préélectorale va se jouer ici sur cette affaire [...] Quant à faire changer le régime, cela ne regarde pas le mouvement, et nous devons éviter tout ce qui, de près ou de loin, cherche ce résultat. Toute activité politique ou parapolitique est et doit rester totalement étrangère à notre activité. [...] et étant donné l'assimilation que MIM. Barruol et moi avons souvent, aux yeux des gens du plateau d'Albion, avec le mouvement, s'il y a des gens qui ont à parler là-haut avec prudence, c'est bien nous» (*Livre blanc*, 1965).

Contre les missiles, le parc

Lors de son assemblée générale qui se déroule le 8 août 1965 sur le plateau, au Revest-du-Bion, le mouvement émet pourtant le vœu:

«que soit reprise l'étude du projet de parc national culturel de Haute-Provence, comme meilleure garantie en face des nouvelles menaces pesant sur la région: le feu, les projets militaires, l'extension des constructions anarchiques et les dévastations de plus en plus fréquentes des sites et des monuments» (*Livre blanc*, 1965).

Le «parc» comme contrepartie et garantie d'une limitation des nuisances causées par l'implantation militaire: ce n'est pas la première fois, si l'on en croit Pierre Martel, qu'un tel combat est mené pour s'opposer à la militarisation du plateau. La

principale motivation, en effet, pour mobiliser en 1953 quelques préfet, sous-préfet, conseillers généraux et conservateurs des Eaux et Forêts autour de la protection de la forêt de Lure aurait été la nécessité de contrer, déjà, un projet d'installation d'une station expérimentale de tir. La mobilisation « souterraine » et demeurée « secrète » jusqu'en cette année 1965⁹⁵ aurait permis de détourner la menace... qui alla se porter sur le plateau voisin de Canjuers⁹⁶.

Douze ans plus tard, l'histoire semble se répéter, à cette nuance près que la décision du ministère est irrévocable : les missiles trouveront élection sur le plateau d'Albion. Mais le « parc » doit sauver les Alpes de Lumière : de cette idée, Pierre Martel ne démord pas, malgré la formidable hypothèque posée par l'intrusion militaire sur la perspective de consacrer cet espace à la protection de la nature et au développement harmonieux des activités humaines en son sein. Une fois encore, Pierre Martel et quelques compagnons entament des démarches « en haut lieu » – dont malheureusement nous ne connaissons pas les détails – et obtiennent du commissariat au Plan la promesse qu'une mission sera envoyée pour étudier les possibilités de protection du pays⁹⁷. Dès lors, espère-t-on, les missiles offriront une nouvelle chance au parc de Haute-Provence, dont la perspective pourrait séduire certains élus, si peu intéressés jusqu'alors, mais désormais effrayés de l'avenir militaire proposé à leur territoire.

Entre nature et développement : les parcs naturels régionaux

Un parc pour accompagner les mutations du monde rural (soit la « fin des paysans ») ; un parc pour protéger des conséquences du tourisme « de masse » et de la spéculation immobilière, ainsi que de la surexploitation capitaliste de la forêt ; un parc désormais pour garantir des limites à l'intrusion militaire et laisser ouverte la possibilité d'une autre « destinée » pour le territoire : depuis plus de dix ans, le statut de zone protégée apparaît, à certains, comme la seule réponse possible aux maux qui accompagnent les orientations économiques, sociales et politiques de la société moderne.

Cependant, l'État, engagé sous la conduite du gouvernement gaulliste dans l'industrialisation accélérée de la France, se montre désormais très attentif à ces propositions de territoires. Dans l'affirmation d'une politique nationale volontariste et de la centralité de l'État dans tous les domaines, la planification territoriale complète en effet le plan de modernisation. Comme l'écrit Marcel Roncayolo :

« L'administration se présente comme le relais indispensable entre la politique de croissance et les phénomènes spatiaux qu'elle déclenche, en premier l'urbanisation – et une urbanisation qui n'est pas homogène sur tout le pays » [in Burguière, Revel, 2000 : 501].

De nouveaux moyens, de nouvelles structures et de nouveaux acteurs sont mis en place. Aux équipes administratives lourdes succèdent des organismes de mission composés de quelques personnes, directement placées sous l'autorité du chef de gouvernement. Telle se présente la Datar, Délégation à l'aménagement du territoire, créée en 1963 et placée sous la direction d'Olivier Guichard, un très fidèle compagnon du général de Gaulle⁹⁸. Entre autres mesures de « rééquilibrage » (aide économique aux régions en difficulté, reconversion des vieilles régions industrielles, gestion de la croissance urbaine, etc.), la Datar est chargée d'examiner « sur le terrain » les conditions de mise en place d'un nouvel outil institutionnel destiné à articuler l'essor (en particulier grâce au tourisme) des régions économiquement marginalisées et la protection du patrimoine naturel et culturel. Ce seront les parcs régionaux, au sujet desquels Olivier Guichard précise, lors de débats parlementaires de 1963, qu'ils seront situés « à moins de deux ou trois heures des métropoles d'équilibre » et seront le complément des vastes parcs nationaux à créer pour la protection de la nature⁹⁹.

Probablement Pierre Martel a-t-il toutes les raisons d'espérer en la mise en place d'un tel dispositif, d'autant que celui-ci est lancé très officiellement par des journées d'étude, qui se déroulent en septembre 1966... à Lurs, en territoire d'Alpes de Lumière. Pourtant, le choix de Lurs résulte probablement

moins d'une influence exercée par le mouvement que d'un effet de «réseau», en l'occurrence la connexion personnelle entre le typographe Samuel Monod (alias Maximilien Vox), et l'équipe interministérielle chargée de mener à bien la mission «parcs régionaux» à la Datar (sous la direction de Serge Antoine et Henri Beaugé).

On ne peut cependant qu'être frappé par l'apparente adéquation entre l'idéologie dont la Datar se fait la chambre d'écho et le discours tenu par Alpes de Lumière depuis le début des années 1950. Olivier Guichard n'hésite pas, ainsi, à lier l'administration du territoire au «bonheur humain». Évoquant l'avènement d'une «nouvelle civilisation», caractérisée par l'universalisation du mode de vie urbain, l'extension du temps des loisirs (*Vers une civilisation du loisir*, de J. Dumazedier, est paru en 1962) et le déclin inexorable de l'agriculture, il souligne également le «besoin de nature» manifesté par le phénomène du tourisme de masse, l'angoisse générée par une ville asphyxiante, et la nécessité, donc, de mettre à disposition des urbains des territoires «poumons» et «réserves» de vie. Ainsi se poursuit une idéologie structurellement ambivalente, «vaguement schizophrène», juge même l'historien François Walter, «par son double mouvement de séduction et de mise à distance de l'urbain couplé sur des préférences pour les formes idéalisées de la nature» [Walter, 2004 : 257], dont on peut se demander si elle n'est pas au fondement du récit de l'identité nationale française.

Du déroulement et du contenu des réflexions qui se sont tenues à Lurs – qui mériteraient à elles seules une analyse approfondie – l'on ne retiendra ici que deux choses.

L'espace rural comme zone de loisir

«Il est possible, et pour nous souhaitable, que la Haute-Provence soit bientôt promue en parc régional [...]. Sa vocation première, incontestable, aujourd'hui presque admise par tous, est de devenir une vaste zone de détente, de loisirs, de recueillement et de ressourcement pour les foules qui s'entassent sur le proche littoral ou qui défilent sur les grandes routes du Soleil.»

Rédigées quelques mois avant les journées de Lurs, ces quelques lignes extraites d'un rapport de Pierre Martel à une commission de la Datar sont en parfaite adéquation avec l'orientation donnée aux parcs régionaux. En effet, à lire le compte rendu de ce colloque, il apparaît nettement que le devenir de la ruralité n'est désormais envisagé que sous l'angle de l'équipement d'un espace de loisir au profit des urbains. Pierre Richard, présent au titre d'animateur de l'association Font-Vive pour la création d'un parc national des Cévennes, ne s'y trompe pas, qui dénonce le fait :

«C'est très simplement, très modestement, au nom des paysans, des gens de pays montagnards surtout, que j'ai tenu à vous dire ici combien je suis, avec d'autres, surpris et peiné, qu'on ne nous ait jusqu'à présent pratiquement parlé que de la santé de l'homme urbain, de ses préoccupations, de ses besoins de rééquilibrage, que de la nécessité de créer ou de sauvegarder des parcs naturels, nationaux ou régionaux pour lui, le grand frustré. [...] Les parcs naturels doivent se faire – et se faire avant qu'il ne soit trop tard – pour les paysans d'abord qui ont encore le courage de tenir contre vents et marées, contre toutes tentations d'un modernisme outrancier, dans ces pays encore beaux, encore sains, encore équilibrés, en les laissant eux-mêmes choisir leur prospective» [*Les Journées nationales d'études sur les parcs naturels régionaux*, Lurs-en-Provence, 25-30 septembre 1966, La Documentation française, 1967, p. 134].

Mais ces propos reflètent un combat désormais d'arrière-garde qui rencontre à Lurs peu d'écho. Car plus personne ne croit en l'existence désormais d'un «monde rural». Plus personne, surtout, ne parlerait «au nom des paysans», pas même l'abbé Martel qui souligne :

«On parlait beaucoup d'espace rural à Lurs ; en réalité, il n'y a plus dans les temps modernes qu'un seul espace, que la ville et la campagne doivent aménager en commun, car il est leur lieu de rencontre presque permanent» [«La Provence et les parcs naturels régionaux. Vers la création des premiers parcs», *Semaine-Provence*, 28 octobre-4 novembre 1966].

À Lurs, c'est bien la disparition de ce que pouvait signifier la «ruralité» qui est entérinée, puisqu'on ne traite plus que de sa mise en conserve, de sa muséification. Les paysans, les gens «de pays» sont appelés à ne plus exister qu'au travers des musées,

même « vivants », ce concept cher à l'abbé Martel¹⁰⁰. Ce n'est pas un hasard si, dans cette mise en place de l'idéologie des parcs régionaux, l'ethnologie et la muséologie, disciplines représentées respectivement par Isaac Chiva (professeur au Collège de France) et Georges-Henri Rivière (conservateur en chef du musée national des Arts et Traditions populaires), occupent une position d'expertise.

Entre les associations et l'État, une recomposition des rôles

Par son caractère très décalé et isolé relativement à l'ensemble des débats, l'intervention du docteur Richard souligne par ailleurs, en contraste, le silence des acteurs du monde rural. Pourtant conviés, les acteurs associatifs se taisent, à l'instar de Pierre Martel, qui n'a apparemment pas prononcé une parole. Quant aux élus, bien peu ont été invités¹⁰¹. Sur le sujet du devenir des « arrière-pays », abondamment débattu pendant une décennie par des acteurs divers, seuls parlent ici les « experts », issus des universités et des grands bureaux d'étude, ainsi que les agents des diverses administrations concernées.

Le colloque de Lurs témoigne ainsi d'une recomposition des rôles entre l'État et le monde associatif dans la gestion et la redéfinition des lieux et des usages de la « nature ». Dans la décennie précédente l'État, encore incomplètement restructuré, laissait monter à lui les propositions des acteurs (en soutenant certaines par un « saupoudrage » des aides octroyées) et accordait de larges marges de manœuvre à ses représentants en région, les préfets. Avec le nouveau dispositif mis en place par la Datar, tout change, et l'on peut suivre les sociologues M. Péraldi et J.-L. Parisis lorsqu'ils écrivent que :

« la mise en équipement des territoires devient véritablement une affaire de bandes : de missions et de délégations où les figures se comptent, de réseaux souterrains et transversaux aux appareils d'État et aux sociétés locales, d'associations aux effectifs réduits qui n'ont plus pour objectif la mobilisation, mais l'efficacité... » [Parisis, Péraldi, 1980 : 261.]

Ce n'est pas le lieu d'examiner la réalité, le poids et le rôle exact joué par ces « bandes », en particulier sur le terrain haut-

provençal. Il est certain en revanche que Pierre Martel a perçu clairement les changements de règles du jeu. L'article qu'il publie un mois après Lurs dans *Semaine-Provence* le prouve :

« Si les études devaient être menées tambour battant en quelques mois par une seule équipe de technocrates, puis la réalisation faite en trente mois avec de grands moyens financiers [...], on commettrait une erreur grave en privant les parcs régionaux de leur plus grand atout : leur création lente et continue avec la participation des habitants et des usagers, et notamment des jeunes, tant au niveau des études préalables qu'au niveau des actions d'aménagement. [...] Voilà ce qu'on a à dire les "anciens combattants" de la nature, les "préhistoriques" des parcs, ceux qui, sans grands moyens, mais avec leur amour de la nature et leur "philosophie de la confiance" ont essayé de faire partager à d'autres qu'ils associaient ainsi à leur œuvre et à leur enthousiasme l'amour d'une terre, le respect des sites et la joie des actes gratuits » [*Semaine-Provence*, 28 octobre-4 novembre 1966. P. M. souligne].

1. Équiper les villes de « nature »

« Cette migration hebdomadaire, manifestation d'autodéfense de l'organisme humain, est devenue pour l'homme moderne la condition même de son équilibre quand le cadre urbain le traumatise ou quand l'urbanisme est inhumain. La verdure et l'espace lui sont aussi nécessaires pour vivre que l'air et l'eau. La création de zones naturelles de détente, au bénéfice des habitants des grandes cités, revêt, de nos jours, une telle importance qu'elle ne peut être laissée au hasard des circonstances. [...] de vastes ensembles de nature protégée sont la condition du développement équilibré d'un pays industrialisé. »

2. Animer des secteurs ruraux

« La création de parcs naturels n'est pas, bien entendu, une solution générale pour toutes les zones en déclin. Mais pour certaines régions de montagne, de marais ou de landes, elle peut seule ouvrir une voie d'avenir et notamment là où la réorientation de l'agriculture s'avère impossible. [...] La dispersion de l'habitat en Haute-Provence, en Bretagne intérieure, en Auvergne par exemple... y rend difficilement applicable la législation des parcs nationaux. Il existe en effet en France de nombreuses régions qui maintiennent, dans un site naturel, des témoignages de civilisations humaines successives et qui présentent un intérêt exceptionnel pour la détente et la culture. »

2

Faire le parc

« Nous sommes donc persuadés que le « parc » sera demain une réalité. Comment? Où? Avec quelle efficacité? Tout cela reste à définir, mais quelque chose sera fait et il sera fait d'autant plus par les pouvoirs publics que nous aurons fait davantage au préalable nous-mêmes » [LAL, 21, 1961].

Alors que, dans les années 1950, il s'agissait pour le mouvement d'élaborer et d'expérimenter des principes d'action un peu « tous azimuts », dans la décennie suivante, convaincu de sa légitimité d'acteur, il s'engage véritablement dans un travail de modelage du territoire. Les Alpes de Lumière, désormais, se constituent à la fois comme le champ d'expérience du mouvement associatif et comme un horizon d'attente : le « parc ».

Le combat véritable pour l'obtention d'un statut de zone protégée, dont nous avons présenté les phases principales, s'est joué avant tout à travers la parole, le discours public d'une association qui se veut « représentative ». Mais il y eut aussi des tractations officieuses, « d'homme à homme », qui ne nous sont pas livrées par les archives et dont les rares témoins ne sont pas prêts à révéler publiquement la teneur. Nous sommes donc contraints de nous en tenir à la dimension idéologique et symbolique de cette bataille, qui constitue peut-être après tout l'essentiel de ce qu'est l'histoire de la création des espaces protégés en France, et l'essentiel de ce que fut le territoire des « Alpes de Lumière ». Cependant, cette dimension symbolique n'est pas seulement constituée de discours. Elle met également en œuvre toute une matérialité, un ensemble d'actes concrets qui ont pour but de révéler un territoire, de faire

vivre un « parc » dont l'existence est affirmée en dehors de toute validation institutionnelle, par la seule grâce de la reconnaissance que lui accorde le mouvement.

Réanimer le mouvement et édifier le parc

Dans un premier bilan publié à la fin de l'année 1963, Pierre Martel décrit les principaux changements survenus depuis dix ans dans la vie du mouvement et sur son terrain d'action, et pointe les premiers éléments d'une « crise », dont les éléments ont été présentés précédemment. Pour faire face à ces changements une « réorientation » et une réorganisation sont nécessaires [*LAL*, 31, *Nouveau visage des Alpes de Lumière*, 1963-1964]. Dans les années qui suivent, une succession de numéros du bulletin – tous écrits par Pierre Martel – décrit éloquemment la nature de la « réorientation » entreprise. Ces quatre numéros, constitutifs d'une nouvelle collection intitulée « Études et documents de Haute-Provence », puis « Études et documents des Alpes de Lumière », sont consacrés à la description des actions et projets du mouvement, à des « bilans rétrospectifs » et à des propositions de réformes structurelles¹⁰². Le mouvement se « cherche » et, clairement, le devenir associatif se confond, dans l'esprit de Pierre Martel, avec la construction du nouveau territoire :

« [Un] bilan d'autant plus nécessaire qu'un second départ va devoir s'amorcer, marqué par la mise en œuvre d'une politique de protection et d'aménagement de la nature, tardive sans doute, mais originale et efficace. La perspective du PARC permettra aux hommes de progrès qui ont gardé le sens de la tradition authentique de se retrouver, dépassant désormais les oppositions stériles... Elle permettra ainsi à *Alpes de Lumière* d'exprimer ses virtualités » [*LAL*, 39, p. 4. P. M. souligne¹⁰³].

Ainsi, et c'est là un changement majeur, c'est l'impulsion nationale qui redonne sens à l'action associative. Celle-ci, désormais, trouve davantage sa raison d'être dans la mise à disposition de main-d'œuvre et dans l'affirmation d'une compétence technique que dans la formulation de propositions. Le mouvement veut être reconnu pour sa capacité d'expertise. D'où l'insistance

sur la nécessité de « devenir adulte », le refus du « bricolage », de l'amateurisme. Et en effet, rien n'est laissé au hasard. En ce qui concerne le « parc » – et en dépit de l'assurance réitérée, depuis la naissance du mouvement, que ce dernier ne « concurrencera pas » les différents pouvoirs administratifs et locaux –, l'affirmation « ce n'est pas le mouvement Alpes de Lumière qui sera le maître d'œuvre d'une aussi importante réalisation » [*LAL*, 21] est démentie par le soin et la minutie extrêmes avec lesquels Pierre Martel, aidé de quelques « conseillers », conçoit les différentes étapes de la réalisation de cette zone protégée.

Alpes de Lumière, tout comme en Cévennes l'association Font-Vive¹⁰⁴, s'auto-institue comme collectif représentatif d'un territoire « parc » que, dans un même geste, elle désigne et construit. C'est là un trait commun de l'histoire de la création des territoires parcs : l'anticipation, sur le terrain associatif, de la réalité administrative, comme si cette dernière ne venait que sanctionner, confirmer l'existence d'un territoire pourtant fraîchement « inventé » [Basset, 2009 ; Micoud, 1977]. Significativement, il se crée, avant la mise en place institutionnelle, des associations « pour un parc de... », auxquelles Alpes de Lumière ressemble trait pour trait. Se conférant pour mission à la fois d'élaborer un projet de territoire et d'incarner l'identité de ce territoire, ces associations se donnent des allures de « bureaux d'étude » auxquels l'enracinement revendiqué dans le local donnerait un supplément d'âme. À rebours de la « déterritorialisation » qu'imposeraient les équipes techniques administratives chargées de mettre en place les territoires parcs, les associations expriment clairement leur sentiment d'appartenir et de représenter au sens fort ces espaces (« nos Cévennes », « notre Pilat », « nos Alpes de Lumière »). C'est cette double compétence « d'expertise » et de représentation morale du territoire que le mouvement Alpes de Lumière revendique depuis la fin des années cinquante, et qui semble reconnue, au niveau national, lorsque la Datar, dans la foulée des journées de Lurs, établit avec lui un contrat d'étude.

Ce contrat est fondé sur une proposition de projet de « chaîne de sites ruraux à aménager ou à créer en vue de développer le

tourisme social et culturel en Haute-Provence». Ce projet, qui récapitule les actions du mouvement depuis 1953 et en formule une extension possible en se présentant comme «exemplaire» de ce que pourrait être le «grand parc», illustre clairement le recouvrement entre le terrain d'action associatif (depuis 1953) et le territoire de projet parc. Tout se passe comme si le «parc» se construisait dans le même mouvement que le territoire associatif. Le fait pourrait être résumé ainsi: il faut construire le mouvement pour que le parc existe, ou encore «le parc, c'est nous». Il est temps maintenant de décrire plus précisément ces espaces de recouvrement, et d'en expliciter la place et le sens, au sein de la formulation du récit des «Alpes de Lumière».

« Dans un rapport de février-mars 1966, l'abbé Pierre Martel, président d'AL, a dressé un plan méthodique et réaliste pour la création d'un parc régional en Haute-Provence. En une première partie vient un inventaire des types d'intervention possibles, que complète la seconde partie, à savoir les moyens d'animation et le financement. [...] Ainsi seront constitués des dossiers techniques et des archives sérieux et exploitables, pour les centres de documentation, pour les services publics de la construction et pour les commissions chargées de l'aménagement du territoire. Dès septembre 1966, une présentation des premiers travaux aux journées de Lurs sur le projet de parc régional est possible. » *Chantier d'étude architecturale, été 1966*

Le projet Biabaux: «base du mouvement» et «noyau» du parc

Un local pour le mouvement

Au début des années 1960, le mouvement ne dispose pas de locaux autres que le domicile de Pierre Martel (le lieu-dit La Bonnechère, à Saint-Michel-l'Observatoire), et l'équipe gestionnaire est fort réduite. Il faut désormais qu'Alpes de Lumière investisse un lieu, qui lui permette à la fois de déployer sa capacité d'action et de s'approprier physiquement le «territoire parc». Ce sera le centre culturel de Biabaux. En 1964, Alpes de

Lumière procède à l'acquisition des locaux et du terrain d'une ancienne usine de soufre située sur la commune de Saint-Michel-l'Observatoire. Les bâtiments sont progressivement remis en état par les jeunes bénévoles, durant les chantiers de fin de semaine et les grands chantiers de vacances. Ces travaux sont subventionnés à 50 % par le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports (dont le mouvement obtient un agrément national provisoire en 1965) et reçoivent également une aide de Cotravaux. Ils correspondent à la réalisation d'un projet âprement défendu par l'abbé Martel, qui doit se dérouler selon un programme de six ans, sur un plan directeur d'aménagement signé par Jean-Pierre Ehrmann, architecte des Bâtiments de France à Digne.

Le centre de Biabaux a d'abord pour fonction de servir le mouvement:

« Pour ranger et exploiter toutes les documentations recueillies, aussi bien que ses matériels, et pour avoir une base opérationnelle au centre de la zone d'influence qu'il s'est établie (Haute-Provence), des locaux vastes et bien situés, et tout un équipement spécialisé, tant pour l'hébergement des chercheurs que pour l'entreprise de ses diverses activités » [Pierre Martel, *Projet de centre culturel de Biabaux. Rapport général – destiné à accompagner la demande d'inscription au V^e Plan*, Saint-Michel, 12 octobre 1965].

Mais, bien au-delà d'un simple local associatif, il est conféré à l'établissement projeté une double vocation. Le centre culturel de Biabaux sera à la fois un lieu de vie et de formation pour la jeunesse – reposant sur les principes de «l'autogestion» (communauté de jeunes), des «méthodes actives» et du «bénévolat intégral» – et un pôle «d'animation régionale», dans la mesure où toutes les activités seront orientées vers la mise en valeur et la production de connaissances sur les ressources du pays, ainsi que vers l'accueil du public. La particularité du projet, souligne l'abbé Martel, repose sur la polyvalence des activités, la mise en œuvre du principe du savoir «global», de la réunion de disciplines: «archéologie et éducation, histoire et aménagement du pays, enquête sociologique ou scientifique et pédagogique». Elle repose également sur la diversité des usagers et l'implantation

du lieu « en pleine nature », dans une zone « depuis longtemps proposée comme parc ». En bref, Biabaux devra incarner les principes et les méthodes de la recherche-action, et, de ce fait, constituer un lieu d'expérimentation, un lieu témoin de ce que devra être le « parc » :

« Promoteur, depuis avant même la naissance du mouvement Alpes de Lumière, d'un grand projet de parc national culturel de Haute-Provence dont la mission serait précisément de faire l'inventaire, la protection et la mise en valeur de toutes les ressources de ce pays, je suis persuadé que "Biabaux" en sera comme le noyau premier ou le premier test de quelque importance, rassemblant en lui tous les objectifs que nous nous étions fixés dès l'origine » [*ibidem*].

Former l'équipe technique et édicter les méthodes

« Place aux jeunes » et « place aux techniciens », telle est, en 1968, l'injonction faite au mouvement par Pierre Martel dans un de ces *livres blancs* qu'il aime désormais à rédiger. Cet appel à la jeunesse et à la technicité découle des besoins nouveaux du mouvement pour répondre à ses ambitions en matière d'aménagement d'un territoire, mais il témoigne également de la place effective que les « jeunes » occupent déjà. Outre les participants temporaires des chantiers de vacances (en augmentation constante à la faveur de l'engouement pour ces formules d'éducation populaire dans les années 1960), il s'est formé, au fil des ans, un petit groupe d'adeptes des chantiers de travail volontaire proposés par Alpes de Lumière (tels Geneviève Bousquet et Jean-François Letavernier, étudiants parisiens). Ceux-là, formés par l'abbé Martel, finissent par revendiquer une véritable prise de responsabilité dans l'organisation et l'encadrement des chantiers. Aussi bien l'injonction s'adresse-t-elle, sur ce point, à Pierre Martel lui-même, dont de nombreux témoignages confirment la difficulté à « passer la main », en dépit de certaines déclarations d'intention :

« Il est dommage que le CA n'ait jamais sollicité ou pu solliciter d'une manière quasi officielle les jeunes qui ont été et seront les usagers et les animateurs de Biabaux et du reste. En fait certains de mes points de vue ou de mes positions étaient influencés par leur avis, leurs expériences

[...]. Ils forment et formeront en fait *une sorte de communauté* bien plus effective et efficace pour le mouvement que les « chercheurs » de passage ou les intellectuels qui viendront seulement à un congrès de spécialistes » (P. M., Lettre du 14 octobre 1965 aux membres du CA. P. M. souligne).

L'accent porté sur la jeunesse est dans l'air du temps, et, en ce qui concerne Alpes de Lumière, il devient une véritable profession de foi. Celle-ci doit devenir le « bras armé » du mouvement pour l'édification du nouveau territoire. Une technicité militante est affirmée notamment à travers l'emploi de formulations à tonalité guerrière, qui surlignent l'importance de la mission. La moindre « découverte », comme celle, au lendemain des journées de Lurs, de l'ermitage troglodyte de Saint-Pons dans la Valbelle, réclame la mise en place d'un « plan d'action » et le déploiement de « troupes de choc » et de « commandos » [*LAL*, 40]. L'apparition du registre militaire dans le discours de Pierre Martel, « voix » du mouvement Alpes de Lumière, résonne certes comme une réponse à l'intrusion militaire sur le territoire, mais elle correspond aussi au développement de la perception de menaces multiples :

« le feu, l'extension des constructions anarchiques et les dévastations de plus en plus fréquentes des sites et des monuments » [*LAL*, 41, p. 32].

Pour faire face à ces menaces, la mise en œuvre d'un vaste plan de (re) conquête du territoire requiert l'existence d'une « base opérationnelle » solide. La vocation première de Biabaux est là, dans la formation de « cadres » qui devront acquérir, grâce notamment à des « stages d'étude du pays¹⁰⁵ », une « maîtrise expérimentale du territoire » et donc une véritable compétence dans l'animation d'un parc régional¹⁰⁶. Or, parallèlement, lors des journées de Lurs sur les parcs naturels régionaux a été « mise en route l'École spéciale destinée à la formation des futurs animateurs de parcs régionaux, sous la direction de notre ami Jean Blanc¹⁰⁷ » [*LAL*, 40, p. 63] : il n'est pas précisé de quelle manière Biabaux vient compléter, ou bien concurrencer, cette école.

Le lancement de «l'opération Biabaux» provoque un débat interne, et notamment la démission de trois membres du conseil d'administration. Certains militants de la première heure estiment, d'une part, que la gestion de ce lieu fera peser de trop lourdes charges sur le mouvement, d'autre part, que celui-ci, avec ce projet d'orientation très «socioculturelle», s'éloigne de sa mission initiale de recherche et de mise en valeur. Mais l'abbé Martel dispose d'une grande force de persuasion: Biabaux est son nouveau cheval de bataille et il place en lui l'avenir de «son» œuvre, comme il l'affirme dans le *Livre blanc* de 1965. Le CA demande l'inscription du projet au V^e Plan, et l'obtient. Du même coup est posée, sur le papier, la première pierre du mouvement sur le «territoire parc».

Pratiques de l'identité spatiale

Toute institution soucieuse de construire un nouveau territoire s'empresse d'accomplir une série d'actes qui à la fois le matérialise et en affirme symboliquement l'existence. On trouve ainsi, comme l'a souligné Émile Leynaud, une «sémiologie des parcs nationaux» [Leynaud, 1985 : 45], un système de signes établi par l'institution, destiné à la fois à faire sens, à dresser un système de valeurs et de normes (prescriptions, interdictions) et à donner à l'espace une lisibilité, à en faciliter la pratique (signalisation, mais aussi lieux qui «bornent» l'espace, le délimitent). D'autres gestes, dont le répertoire n'a pas encore été dressé, participent à la nécessaire production symbolique d'espace à l'intérieur des parcs. L'on peut en esquisser l'inventaire à partir des pratiques expérimentées par le mouvement Alpes de Lumière, depuis sa création en 1953 jusqu'à l'élaboration, à la fin des années 1960, d'un projet d'aménagement pour la Datar.

Collectionner, inventorier

«La patrimonialisation – écrit Cécile Tardy – est le nom donné à ce processus par lequel un collectif humain s'énonce comme tel par le travail de mise en collection de ce qui, de son

passé, est pour lui gage d'avenir» [Tardy, 2000]. La démarche d'inventaire est véritablement à l'origine du mouvement Alpes de Lumière, qui en a d'emblée affirmé la nécessité pour révéler les «richesses» méconnues du territoire. Pierre Martel, toute sa vie, a attaché à la constitution de «fichiers» (bibliographiques, thématiques, photothèques, etc.) une importance considérable. Comme si l'accumulation même des «données» et leur mise en «répertoire» étaient garantes de la valeur du territoire.

Cependant, l'on note en dix ou quinze ans une nette évolution dans la pratique et la conception mêmes de ces inventaires. Alors que les premiers étaient effectués sans «planification», au gré des curiosités et des compétences propres de quelques érudits (essentiellement Pierre Martel, Jean Barruol et Guy Barruol), les années 1960 sont marquées par l'apparition d'un discours sur l'exhaustivité du recensement à accomplir. Il s'agit, comme le notent J.-L. Parisis et M. Péraldi, de «répertorier donc le patrimoine et les moyens de sa rentabilisation jusqu'à dresser un tableau synoptique; non plus se laisser gagner par la passion des érudits ou la dispersion des autodidactes, mais articuler recherche et action pour anticiper une politique réaliste d'aménagement dans les régions à vocation de parcs régionaux» [Parisis, Péraldi, 1980 : 122].

La pratique amateur fait ainsi place, progressivement, aux chantiers dits «d'étude», réalisés par des étudiants encadrés par des «experts» (architectes professionnels par exemple). Certains ont pour objectif de réaliser un «inventaire complet de toutes les richesses archéologiques et architecturales d'un village», d'autres de mener, autour d'un thème précis, l'étude la plus systématique possible. Telle est l'ambition du chantier d'étude des pigeonniers lancé en 1967. Un numéro de la revue propose d'abord «une étude générale¹⁰⁸», puis un chantier d'étude est organisé l'été, tout cela devant amorcer «une grande enquête systématique destinée à étudier la répartition, l'histoire, le folklore, l'architecture des colombiers et de leurs dépendances» [LAL, 40, p. 56].

L'affirmation d'un tel souci de technicité – «les chantiers d'étude ne s'improvisent pas», affirme Pierre Martel en 1969¹⁰⁹ – corres-

pond à un double processus d'institutionnalisation : de la pratique des inventaires d'une part, dans le cadre de la mise en place d'une politique nationale du patrimoine (dont on peut suivre les étapes depuis le lancement par André Malraux, en 1964, de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, jusqu'à la création, en 1978, d'une Direction du patrimoine), des chantiers de jeunes d'autre part, dans le cadre de la politique d'aménagement régional. À partir de 1968, la Datar finance certains chantiers d'étude et de travaux réalisés par Alpes de Lumière et d'autres associations, comme Font-Vive ou Études et Travaux (émanation du comité d'expansion du Mené, Côtes-du-Nord), toutes engagées dans des projets de création des parcs naturels.

Produire un discours normatif sur l'espace (la polygraphie au service du territoire)

Organiser les données collectées lors des inventaires et les insérer dans un discours public sur l'espace, tel est l'objectif assigné au bulletin *Alpes de Lumière* à partir de 1963. Désormais, la publication (qui devient revue) n'a plus pour vocation première de rendre compte des activités du mouvement et d'aborder, dans leur pluralité (et parfois leur dispersion), les thèmes intéressant le devenir régional. Il s'agit, à travers le lancement de collections thématiques, d'organiser les connaissances sur le territoire, soit de constituer :

« une véritable encyclopédie concernant la Haute-Provence, [faisant] l'inventaire de ses monuments, de son art, de sa flore, de sa faune, de ses sites, de ses hommes » [LAL, 28].

Jusqu'à la fin des années 1970 et l'apparition d'un regard de type ethnographique orienté vers l'ordinaire des pratiques bas-alpines (cf. *infra*, chapitre trois), le discours élaboré sur l'espace Alpes de Lumière est, à l'instar de celui sur les parcs nationaux analysé par Émile Leynaud, « homogène, centré sur ce qui est rare et exceptionnel » [Leynaud, 1985 : 48]. Ainsi la seule collection éditoriale ayant connu un développement véritable est-elle celle consacrée aux « Sites et monuments de Haute-Provence ».

Les producteurs de connaissances sur le territoire demeurent, durant toutes ces années, en nombre réduit. Les auteurs des monographies sont une même poignée de professionnels (archéologues, historiens d'art, architectes...) ou érudits amateurs reconnus, auxquels est conféré le titre « d'hommes du pays¹¹⁰ ».

Mais c'est essentiellement Pierre Martel qui, au travers d'écrits de nature plurielle, produit ce discours normatif qui modèle véritablement le paysage des Alpes de Lumière. Le bulletin, dont il fut durant vingt ans le principal auteur, reflète cette pluralité : textes d'érudition ou à caractère « militant », récits fictionnels, aphorismes, etc. Les articles destinés à la presse, toujours remarquablement composés, constituent des morceaux de choix, où l'auteur guide le lecteur pas à pas à travers sa vision très personnelle du paysage. Mais il faut ajouter à ces écritures publiées la masse des circulaires, des notes internes, des rapports adressés aux maires, aux préfets, aux administrations : il s'agit d'un ensemble formellement composite, mais dont le tout indissociable dicte la norme à travers laquelle doit être lu le paysage des Alpes de Lumière.

Délimiter, baliser, symboliser

Il ne suffit pas, pour créer du territoire, d'en proposer un inventaire des valeurs et de les organiser en récit, il faut également marquer physiquement l'espace, lui imprimer un ensemble d'empreintes qui signifient l'existence et la singularité du nouveau territoire aux yeux de tous.

L'action première de toute institution en charge d'un nouveau territoire (en particulier les institutions « parc ») est d'en tracer les contours, d'en marquer les limites et les frontières. Dans le cas du projet de parc de Haute-Provence, cette opération de délimitation demeure bien sûr théorique, mais l'important est le fait que le mouvement Alpes de Lumière s'est octroyé, de fait, ce pouvoir.

Les limites du nouveau territoire sont désignées à travers une carte, que l'on trouve déclinée dans de nombreux documents élaborés par le mouvement. À l'intérieur de ce territoire, des sous-

ensembles sont délimités, dont celui correspondant au «pays de Forcalquier», la zone d'influence et d'action réelle du mouvement. Dès le milieu des années cinquante, ce dernier avait eu le souci d'établir une carte «en relief» des Alpes de Lumière, dont l'élaboration se poursuit dans les locaux de Biabaux.

Il faut ensuite borner le territoire, en marquer symboliquement la singularité pour la population extérieure qui le pénètre, différencier le dehors du «dedans». Telle est la fonction des «portes», concept inventé en 1968 par l'institution en charge des parcs nationaux. Les portes sont conçues comme des «sas» permettant au visiteur de voir «changer son attitude et son état d'esprit. Il doit quitter sa dépouille de citadin et avoir l'esprit ouvert au spectacle naturel qu'il va être amené à contempler¹¹¹». Comme l'écrit Isabelle Mauz, «on attend de la limite qu'elle assure une fonction de conversion» [Mauz, 2003 : 134].

Cette année 1968, Alpes de Lumière organise des journées de découverte du pays sur le thème «les portes du parc» :

«LES PORTES DU PARC, c'est-à-dire les routes d'accès à ce "grand parc" que pourrait être la Haute-Provence, ce "parc" qu'elle est en fait. On pénètre dans les "Alpes de Lumière" par des routes pittoresques, constituant comme autant de portes. C'est vrai au sens propre, car chacune de ces routes comporte un point où la transition est frappante entre la plaine environnante (industrialisée, vandalisée, à la nature envahie, à l'architecture anarchique...) et un autre univers, l'arrière-pays encore (relativement) protégé, avec ses étendues "sauvages", ses routes pittoresques, ses villages perchés, ses fermes pas encore trop défigurées, ses monuments, ses landes parfumées, ses bergers, ses oppida, ses murs et cabanes en pierre sèche...» (Circulaire, 1968. L'auteur souligne.)

La route des gorges de la Nesque (sur la nationale 550, entre Sault et Carpentras) constitue, pour Pierre Martel, «l'une des plus belles portes de ce "parc" qu'est la Haute-Provence». Après exploration du terrain, différents aménagements sont envisagés sur ce site dont la grandeur naturelle est rehaussée de la présence, dissimulée dans l'ancre d'une grotte, d'une chapelle romane anciennement dédiée au culte de saint Michel. La sollicitude de

Pierre Martel pour ce lieu, qu'il fait découvrir avec force détails aux lecteurs de *Semaine-Provence*, trouve son sens dans la symbolique portée par le saint :

«Plus que tout autre, saint Michel est le "continuateur" : il est là où les hommes ont toujours été, et il y est en "substitut" de Dieu, en tout cas comme son meilleur défenseur. En recourant à lui, les hommes en attendaient une protection énergique, une lutte contre tous les dragons, un secours contre tous les accidents. [...] Au moment où il n'y a plus d'ermites, et plus guère de pèlerins, il est peut-être encore possible de reprendre les chemins qu'ils avaient suivis. C'est pour ce devoir de continuité que, à quelques-uns, nous avons décidé de faire œuvre de mainteneurs, de restaurateurs, d'invitants au pèlerinage» («Un monde inconnu, les églises rupestres de Haute-Provence. Une chapelle romane dans les gorges de la Nesque», *Semaine-Provence*, 22-29 mars 1968).

Outre les limites extérieures du territoire, il faut en organiser l'espace intérieur, tracer et baliser les sentiers qui assureront une déambulation «en bon ordre» à l'intérieur du territoire le long des seuls parcours autorisés, et éviteront ainsi la répartition «anarchique» des visiteurs. De même que la pratique des inventaires, ce travail sur les chemins est l'une des activités favorites du mouvement depuis ses origines. Le dossier élaboré pour la Datar est l'occasion de dresser une carte des sentiers aménagés et balisés qui témoigne, à la fin des années 1960, de l'impressionnant maillage établi par le mouvement.

Enfin, autre élément d'importance dans l'ordre de la matérialisation graphique : le choix d'un symbole qui «ramasse» le sens conféré au territoire institutionnel. Dès 1966, Alpes de lumière s'octroie les services d'un groupe dirigé par le photographe Étienne Sved, pour élaborer une série de pictogrammes harmonisés pour le parc régional de Haute-Provence.

Un territoire exemplaire

«En renouant le "pacte nuptial" avec la création, l'homme se réconciliera également avec lui-même. Il est bon, il est nécessaire qu'un haut lieu privilégié nous offre le spectacle et l'exemple de cette unité, souvenir de

l'Éden et promesse du paradis, où, suivant la grande parole d'Isaïe, «La terre est comme une épouse et l'homme comme un fiancé» [Gustave Thibon, in *Rivières et Forêts*, 1957].

«Le paysage, écrit François Walter, est par définition écologique et symbolique en même temps, physique et phénoménal. Aussi le paysage est-il empreinte et matrice» [Walter, 2004 : 11]. Le paysage en effet est porteur d'empreintes, dont l'agencement provoque une perception globale qui, en quelque sorte, s'impose au sujet individuel ou collectif. Mais cette perception se nourrit en retour de l'imaginaire propre au sujet regardant. De cette interaction découle la singularité de chaque expérience paysagère, que met au jour ce que l'on a appelé les pratiques de l'identité spatiale. Ainsi est-il possible de questionner, à travers les pratiques mises en œuvre par Alpes de Lumière, la représentation du territoire que le mouvement désire instituer. Quel rapport au temps, au présent, au passé et à l'avenir, révèle le choix des objets désignés pour leur exceptionnalité; quelles valeurs ceux-là confèrent-ils au territoire qu'ils sont censés représenter au plus haut point ?

Le paysage et la mémoire

Au-delà de l'ambition proclamée d'exhaustivité, il est possible de repérer des choix dans la désignation des objets dignes d'être inventoriés et rendus visibles dans le paysage des Alpes de Lumière, et d'interpréter le sens de ces choix. Les premiers inventaires portaient essentiellement, on l'a dit, sur la géologie et la préhistoire, ainsi que sur l'archéologie antique et médiévale (par exemple : le dégagement du pont roman de Mane)¹¹², soit les composantes des strates les plus anciennes du paysage :

«Le mouvement Alpes de Lumière a toujours voulu relier la culture à ses racines locales, et notamment à l'archéologie et à la géologie» [LAL, 39, p. 14].

Vient ensuite l'intérêt pour ce que l'on nommera plus tard le «petit patrimoine bâti», avec, débutée en 1956, une première étude systématique sur les bories (cabanons en pierre sèche de

forme circulaire et conique construits par les paysans), réalisée sous la direction de Jean Barraol¹¹³. L'ancienneté de ces constructions, que l'on a peine à dater – ce qui leur confère, dans les représentations courantes, un caractère «immémorial» –, contribue elle aussi à l'enracinement du territoire. À l'antique et au populaire se joint d'emblée la valorisation des témoins de la religiosité (restauration des prieurés de Notre-Dame-de-Salagon et Notre-Dame-d'Hubages). Au début des années 1960 est lancée une campagne d'inventaire des croix et oratoires, que, l'on s'en souvient, l'abbé Martel oppose aux missiles de l'armée française.

Pratiques d'érudition, inventaires et choix des lieux à restaurer ne font, dans le récit de l'histoire proposé par Alpes de Lumière, qu'exhumer les fondements de la communauté locale, dont l'histoire longue apparaît scandée par deux grandes ruptures : une succession de chutes et de résurrections à l'époque médiévale, en quelque sorte renouvelée à l'époque moderne.

La période du XI^e au XII^e siècle, marquée par «l'admirable résurrection romane» (après les obscurs temps des invasions barbares), a fondé la communauté villageoise chrétienne, telle qu'elle se maintiendra jusqu'au XX^e siècle : les moines défricheurs et civilisateurs en sont les héros [LAL, 34, p. 2]. Mais les sources véritables de cette renaissance sont antérieures, dans ce haut Moyen-Âge demeuré obscur aux yeux des historiens, duquel Pierre Martel et Guy Barraol veulent exhumer les signes d'une vie chrétienne primitive. Il s'agit d'ancrer dans le temps la communauté locale, dont le paysan offre une figure immuable :

«L'épopée du XII^e siècle aurait-elle pu sortir d'un néant de foi, de pensée et d'action ? Heureusement non. Durant ces siècles de labeur ignoré, des hommes ont vécu, ont lutté, ont eu besoin d'un prodigieux sens de l'adaptation, pour finalement assimiler ce que pouvaient apporter de bon les envahisseurs qui voulaient les anéantir. C'est au mérite de ces hommes, à leur sagesse, à leur ténacité que nous devons la lente préparation de la renaissance à venir. [...] *Haut Moyen Âge*, qui a su réunir par en haut des formes de vie, d'art et de pensée qui se croyaient inconciliables : nous lui devons la jeunesse de notre foi et notre entêtement» [« Haut Moyen Âge », LAL, 34, 1964, p. 2].

Figure immuable mais non pas statique, car la faculté de mouvement, de changement, sans renier l'essence de l'être, est ce qui favorise la permanence... On ne peut que voir dans l'évocation de ces temps passés la préfiguration des temps actuels, où les « réformes sont nécessaires » à une nouvelle phase d'adaptation. Les nouveaux envahisseurs ne sont-ils pas, dans l'esprit de Pierre Martel, les représentants de la civilisation urbaine et industrielle ?

Témoins d'un monde désormais disparu, les paysans acquièrent, dans le paysage mémoriel proposé par Alpes de Lumière, une stature d'ancêtres mythiques. Ce sont les saints ordinaires des temps passés, qui ont fondé la localité au même titre que les moines, les ermites et autres « saints anonymes » :

« Toute notre terre est une terre sainte. Terre sainte parce que Dieu y est venu ; et Il y est venu attendre quelque chose des hommes ; et il y en eut pour le prendre au mot. Dans nos vallées, sur nos montagnes, partout des hommes ont vécu, dont le plus grand nombre durement et saintement. Même s'ils ont prié plus souvent par leur travail et leur peine que par leurs prosternations, ils commandent notre respect. [...] Et, parce qu'ils font la chaîne, tous ces gens-là sont beaux eux aussi ; ils s'ajoutent à la longue théorie des saints anonymes qui ont fait le pays, qui ont ensemencé la terre de leurs prières comme de leurs cendres, et qui n'ont pas tous laissé leur nom à l'histoire [...]. Ils ne l'ont même pas laissé à la pierre [...]. Mais ils sont là sous nos pieds, et ils nous commandent [...]. Tous ils ont fait ce pays » [L'ermite de Lure, « Terre sainte. Méditation sur un vieux monde », *LAL*, 34, 1964, p. 89].

Pierre Martel, prêtre, valorise la foi « païenne », « sauvage », des paysans au détriment de la foi instituée, car elle est foi intuitive, c'est-à-dire expérimentée, dans l'absence de coupure ontologique entre l'homme et son environnement naturel, mais aussi entre monde profane et monde sacré. Si la sainteté ordinaire du paysan prolonge celle, héroïque, de l'ermite, c'est que tous deux, en effet, sont médiateurs d'une ancestralité plus englobante, qui instaure un lien sacré de filiation entre l'homme et la nature. L'ermite est l'incarnation d'une nature sauvage qu'il sacralise, et dont il se fait l'intercesseur auprès de la communauté humaine¹¹⁴.

La qualité fondamentale de l'Ermite et du Paysan, fondateurs de la localité, est d'avoir, au plus haut degré, fait l'expérience de l'immanence du sacré.

L'on comprend ainsi pourquoi les manifestations essentielles de cette ancestralité paysanne nichent, pour les animateurs d'Alpes de Lumière, dans l'art usuel. Par la simplicité de son rapport au monde, sa liaison quotidienne et sans médiation aux éléments premiers, le paysan crée spontanément les conditions de cette expérience. Ainsi les cabanons pointus, et plus généralement les ouvrages d'art populaire en pierre sèche, sont-ils des exemples fascinants de cette capacité à modeler les formes de l'immanence. Se réconciliant sur ce point avec Jean Giono, dont il n'a pas toujours apprécié la représentation littéraire des Hauts-Provençaux, Pierre Martel écrit du Redortiers et du Contadour, en pays d'Albion :

« C'est aussi là qu'on trouvera les plus belles bergeries en pierre sèche, dont certaines, avec leurs séries de coupes et leurs arcs en plein cintre, ressemblent à des églises romanes. C'est là que Giono écrivit ses premiers ouvrages et là qu'il aimait revenir. S'il a parfois un peu triché avec les hommes de Haute-Provence, les dépeignant un peu plus idylliques et pacifiques qu'ils ne sont, il n'a pas triché avec les paysages [...]. Personne autant que Giono n'a compris ce qu'il y a de religieux dans ces hautes terres » [*Val de Sault et Pays d'Albion*, t. I, Le Pays, *LAL*, 36, 1965, p. 63].

C'est cette quête fondamentale de la liaison entre la localité et l'universalité qui permet de comprendre ce qu'est, en définitive, dans la strate du mythe ou de la cosmogonie, la véritable figure ancestrale du mouvement Alpes de Lumière : c'est le pays lui-même, non pas seulement en tant que nature, mais en tant que paysage, c'est-à-dire nature fondée de sens.

Toute une géographie mythique se déploie dans le récit des Alpes de Lumière, territoire né de l'union de la montagne et de la rivière. De leur différenciation aussi, par les temporalités respectives qui leur sont assignées, conformément à un symbolisme bien identifié. La Durance, la vallée, est ainsi, pour Pierre Martel, « l'antithèse de Lure », la montagne, et « son complément

indispensable» [*LAL*, 29, 1963, p. 24-25]. Elle est vouée à l'histoire et, à ce titre, on ne s'opposera pas à ce que les hommes s'en emparent pour réaliser leur projet de modernité. Lure, en revanche, est l'espace matriciel, lieu de refuge, de régénérescence et de possible révolution. La sollicitude qui lui est portée est à l'inverse de la Durance : on veillera à sa préservation. Elle sera, dans le projet de territoire, le lieu incontesté des Ancêtres humains et non humains (« vieux êtres de pierre » chers au moins de Lure¹¹⁵), protégé de l'histoire par les limites du parc. C'est en son sein que les hommes pourront réaliser la communauté perdue, mais aussi – nouvel aboutissement du récit, lorsque l'optimisme des « Trente Glorieuses » ne sera plus de mise – c'est vers elle qu'ils se réfugieront quand la catastrophe aura eu lieu, le second *big bang* provoqué par la folie du progrès¹¹⁶.

Le projet de grand parc reprend cette géographie, matérialisant l'opposition entre deux espaces. Les « portes » du parc sont figurées par des « routes pittoresques » qui constituent l'espace de transition entre les deux mondes ; celui profane du progrès, celui sacré de la montagne et des plateaux. Lure et le plateau d'Albion sont le cœur de ce territoire. Le projet d'aménagement y prévoit une chaîne circulaire de lieux exemplaires, dessinant pour le touriste le parcours d'un pèlerinage.

La « chaîne de sites » ou le territoire comme articulation de lieux exemplaires

Porteur d'un discours de résistance à l'histoire, le paysage des Alpes de Lumière ne s'inscrit pas dans une logique identitaire, patrimoniale proprement dite (soit le passé à conserver et à transmettre pour nourrir l'identité d'un groupe), mais davantage dans une logique d'exemplarité, la mise en valeur pour l'édification d'autrui, un *témoignage* (au sens biblique), opposé au discours de la modernité.

Le projet de « chaîne de sites aménagés » élaboré pour la Datar entre 1969 et 1971¹¹⁷ est la démonstration spatiale de cette logique, puisqu'il ne présente rien d'autre qu'une articulation de *lieux exemplaires*. Construits, selon André Micoud, « pour

signifier la possibilité d'un avenir différent », les lieux exemplaires « désignent des problèmes dont la résolution est présupposée pouvoir se tenir dans une autre manière de considérer et d'organiser l'espace. Ceux pour lesquels l'action pour un autre futur en vient à être pensée comme indissociable d'une forme spatiale montrée comme préfiguratrice d'un nouvel ordre » [Micoud, 1991 : 53].

La zone délimitée par le projet – le pays de Forcalquier, soit l'ensemble des communes (39) des quatre cantons de Forcalquier, Saint-Étienne-les-Orgues, Banon, Reillanne – est elle-même désignée pour son exemplarité :

« Cet ensemble de valeurs naturelles ou historiques font que ce pays peut être considéré comme un maître d'histoire et d'écologie : c'est un de ces "pays de synthèse" dont la protection et l'utilisation s'imposent d'urgence à ceux qui ont la mission de coordonner l'aménagement du territoire » [mouvement Alpes de Lumière, *Propositions pour une pédagogie concertée en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel régional*, rapport n° 4, 1971].

Les sites proposés sont, pour la plupart, des lieux déjà créés par le mouvement ou des expériences en cours (la ferme des Deux Moulins à Dauphin, les Ateliers de villages, etc.), ce qui confirme sa tendance à s'autodésigner comme l'institution « gestionnaire » du territoire parc, ou plutôt à se percevoir lui-même comme un « territoire exemplaire », dont le parc ne serait, en définitive, que le prolongement. Ainsi, de manière très significative les deux lieux dont la fonction serait de représenter l'institution émanant du mouvement : le centre de Biabaux occuperait « naturellement » la fonction de « Centre de documentation, d'animation régionale et de formation des cadres » du « parc », tandis que la Maison du parc (dont toutes les structures parcs se dotent) s'élèverait à Mane, au « centre de la zone d'influence du mouvement Alpes de Lumière ».

Si l'on poursuit la typologie des lieux proposés, l'on peut distinguer, d'une part, les lieux d'accueil du public (un relais ouvert pour randonneurs au Contadour, une halte aménagée à Lincel, un site d'analyse du paysage aux Eyroussières à Mane, une halte d'accueil pour randonneurs au Revest-du-Bion), d'autre part, des lieux à vocation pédagogique pour les jeunes et les adultes

urbains : centre d'accueil de jeunes dans la nature à la ferme des Deux Moulins, école de nature et camp de nature en montagne à Limans, musées (des bergers et de l'élevage au Revest-Saint-Martin, des pigeons et des pigeonniers à Limans) et, plus original, un « camp de dépaysement et d'anachronisation » à Sainte-Croix-à-Lauze, sur lequel on reviendra.

Pour chacun de ces sites, la dimension pédagogique est centrale. Tout, ici, est de l'ordre de l'exemple donné, de la parole du prêtre ou de l'instituteur transposée sur le mode spatial :

« À la limite ce sont tous les équipements mis en place dans une région riche en éléments naturels et situels qui devraient être conçus dans cette perspective éducative. »

Le dossier élaboré pour la Datar s'achève en 1971 par un projet pédagogique en bonne et due forme, détaillant les opérations éducatives susceptibles d'être menées (conférences dans les villages, établissement de fiches pédagogiques, guides, itinéraires, parcours...) « en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel régional », mais aussi énonçant des préceptes généraux, dont on examinera plus loin la dimension prescriptive et idéologique.

Deux lieux pour l'exemple : l'ermitage de L'Ortiguère et le village de cabanons

En 1966, le mouvement entreprend la restauration d'une chapelle ancienne située sur la commune du Revest-du-Bion. Elle est destinée à constituer à la fois une antenne associative, une « halte aménagée » pour l'accueil des touristes et, symboliquement, un haut lieu du parc [cf. *LAL*, 55, *Notre-Dame de L'Ortiguère. Une église, un ermitage, un site ouvert au cœur du pays d'Albion*, 1976].

Notre-Dame de L'Ortiguère est le lieu qui, dans le récit des Alpes de Lumière, représente au sens fort le territoire. C'est, pour reprendre une terminologie proposée par P. Bonnemaïson, un « lieu du cœur », soit un de ces « lieux qui, érigés ou élus, se situent à l'intersection d'éléments hérités du passé et de nouvelles constructions signifiantes » [Bédard, 2002].

Dans l'ordre de l'espace, la chapelle occupe le « centre du centre », le cœur du « pays blanc » originel :

« La petite éminence qui a reçu la chapelle de L'Ortiguère est située au milieu même du plateau d'Albion [...]. De la chapelle on a une vue étendue dans toutes les directions » [*LAL*, 55, p. 7].

Dans l'ordre du temps, le monument représente un nœud de l'Histoire, un carrefour de cultures, et s'oppose en cela à la sauvagerie supposée des grandes étendues d'Albion :

« Les sculptures de L'Ortiguère, dans lesquelles on retrouve les influences les plus diverses, depuis l'art des steppes de l'Asie jusqu'aux grands thèmes de la mythologie germanique et scandinave, rappellent que ce pays a toujours été un carrefour et pas du tout le prétendu "désert" d'une légende qui lui a valu de recevoir ces missiles atomiques dont l'un est en cours d'implantation à 500 mètres de là » [Projet de chaîne de sites aménagés, rapport n° 3].

Enfin, bâtie sur une église primitive nommée Sainte-Marie-de-la-Forêt-d'Albion (1272), lieu de pèlerinages et de miracles, Notre-Dame de L'Ortiguère est le témoin d'une expérience du sacré en liaison avec la nature et profondément enracinée :

« Notre-Dame du Vorze, de la forêt d'Albion et de L'Ortiguère, trois fois détruite et trois fois reconstruite, reste le témoignage millénaire et vivant de la pérennité de la foi dans le pays d'Albion » [Jean Barruol, in *LAL*, 55, p. 27].

L'Ortiguère est donc très exactement le lieu civilisateur, qui puise ses racines dans la nature sacrée et s'oppose à la sauvagerie urbaine. Haut lieu vers lequel convergent les pèlerins depuis le XVII^e siècle, les valeurs qu'elle incarne se réactualisent en permanence. Dans les années 1960, c'est l'armée qui autorise cette réactualisation... :

« À l'Est, pour finir par le plus triste, "l'abomination de la désolation installée dans le saint lieu" : un silo atomique de la fameuse "deuxième génération des forces françaises de dissuasion", contenant une fusée SSBS : cette fusée est à quelques centaines de mètres de la chapelle [...]. À L'Ortiguère, nous avons assisté, impuissants, au massacre du site, à l'arrachage des ormeaux et tilleuls séculaires qui

bordaient la route, à la destruction d'un puits, à la mutilation des arbres ombrageant l'ermitage (sacrifiés à un fil téléphonique souterrain)» [P. Martel, *LAL*, 55, p. 8].

... qui prend corps à travers l'exemplarité d'une action d'aménagement :

« Depuis une dizaine d'années, un plan méthodique de mise en valeur du site (malheureusement contrecarré par les dégradations opérées par les entreprises travaillant pour le compte de l'armée) a été conçu et patiemment réalisé, grâce à une coopération entre les diverses parties intéressées par ce site » [*idem, op. cit.*, p. 5].

Dans le projet d'aménagement, on fait de L'Ortiguère, plus qu'une « halte », un *ermitage*, lieu de repos et de ressourcement à usage, en particulier, des cadres du mouvement. Cela n'est pas anodin, puisqu'ainsi, à travers le lieu, est réaffirmée la nature sauvage, donc puissamment régénératrice, du territoire.

Mais c'est à travers un projet totalement expérimental que s'exprime le mieux cette dimension matricielle. Pierre Martel lui attribue un nom éloquent : le *Camp de dépaysement et d'anachronisation*. Se « dépayser », c'est-à-dire, ici, se désurbaniser (et précisément l'inverse : se retremper dans le « pays ») et échapper à l'histoire. Il s'agit de proposer aux urbains de renouer avec l'expérience primordiale du montagnard (donc retrouver les « techniques élémentaires », un « art de vivre » correspondant à des « problèmes vitaux »), par immersion dans un lieu consacré à ce ressourcement. Ce lieu prendra la forme d'un village de cabanons circulaires en pierre sèche, dont on a déjà explicité le sens de la fascination qu'ils exercent sur Pierre Martel. Aussi ce site dévoile-t-il le mieux la dimension individuelle, voire intime, du projet de parc. Pierre Martel, dans sa propriété de Bonnechère, expérimente lui-même, en 1967, la construction d'une borie, en tentant d'en retrouver, empiriquement, les techniques traditionnelles. Une fois édifié, le cabanon devient un lieu d'échange, de circulation de la parole, mais aussi de transmission de la parole du « maître¹¹⁸ ».

Le projet de village de cabanons est incroyablement détaillé. Des prescriptions de toutes sortes sont dressées, portant aussi

bien sur les normes esthétiques des constructions et des ustensiles utilisés (matériaux, couleurs : « seraient également interdits les sièges bigarrés... »), que sur les comportements à adopter (prohibition des véhicules à moteur et des appareils audiovisuels). Une liste énumère les ustensiles qui seront mis à disposition dans chaque cabanon et le coût de chacun calculé (*Projet de chaîne de sites aménagés*, rapport n° 3).

Au final, l'ensemble décrit un lieu paradoxal, où, au nom d'une « vérité » opposée à l'inauthenticité conférée à la culture urbaine, l'on élimine toutes références à la vie moderne, créant ainsi une sorte de décor. C'est ici que la critique du modèle culturel dominé par la consommation perd sa force, car c'est en imposant un système normatif que l'on attend la libération de la personne. À titre de comparaison, les projets d'éco-villages, qui fleurissent aujourd'hui sur la base d'une critique similaire, tentent plutôt de créer les conditions d'une expérimentation réelle, où chacun serait en mesure de mener librement une réflexion sur ses besoins. Par ailleurs ce lieu ne propose que des séjours ponctuels à des citadins, Pierre Martel n'interroge donc pas la « marche à la modernité » des ruraux eux-mêmes. Il ne crée qu'un lieu moral (voir la récurrence des termes prohibitifs, comme « surveillance stricte », « interdictions », à rebours même de la conception des espaces ruraux protégés qu'il souhaitait défendre à travers la notion de « parcs culturels »), sur le modèle, là encore, de l'ermitage.

Du grand parc de Haute-Provence au parc régional du Luberon

Qu'est-ce que le « parc » alors ? Certes, l'organisation d'un paysage. Il n'est qu'à lire la description et la cartographie du « site idéal » proposé pour recevoir la future « Maison du parc », au lieu-dit Châteauneuf, sur la commune de Mane. Celles-là offrent une typologie des éléments paysagers qui « font » le parc : les croix, les monuments romans, les bastides typiques, les châteaux et belles demeures, les cabanons pointus, les sources, les lieux culturels (l'Observatoire, la maison d'édition Harmonia Mundi, le centre Alpes de Lumière). Plus encore, insistance est faite sur

la possibilité offerte par l'emplacement choisi de « lire » en permanence le paysage. Mais au-delà, il s'agit surtout de l'organisation d'un *parcours*, sous les auspices d'un guide éclairé, qui *rend visible* le paysage que l'on ne voyait pas (à l'usage du « touriste pressé »), qui révèle un *sens perdu*. À travers ce projet de parc, c'est encore la dimension pastorale du mouvement qui domine, alliée toujours aux principes de l'éducation populaire, d'où la contribution active et « gratuite » des jeunes à l'édification de ce parcours chargé de sens (cf. « La Provence de demain, IV. La participation des jeunes à la création du parc régional, par l'abbé Martel », *Semaine-Provence*, 10-17 juin 1966).

Cependant, dans sa minutie et son souci du détail, comme dans sa dimension normative et prescriptive, le projet proposé par Alpes de Lumière apparaît totalisant, voire hégémonique. Il ne laisse guère de place à d'autres visions du territoire et l'on peut se demander si ce n'est pas là la raison profonde de son échec. Car le dossier transmis à la Datar semble bien être tombé dans les oubliettes de l'administration. Dès la fin des années 1960, c'est un tout autre projet qui fait son chemin en Haute-Provence, celui de parc régional du Luberon, finalement créé en 1977.

S'inscrivant à la marge sud de son territoire, le projet de parc du Luberon n'est pas totalement étranger à Alpes de Lumière, puisqu'il émerge, au moment de la « crise des missiles », dans le milieu des élus du pays d'Apt, dont plusieurs appartiennent au mouvement. Mais il concurrence nettement la vision « martelienne » (centrée sur le pays de Lure et de Forcalquier), dont Alpes de Lumière s'était fait jusqu'ici la chambre d'écho. Les conditions de l'émergence de ce nouveau projet s'enracinent dans un contexte politique national et régional extrêmement complexe et ne sont pas totalement élucidées. Mais il semble que, entre ces années 1965-1970, les repositionnements provoqués par la présence militaire sur le plateau d'Albion aient été déterminants. Selon le témoignage de Marc Dumas – acteur très engagé dans le projet de parc du Luberon et proche de personnalités gaullistes de premier plan –, l'idée de parc a fait alors l'objet d'un double « marchandage » entre les acteurs locaux et l'administration. Tandis

que Pierre Martel s'appuyait sur la revendication d'un statut de zone protégée pour lutter contre les dégradations militaires sur le Plateau (négociant, par exemple, le déplacement d'une fusée dont l'enfouissement était prévu à proximité du site de L'Ortiguère), Marc Dumas, élu municipal, était convoqué dans le bureau du sous-préfet, en présence de Serge Antoine, de la Datar, pour recevoir cette proposition : un parc dans le Luberon en échange de la présence, non contestée, des militaires sur le Plateau¹¹⁹. En janvier 1969, un premier colloque sur le Sud-Luberon a lieu à Lourmarin, à l'initiative de la Datar et, en 1971, Jérôme Monod installe le chargé de mission pour la création du Parc naturel régional du Luberon.

Au-delà du poids des tractations d'ordre politique, voire des motivations personnelles des « bandes » en présence¹²⁰, il faut souligner à quel point le projet de parc de Luberon est articulé – à la différence du projet défendu par Pierre Martel – à la définition de la nouvelle territorialité proposée à travers le dispositif des Parcs naturels régionaux¹²¹. Ce dernier repose sur une notion essentielle, celle de « médiation », soit, comme l'écrit le géographe Romain Lajarge : « la mise en relation entre des groupes ayant des pratiques spatiales différentes, au sens de la création de situations de concertation et de décisions négociées » [Lajarge, 1997 : 132]. Or, dans le projet proposé par Pierre Martel à la Datar, la force du discours normatif contredit le désir proclamé de « concertation ». Pierre Martel s'y montre parfois extrêmement moralisateur, désignant des « coupables » (le capitalisme), proposant des réformes qui appartiennent à la politique générale, accusant les associations locales d'infantilisme et les élus d'inertie, se livrant à de violentes charges contre les « passagers » et les résidents temporaires, etc. Ce projet n'offre en vérité guère de place pour la négociation, car il est structuré par une « vision » forte, ou plutôt par un désir de territoire.

Qui plus est, ce désir n'est pas véritablement celui d'un collectif, mais bien davantage celui d'un homme seul, au sein, on le verra bientôt, d'un mouvement associatif qui se délite. Le territoire parc proposé au nom du mouvement est en réalité

indissociable du récit intime de Pierre Martel. Cela apparaît nettement lorsque celui-ci, en dépit de l'intrusion militaire, s'accroche à son rêve de sanctuarisation du plateau d'Albion. Il se heurte alors à d'autres conceptions, comme celle de Marc Dumas qui œuvre, de son côté, pour un parc centré sur le Luberon, et pour qui l'intérêt principal de ce projet de territoire réside dans l'apprentissage de l'intercommunalité. Par ailleurs, l'idée de parc du Luberon s'adosse véritablement, semble-t-il, au mouvement sociologique qui caractérise cette période : l'exode urbain, en particulier le retour des « héritiers » (des autochtones)¹²². Le projet de Pierre Martel est structuré, lui, autour de l'opposition des urbains non-résidents et des derniers « originaires », négligeant l'entre-deux des nouveaux résidents, dont l'imaginaire et le « désir » de territoire deviennent pourtant prépondérants. Ainsi une vision proprement politique du territoire (le parc du Luberon) s'oppose-t-elle à une vision essentiellement symbolique (les « Alpes de Lumière »).

Mais il ne semble pas que cette divergence ait été portée à la dimension d'un débat collectif au sein du mouvement. Les « anciens » – mis à part deux ou trois, comme Guy Madiot – n'ont guère emboîté le pas de Pierre Martel dans ce grand rêve d'aménagement, préférant s'en tenir aux activités initialement définies de recherche (archéologique, historique, naturaliste, etc.) et d'animation. Ceux qui, à Alpes de Lumière, agissent concrètement sur le territoire, et de plus en plus au fil des années 1960, ce sont les « jeunes », venus de tous horizons (et de moins en moins de Haute-Provence), pour mettre, le temps d'un été ou d'un week-end, leur ardeur au service des communes rurales. Mais ceux-là ne s'inscrivent pas dans une dynamique locale. Qu'ils soient attirés par le charisme de l'abbé Martel (comme c'est souvent le cas) ou mus par un désir de service volontaire, ils n'ont guère conscience des problèmes qui se posent au niveau régional et connaissent à peine l'histoire du mouvement. Leur action dans le cadre des chantiers est ponctuelle et ne s'inscrit qu'en creux dans ce plan d'ensemble conçu par Pierre Martel : la réalisation du parc.

Ainsi la décennie 1960 est-elle pour Alpes de Lumière une période où s'instaure une étrange dichotomie : à la fois l'achèvement d'un projet de territoire, sa « spatialisation », pourrait-on écrire, et l'éclatement d'un projet associatif. Au terme de cette période, le recouvrement quasi parfait du mouvement et du territoire au sein du lieu nommé « Alpes de Lumière » est consommé... pour donner naissance à « autre chose ».

Le « Grand Parc de Haute-Provence »

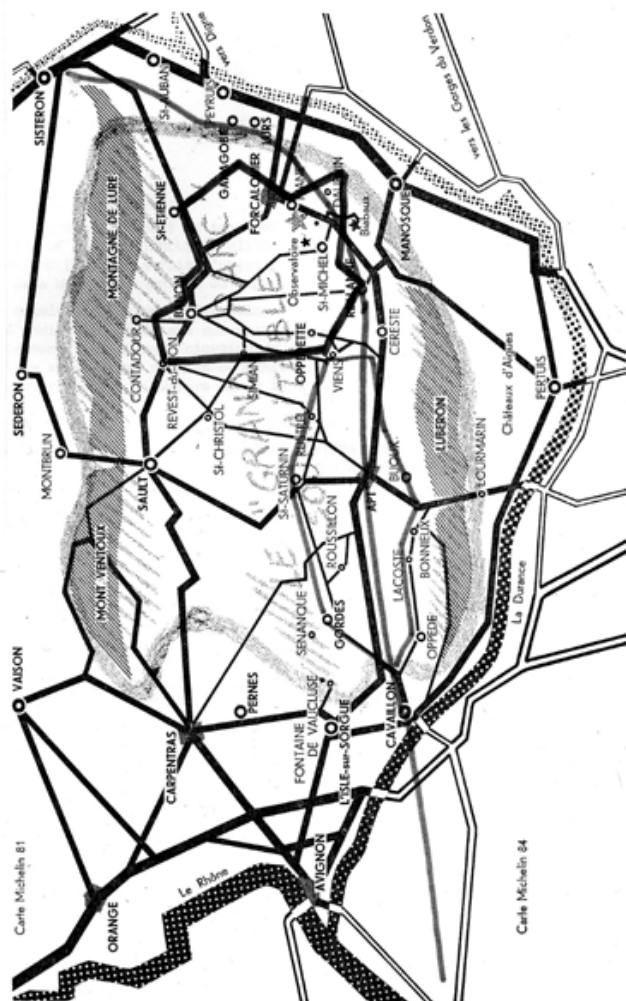
Le projet de chaîne est décrit comme formant un « itinéraire réel », circulaire, court (135 km), soulageant les grandes routes, et traversant ou desservant de près les sites naturels ou architecturaux les plus caractéristiques, ou les moins détériorés. Il occupe une place « relativement centrale » par rapport « au grand parc que devrait constituer la Haute-Provence ».

« Au contraire des autres régions à vocation de “parcs”, lesquels ont un noyau central constitué par les réserves et les zones de silence, et une zone périphérique annulaire, le projet proposé pour la Haute-Provence a une zone centrale qui est la zone de vie (pays d'Apt et pays de Forcalquier), de part et d'autre de la voie Domitienne, et une vaste zone annulaire montagnaise où pourraient être prévues les zones de silence et d'exercice et les réserves scientifiques (montagne de Lure, mont Ventoux, monts de Vaucluse, Luberon et collines de la Moyenne Durance). »

Information sur le projet de sites ruraux (etc.) en Haute-Provence, contrat d'études Datar/mouvement Alpes de Lumière, note de premier avis, 1968.

LES ALPES DE LUMIERE

en gris : « LE GRAND PARO REGIONAL DE HAUTE-PROVENCE » SOUHAITE
 en rouge : LA ZONE-PILOTE DE LA CHAÎNE PROJETÉE
 en vert : « CHAÎNE » PARALLÈLE POSSIBLE EN VAUCLUSE
 en bleu : AIRE DE LA VOIE DOMITIENNE



Source : Pierre Martel.

« Mon pays natal et mon vaste ermitage »

« Si vous voulez savoir qui je suis, sachez que depuis cinq cents ans mes pères labourent la terre sur le Plateau d'Albion, le Plateau tout court. Il y a là, au bord d'un champ, sur un petit chemin, à l'ombre d'un genévrier, une pierre qui marquait les limites de trois départements : quand il sortait son repas de la musette, le berger de la maison s'asseyait à l'angle de la pierre, mettait un pied dans le Vaucluse, un autre dans les Basses-Alpes et le derrière bien calé sur la Drôme, il mangeait à la fois dans trois départements, trinquant avec l'avenir, en regardant Lure et le Ventoux. Voilà mon pays.

Mais ne cherchez pas ma demeure : je suis chez moi partout.

Je foule une terre qui a été foulée par les Ligures, cadastrée par les Romains, brûlée par les Barbares, sanctifiée par les ermites d'autrefois, défrichée par des moines, en un temps où il y avait autant d'abbayes que de villages ; puis parcourue par des rois, évangélisée par des papes, fortifiée par des manants, endoctrinée par des brigands, et même enfadée par des reines. Et comme il reste un peu de tout cela partout dans ce pays, il ne faut jamais essayer de rien comprendre !

Pour ma part, dans ce vicariat apostolique dont on a demandé à ce diable que je suis d'être l'ange gardien, j'ai l'impossible tâche de remplacer les ermites et les prieurs d'autrefois, avec tout ce menu peuple de moines qui les suivaient ! Comme eux, je chante le Seigneur ; je laboure la terre avec des vaches et des loups, comme saint Gens ; je parcours la montagne en tous sens, comme saint Mary ; je vis même dans les cavernes, comme saint Eucher et saint Vincent ; en tout cas, je lutte tant bien que mal contre toutes sortes de dragons, comme saint Véran et saint Donat. Mais je n'ai encore converti personne, ayant bien d'autres originalités que la sainteté ! »

Le moine de Lure, « Mon pays », *LAL*, 5, février 1956.

« Place aux jeunes ! » C'est avec cette injonction bien dans l'air du temps que sonne l'heure d'un nouveau départ pour Alpes de Lumière :

« Les Alpes de Lumière, grâce à la montée des jeunes, s'apprentent à franchir une nouvelle étape dans leur croissance et à devenir ainsi une association vraiment majeure (1^{er} mai 1968) » [*LAL*, 44, « Nouveau départ », p. 5].

Sous l'influence de multiples facteurs, le mouvement en effet, dans son administration et son animation, prend alors une nouvelle physionomie. Parmi ces facteurs, peut-on reconnaître le fameux printemps ? L'on pourrait répondre non, tant les événements de mai n'ont guère été commentés, semble-t-il, au sein des Alpes de Lumière (du moins cela n'apparaît guère dans les publications ni les archives). Mais l'on pourrait surtout répondre par l'affirmative, dans la mesure où certains problèmes ont émergé, au tournant des années 1970, dont on peut penser qu'ils sont liés à l'expression de nouveaux comportements, de nouveaux rapports à l'autorité, à l'État, de nouvelles idées sur l'action sociale, le militantisme, dont Mai 68 manifestait la vitalité. Aussi une véritable « question jeune » s'est-elle posée à Alpes de Lumière durant ces années ; du moins, c'est en ces termes que les acteurs eux-mêmes ont analysé le problème. Pierre Martel lui-même, leader désormais contesté d'Alpes de Lumière, n'a pas échappé dans sa vie personnelle à l'énorme besoin de remettre en cause un certain ordre établi.

« Pourquoi je quitte l'Église ? » La foi sauvage de Pierre Martel

Au début de l'année 1969, Pierre Martel publie à compte d'auteur un ouvrage intitulé *La Foi sauvage*. Il y explique les raisons de sa rupture avec la vocation de prêtre et de son choix de passer à l'état laïc. Il se marie la même année avec Claude Andrieu, une militante récente d'Alpes de Lumière, animatrice de l'association La Source, à Saint-Étienne-les-Orgues.

Pierre Martel, comme il a été dit dans la première partie de cet ouvrage, n'a pas eu un parcours de vocation facile. Il s'est beaucoup interrogé, tout jeune encore, sur sa foi personnelle, puis, alors qu'il s'engageait dans l'action culturelle, sur l'institution ecclésiastique et le ministère paroissial, « trop serré dans le corset de fer des traditions » [*La Foi sauvage*, p. 10]. Son engagement dans le mouvement de l'Action catholique, alors seulement toléré par l'Église, est conforme à ce positionnement critique. Mais Pierre Martel se montre bientôt sévère envers l'Action catholique elle-même, dont il dénonce l'éclatement et la tendance à la sectorisation (ce qu'il nomme le « structuralisme » et le manque de réalisme). Dès la fin des années 1950, on le voit se délester progressivement de ses charges paroissiales, puis demander à son évêque un « congé de réflexion » (lettre à M^{gr} Collin, 1960), vendre la citadelle de Mane pour s'assurer quelques subsides, quitter Mane et se replier dans sa nouvelle retraite de Bonnechère, à Saint-Michel-l'Observatoire. Ce passage d'une lettre qu'il adresse en 1963 à son évêque, M^{gr} Collin, décrit éloquemment son malaise :

« Je ne me sens plus à l'aise dans le ministère traditionnel, je suis paralysé au milieu du monde quand j'y ai des responsabilités directes et je ne puis plus avoir un apostolat qu'indirect, par l'action culturelle, la presse et le livre » (6 juillet 1963).

L'abbé Martel présente cela comme une crise psychologique passagère et supplie qu'on le laisse dans sa solitude, car il ne se sent plus à même « d'aider directement les autres ». L'évêque obtempère, mais lui impose la charge, peu contraignante selon lui, de missionnaire diocésain, soit d'aumônier fédéral de la JAC. Mais dans cette nouvelle charge, l'abbé Martel se trouve à la fois

confronté au désarroi des prêtres et « à la profondeur des drames des jeunes », en prise avec des dogmes qu'ils ne peuvent plus croire (l'enfer, le péché mortel...) et des prescriptions qu'ils ne peuvent plus suivre, notamment en matière de sexualité [*La Foi sauvage*, p. 1]. Pourtant, la réflexion sur son *aggiornamento* engagée par l'Église depuis 1962 (concile de Vatican II) semblait promettre son ouverture au monde moderne, sous l'influence notamment de certains théologiens français comme le père Lebreton. En 1964, débute la mise en place de la réforme liturgique, tandis qu'un décret sur l'apostolat des laïcs reconnaît le rôle des mouvements dans la pastorale. Mais cette modernisation apparente, après avoir suscité attentes et espoirs, ne peut masquer des tensions qui surgissent dès la fin du concile, en 1965, du fait, en particulier, du décalage vécu par les prêtres et les croyants entre la théorie professée par l'Église et le terrain de la foi [Pelletier, 2002]. La déception est grande alors envers une Église qualifiée par l'abbé Martel de « totalitaire », aveugle et sourde aux attentes de la société moderne :

« Les portes sont même plus fermées qu'il y a dix ans, quand le bon Pape Jean les avait ouvertes si subitement que la Curie s'en était enrhumée » [*La Foi sauvage*, p. 25].

Ainsi, loin de correspondre à une seule crise individuelle, *La Foi sauvage*, que Pierre Martel commence à écrire dès 1963, paraît en pleine crise catholique de la société française, dont témoignent l'effondrement des vocations pastorales, la crise du modèle de l'Action catholique comme configuration militante et l'émergence de nouvelles formes d'engagement, en phase notamment avec les nouveaux mouvements sociaux qui naissent au tournant des années 1970, dont les plus emblématiques furent la grève et l'expérience autogestionnaire à l'usine Lip, et la mobilisation sur le Larzac contre l'extension d'un camp militaire [Pelletier, 2002].

Quelles ont pu être les répercussions de cette crise de vocation de son leader sur le mouvement Alpes de Lumière ? Il est bien difficile de répondre à cette question, bien que cela n'ait pu être sans incidence. Alpes de Lumière est désormais, comme il l'écrit

lui-même en 1963, l'unique lieu de sa « pastorale ». L'on peut dire, même, qu'en pensée, en foi, en acte, Pierre Martel n'a jamais cessé d'agir *en tant* que prêtre. La tonalité qu'il a donnée à son projet de « chaîne de sites » en a fourni la preuve. Cependant, au-delà de réactions individuelles dans l'entourage de Pierre Martel, en particulier de compagnons de la première heure, comme Jean Barruol (profondément attaché à l'institution catholique), l'abandon de l'habit de prêtre n'a certainement pas provoqué de scandale au sein d'un mouvement associatif dont la sociologie est profondément renouvelée par l'afflux des « jeunes volontaires ». Ainsi, ce n'est pas tant en termes de « répercussions » qu'en termes « d'effet miroir » qu'il convient d'analyser l'articulation entre la mutation assumée par Pierre Martel et la « crise » qui, parallèlement, agite le mouvement Alpes de Lumière par ondes successives de plus en plus fortes, jusqu'à l'implosion finale, entre les années 1971 et 1973. Effet miroir, parce que Pierre Martel vit à sa propre échelle la crise de l'autorité institutionnelle, dont le mois de mai manifeste l'intensité et la profondeur à tous les niveaux de la société française. Le monde associatif, autre forme institutionnelle, n'est pas épargné par cette vague de remise en cause.

Déséquilibres internes ou crise structurelle du monde associatif?

Il est fort malaisé de rendre compte de cette période et de cet aspect de l'histoire d'Alpes de Lumière. Car d'une réalité fort complexe, l'historien n'a qu'une vision partielle, celle de Pierre Martel, à travers les nombreuses notes, lettres et rapports dans lesquels il dissèque, entre 1969 et 1973, les raisons de la « crise ». Cette vision est à peine nuancée par les quelques lettres de ses correspondants et les comptes rendus de conseils d'administration¹²³. Or, ce qui frappe à la lecture de ces documents, c'est la prédominance chez Pierre Martel d'une analyse des événements en termes de conflit de générations. Il y a « moi » ou « nous » (les « Madiot », « Barruol », les « fondateurs ») et « les jeunes ».

En 1968, Pierre Martel a 45 ans. C'est un homme d'âge mûr qui, en dépit de son propre acte de rébellion envers l'Église, se

trouve, on le verra, manifestement en décalage par rapport aux aspirations, aux modes de pensée, de conduite, et aux valeurs d'une certaine jeunesse désormais représentée au sein d'Alpes de Lumière. Il n'est lui-même pas épargné par la contestation des figures de l'autorité – que ce soit celle du père, du prêtre ou du chef – que, n'en doutons pas, il incarne avec force.

Pourtant, l'on ne saurait voir dans le trouble qui traverse le mouvement durant plusieurs années une simple crise de « génération ». D'autres facteurs, dont certains sont en évolution depuis plusieurs années, ont contribué à ébranler fortement la structure associative. Pierre Martel lui-même évoque à plusieurs reprises ces causalités à la fois d'ordre interne et externe, dont il ne perçoit pas toujours cependant, faute du recul nécessaire, la dimension contextuelle véritable.

Vers la professionnalisation des associations d'éducation populaire

L'on a déjà évoqué au chapitre précédent le poids croissant des activités de chantiers à Alpes de Lumière durant les années 1960. En 1969, il est affirmé lors d'une assemblée générale que « le moyen d'action privilégié d'Alpes de Lumière actuellement est bien l'organisation de chantiers de travail par les jeunes » (16 août 1969). À ceux-là, il est octroyé, semble-t-il, une plus grande responsabilisation et autonomie. En 1966 et 1967, les « jeunes » sont directement associés à la prospection, à l'administration et à la gestion de leurs camps¹²⁴. Cette même année, Pierrette Decome abandonne pour des raisons de santé la responsabilité générale des chantiers, qui est confiée à un « triumvirat de jeunes cadres » [*LAL*, 44, p. 8]. Enfin, la question de la représentation des animateurs des chantiers de volontaires au sein des instances délibératives du mouvement, posée dès 1965, obtient une réponse par l'entrée au conseil d'administration de deux des principaux responsables, Geneviève Bousquet et Jean-François Letavernier.

Sur le plan de leur organisation, de leur animation et de leur gestion financière, les chantiers gagnent en efficacité. En 1968, un chantier Alpes de Lumière est primé pour la première fois au

niveau national. Il s'agit des travaux de dégagement de l'église de Saint-Martin-de-Volonne. En 1968-1969, l'équipe d'animation des chantiers réalise différents projets d'aménagements, à Saint-Donat, L'Ortiguère (projet de halte touristique conçu par Pierre Martel sur le trajet de la « chaîne de sites »), aux gorges de la Nesque, ou à Saint-Julien-le-Montagner, où se poursuit l'aménagement d'un Centre sportif et culturel, visité par le ministre de la Jeunesse et des Sports en septembre 1968. Enfin, les jeunes bénévoles contribuent de manière importante à l'aménagement du centre de Biabaux, dont la première partie achevée est ouverte au public (le temps des « stages de formation ») en 1970 seulement.

Au regard de l'affaiblissement parallèle des autres activités d'Alpes de Lumière, comme la recherche et les travaux de publication (on passe d'une périodicité régulière trimestrielle à deux numéros en 1968 et 1969, un seul à la fin de 1970 début 1971), les activités de chantiers tranchent par leur dynamisme, au point d'apparaître comme une « branche » ou un « secteur » à part entière du mouvement. Cette situation est en grande partie due à la structuration des subventions disponibles. En effet, le secrétariat national à la Jeunesse et aux Sports est, depuis 1965, le pourvoyeur quasi unique du mouvement, comme il l'est de l'ensemble des associations d'éducation populaire [Poujol, 2000]. Ainsi la bonne santé des chantiers masque-t-elle un véritable problème structurel qui touche à la question du financement et de l'administration des associations. Guy Madiot (toujours au service d'Alpes de Lumière en qualité de vice-président) en est bien conscient, qui, au tournant des années 1970, insiste constamment sur la nécessité de rechercher les moyens de diversifier les sources de financement. En 1972, Pierre Martel dénonce une véritable « fuite en avant » du secteur chantier, poussé à organiser toujours plus de chantiers sans toujours pouvoir en assumer le bon encadrement, dans le but de maintenir « le prestige d'Alpes de Lumière vis-à-vis de Cotravaux¹²⁵ ».

La nature particulière des activités de chantiers nécessite par ailleurs une structuration et un encadrement de plus en plus importants. Outre la complexification de l'administration interne

du mouvement que cela entraîne (d'où la réforme des statuts votée en assemblée générale le 15 août 1967), l'activité de chantiers pose alors la question de la professionnalisation. Pierre Martel l'affirme dans le *Livre blanc* de 1967 : « le temps du bricolage » est désormais révolu. Le temps est venu des « organigrammes »¹²⁶, du remplacement des bénévoles par un personnel rémunéré pour certaines tâches, et des amateurs par les techniciens. Au risque, pour le mouvement, de « perdre son âme » :

« Il faudra bien trouver le moyen de sauvegarder, dans tout cela, le souffle de l'esprit qui l'anima et l'amitié des équipes où l'on ne comptait et ne ménageait rien » [LAL, 41, *Livre blanc*, p. 10].

Le discours sur la nécessité du passage à l'âge adulte – « la reconnaissance d'utilité publique consacrerait l'accès du mouvement à sa majorité » [LAL, 41, p. 36] –, soit de la professionnalisation, est une constante du discours associatif de cette période¹²⁷. Dans les années suivantes, certains administrateurs préconisent de gérer le mouvement comme une entreprise, du fait que ses activités, et en particulier les chantiers, l'en rapprochent. Des termes comme « management » et « rentabilité » font même leur apparition¹²⁸.

Ce discours sur la professionnalisation est largement relayé par l'État, qui met en place progressivement, et surtout au tournant des années soixante-dix, avec la loi sur la formation professionnelle continue (1971), un dispositif visant à la création d'un corps d'animateurs. On assiste dès lors, selon Geneviève Poujol, à la professionnalisation rapide des associations « transformées en employeurs de salariés dûment formés et donc supposés compétents. [...] Ce que l'on a appelé le « socioculturel » provient précisément de l'institutionnalisation de l'éducation populaire par l'équipement et la professionnalisation » [Poujol, 2000 : 12 et 4].

Certains signes montrent que cette tendance à l'institutionnalisation est à l'œuvre à Alpes de Lumière dès les années 1960. Ainsi Pierre Martel bénéficie-t-il, à partir de la fin de l'année 1967, d'un poste de permanent salarié, créé par le Fonjep. Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire est un

organisme qui prend en charge, en liaison avec le ministère de la Jeunesse, une partie du salaire des animateurs permanents des associations.

Par ailleurs, il est probable que le centre culturel de Biabaux, projection de l'idéal «communautaire» sans cesse réinvesti par Pierre Martel, est aussi une réponse à l'injonction de création d'équipements, qui correspond à la politique culturelle menée par l'État à partir de la fin des années 1950. La visite de Robert Brichet, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, en 1965 sur les lieux de la future «maison des jeunes» du mouvement en est le signe. Comme l'écrit encore G. Poujol :

«La construction des bâtiments faisait partie des politiques mises en œuvre. Ceci a concrétisé ce double mouvement d'étatisation et de laïcisation de l'éducation populaire qui est propre à la France, construit hors de l'école et hors de l'Église» [Poujol, 2000 : 5].

Cependant, la réalisation du projet Biabaux, administrativement lourd, s'avère rapidement un gouffre financier, tout comme d'ailleurs celle de L'Ortiguère (une halte touristique et un centre d'accueil pour les «cadres» du mouvement). Tout se passe comme si le mouvement Alpes de Lumière échouait à s'installer dans des murs ; cette «malédiction» apparente pèsera sur les destinées que son leader souhaitera ensuite imprimer au mouvement.

La crise du bénévolat

La question de la rentabilité des activités associatives se pose avec d'autant plus d'acuité qu'après quelques années florissantes, à la fin des années soixante, le secteur des chantiers voit ses activités chuter du fait, notamment, de leur «désertion par les jeunes ruraux». Là encore, la diminution des activités de bénévolat est un problème général qui touche toutes les associations et qui n'est pas sans lien avec la question de la professionnalisation. Mais s'ajoute sans doute dans le cas d'Alpes de Lumière une dimension sociologique particulière, qui est celle de la nature du recrutement des jeunes volontaires. Les chantiers attirent bien davantage les étudiants non originaires (grâce notamment à la publicité donnée

par Cotravaux) que les jeunes Hauts-Provençaux, ce qui exclut les formules de chantiers de travaux dits «de fin de semaine». Se trouve remise en cause de fait l'idée, centrale pour Alpes de Lumière, de la participation des ruraux à l'animation du territoire. Selon Pierre Martel, l'on s'oriente désormais vers un mode de «consommation» de la nature et de la culture par les jeunes volontaires à travers le chantier, au détriment de l'idée d'engagement au service d'un projet global d'aménagement et d'animation des territoires ruraux.

La municipalisation des politiques culturelles

L'on peut enfin se demander si, à l'heure où, comme l'écrit Philippe Poirrier, les fondements de l'éducation populaire s'épuisent et où sonne l'avènement du «socioculturel» [Poirrier, 2000], les modes de fonctionnement du mouvement se trouvent adaptés à la municipalisation des politiques culturelles, qui l'oblige à dialoguer désormais davantage avec les maires et les élus locaux qu'avec les préfets, ministres et secrétaires d'État. Ainsi, à un conseil d'administration tenu à Biabaux au mois de février 1970, outre le problème du financement et de l'abandon des chantiers par les ruraux, est évoquée la concurrence entre les objectifs du mouvement à travers les chantiers (en particulier l'animation globale du territoire) et les objectifs et intérêts des collectivités locales, essentiellement désireuses de chantiers d'équipements (piscines, équipements sportifs, centres d'accueil, etc.), auxquels les habitants ne participent plus.

Une crise de la représentation, du pouvoir et de la responsabilité

Devenu, à la fin de l'année 1967, salarié permanent d'Alpes de Lumière rémunéré par le Fonjep, Pierre Martel a l'obligation légale de démissionner de la présidence de l'association et ne peut plus siéger au conseil d'administration. Aussi Alpes de Lumière voit-il s'instaurer une situation paradoxale, où son animateur principal est dépossédé de son pouvoir de délibération et de décision. Dans les faits, Pierre Martel, maître de l'information

et des réseaux constitués depuis quinze ans par le mouvement, continue de jouer un rôle majeur, beaucoup plus que simplement consultatif. Ainsi prend-il la précaution de constituer autour du nouveau président, Alain Vin (ingénieur à l'Observatoire de Haute-Provence), un « conseil de présidence », dont lui-même fait partie à titre de « délégué général » [LAL, 44, p. 5]. Pierre Martel demeure en outre animateur principal, rédacteur de la revue et responsable des activités de recherche et de formation. Cependant, cette situation, qu'il ne cesse de dénoncer¹²⁹, est source de conflits potentiels – et qui s'accumulent effectivement – entre le leader et les différentes équipes administratives. Considérant qu'il n'est plus à même, selon ses propres termes, de « contrôler toutes les activités du mouvement », Pierre Martel, au début de l'année 1970, abandonne le statut de délégué général pour se consacrer aux activités de recherche, de coordination de la revue, d'animation et de relations publiques.

Biabaux 69 ou la tentative d'autogestion

À partir de 1968, le secteur des chantiers bénéficie de l'arrivée de jeunes animateurs, bien formés et motivés. En 1969, présentant à Guy Madiot une équipe administrative renouvelée, Pierre Martel se déclare confiant, malgré « l'impasse actuelle » que constitue le problème de la gestion financière du mouvement. Le CA compte alors quatre représentants des « jeunes », selon la terminologie en usage à Alpes de Lumière : Edmond Josselme, Maurice Unal (chantier groupe Sud-Est), Françoise et Marie-Louise Tauzer. En outre, dans la perspective de l'ouverture prochaine de Biabaux au public, un directeur du centre a été nommé, lui aussi membre du CA, Alfred Coste.

Dès l'été 1969, cette nouvelle équipe souhaite radicaliser « la prise en charge par les jeunes eux-mêmes de tout le fonctionnement du secteur chantier », en instaurant des méthodes de travail collectif et « d'autogestion, dans un sens très large ». À l'initiative de Jean Figuière, alors responsable général des chantiers, un conseil Chantiers est créé à l'automne 1969, qui « a pour but de formuler des propositions et de susciter la prise de

responsabilités par les jeunes eux-mêmes ». Au début de 1970, le conseil Chantiers sollicite auprès du CA la création d'une « structure collective ayant pour but la prise en charge complète des chantiers de jeunes, sous le contrôle du conseil d'administration : ce principe d'autogestion a été élaboré dans un document instituant un bureau-Chantiers »¹³⁰.

Ce n'est pas sans réserve que ce texte est approuvé par le CA en février 1970, autorisant alors la création d'un bureau-Chantiers provisoire jusqu'en septembre de la même année, avant évaluation de la structure (quatre membres et un responsable général : M.-C. Holstein) et approbation définitive. Certains, comme Pierre Martel, Guy Madiot ou Yves Tomatis, semblent craindre une trop grande autonomie de ce secteur vis-à-vis du CA et Guy Madiot insiste sur la nécessité d'aménager des « passerelles » entre les chantiers et les autres secteurs d'activité de l'association. D'autres, dont l'opinion sur l'avenir du mouvement est sollicitée, préconisent au contraire l'autonomisation complète des deux pôles principaux du mouvement ; les modes de fonctionnement, de recrutement et les objectifs du secteur chantier différant fondamentalement de ceux du pôle « animation régionale » dirigé par Pierre Martel.

En dépit de l'objectif déclaré de favoriser une meilleure collaboration entre le Conseil des chantiers alors en place et le conseil d'administration, il semble bien que la nouvelle structuration du secteur-Chantiers, votée à l'automne 1970¹³¹, achoppe précisément sur la question de l'autonomie.

Dès 1970, des tiraillements se manifestent entre certains animateurs et Pierre Martel sur la manière de concevoir les chantiers. Deux ans plus tard, Pierre Martel considère le bureau-Chantiers comme « un État dans l'État », devenu incontrôlable :

« J'espère que ce CA sera efficace, sur tous les plans, y compris pour contrôler et éventuellement orienter tous les secteurs d'activités d'Alpes de Lumière, y compris le secteur-Chantiers, qui se situe de plus en plus en marge de nos buts initiaux du mouvement, et qui a constitué à plusieurs reprises (et je l'ai dit) un État dans l'État » (*Lettre aux « responsables du stage de responsables AL », 5 mai 1972*).

Il met alors tout en œuvre pour limiter la représentation du secteur-Chantiers au conseil d'administration réélu en avril 1972, utilisant notamment ses 45 pouvoirs de vote pour empêcher la cooptation de deux animateurs, Jean-Baptiste Lanaspèze et Gabriel Marbach. Ce refus de cooptation, qui illustre, selon le bureau-Chantiers, «le problème de la participation des jeunes à Alpes de Lumière à tous les niveaux, également au niveau du CA», conduit à la démission collective des responsables de ce secteur (« Les membres du bureau-Chantiers à M. le Président d'AL », Paris, 19 avril 1972).

Au final, l'on peut se demander si le différend qui oppose les «jeunes» des chantiers et Pierre Martel ne se réduit pas au problème du «père qui refuse de voir grandir ses enfants», ce qui s'est produit à maintes reprises dans l'histoire du mouvement. Car durant ces années, le conflit, à travers les archives, s'exprime souvent en termes simples : «l'infantilisme» des uns répondant au «paternalisme» de l'autre. Les plus doués de ces enfants s'en vont alors voler de leurs propres ailes, riches d'un héritage qu'ils ne craignent pas d'assumer. Ainsi est fondée l'association Aménagement en Haute-Provence, avec laquelle Alpes de Lumière «nouvelle mouture» co-organise des chantiers de vacances dès 1975, puis, en 1979, l'Association pour la participation et l'action régionale, dirigée encore aujourd'hui par J.-B. Lanaspèze.

Un CA «irresponsable»..... ou politisé?

«Le meilleur moment d'Alpes de Lumière fut le temps où il y avait quinze conseillers qui avaient tous des responsabilités effectives dans l'animation et l'administration du mouvement : les six présidents des filiales, les quatre présidents des associations, les deux Barruol, vous, M. Vogel et moi» (Lettre à Guy Madiot, 1972).

Dans cette lettre adressée à Guy Madiot au plus fort de la crise, Pierre Martel soulève le problème du *turnover* dans l'administration du mouvement, qui verrait se succéder des conseillers non enracinés, n'ayant aucune responsabilité d'animation ou de gestion. Ces conseillers feraient preuve d'une méconnaissance des réalités locales et des problèmes internes à

l'association, ce qui conduirait à un manque de dialogue avec les animateurs (dont se plaignent également certains responsables des chantiers).

En mars 1971, Alpes de Lumière procède au recrutement (sur un poste rémunéré) d'un responsable du centre culturel de Biabaux, Roger Marie. Celui-ci honore les engagements de son contrat et acquiert rapidement une place prépondérante au sein du mouvement. Un peu trop prépondérante pour Pierre Martel qui, quelques mois plus tard, en vient à dénoncer une véritable prise de pouvoir. Il se plaint d'être totalement mis à l'écart (blocage de l'information), puis dépossédé de ses fonctions au sein du mouvement. Effectivement, le bureau Alpes de Lumière, réuni le 20 mai 1972 à la suite de la réélection du CA¹³², redistribue les tâches assumées auparavant par Pierre Martel entre quatre conseillers d'administration. Selon le compte rendu de la réunion, la responsabilité de L'Ortigue est confiée à Ph. Danon, la section «recherche» à D. Artigues, la revue à F. Brunet et l'animation au géographe J.-P. Ferrier. Pierre Martel, lui, «aurait toujours sa place», mais dans le domaine propre à l'activité de recherche documentaire de la «conservation des traditions». L'on comprend que cette redistribution des rôles soit vécue durement par l'intéressé, qui voit là une manœuvre souterraine de réorientation du mouvement. Il en accuse le responsable du centre de Biabaux, «gauchiste» notoire, qui aurait entrepris de «noyauter» l'association et de la détourner à des fins politiques, et donc de la menacer dans son existence même d'association loi 1901 tenue à la neutralité.

Cette accusation est-elle véritablement fondée? Il est certain que, depuis le tournant des années 1970, une tendance politique s'est fait jour au sein des instances délibératives d'Alpes de Lumière, qui a peu à voir avec le positionnement historique du mouvement (ce qui ne signifie pas que celui-ci ait été exempt de toute orientation politique). Et cette tendance s'exprime avec force en 1972 et 1973, à travers certaines déclarations sur les objectifs du mouvement ou le choix de thèmes ou de terrains d'action. Ainsi, lorsque Roger Marie, responsable de Biabaux,

indique que, selon lui, Alpes de Lumière est un organisme de « lutte pour la vie rurale (lutte sociale) », tandis que pour Philippe Danon, vice-président, il s'agirait d'un « organisme de lutte pour devenir un modèle pour les populations rurales et urbaines » (*CR de la réunion du bureau d'Alpes de Lumière*, 20 mai 1972).

Tout ceci ne constitue pas une preuve de malveillance politique et l'on se gardera bien de se prononcer sur ce point, en l'absence d'une part de témoignages des personnes incriminées, d'autre part de documents permettant d'interroger contradictoirement les faits. Ce qui est certain, c'est que des évolutions identiques se sont produites dans d'autres associations de ce type, comme Font-Vive, dès 1966-67. Cela est tout simplement conforme à un phénomène social beaucoup plus général : l'émergence et la diffusion dans la société française d'une expression politique (au sens large) particulière, contestant les autorités et institutions établies et préconisant des changements sociaux, culturels et politiques radicaux. Que cette expression se soit trouvée représentée à un moment donné au sein d'un mouvement associatif comme Alpes de Lumière n'a, en soi, rien d'étonnant.

Il est intéressant en revanche d'examiner les termes du débat de fond sur les orientations et les choix du mouvement, qui se profile derrière la question du « pouvoir ». Car ce débat se résume à une question essentielle, celle du rapport de l'association à l'État. C'est à ce sujet qu'éclate véritablement le conflit, et la manière dont celui-ci est résolu en 1973 témoigne de la nature profonde du mouvement Alpes de Lumière.

La critique formulée par Pierre Martel à l'encontre de la tendance radicale du CA porte de manière générale sur le rejet de la politique de concertation. Celle-ci s'exerce essentiellement, comme on le verra au chapitre suivant, dans le domaine de l'environnement. Pierre Martel accuse certains membres de se désintéresser de cette problématique et le CA de ne pas engager suffisamment de militants dans la campagne de l'environnement menée par le gouvernement¹³³. Pierre Martel déplore de même un certain désengagement du mouvement par rapport à la création du parc du Luberon. En 1972, tandis que le secteur-Chantiers

réalise des études – principalement des enquêtes sur la fréquentation touristique en Luberon – subventionnées par le ministère de l'Environnement dans le cadre du PNR (sous la direction de J.-B. Lanaspèze), d'autres responsables auraient clairement formulé leur opposition au parc.

Le problème fondamental n'est pas ici la question de l'environnement, dont les jeunes « gauchistes » ne se désintéressaient probablement pas, mais bien la question des modalités de l'action dans ce domaine, et, effectivement, du rapport au politique. En 1973, l'équipe « gauchiste » (Danon, Tauzer) fait paraître un numéro 52 de la revue *Alpes de Lumière* (« nouvelle série ») consacré à la protection de l'environnement. Ce livret accompagne la projection d'un film intitulé *Les Chemins du désert*, réalisé sous l'égide de l'Association fédérative régionale de la protection de la nature de l'Est et de l'université de Strasbourg. Cette fédération, qui donnera naissance par la suite à l'association Alsace Nature dirigée par le jeune Antoine Waechter, est l'un des principaux creusets de l'écologie politique en France [Jacob, 1999 : 118 et 134]. L'existence de ce livret est passée totalement sous silence par les « anciens » d'Alpes de Lumière, au point que Pierre Martel fait paraître son propre numéro 52 de la revue (simples feuillets tapés à la machine sur stencil, comme le sera le numéro suivant), intitulé *Reprise!* Dans ce numéro, Pierre Martel exprime clairement son rejet de « l'Occitanisme, de l'écologie », etc., autant de nouveaux « engagements » qui ne correspondraient pas à « l'esprit » originel du mouvement.

Et en effet, pour les fondateurs du mouvement, qui ont dès l'origine engagé celui-ci dans une recherche de coopération étroite avec les pouvoirs publics, quêtant même en permanence la « reconnaissance » de l'État, ce militantisme caractérisé par une critique fondamentale de l'État est proprement intenable. Il y a là une profonde mésentente sur ce qu'est le « politique » et sur la place que celui-ci tient dans l'engagement social, sur laquelle se fonde précisément le clivage, dans les années 1970, entre l'État et l'animation socioculturelle. Comme l'écrit Geneviève Poujol :

«Du côté du discours dominant [celui de l'État], la politique est la pire des choses, chez les animateurs, "tout est politique" et la suspicion par rapport à l'État augmente» [Poujol, 2000].

Pierre Martel se place très nettement, sur ce point, du côté de «l'idéologie dominante» et il ne variera jamais, engageant même Alpes de Lumière de plus en plus loin dans le positionnement institutionnel. Car cette sensibilité politique dite «gauchiste» était à Alpes de Lumière extrêmement minoritaire et peu enracinée. Ce n'est que la conjonction des difficultés structurelles rencontrées durant cette période par le mouvement et des inimitiés personnelles qui a pu conduire à une surreprésentation très temporaire de cette tendance au sein du conseil d'administration. Ainsi les «jeunes» animateurs et responsables du secteur Chantier ne partageaient-ils sans doute aucunement, pour la plupart, ce radicalisme politique. Ce faible enracinement explique son échec total et rapide. Après une série de démissions (celle de Pierre Martel en novembre 1972, suivie de celles de Guy Madiot et de Marie-Christine Holstein responsable générale des chantiers) et de coups de théâtre, c'est à un véritable «putsch» que procède Pierre Martel, saisissant le motif d'une défaillance manifeste dans la gestion administrative et financière du mouvement.

Restructuration

La «reprise», signalée par l'un des deux numéros 52 de la revue, est une véritable reprise en main. Le 31 octobre 1973, une assemblée générale extraordinaire prononce: «l'aliénation du centre d'accueil qu'Alpes de Lumière avait commencé à réaliser à Biabaux», celui-ci étant considéré comme responsable de la faillite financière (et morale) du mouvement, le «délestage des secteurs lourds d'animation», notamment les chantiers de vacances (abandonnés au profit des chantiers dits «d'études») et la mise en place d'un nouveau CA. Le «comité directeur» désigné se compose du président, le docteur Henri Bernard, du vice-président, Guy Madiot (délégué à Paris), du secrétaire général, Pierre Martel, et du trésorier, Lucien Frémont (Forcalquier).

Pierre Martel figure également dans une catégorie «nouveaux responsables divers», à titre de directeur. À ce «noyau dur» se joignent, comme animateurs, Claude Martel, Agnès et Alfred Coste, et Chantal Desvignes. Le siège social de l'association est installé à Forcalquier, 2, place du Bourguet.

Les leçons sont tirées, les grands principes réaffirmés, les lignes méthodologiques dessinées. Renouant avec le souci d'une «vraie décentralisation», Alpes de Lumière devra fonctionner désormais comme un *réseau de correspondants*, reliés par des *bureaux locaux*. Décentralisation des activités et enracinement des animateurs sont les deux mots d'ordre, qui, si l'on en croit le bilan de 1975, paraissent avoir été respectés: des bureaux ont été installés à Gordes, Manosque, Château-Arnoux, Paris, Saint-Michel (1975). Le bureau, le CA, les permanents et les bénévoles seraient «presque tous des éléments du pays, ou solidement implantés, engagés dans des responsabilités» [Pierre Martel, note, 1973]. Les bénévoles ont répondu à l'appel contenu dans le n° 52 de la revue «en prenant des engagements précis»: il y en aurait une centaine et le mouvement compterait désormais quelque 800 adhérents (*Rapport moral 1974-1975*).

Mais qu'on ne s'y trompe pas, Pierre Martel est le maître d'œuvre véritable de la «reprise» et tout l'essentiel du travail est de nouveau centralisé à Bonnechère. Lui seul rédige, jusqu'à la fin de la décennie, les textes, déclarations, professions de foi, rapports, etc., qu'il rassemble et diffuse tous les 15 jours dans un bulletin de liaison destiné aux «actifs» du mouvement¹³⁴. Fait remarquable, les «nouvelles» orientations sont clairement définies – et pour longtemps – en réaction aux événements des années terribles. Ainsi:

«Le rôle d'AL se situera désormais plus au niveau de la réflexion, de l'information et de l'incitation, qu'au niveau de la gestion directe. Ses animateurs actuels (parmi lesquels les fondateurs hier démissionnaires) entendent apporter de la matière grise dans les murs des autres, plutôt que de la consommer en prétendant gérer leurs propres murs!» («Ce qu'est le mouvement AL», sans date, archives Madiot, fonds Martel.)

De même le leitmotiv durant toute la décennie, érigé en principe d'action fondamentale, est-il : « substituer la proposition à la protestation », la contestation étant définie comme une attitude non constructive, sinon infantile.

Progressivement, le récit des Alpes de Lumière se renoue, fondé sur le thème de la renaissance et du retour aux sources. En 1974 et 1975, écrit Pierre Martel, les stages de formation (initiation à la nature, balisage, préparation à l'inventaire) « ont touché une « clientèle » presque entièrement régionale, ce qui est nouveau et nous rapporte au temps de nos origines » [Actualités, n° 7].

Les années 1968-1973, inscrites dans la mémoire associative comme « le temps de Biabaux », n'auront été qu'une parenthèse, un accident de parcours, sur lequel le silence le plus complet sera maintenu¹³⁵. La « reprise » est bien une reprise en main et Pierre Martel, plus que jamais, préside aux destinées de son œuvre.

4

Environnement et patrimoine : l'institutionnalisation du territoire (1970-1980)

« L'association dite "mouvement Alpes de Lumière", fondée en 1953 à Simiane-la-Rotonde (Basses-Alpes), a pour buts l'étude, la sauvegarde et la mise en valeur de la Haute-Provence, surtout en associant les jeunes à des études et à des actions en faveur de son patrimoine naturel et culturel » (Alpes de Lumière, *Nouveaux Statuts*, 1967).

L'apparition, dans la terminologie utilisée par Alpes de lumière, de la notion de « patrimoine naturel et culturel » s'inscrit dans le contexte déjà décrit de l'institution des parcs naturels français. Elle précède de cinq ans sa reconnaissance comme catégorie universelle par l'Unesco et la conférence de Stockholm, première conférence mondiale sur les problèmes liés à l'environnement. Ainsi la popularisation des termes « patrimoine » et « environnement » est-elle quasiment simultanée (le terme « patrimoine écologique » apparaissant, lui, au milieu de la décennie 1970). Comme l'écrit François Hartog :

« l'environnement a été qualifié comme "patrimoine" à partir du moment où on a pris conscience que sa dégradation, accidentelle ou ordinaire (la pollution), temporaire ou irréversible, faisait surgir le problème de sa transmission, en la mettant en question. D'où une première réponse : patrimonialiser la nature pour se doter des recours juridiques et ainsi pouvoir la préserver, dès aujourd'hui, pour demain » [Hartog, 2003 : 165-166].

Dès 1970, alors que le mouvement s'enlise dans la crise, Pierre Martel tente clairement d'orienter ses actions vers la protection de

la nature et de l'environnement. Au moment de la « reprise », ce thème est placé au cœur des animations, des actions de recherche et des combats proposés par Alpes de Lumière. Cette omniprésence du terme « environnement » pourrait étonner, car on n'en trouverait aucune occurrence antérieurement à 1969. Mais, une fois encore, Alpes de Lumière, emmené par Pierre Martel, se trouve en parfaite synchronicité à la fois avec « l'air du temps », soit la popularisation des questions environnementales, et avec la constitution d'un nouveau champ institutionnel sous l'égide de l'État. Cette symbiose se confirme à l'aube des années 1980, lorsqu'Alpes de Lumière inaugure sa première « création d'importance » – selon les mots de Pierre Martel –, un musée conservatoire, en pleine phase d'institutionnalisation du patrimoine.

Les années environnement : début d'une politique de la nature et écologie politique en émergence

L'environnement, à l'aube des années 1970, est une notion et une préoccupation tout à fait neuves en France, à la fois pour l'opinion et comme catégorie d'action publique. Le sens du terme, utilisé occasionnellement dans certaines disciplines (la géographie, les arts plastiques), se stabilise tout juste, alors même qu'il devient, au singulier et en majuscule, matière à politiques publiques¹³⁶. En 1970, déclarée « Année européenne de la nature », sont annoncées en France les « Cent mesures pour l'environnement », premier programme public en la matière, concocté par un groupe de personnalités compétentes constitué dans le réseau de connaissances de l'équipe de Serge Antoine à la Datar. En 1971, naît le ministère de l'Environnement, confié à Robert Poujade.

Du point de vue de l'action administrative, l'on peut dire que « derrière le discours de la nouveauté se glisse en fait le recyclage des politiques publiques existantes » [Lascoumes, 1994], l'Environnement regroupant des domaines auparavant pris en charge par des ministères différents (l'Agriculture, l'Aménagement du territoire, etc.). Le sociologue Florian Charvolin a bien montré comment le sens de « l'Environnement » se constitue, dans la

pratique administrative, par la mise en compilation d'un certain nombre de textes de vulgarisation scientifique publiés tout au long des années 1960, qui ont fortement contribué à sensibiliser l'opinion sur ce thème [Charvolin, 2003]. Cette bibliographie s'est trouvée ensuite « institutionnalisée » à travers les deux numéros spéciaux consacrés à l'environnement par la *Revue 2000*, l'organe de publication de la Datar, en 1969 et 1970. Selon F. Charvolin, le second numéro, qui propose déjà un premier « programme pour l'environnement » :

« fonctionne déjà largement sur les significations implicites qui se sont progressivement installées dans le public à la seule mention du terme “environnement”. La capacité pour la revue de renvoyer implicitement à tout un corpus de littérature antérieur signale d'ailleurs la place centrale qu'elle a acquise et qu'elle revendique, en prétendant faire référence dans ce nouveau domaine » [Charvolin, 2003 : 22].

Dès 1970-1971 – l'ensemble de ces publications le montre –, le champ de l'environnement (dont il faut noter l'équivalence, dans les discours, avec celui de la « nature ») se trouve stabilisé autour de quelques thèmes clés : les « pollutions et nuisances » (pollutions de l'air, de l'eau, bruit, gestion des déchets), les questions de l'espace naturel, des paysages, de l'encombrement urbain.

Il faut ajouter à cette liste bibliographique la diffusion en France de best-sellers comme le livre de Rachel Carlson, *Silent Spring (Printemps silencieux)*, dont la traduction paraît en 1968, ou celui de Barry Commoners, *Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ?*, en 1969. On peut s'interroger sur les raisons de l'écho alors rencontré par ces ouvrages, alors que d'autres, sur le même sujet, n'ont suscité dans la société des années 1950, euphorisée par les fruits de la croissance économique, qu'un silence poli¹³⁷. L'historien Michael D. Bess distingue trois grands facteurs, qui auraient contribué à changer les mentalités [Bess, 2003]. Le premier serait la persistance de la profonde ambivalence culturelle, déjà évoquée, qui caractériserait les Français dans leur rapport à la modernité. Le second serait lié au changement d'attitude de certains scientifiques, qui n'hésitent pas désormais à s'investir dans une nouvelle forme d'activisme politique (impensable dans les

années 1950), notamment en faisant alliance avec les associations de protection de la nature. L'on peut citer parmi ceux-là le naturaliste Jean Dorst, auteur de *Avant que nature meure*, paru chez Plon en 1965. Surtout, la popularisation des thèmes liés à l'environnement et à la protection de la nature serait le produit d'une rencontre entre le mouvement environnementaliste proprement dit (l'écologie politique), émergeant dans les années 1960, et l'ensemble des courants culturels habituellement réunis sous l'appellation de « contre-culture ». Une rencontre non pas formelle, mais dans une commune « représentation du monde » (*Weltanschauung*), fondée sur la remise en question de la civilisation industrielle moderne dans son ensemble [Bess, 2003 : 81].

Ces trois facteurs de changement culturel expliqueraient l'impact dans l'opinion d'événements comme le naufrage du pétrolier Torrey Canyon (1967) au large des côtes anglaises ou, en France, ce qu'on appelle « l'affaire de la Vanoise » (1969). Ici, une mobilisation sans précédent des protecteurs de l'environnement empêche qu'une partie du premier parc national français soit livrée à un promoteur immobilier [Mauz, 2003].

L'émergence de l'environnement sur la scène publique participe donc d'une logique double. Dans le même temps qu'il est susceptible d'être intégré dans une parole contestataire, le thème de l'environnement est l'objet d'une institutionnalisation forte. Le débat qui eut lieu à Alpes de Lumière dans les années 1972-1973 reflète cette bipolarité : les uns préférant la voie d'une écologie militante, politique, les autres, autour de Pierre Martel, choisissant au contraire la voie de l'Environnement institutionnel, en parfaite conformité avec le positionnement historique d'Alpes de Lumière (tout en partageant, on le verra, le diagnostic posé par les premiers).

Lors d'un conseil d'administration, en février 1970, Guy Madiot insistait particulièrement sur la nécessité de « prendre place et se faire connaître de la nouvelle direction de la nature près le ministère de l'Agriculture ». Il s'agissait d'anticiper en quelque sorte la voie de l'écologie et « de prendre conscience du virage qui s'amorce, pour recueillir des subventions ». Une

position toute pragmatique que Pierre Martel prit très au sérieux. L'orientation des activités promues par Alpes de Lumière (inventorier, collectionner, conserver, restaurer) se trouvait d'ailleurs en parfaite adéquation avec le domaine de l'environnement tel qu'il se constituait au niveau ministériel. Alpes de Lumière ne découvre donc pas un champ nouveau d'investigation et de militantisme. Ses actions dans le cadre de la « protection de la nature » sont en 1969 et 1970 : la réalisation d'un réseau de 25 sentiers circulaires ou de petites randonnées ; un stage « protection de la nature » à Forcalquier, du 17 au 27 juillet 1969 (sous la responsabilité de M.-F. Tauzer et de l'ethnobotaniste Pierre Lieutaghi) ; la réalisation de séries de diapositives pour des cycles de conférences publiques (intitulées : « Protection de la nature et de l'architecture en Haute-Provence », « Flore de Haute-Provence », « Flore alpine », « Nouveaux récits de l'ermite de Lure ») ; le lancement d'une collection de guides « Sentiers de Haute-Provence ». Enfin, en 1970, tous les chantiers de jeunes volontaires sont placés sous le thème de la protection de la nature¹³⁸.

Durant cette période, Pierre Martel, en son nom ou au nom d'Alpes de Lumière, adhère « tout naturellement » aussi bien aux fédérations d'association du patrimoine, comme la Fnassem ou Rempart, qu'à celles des associations de protection de l'environnement proprement dites, comme le Comité de liaison des organismes de protection de la nature (Colinat) ou l'Union départementale de la protection de la nature (UDVN 04). D'autres organismes, comme la Commission des sites ou le Comité de sauvegarde des monuments et des sites de Haute-Provence, créé en 1969 par des membres de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes (dont J.-P. Ehrmann, l'architecte de Biabaux), se positionnent à la croisée des deux domaines.

Le territoire de l'environnement est, pour Alpes de Lumière, le paysage – les « richesses naturelles et culturelles » – que le mouvement prétend sauvegarder et mettre en valeur depuis plus de trente ans : simple changement d'étiquette, donc, pourrait-on dire, s'il n'y avait, fait notable, l'irruption et la domination d'un sentiment de l'urgence.

Un nouveau diagnostic pour les Alpes de Lumière

En préambule des rapports sur le projet de « chaîne de sites aménagés » qu'il remet à la Datar entre 1969 et 1971, Pierre Martel pose, plus de quinze ans après celui qui avait conduit à la création du mouvement, un nouveau diagnostic sur l'état de la région. L'on mesure, à travers les quelques formules relevées ici et là, le changement d'ambiance et de perspective qui s'est produit depuis l'époque où l'on en appelait à la « réanimation » : « foules de touristes », « masses », « marée humaine », site « pollué, dégradé, saccagé », « défiguration ou destruction du paysage traditionnel », « anarchie de la construction », « pollution de la nature », « insertion des ruraux mal effectuée », « anarchie généralisée », « dénaturation du pays qui s'accélère », « cancérisation », « menace », « agressions », « colonisation des habitants », « guerre civile », « nivellement des mentalités », « civilisation du "luna-park-pour-masses-anonymes-et-téleguidées" ». Le diagnostic posé sur une décennie de politique de croissance économique effrénée est pour le moins sévère et l'optimisme n'est clairement plus de mise. Le discours sur la création des « parcs » s'en trouve profondément altéré. Ce ne sont plus les territoires utopiques porteurs de belles promesses d'avenir, mais seulement des pis-aller :

« Créer ça et là des "parcs" revient à dire que l'on n'est plus en mesure de sauver actuellement l'ensemble des territoires ayant conservé un certain équilibre. Mais il faut jouer à fond cette carte, pour "sauver au moins quelque chose quelque part" » [*Projet de chaîne de sites aménagés...*, rapport n° 2, 1970].

Prédomine désormais, chez Pierre Martel comme chez d'autres témoins des transformations qui affectent la Provence – comme l'écrivain Marie Mauron, auteur en 1972 de *La Provence massacrée* – un discours de la catastrophe¹³⁹. Celle-ci, d'ailleurs, ne manque pas de s'incarner, lorsqu'à l'automne 1970 une explosion à l'usine chimique de Saint-Auban entraîne une pollution massive de la Durance¹⁴⁰. Cependant, la confiance dans l'action publique et la culture de « l'État partenaire » semble chez Pierre Martel inentamée. Dans ce domaine, l'on peut même dire qu'il

eut – et Alpes de Lumière avec lui – quelques années d'avance sur des idées sinon des pratiques aujourd'hui bien instituées. Reste à savoir si la critique fondamentale du modernisme, que Pierre Martel partage malgré tout avec les contestataires des années post-soixante-huit¹⁴¹, peut s'accorder avec l'idéal de « nouvelle société » visé par le gouvernement Chaban-Delmas, et au service duquel celui-ci enrôle l'environnement, soit : « une question d'amélioration du cadre de vie de la population, notablement des citadins, et de développement qualitatif, nouvelle étape du développement industriel » [cité par Charvolin, 2003 : 28].

L'environnement, « haut lieu » de la concertation en 04

L'environnement, dans les années 1970, paraît se constituer comme le domaine privilégié de la « concertation » (entre associations, avec les pouvoirs publics, entre l'État et le local) et de la politique contractuelle, deux maîtres mots autour desquels Pierre Martel tente de bâtir une nouvelle « philosophie » de l'action associative. On le voit, en effet, mettre toute son énergie dans le soutien actif des campagnes gouvernementales en faveur de l'environnement, même s'il se montre critique, dans un premier temps, envers leur caractère « improvisé ». Soulignant le travail de terrain effectué de longue date par les associations et les « comités locaux », il déplore ainsi que ces organismes soient insuffisamment ou trop tardivement consultés par l'État [Lettre à Guy Madiot, *À propos de l'enquête gouvernementale « Les jeunes et l'environnement »*, 3 mai 1972].

Culture et loisirs en Haute-Provence

En 1969, face au constat de la prolifération mais de l'inefficacité des organismes à caractère socioculturel (il y en aurait alors plus d'une centaine) en matière d'animation en Haute-Provence, Pierre Martel et quelques autres animateurs préconisent un regroupement des initiatives « réelles » au sein de « structures souples », favorisant « une sorte de concertation permanente et de cogestion ». La cogestion, écrit Françoise Tétard :

«ce sont deux partenaires de natures différentes qui gèrent ensemble un dossier sur un temps donné. [...] Lorsqu'État d'un côté et associations de l'autre joignent leurs efforts pour agir ensemble dans un secteur et visent à y impulser un dynamisme, on parle de « cogestion » [Tétard, 1998 : 97].

De tels regroupements sont bien sûr fortement encouragés par les administrations concernées, puisqu'ils favorisent une meilleure identification par l'État des interlocuteurs associatifs, en désignant les partenaires « valables ». C'est ainsi qu'est créée l'association Culture et loisirs en Haute-Provence, regroupant les animateurs d'une trentaine d'associations de la région Lure-Durance, sous le patronage de l'inspecteur départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Culture et loisirs se donne pour premier objectif d'établir un programme commun d'activités dans le cadre de l'année 1970 de protection de la nature¹⁴². Parmi les actions de concertation réussie (elles ne le furent pas toutes), l'on peut mentionner : l'opération de restauration et d'aménagement de l'église romane de Saint-Donat dans la montagne de Lure, et la création d'une commission des sentiers chargée de coordonner l'action des associations en matière d'aménagement, entretien, balisage et publicité des sentiers.

Le comité départemental de l'environnement

En 1971, Alpes de Lumière, le comité de sauvegarde des sites, Culture et loisirs et le Collège scientifique du Luberon prennent l'initiative d'une « Quinzaine départementale de l'environnement » et d'une exposition sur la protection des richesses naturelles, présentée à Manosque, « pôle économique du département ». Ces manifestations reçoivent le patronage du nouveau préfet des Alpes-de-Haute-Provence, Jean-Marie Arbelot. La Quinzaine départementale, que l'on fait coïncider avec la Quinzaine nationale de l'environnement décidée par le gouvernement, fut, selon les organisateurs, un franc succès. Le 8 mai 1971, jour de clôture de l'exposition, le préfet annonce la création d'un comité départemental pour la protection de la nature, dont la première tâche est :

« d'élaborer un programme local d'actions concrètes, dans le genre des Cent mesures pour l'environnement arrêtées en 1970 par le gouvernement à l'échelon national » [*L'Homme et la Nature en Haute-Provence*, exposition, Manosque, 17 avril-8 mai 1971].

Ce comité, créé quelques semaines plus tard à Digne, est composé des principaux chefs de service concernés par les problèmes environnementaux, des représentants des collectivités locales et des « personnalités ayant déjà fait preuve depuis de nombreuses années de l'intérêt qu'elles portent à la préservation de la nature ». Ces personnalités sont, outre Pierre Martel : Jean-Pierre Ehrmann, M. Colomb (président de la SSLBA), Michel Viaud, président de la MJC de Manosque et membre du bureau de Culture et loisirs en Haute-Provence. Les réunions du comité se déroulent sous la direction personnelle du préfet.

Un projet de programme est élaboré (dont les principales rubriques sont : les parcs, les sentiers, la propreté, les sites, les inventaires), puis soumis aux municipalités du département. Une campagne de sensibilisation du public est ensuite décidée, sous la forme de journées et de quinzaines départementales organisées par neuf comités locaux de l'environnement, à Barcelonnette, Beauvezer, Castellane, Forcalquier, Digne, Gréoux-les-Bains, Manosque, Riez et Sisteron. Plus d'une centaine de manifestations se déroulèrent durant six semaines (du 3 mai au 18 juin 1972) autour du thème général « Aimer, connaître, protéger nos sites et monuments¹⁴³ ». Le thème choisi illustre bien l'approche paysagère, patrimoniale et éducative (les écoles sont particulièrement sollicitées pour la préparation des expositions), qui est privilégiée par les politiques publiques en matière d'environnement. L'on traite très peu, dans ces manifestations, de sujets proprement naturalistes, de même que l'on ne tente guère de relier les problèmes environnementaux aux orientations sociales et économiques (à l'exception d'une conférence sur les « industries et la pollution »).

Le bilan de cette initiative fut mitigé en matière de participation et d'intérêt du public : même à Digne « elle n'a pas soulevé les foules » (*Bilan de la campagne départementale de l'environnement*, 1972).

Pour autant, ce demi-échec ne suscita guère, chez les organisateurs, de réflexion sur la nature même de la campagne et sur la conception de l'environnement qu'elle véhiculait (l'on évoque seulement les problèmes du financement et de la publicité à donner pour les manifestations). Une remarque émanant du comité local de Manosque soulève cependant un questionnement de fond : si la « nécessité de continuer les quinzaines de l'environnement en vue de sensibiliser davantage la population sur l'ensemble des problèmes de l'environnement » est reconnue, quelqu'un souligne que :

« bien plus de 10 % du public est sensibilisé au problème de l'environnement mais ne s'associe pas à notre action estimant que la solution est ailleurs. Cette action ne peut aboutir si les responsables au niveau national et international ne protègent pas l'air que nous respirons, l'eau de nos rivières et de la mer, la qualité des produits livrés à la consommation en vue de la sauvegarde de la vie de l'homme » (MM. Broet, conseiller municipal, et Steve, Rapport pour le comité local de Manosque).

Cette tentative encore timide de mise en place d'une politique départementale de l'environnement semble pourtant avoir fait naître chez Pierre Martel un véritable sentiment de renouveau. Grâce à l'action de ce préfet « dynamique », J.-M. Arbelot, « qui nourrit l'ambition de faire de ce département un département pilote en matière d'environnement » [P. Martel, note, 1972], semblent se rejouer les grandes heures de la coopération entre les acteurs privés et l'administration préfectorale, lorsqu'il était question de réanimation rurale, au début des années 1950. Pour Pierre Martel, le terme « concertation » recouvre l'idéal de mise en réseau et de coordination des initiatives locales ou régionales, et celui d'une coopération étroite, pour le bien public, avec un État bienveillant, soutenant activement ces initiatives. Grâce au champ d'action ouvert par l'environnement, les conditions se trouveraient donc réunies pour un nouvel élan des Alpes de Lumière.

Vers un CPIE du pays de Forcalquier

Jusqu'en 1973, Alpes de Lumière dut sa participation à la politique de l'environnement à l'initiative personnelle de Pierre

Martel et au jeu de ses multiples appartenances associatives. Après la « reprise », celui-ci tente d'engager collectivement le mouvement dans cette voie, à la faveur notamment d'une nouvelle initiative gouvernementale lancée en 1972 : la création des centres permanents d'initiation à l'environnement (CPIE).

Un projet de CPIE du pays de Forcalquier est mis à l'étude par les services départementaux, afin de constituer un pôle d'animation régionale dans la zone de Lure. Pierre Martel est convié à participer au groupe de travail constitué autour de ce projet, qui, selon lui, réclame la participation d'Alpes de Lumière :

« Il nous appartient de nous situer en face de ce projet, qui semble disposer de grands moyens financiers, mais qui aura besoin de la documentation que nous avons recueillie, des animateurs que nous avons formés ou repérés, et même des idées que nous avons expérimentées... Il ne devra pas y avoir concurrence, encore moins lutte d'influence ou conflit entre les deux structures, mais une collaboration qui ne saurait être à sens unique. [...] À travers ce choix, nous avons à prouver à la région notre dynamisme et notre souci de toujours choisir, entre plusieurs pistes, celle qui répond le mieux aux problèmes actuels du pays » (Rapport moral 1974-1975).

Le rapport que Pierre Martel rédige au nom du conseil d'orientation du CPIE¹⁴⁴ est introduit par une proposition de « déclaration solennelle », où l'on retrouve tout l'art du verbe et la rhétorique des premiers bulletins *Alpes de Lumière*, quelques innovations terminologiques en plus :

« La Haute-Provence a la chance d'avoir toujours été, pour les hommes et pour la nature, une zone-refuge, protégée des glaciations antiques et des brumes modernes. Elle possède des richesses naturelles, historiques et ethnographiques qui en font un véritable "Conservatoire universel". Elle est pour beaucoup de citadins ou d'étrangers le "pays idyllique" qui excite leurs rêves, et en transforme certains en nomades, d'abord pour le visiter, puis pour s'y fixer, en amis ou en conquérants » [*Actualités*, n° 8, novembre 1975].

Les objectifs dévolus au CPIE sont identiques à ceux autrefois assignés à Alpes de Lumière : permettre, par un travail d'éducation collective, l'accès des richesses du pays au plus

grand nombre, tout en les protégeant, et « transformer l'affrontement citadins-ruraux en dialogue ». En bref, le CPIE devrait constituer à la fois un instrument éducatif, un pôle d'animation et de dynamisation de la région, et émaner d'une volonté collective locale. Identiques également sont les moyens préconisés pour atteindre ce but : confier la nouvelle structure à des hommes de valeur, ayant la « foi écologique » (une nouveauté dans le vocabulaire de Pierre Martel) et demander à l'État de donner les moyens financiers et administratifs suffisants pour la faire fonctionner.

Le projet est débattu par l'assemblée générale d'Alpes de Lumière, qui prend la motion suivante :

« L'AG trouve dans la formule des CPIE une heureuse confirmation des idées promues et expérimentées par le mouvement Alpes de Lumière depuis plus de vingt ans, et une transcription littérale des méthodes d'action qu'il a pratiquées en matière de sauvegarde des valeurs locales et d'échanges entre ruraux et citadins. [...] L'AG souhaite qu'Alpes de Lumière soutienne à fond le projet de CPIE, et cela d'autant plus qu'il correspond aux propositions faites le 10.12.1973 au conseil municipal de Forcalquier, sous le signe du "Grand Dessein" : faire de cette ville un centre permanent de stages et congrès, par une exploitation intelligente des ressources de la nature et de l'histoire » (compte rendu du CA, 2 novembre 1975).

Il faut pourtant attendre 1979 pour que le label national CPIE Alpes de Provence soit attribué à l'association Vivre l'espace, créée à l'initiative des communes de Manosque, Forcalquier, Ongles et Saint-Michel-l'Observatoire¹⁴⁵. L'on ne sait pas si cette création correspond aux souhaits de Pierre Martel. L'on ajoutera simplement que nombre de CPIE aujourd'hui se reconnaissent dans l'héritage de l'éducation populaire, et qu'ils travaillent en collaboration étroite avec les Parcs naturels, quand ils n'émanent pas directement de ces institutions. Tel est le cas du CPIE du Vercors, dont les principes, les actions et les objectifs semblent très proches de ceux préconisés par Alpes de Lumière¹⁴⁶.

Des Clés pour l'environnement

« Tout sauvegarder », tel est l'objectif premier d'Alpes de Lumière désormais. Il s'agit bien d'un retour aux sources de la vocation initiale du mouvement, puisque, pour ce faire, il est nécessaire d'« inventorier méthodiquement toutes les valeurs du terroir que nous entendons sauvegarder ou mettre en valeur » [*Actualités*, n° 3, mars-avril 1975]. Mais ces grandes opérations d'inventaire prennent une dimension nouvelle par rapport aux années 1950, où la valorisation des ressources était privilégiée, non la protection. Face au caractère d'urgence et à l'objectif d'efficacité, pour peser face aux pouvoirs publics et aux entrepreneurs, il faut non plus seulement réaliser des inventaires, mais monter des dossiers et rédiger des fiches.

C'est ainsi une véritable méthode de travail « labellisée » qu'élabore Pierre Martel et qu'il souhaite voir adopter et se propager sous le nom de « Clés » (comités locaux d'études) pour l'environnement. Cette méthodologie est détaillée (jusqu'au nombre et à la couleur des chemises à choisir pour constituer les dossiers) dans un document que Pierre Martel rédige en mai 1974 au titre de ses trois « casquettes » : Alpes de Lumière, UDNV 04 et Culture et loisirs en Haute-Provence. L'intitulé du rapport est éloquent : « Des Clés pour l'environnement dans les communes rurales. Rapport sur le besoin impérieux de dossiers solides au niveau des commissions locales d'étude et de sauvegarde ».

Ce « besoin impérieux » résulte du constat, déjà formulé en 1969, de la profusion d'expériences locales, souvent inefficaces, peu crédibles, voire « dangereuses ». Les Clés sont alors définies comme des « groupes locaux informels d'étude et d'action acceptant de réunir les informations les plus étendues sur les valeurs à protéger et sur les menaces pesant sur le pays ».

Ils devraient obéir à trois grands principes : être animés « du dedans », et non uniquement par des « notables résidents secondaires, quelles que soient leur compétence et l'étendue de leurs relations », substituer autant que faire se peut la proposition à la contestation, et se livrer à une préparation approfondie des dossiers avant chaque discussion (un Clé est d'abord un groupe de

travail). Les méthodes de travail consistent essentiellement en la réalisation d'un inventaire et un fichier des « points noirs » de l'environnement sur tout le territoire (selon la méthode adoptée par l'URVN), et d'un inventaire des valeurs locales. Enfin, la résolution des problèmes reposera sur la concertation la plus large possible et à toutes les échelles (intercommunale, entre les associations et les administrations, entre les compétences). Armés d'une telle méthode, les Clés rempliraient alors une mission de conseils auprès des différents groupements, voire de « contre-pouvoir » auprès des décideurs publics ou privés. Parmi les grands problèmes d'aménagement autour desquels de tels Clés devraient se pencher, sont évoqués : l'aménagement du Val-Durance (avec le projet de liaison rapide Fos-Turin par Manosque et Sisteron), la réalisation de l'autoroute Durance et le projet de parc du Luberon, toujours en débat.

Entre réponse aux catégories institutionnelles et contestation : quels « combats » pour l'environnement ?

La pollution de la Durance, consécutive à la catastrophe de Saint-Auban et aux activités industrielles, est l'un des principaux sujets de mobilisation de cette décennie. Après avoir fait l'objet des « fiches » préconisées, le problème fut porté par différents groupes régionaux devant les autorités départementales. Selon Pierre Martel :

« il en résulte que la principale industrie incriminée a été obligée de prévoir des investissements de l'ordre de dix milliards d'anciens francs pour réduire ses nuisances à des normes relativement acceptables ! »
(Fichier des agressions et nuisances contre la vie, la nature et l'environnement, mars 1975.)

Un second thème, d'apparence plus anodine, mobilise Pierre Martel et trouve un écho particulier auprès de la population : celui de la protection des arbres, sacrifiés de multiples manières « au nom du progrès ». Une question d'ordre administrative et juridique est directement à l'origine de l'aggravation du problème. Une circulaire de 1972 enlève à la décision du préfet, donc à l'avis de la Commission

des sites, la décision en matière d'abattages de plus de 300 mètres de longueur. Les associations de protection contestent la légitimité de la circulaire en ce qui concerne les abattages dans le cadre de la requalification des routes nationales et, semble-t-il, obtiennent gain de cause. À Peyruis, les habitants se mobilisent de même contre le sacrifice des arbres de la place municipale à l'érection d'un trottoir.

Les résultats de ces interventions multipliées au cours des années 1970 sont toutefois variables. L'impuissance est parfois manifeste, comme dans la grave affaire de l'exploitation d'une carrière de marne ouverte dans les années 1950 à Saint-Maime, sur un site d'intérêt écologique et archéologique majeur : le rocher de Volx. L'exploitation par un entrepreneur privé, sans autorisation administrative, qui reprend en 1978 après une brève période d'interruption, présente un caractère de danger pour les habitants et les usagers de la route départementale 12. Elle s'effectue en outre selon des conditions sanitaires et sociales désastreuses pour les ouvriers, étrangers pour la plupart.

Le projet Mercedes et la défense du parc du Luberon

Durant les sept années que nécessita la mise en place du parc naturel régional du Luberon, Pierre Martel, membre du comité d'étude du parc mis en place en 1972, eut à plusieurs reprises l'occasion de se mobiliser en sa faveur. On l'a d'ailleurs vu regretter, au début des années 1970, le manque d'engagement d'Alpes de Lumière sur cette question. La menace la plus grave semble avoir été, entre 1972 et 1974, un projet de « village vacances » pour les employés de la firme allemande Mercedes, en plein cœur du massif. C'est, semble-t-il, à la suite de nombreuses interventions, publiques (dans les réunions du comité scientifique du parc du Luberon) et surtout privées, de Pierre Martel et d'autres acteurs, comme Marc Dumas, que le projet fut abandonné¹⁴⁷.

Un petit train en péril

Au sujet de deux affaires seulement, la position d'Alpes de Lumière a été engagée en tant que telle : le projet de construction d'un aéroport à Vaumeilh et la suppression annoncée du petit

train dit «des Pignes» de Digne à Sisteron. Dans les deux cas, c'est une véritable question de choix économiques et écologiques qui est en jeu, et il semble que, dans ce domaine, les associations de protection de l'environnement ne puissent guère aller au-delà de la simple prise de position.

Dans l'affaire du petit train, Pierre Martel n'a pas ménagé ses efforts, mobilisant ses réseaux, interpellant la presse¹⁴⁸ et faisant organiser par Alpes de Lumière un chantier d'étude, dans le but de soumettre au département des propositions alternatives¹⁴⁹. La mobilisation pour la survie du petit train «non rentable» et «anachronique» est l'occasion de fournir une illustration exemplaire de la démarche d'Alpes de Lumière. Cela apparaît nettement dans la manière dont les propositions – dont on ne donnera pas le détail – sont formulées et articulées, selon une rhétorique désormais très bien rôdée :

«Exploiter raisonnablement les richesses naturelles, historiques et artistiques de l'arrière-pays (en amenant les touristes de manière prudente mais réaliste)/Créer quelques emplois dans les villages/Susciter l'apparition d'infrastructure légères d'un type nouveau/Inciter à une nouvelle politique éducative/Mettre en place un nouveau type de relations entre ruraux et citadins» (« À propos du petit train. Après les vœux pieux... des idées pratiques », *Le Provençal*, s. d.).

Le petit train, bien que régulièrement menacé, a survécu. Mais il ne semble pas qu'on lui ait donné la chance de participer à un aménagement raisonné du haut pays provençal. L'on est frappé cependant, lorsque l'on voit se mettre en place chez Pierre Martel le thème que l'on ne nommait pas encore «gouvernance», par l'actualité des problèmes posés il y a trente ans et dont on trouverait sans peine aujourd'hui des formulations identiques :

«Dans le contexte actuel, il devrait être possible de gagner cette bataille. Ne parle-t-on pas partout de la crise de l'énergie, de la récession de l'automobile, de la priorité à donner aux transports collectifs ? Comment pourrait-on, en même temps, parler sérieusement de supprimer une artère aussi vitale ? Il apparaît vite qu'il y a là quelques mythes à démolir, et sans doute un nouveau processus de consultation et de décision à instaurer » [*ibidem*].

Aujourd'hui, comme il y a trente ans, face aux questions environnementales, la difficulté est bien, pour un organisme comme Alpes de Lumière, de trouver un équilibre entre la satisfaction de la demande des pouvoirs publics (ne serait-ce que pour pouvoir bénéficier de leurs subventions) – et donc la nécessité de se conformer à leurs catégories de pensée et d'action, au risque de devoir taire tout esprit critique –, et la nécessité de ne pas renoncer à ses possibilités de contestation. De ce point de vue, le mot magique de «concertation» dissimule bien souvent un procédé qui consiste à ne discuter, au fond, que des sujets qui ne fâchent pas réellement. C'est bien le constat qui est fait actuellement, à propos des associations de l'environnement – pourtant soucieuses de tenir une position «alternative entre d'un côté la coopération et la concertation et de l'autre l'opposition et la contestation» [Moreau, 2006] –, d'un certain enfermement dans le processus institutionnel. Au détriment, sans doute, de l'instauration d'un vrai débat sur les questions de choix énergétiques par exemple, ou de mode de «développement».

L'expertise : nouveau visage d'Alpes de Lumière ?

Il est difficile de cerner les contours du visage d'Alpes de Lumière version *seventies*. De ce qui précède, l'on voit un Pierre Martel plus actif que jamais, jouant de sa capacité de contestation dans le cadre d'instances diverses, mettant l'accent sur la coordination des différentes initiatives régionales et élaborant une méthodologie «universelle» ou, dans le langage d'aujourd'hui, «exportable». Cette méthode, au demeurant, est rapidement reconnue pour son efficacité et permet de nouveau à Alpes de Lumière de faire modèle. Ainsi à Villeneuve-lès-Avignon, dans le Gard, un comité de défense de l'environnement s'inspire directement des Clés et des fiches constituées par Alpes de Lumière au sujet de divers problèmes environnementaux [selon Denis Lacaille, correspondant d'Alpes de Lumière dans le Gard, cité in *Actualités*, n° 10, 1975, p. 4]. De même en Ardèche, un groupe se constitue autour de Roland Comte pour créer l'association Cévennes Terre de Lumière :

« Notre « charte » est caractérisée par l'adhésion à l'esprit qui, depuis 23 ans, anime les activités d'Alpes de Lumière. L'association CTL se propose de couvrir une région relativement vaste, afin d'embrasser une zone de même « mouvance » culturelle : la zone des Cévennes, dans laquelle nous englobons la Basse-Ardèche » [Roland Comte, cité par Pierre Martel, *Actualités*, n° 10].

Cependant, dans les différents rapports méthodologiques cités, Pierre Martel ne s'exprime jamais véritablement au nom du mouvement. Le « modèle » Alpes de Lumière ne paraît reposer, durant ces années, que sur l'effet d'identification toujours actif (et peut-être encore davantage depuis la « reprise ») entre l'association et son leader. Tout se passe comme si Pierre Martel tentait de favoriser à l'infini l'éclosion de structures « idéales » de concertation (le CPIE, le centre départemental de l'environnement, Culture et loisirs, les Clés, etc.), modelées certes à partir de l'expérience capitalisée par Alpes de Lumière, mais totalement autonomes par rapport au mouvement. Il s'agit là d'une différence fondamentale par rapport à l'expérience tentée dans les années 1950 et 1960 avec les « filiales ». Sans doute le foisonnement des initiatives associatives ne permet-il plus à Alpes de Lumière de revendiquer la singularité de son engagement, et donc un certain leadership. La question se pose alors de savoir ce qu'est désormais Alpes de Lumière et où réside sa spécificité.

Une politique de contractualisation

Conformément à une évolution amorcée depuis les années 1960 (cf. *supra*, le projet de parc), cette singularité semble résider dans la notion d'expertise. Si Pierre Martel, en son nom propre, multiplie les initiatives et conserve son rôle « d'impulseur », Alpes de Lumière existe essentiellement par la compétence qui lui est reconnue et pour laquelle les pouvoirs publics passent contrat. Plus exactement, c'est avec Pierre Martel que l'on passe contrat et Alpes de Lumière en devient l'exécutant.

Telle est, dans le prolongement du projet sur « la chaîne de sites », la physionomie du contrat passé avec la Datar (ministère de l'Équipement) pour une étude sur « l'environnement de la

route de la lavande entre Sault et Manosque » (1973-1975)¹⁵⁰. La responsabilité de l'étude est confiée à Pierre Martel et sa réalisation au mouvement Alpes de Lumière. L'aire géographique de ce projet, vraisemblablement proposé à l'initiative de Pierre Martel, correspond au territoire « historique » du mouvement. La « route de la lavande » est ainsi divisée en quatre sections : Le Revest-Saint-Trinit-Banon, le Ravin du Brusquet (Banon)-hameau du Largue, Le Largue-Saint-Étienne-les-Orgues-Forcalquier et Mane-Manosque par Dauphin et Volx. L'évolution de ce projet, déjà ancien au moment de la rédaction du rapport, reflète les changements de la problématique régionale. Ainsi l'objectif initial de cette « route », au moment où elle fut imaginée dans les années cinquante, était-il de favoriser « la pénétration de l'arrière-pays par les touristes et servir à l'essor économique des villages traversés » (*Rapport sur la route de la lavande*). Le contexte en 1975 est tout autre, puisqu'il s'agit désormais de répondre à l'invasion :

« Le pays n'est plus à l'abandon, il est même trop envahi ! Un autre type de « publicité » consisterait à faire de cet axe privilégié le pôle d'une découverte lente et attentive du pays à l'intention de tous ceux qui se soucient aujourd'hui des beautés de la nature, de la sauvegarde des sites et des monuments, de l'exploration du milieu naturel et humain » (Étude sur l'environnement de la route de la lavande, 1975).

Malgré une convention d'équipement passée à la suite de la remise de ce rapport, la route de la lavande ne connaît pas alors de véritable réalisation. En revanche, le projet préfigurait nettement la vogue actuelle des « routes à thèmes », fortement encouragée par les politiques nationales et européennes du patrimoine¹⁵¹.

D'autres contrats sont passés par Alpes de Lumière dans ces mêmes années : une étude pour la sauvegarde de la montagne de Lure (dans l'objectif d'obtenir son classement) et un contrat avec le ministère de la Qualité de la vie (octobre 1975) pour un inventaire des sites naturels à protéger dans le pays de Forcalquier. Cette évolution est pleinement souhaitée par Pierre Martel, qui préconise une orientation générale des associations :

«vers une contractualisation ou un conventionnement [...], [associations] que les ministères subventionneraient globalement au vu d'un programme et au vu des résultats obtenus» (Rapport d'activité 1975, in *Actualités*, n° 10).

Il ne perçoit pas là de danger pour la liberté d'action des associations. D'ailleurs les contrats sont chaque fois pour Pierre Martel l'occasion de tenter d'engager à plein «l'esprit» du mouvement. Ainsi l'étude pour le classement de Lure est-elle relayée, l'été 1975, par une «grande marche» des adhérents. Cette marche, qui réunit une quarantaine de personnes durant quatre jours, a été vécue comme un moment fort, dont le souvenir est demeuré longtemps et qu'Alpes de Lumière s'est efforcé fréquemment de réitérer. C'est là, nous semble-t-il, un signe que le mouvement n'était pas prêt encore à se considérer comme un simple bureau d'étude.

L'inventaire selon Alpes de Lumière

L'activité d'inventaire, déclarée prioritaire pour Alpes de Lumière, est un bon exemple de cette singularité revendiquée malgré l'institutionnalisation très forte de ce domaine au cours des années 1970.

En 1974, Pierre Martel est sollicité par la Direction régionale de l'inventaire pour coordonner la réalisation du préinventaire des monuments et des richesses artistiques dans les Alpes-de-Haute-Provence. La réalisation de l'Inventaire général de la France, lancé par André Malraux en 1964, procède en effet de manière décentralisée, en faisant appel, «sur le terrain», aux personnes et organismes ressources (érudition locale et sociétés savantes). Pierre Martel aussitôt mobilise les adhérents d'Alpes de Lumière pour cette mission. Il fait également appel aux comités locaux de l'environnement, dont les animateurs participent déjà aux travaux des commissions départementales (sites, inventaires des richesses naturelles, etc.). Plusieurs stages sont organisés par Alpes de Lumière: initiation aux techniques de l'inventaire des monuments et des richesses artistiques; initiation à la photo d'inventaire (l'encadrement technique en est assuré par Étienne Sved et une équipe de la commission régionale de l'inventaire):

«[dont] le but sera une initiation assez poussée à la prise de vue et au traitement des clichés dans la perspective de l'inventaire des monuments et des objets d'art ou d'ethnographie» (*Actualités*, n° 4).

Le mouvement se charge également du travail de documentation et d'établissement des fichiers ressources. Les inventaires se font dans le cadre de chantiers d'études et, au terme de tout ce travail, une publication est réalisée, sous la direction de Pierre Martel et Yves Dautier (du service de l'inventaire), qui constitue un numéro de la revue ainsi relancée [*LAL*, 59, *L'Inventaire des monuments et richesses artistiques dans les Alpes-de-Haute-Provence*, 1977].

Répondant à une demande de l'État et inscrite dans le système de la contractualisation, cette mission est cependant «détournée» par Pierre Martel, qui lui confère une portée autre que celle assignée par l'institution. Selon lui, les collectivités locales et les associations attendent de l'inventaire une dimension pragmatique, à l'inverse du «parti purement scientifique» pris par l'institution de l'Inventaire général. Il s'agit donc d'intéresser «tout le monde», dans chaque village, à sa réalisation et, au final, de contribuer par ce biais à l'animation du territoire: où l'on retrouve la mission originelle assignée au mouvement Alpes de Lumière.

Derrière l'institutionnalisation, le sens du tragique

Si nous avons débuté ce chapitre en montrant comment le domaine de l'environnement fut saisi d'emblée en France (comme au niveau international) dans une logique patrimoniale, l'on pourrait le clore, à propos de la conception «martellienne» de l'inventaire, en inversant la proposition: ici, ce serait plutôt le patrimoine (notion qui tend, en cette fin de la décennie 1970, à supplanter celle d'environnement dans le langage public) qui se trouverait saisi dans une logique environnementale. Car, pour Pierre Martel, c'est bien l'environnement qui importe et qui traduit – bien davantage que le «patrimoine» tel qu'il est encore classiquement conçu – l'idée d'animation régionale, d'équilibre des territoires et de préservation de l'héritage culturel. Dans ce renversement, c'est essentiellement le rapport au temps et au territoire qui diffère; pour Pierre Martel, le passé n'est pas

valorisé uniquement pour lui-même et parce que disparaissant, mais surtout pour son exemplarité, sa capacité à faire sens dans le présent et au-delà de la rupture introduite par la « seconde – révolution française » [Mendras, 1994]. Cette capacité à faire sens est intrinsèquement liée à la production et au maintien d'un sentiment de cohérence territoriale, celle, ici, des Alpes de Lumière. Mais elle a également une portée beaucoup plus vaste, universelle et tournée vers le futur : c'est dans l'exemple des civilisations rurales d'hier que l'homme peut espérer inventer des solutions de survie face aux cataclysmes à venir.

Tel est bien le message véhiculé par une exposition et un ouvrage qui font date dans l'histoire d'Alpes de Lumière, *L'Invention rurale*, présentés pour la première fois dans l'abbaye de Sénanque, en 1980, à l'occasion de l'année du Patrimoine¹⁵².

Présentant les principaux domaines où se manifestait l'ingéniosité des ruraux dans l'utilisation des ressources naturelles – soit l'économie rurale de la nature –, *L'Invention rurale* est un plaidoyer pour une société de non-gaspillage, dont la pertinence n'a rien perdu de son actualité. Ce texte richement illustré de documents photographiques est sans doute le meilleur produit par Pierre Martel, celui, en tout cas, où il exprime le mieux sa pensée, son admiration assumée pour les hommes et les femmes d'hier, qui étaient ceux encore de son enfance, et son angoisse aussi face à l'avenir :

« Nous avons vu, avec une sympathie nullement cachée et même avec une partialité consciente et délibérée, l'homme "primitif" d'hier exploiter au mieux les ressources d'une nature prodigue qui était à sa portée. Cette exploitation a porté sur toutes les valeurs du milieu, les éléments premiers, les minéraux, les végétaux et les animaux. Elle a souvent été géniale, parfois pleine d'erreurs et tournant à la catastrophe. Elle a permis en tout cas à l'humanité, dans les conditions toujours précaires, non seulement de subsister, mais de croître et d'améliorer ses conditions de vie, en trouvant – même si c'est très inégalement et aléatoirement – un certain nombre de satisfactions personnelles et de bonheurs. [...] Au moment où ces liens sociaux et écologiques sont en train de disparaître, il faut espérer que notre génie créateur (qui fait d'autres prouesses) nous permettra d'en inventer de nouveaux, adaptés à nos besoins, et capables

de nous réconcilier avec une nature aujourd'hui en grand péril, et dont le sauvetage est indispensable à notre survie » [*L'Invention rurale*, 2^e éd., 2000, p. 108-109].

Les récents développements d'une nouvelle discipline que l'on appelle « histoire environnementale » confirment abondamment, s'il en était besoin, l'étendue de ce sens de l'économie de la nature, dans des régions méditerranéennes particulièrement soumises aux aléas bioclimatiques [cf. Horden, Purcell, 2000].

De l'environnement en péril à la notion de « patrimoine ethnologique » il n'y a qu'un pas, dont on verra bientôt comment il fut franchi. Première exposition d'ampleur, *L'Invention rurale* devait, par son propos et sa méthode, préfigurer le travail de mise en valeur du patrimoine ethnologique, qui devient, à l'aube des années 1980, la mission principale du mouvement Alpes de Lumière, chargé de mettre en place un conservatoire ethnologique de la Haute-Provence.

Du territoire « conservatoire universel » au conservatoire territoire

« Fermes et villages sont encore, en bien des points, comme un grand CONSERVATOIRE d'art et d'ethnographie. Nous connaissons plusieurs maisons rurales qui pourraient fournir, de la cave au grenier, assez de mobiliers (meubles, outils, ustensiles, jouets, etc.) pour doter un riche musée local. » [« Objectifs en matière de protection du patrimoine artistique et ethnographique », *Projet de chaîne de sites aménagés...*, rapport n° 4, *Orientations pédagogiques*]

Comment l'ethnologie vint aux Alpes de Lumière

Si la notion de « patrimoine ethnologique » naît de manière proprement institutionnelle en 1980, avec la création, au sein de la direction du Patrimoine, d'un conseil et d'une mission du patrimoine ethnologique, la conjonction de l'ethnologie et du patrimoine s'est préparée dès les années 1960 et coïncide avec la construction du champ de l'environnement.

Selon Daniel Fabre, la rencontre du patrimoine et de l'ethnologie prend sa source dans un double mouvement qui affecte

l'ethnologie de la France, une discipline encore en construction [Fabre, 1994]. Le premier mouvement est lié à l'influence de la nouvelle anthropologie sociale (dont le chef de file est Claude Lévi-Strauss), qui porte attention à ce qui permet aux sociétés de perdurer, et dont l'objet est donc d'analyser la continuité sociale, culturelle, patrimoniale des groupes humains. Le second mouvement est beaucoup plus général et désigne l'engouement pour le « populaire », la culture du « pauvre » ou, dans l'acception française, de « l'ordinaire », du « plus grand nombre ». Les sources de cette fascination partagée par les savants et par le public ont été identifiées très tôt comme relatives à la « beauté du mort », soit « la pulsion secrète, qui suscite un intérêt passionné pour l'aboli, l'obsolète et peut-être l'agonisant » [Fabre, 1994 : 64]. Tout comme l'environnement, l'ethnologie rencontre donc le patrimoine dans le sentiment collectif, diffus, de « l'urgence » à conserver, protéger les « derniers ». L'heure est à l'inventaire, aussi, de ces peuples disparaissant dont font partie les paysans et les ruraux français.

De cette orientation disciplinaire et de ce nouveau mouvement d'institutionnalisation d'un « patrimoine ethnologique » (1980 : la Mission du patrimoine ethnologique), Pierre Martel et Alpes de Lumière ont suivi les développements pas à pas. Une personne eut sans doute ici une importance particulière. Rappelons-nous la rencontre, dans les années soixante, de l'abbé Martel et d'une jeune militante, Claude Andrieu. Celle-ci, ingénieur au CNRS (université de Provence), sollicitait Pierre Martel en tant qu'« informateur », dans le cadre de l'établissement de l'atlas linguistique et ethnographique de la Haute-Provence. Du peuple disparaissant, l'on souhaite d'abord recueillir la langue.

Vient, dans la seconde moitié des années 1970, la grande époque des témoignages d'une ruralité défunte par les acteurs mêmes de cette histoire anonyme. Des écrivains, dont les ouvrages ont rencontré un succès inattendu, ont ouvert la voie : le Breton Pierre Jakès Hélias et son *Cheval d'orgueil*, l'historien languedocien Emmanuel Leroy-Ladurie et son *Montaillou, village occitan*, évoquant les derniers Cathares. Les ethnologues,

comme les historiens, s'arment alors de magnétophones et de micros pour recueillir, « avant qu'il ne soit trop tard », la parole des « derniers¹⁵³ ».

Et l'on voit bien, à travers la revue *Alpes de Lumière*, qu'à la passion initiale portée par Pierre Martel pour les « menus objets » et l'architecture du quotidien (par exemple, *Le Seigle et la Ronce* en 1978, d'après un projet mûri depuis les années 1960), s'ajoute maintenant une dimension plus proprement ethnographique : l'intérêt pour le patrimoine « immatériel » (en 1979, publication par Jean-Yves Royer d'un recueil de poèmes inspiré de la tradition orale provençale¹⁵⁴, ainsi que, avec Pierre Martel, le recueil *Femmes à la fontaine*), le témoignage et la mémoire (*Bergère au Gubian*, par Aimée Castain en 1976), l'extension du geste technique à son environnement symbolique (*Contes d'un trieur d'amandes*, par Aimé Buix et Guy Mathieu, ethnologue, en 1981).

Parallèlement, la recherche trouve « tout naturellement » un terrain d'élection dans le cadre des parcs naturels régionaux, qui lancent collectes et inventaires pour la mise en place d'équipements muséographiques [Lamaison, 1983]. S'acheminait-on alors, dans les Alpes de Lumière, vers la mise en place d'un « écomusée », tel qu'il s'en créait depuis le début des années 1970, ces musées véritablement nés de la prise de conscience des détériorations de l'environnement et institués conjointement aux parcs naturels régionaux¹⁵⁵ ?

« Dans la période de 1960-1970, en même temps que s'organise une sorte de désert français, la sensibilité à la préservation de la nature et de l'environnement progresse. C'est du mariage entre la vision globale de l'histoire et l'attention portée au territoire que naîtront les premiers écomusées dans les parcs naturels régionaux » (Actes du colloque national *Musées et Sociétés*, Mulhouse, 1993).

Un musée pour le territoire

De manière significative, la première occurrence du terme « patrimoine ethnographique » dans le vocabulaire d'Alpes de Lumière se trouve dans le projet de « chaîne de sites aménagés » élaboré pour la Datar, où il désigne exclusivement l'architecture

rurale et le mobilier. Depuis l'origine du mouvement, Pierre Martel cultive la passion de ces objets du quotidien qu'il collecte tous azimuts, sans distinction ni tri préalable, les sauvant bien souvent de la destruction définitive à laquelle les voue une société rurale en pleine mutation¹⁵⁶. L'on a proposé, au chapitre 2 de cet ouvrage, une interprétation du sens de cette fascination de l'art paysan dans la vision du monde de Pierre Martel. Ces objets viennent encombrer, au début des années 1960, les caves de la maison de Bonnechère, avant de constituer, à Biabaux, les premières collections d'un musée en projet. Préfigurant *L'Invention rurale*, le troisième volume consacré au pays de Sault et d'Albion met en valeur dès 1967 ces objets d'art paysan et suscite l'idée d'établir, méthodiquement, un « fichier général des objets d'art usuels » :

« Les objets seraient classés soit d'après leur destination [...], soit d'après le matériau utilisé [...]. On recueillera donc avec soin tous les objets disponibles; on en notera le nom usuel et le nom provençal, la destination précise et tout ce qui peut intéresser l'historien, l'ethnologue, l'écrivain ou... le touriste attentif. Nous mettrons au point, pour tous ces objets, une « chaîne de musées vivants », et nous envisageons une série de publications. » [*LAL*, 40, 1966]

Dès lors, l'idée de musée régional semble circuler dans l'ombre, si l'on peut dire, du mouvement Alpes de Lumière. Le 1^{er} décembre 1964, *Nice-Matin* publie l'article d'un certain Charles Jourdanet, intitulé : « Pour sauver de l'oubli les arts et les traditions de Haute-Provence... La création d'un "musée régional" devient urgente ! » L'auteur cite à la fois Pierre Martel et Frédéric Mistral¹⁵⁷, pour affirmer la nécessité d'un projet de musée à l'échelon départemental :

« Il pourrait tenir compte de l'immense travail accompli depuis onze ans par le mouvement culturel Alpes de Lumière. Un premier centre groupant la préhistoire, l'archéologie, la géologie, pourrait voir le jour dans la propriété de Biabaux, dont l'association présidée par l'abbé Martel vient de se rendre acquéreur sur le territoire de Saint-Michel. [...] Un autre centre aurait sa place à Forcalquier même : nous le verrions comme un musée spécialisé, du type des établissements ouverts récemment en

Auvergne par M. Marius Péraudeau. Ce "musée régional", à l'image du Palais de Chaillot, à Paris, présenterait d'une manière vivante les arts et les traditions populaires de notre département » [*Nice-Matin*, 1^{er} décembre 1964¹⁵⁸].

Lorsqu'Alpes de Lumière reprend vie à Forcalquier en 1973, l'association – qui envoie toujours son estafette vider les greniers de tous les « vieux outils et ustensiles usuels », « les souvenirs encombrants du passé » [*Actualités*, n° 2 et 4] – est sollicitée par la municipalité pour concevoir le fameux musée. La demande est réitérée auprès de Pierre Martel en 1979, à la suite d'une petite enquête que celui-ci aurait menée sur le patrimoine ethnologique du pays d'Albion :

« Ce premier projet, présenté au Fonds d'intervention culturelle, ayant retenu d'emblée l'attention de ce service, il a été demandé à AL (en mai) : de l'élargir à l'ensemble du patrimoine de la Haute-Provence ; de l'installer dans un bâtiment ancien, d'une belle architecture ; de faire de ce conservatoire une structure officielle et autonome, reconnue et financée par les pouvoirs publics. » [*Actualités*, n° 25, avril 1980]

Un lieu s'impose alors, auquel Alpes de Lumière s'intéresse depuis bientôt vingt-cinq ans : le domaine de Salagon, sur la commune de Mane. La longue histoire du traitement patrimonial de ce lieu est exemplaire de la construction et de l'élargissement du champ du patrimoine des années 1950 aux années 1980. En 1956, l'ancien prieuré bénédictin de Salagon est un domaine agricole, propriété d'une famille de paysans, les Calixte. Avec leur accord, le mouvement débute cette année-là la restauration de l'église romane, vestige du prieuré [*LAL*, 13, 1958]. Ainsi Salagon est-il d'abord valorisé comme un témoin de l'art sacré roman qu'il s'agit d'exhumer derrière ses oripeaux de bâtiments de ferme. Puis, avec l'accroissement de la sensibilité pour la culture rurale, peut s'affirmer l'intérêt pour la ferme elle-même, qui sera inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Salagon : du monument à l'écomusée ?

Ce lieu palimpseste pourra donc abriter les quelque 6 000 objets (selon Pierre Coste, nommé directeur du conservatoire

en 1981) des collections rassemblées par Alpes de Lumière. Cependant Pierre Martel n'avait jamais envisagé jusqu'alors de présenter ces collections dans un lieu unique. Il privilégiait, à travers la notion de « musées vivants », l'idée d'une chaîne de lieux permettant au contraire « d'éclater les collections » et de présenter, le cas échéant, les objets *in situ*, dans leur cadre d'usage originel. Le musée devait surtout constituer un lieu d'éducation populaire, visant, à partir de la présentation de quelques objets, à créer une dynamique locale. Différentes sources d'inspiration nourrissaient cette conception : à la notion de « musées thématiques », s'est ajoutée, au cours des années 1960, toute la réflexion muséale liée aux parcs naturels régionaux, dont les prémices, et en particulier la notion de « musées vivants », ont été exposées à Lurs par Georges-Henri Rivière. Cette réflexion contribue, à l'aube des années 1970, à forger le concept « d'écomusée ». Selon Jean-Claude Duclos, actuel conservateur du musée dauphinois à Grenoble, G.-H. Rivière donna sa première définition (évolutive) de l'écomusée en 1973 :

« En quelques phrases particulièrement inspirées, il résume l'essentiel de sa pensée d'humaniste : la participation de la population, le territoire, la nature, l'homme, le temps. L'écomusée y est tour à tour défini comme un instrument [...] un miroir [...] une expression de l'homme et de la nature [...] une expression du temps [...] une interprétation de l'espace [...] un laboratoire [...] un conservatoire [...] une école. Bien que cette définition demeure longtemps la référence de beaucoup d'écomusées, aucun ministère n'en a jamais repris les termes dans un texte officiel » [Duclos, 2001].

Comment ne pas reconnaître dans les termes de cette définition des principes maintes fois énoncés par Pierre Martel, en particulier l'importance de la dimension pédagogique, l'idée de participation de la population (dont l'écomusée du Creusot donna une formule extrême : « Le musée n'a pas de visiteurs il a des habitants »), et celle d'insertion dans un territoire et dans un tissu économique et social. Principes que rappelle, en 1983, le directeur du conservatoire de Salagon, Pierre Coste :

« Dans leurs professions de foi, Alpes de Lumière et le conservatoire de Salagon ne manquent jamais de montrer comme essentielle cette

coopération entre associations, ce réseau d'initiatives pour la revitalisation du haut pays qu'elles sont capables d'entretenir. Conservatoire à vocation régionale pour la Haute-Provence, Salagon ne veut surtout pas être l'unique centre où on collecte et met en valeur le patrimoine ethnologique. Mais bien plutôt un lieu où les initiatives se rencontrent, s'organisent, se concrétisent avec méthode » [Coste, 1983].

L'objectif assigné par certains aux écomusées fait même exactement écho au discours tenu par Pierre Martel dans *L'Invention rurale* :

« Il se doit par sa connaissance du passé, en expliquant les leçons qu'on en tire, d'aider à construire l'avenir ; il se doit d'être un des instruments (agent et lieu à la fois) des mutations à la fois technologiques et sociales. Il lui faut savoir expliquer l'esprit d'adaptation et l'ingéniosité des ancêtres pour qu'ils servent d'exemple à ceux qui se trouvent actuellement confrontés à de difficiles mutations. [...] À l'écomusée d'enseigner à connaître pour ne pas désespérer et pour revivre » [*ibidem*].

Pourtant, le conservatoire ethnographique de Haute-Provence n'a pas été clairement défini comme un écomusée. L'on peut même dire que, dans ses premières années d'existence, il n'a pas été défini du tout. Il faut attendre 1982 pour trouver, sous la plume de Pierre Coste, un texte exposant le projet muséographique [Coste, 1982].

C'est à un conseil scientifique composé de douze membres « issus de l'université (ethnologues, ethnohistoriens, géographes), du CNRS, des musées classés » que sont confiées la définition et l'orientation scientifique du Conservatoire. On peut reconnaître là l'aboutissement d'un processus de professionnalisation et d'institutionnalisation du patrimoine : les collectes et les inventaires doivent désormais reposer sur de véritables programmes de recherche et une institution muséale d'envergure départementale ne saurait ignorer ces procédures. L'on peut toutefois s'étonner qu'un projet de l'ampleur du conservatoire ethnographique de Haute-Provence ne soit pas, ou très peu, pensé à l'origine par l'association à laquelle on en confie la réalisation. Des facteurs de deux ordres peuvent être avancés pour expliquer ce fait.

Il faut revenir tout d'abord sur la quête de légitimité scientifique qui constitue un aspect important de l'histoire du mouvement. Dès ses commencements, Alpes de Lumière établissait des liens avec le monde universitaire et scientifique par la profession de certains de ses membres (comme l'archéologue Guy Barrauol). Les professions de l'enseignement et de la recherche ont toujours été largement représentées parmi les adhérents du mouvement. Ce fut surtout un souci persistant chez Pierre Martel que de trouver dans le monde « savant » une véritable reconnaissance. L'on peut ainsi observer, dans l'histoire du mouvement, l'intégration progressive de différents champs disciplinaires, par le jeu des adhésions et le tissage de différents liens institutionnels (contrats, partenariats...). Après l'archéologie, il y eut, dans les années 1960-1970, la géographie, discipline étroitement liée à l'aménagement du territoire et à l'architecture (contrats d'étude passés avec le laboratoire de géographie d'Aix-Marseille et entrée au conseil d'administration d'Alpes de Lumière de Jean-Paul Ferrier). L'ethnologie est une autre phase de cette intégration disciplinaire, qui trouve son aboutissement dans le conservatoire de Salagon; l'association, dès lors, ne cessera d'avoir à sa tête un scientifique professionnel¹⁵⁹.

Par ailleurs, les comptes rendus de débats internes à Alpes de Lumière autour du projet de Salagon, en 1979 et 1980, dévoilent que le contenu de celui-là passe, dans les préoccupations des adhérents « actifs », bien loin derrière les questions de la gestion de la nouvelle structure, de ses rapports avec l'association (la concurrence est redoutée) et l'inquiétude d'être « instrumentalisé » par les pouvoirs publics [*Actualités*, 1980].

Mais qu'en est-il du côté de Pierre Martel, toujours leader d'Alpes de Lumière en qualité de secrétaire général mais à la veille d'un retrait annoncé comme imminent, et à qui ce projet de conservatoire fut presque nominativement confié? Là est la surprise la plus grande: Pierre Martel non plus ne le définit pas, ou bien *a minima*, comme s'il n'était qu'un projet parmi les nombreux autres mis en œuvre ou seulement imaginés par Alpes de Lumière depuis vingt-cinq ans. L'on en prendra pour preuve une

conférence que Pierre Martel prononça à Saint-Jean-du-Gard au printemps de 1982, à l'occasion d'une rencontre organisée par le Club cévenol autour du « Rôle et devenir des petits musées de culture populaire ». Plus d'un an après sa création¹⁶⁰, Pierre Martel ne dit rien ou presque du projet du conservatoire, mais décrit longuement les principes d'action du mouvement. Il insiste également sur l'idée de « chaîne de musées vivants », formulée comme une réponse au problème de l'exploitation du fonds documentaire constitué par Alpes de Lumière :

« une documentation volumineuse et d'autant plus précieuse que tous les habitants y ont plus ou moins collaboré à travers des milliers de dons, de récits et d'actions bénévoles » [« Sens des musées de pays », in *Causse et Cévennes*, 1983].

Plutôt que de créer des structures supplémentaires, il s'agirait d'insuffler « l'esprit » adéquat aux structures existantes pour qu'elles réalisent elles-mêmes les projets :

« Dans cette optique, la “Chaîne des musées vivants” dont nous avons rêvé doit se réaliser d'elle-même, au niveau des collectivités, des élus et des associations de pays, chacune assumant une part des charges et restant libre de son destin, mais toutes organisant ensemble la coordination et la cogestion de quelques services communs » [*ibidem*].

Ainsi, au prix d'une surprenante distorsion de la réalité, la « réalisation la plus importante d'Alpes de Lumière » est-elle présentée comme l'aboutissement et la mise en œuvre de ce principe :

« Le Conservatoire du patrimoine ethnologique mis en place par AL a été conçu comme devant devenir autonome à bref délai, par exemple sous une gestion interdépartementale. De même ses diverses “antennes thématiques” sont conçues comme devant disposer chacune d'une entière autonomie administrative et financière » [*ibidem*].

Or, par convention passée avec la commune de Mane, propriétaire du domaine de Salagon, la gestion du conservatoire est dévolue à Alpes de Lumière pour une durée de vingt-cinq ans, ce qui ne constitue pas un « bref délai ». Comment expliquer cette distorsion? Tout se passe comme si Pierre Martel craignait que le mouvement ne surinvestisse dans ce nouveau projet, dont la

«monumentalité», en quelque sorte, risquerait de menacer le fragile équilibre recherché par le mouvement. Cette crainte est assurément à relier au souvenir de la gestion malheureuse du centre de Biabaux, dont l'expérience semble avoir été traumatisante pour Pierre Martel. Car, dans l'aventure, son «œuvre» fut véritablement menacée.

Peut-être aussi un facteur de réticence vis-à-vis du projet Salagon réside-t-il dans la symbolique quelque peu mortifère du musée, aussi «vivant» soit-il, et même si, précisément, le mot «musée» a été écarté au profit de celui de «conservatoire». Le musée, quelle que soit son ambition pédagogique ou de transmission d'une culture, n'a d'existence que du fait que ce qu'il représente n'est plus, ou du moins n'a plus la légitimité d'être dans le champ social dominant. Dans le cas des musées dits de «pays», c'est à l'institution qu'est dévolue la mission d'incarner le territoire disparu. Une réalité amère qu'il n'était peut-être pas si facile à Pierre Martel d'assumer. Lui dont l'œuvre a consisté certes à faire renaître, mais aussi à «monumentaliser» le territoire, en lui conférant la sacralité de ce qui doit rester en mémoire¹⁶¹, peut-il envisager sereinement l'érection d'un édifice monumental véritable, ayant pour objet de représenter ce territoire?

Car c'est bien désormais autour du monument – ce «monument à sauver en quête d'une nouvelle identité», écrit Pierre Coste en 1983 – que se focalisent les énergies des militants et des adhérents. Significativement, dans le numéro de la revue qui lui est consacré, la description et l'étude archéologique et historique du monument (par Guy Barruol) l'emportent très largement sur la présentation (par Pierre Coste et Pierre Martel) du projet de conservatoire et du territoire dans lequel il s'insère [*LAL*, 77/78, *Salagon, prieuré médiéval, conservatoire ethnologique* 1983]. Et la personnalité et les centres d'intérêt du président d'Alpes de Lumière ne sont pas uniquement en cause. Le lieu même exerce un véritable pouvoir d'attraction et autour de lui se crée, peu à peu, un monde en miniature. C'est dans l'animation du lieu, le temps en particulier des expositions temporaires ou des fêtes thématiques, que se reconstitue une véritable sociabilité associative

qui, sans doute, faisait défaut depuis la fin des années 1960. Les activités d'animation dans les villages, les chantiers de bénévoles se poursuivent cependant, mais la puissance d'attraction s'exerce aussi sur les habitants et les visiteurs. Bientôt l'on ne parlera plus «d'Alpes de Lumière» en évoquant l'association mais de «Salagon».

Le monument s'est substitué au territoire dans le projet associatif et peut-être les réticences de Pierre Martel venaient-elles, en définitive, de ce qu'il présentait cela. Salagon, prieuré médiéval et conservatoire, est devenu un «haut lieu» en lieu et place des Alpes de Lumière, posant de ce fait le problème évoqué par André Micoud d'une «captation d'héritage» [Micoud, 1991 : 61] : Salagon introduit au sein des Alpes de Lumière une seconde exemplarité qui ne peut plus être assumée par la figure initiale, car celle-ci a le sentiment que son œuvre lui est dérobée. N'est-ce pas le sentiment de cette captation que l'on peut saisir entre les lignes du préambule de l'intervention de Pierre Martel précédemment citée, où il annonce à la fois son départ et le lancement du conservatoire :

«Au moment de quitter l'action directe, c'est à d'autres que je vais laisser le soin, *sur mon terrain*, de les appliquer!... C'est, en effet, avec la création toute récente du Conservatoire du patrimoine ethnologique de la Haute-Provence que la première réalisation importante d'Alpes de Lumière va servir de test à ces idées. Ces idées sont le fruit de 35 années d'analyses, d'expériences et de réflexions, en contact étroit et quotidien avec les habitants de *mon "pays"*: la Haute-Provence» [«Sens des musées de pays», *art.cit.*, p. 18].

Conclusion Un territoire incarné

Alpes de Lumière, association, a vécu après Pierre Martel – celui-ci l’accompagnant et en animant certaines activités jusqu’en 1996 – et vit encore, son fondateur étant décédé le 21 janvier 2001. Les Alpes de Lumière, comme territoire, ne sont plus. Ni l’association, ni le conservatoire n’ont su lui conférer une nouvelle naissance. Les activités de la première se sont, surtout à partir des années 1990, déterritorialisées, échappant non seulement au « triangle originel » Lure-Luberon-Ventoux, mais aussi au cadre départemental. Les difficultés persistantes du second à mettre en place une exposition permanente qui, selon Danielle Musset, « donnera à voir et à comprendre ce qu’est aujourd’hui la Haute-Provence » [*Pays et Patrimoine des Alpes de Lumière*, juillet 1997, p. 2] nous semblent bien signifier, en définitive, une certaine impuissance à « faire territoire ».

Ce territoire n’est plus, car Pierre Martel en était le véritable démiurge. Dans cette création entrait en effet une grande part de « mythographie » personnelle, dont l’expression s’est déployée aussi bien dans la pluralité des écrits que dans le maniement quotidien des symboles. Pour que le territoire rêvé (que l’association avait pour mission de réengendrer, dans un mouvement dialectique de quête des ancêtres et d’actes de réancestralisation) prenne corps, Pierre Martel a dû incarner précisément et assumer, par sa propre existence, les nécessités historiques et mythiques de cet engendrement¹⁶². Nous avons vu, ainsi, comment Pierre Martel a assigné aux lieux marquants de son existence – ses « lieux du cœur » – une fonction collective dans le territoire à (ré)animer.

Lure, la montagne sacrée, lieu de la naissance et de la régénérescence, constitue, de ce point de vue, un véritable archétype, qui puise, bien au-delà de l'expérience singulière de Pierre Martel, dans la longue durée de l'imaginaire de la montagne. En ne cessant d'endosser l'habit et la posture des figures symboliquement interchangeables que sont le berger, l'ermitte ou le prophète, le leader d'Alpes de Lumière signifiait bien que cette vision très personnelle du territoire était, à ses yeux, la seule légitime et qu'il s'attribuait le rôle d'en convaincre le reste du monde. Mais l'on peut, à ce stade, approfondir encore l'analyse et se demander ce qui a pu donner à Pierre Martel à ce point la certitude de sa mission. Quel a été le signe ultime qu'il devait témoigner de ce territoire ? *Témoigner de*, nous dit le Petit Robert, c'est-à-dire « confirmer la vérité, la valeur (de quelque chose), par des paroles, des déclarations ou simplement par ses actes, son existence même ».

L'on nous permettra d'avancer l'hypothèse que le signe de cette incarnation reposait dans le patronyme, le nom, tout comme l'acte premier de la fondation du territoire fut de le nommer. Pierre Martel.

Pierre ancre de maintes manières l'individu ainsi prénommé dans le local. « Je suis Pierre et sur cette pierre je bâtirai ton Église. » Cette référence des Évangiles, devenue presque un adage commun, échoit comme un moule parfait au récit de Pierre Martel, rassemblant au travers d'un même vocable la désignation du sujet, le mouvement (la communauté) à fonder, la passion de la pierre. La pierre, essence du monument, est le matériau ancestralisant par excellence, le matériau de l'art paysan, le réceptacle de toute spiritualité.

Martel. Ce patronyme lui confère l'héritage de Charles, le grand chasseur de Sarrasins. Pierre n'a pas manqué de relocaliser cet épisode du grand récit national¹⁶³. Ainsi quand naît un troisième fils, en 1974, lui et son épouse le prénommèrent-ils Mayeul « en hommage à l'un des saints les plus influents de Haute-Provence¹⁶⁴ ». La vie de saint Mayeul, abbé de Cluny, est connue [Coulet, 1988]. L'épisode de sa capture en 973 par les Sarrasins (qui a donné lieu à un important légendaire dans les

Hautes-Alpes) aurait provoqué le soulèvement des Provençaux et l'expulsion « définitive » des envahisseurs :

« La grande figure de Mayeul inspire et domine cette époque : c'est bien la capture de ce moine [...] perdu sur un rocher des Alpes en cette nuit de juillet 973 qui va modifier le cours de l'histoire en Provence et hâter la renaissance du Midi¹⁶⁵. »

Selon Jean Barroul, saint Mayeul serait originaire du pays d'Apt et une branche de sa famille aurait régné « sur le pays d'Apt et de Sault pendant tout le Moyen Âge » [LAL, 37, p. 99]. Ainsi saint Mayeul réitère-t-il, en le localisant, l'acte de fondation de Charles Martel, que réitère Pierre, qui le transmet à son fils. À l'évocation de la sainteté héroïque s'ajoute, de plus, la sainteté ordinaire : « martel », selon la langue maternelle occitane et les dictionnaires étymologiques que Pierre consulte, désigne aussi l'outil, le marteau de l'artisan, du bâtisseur ; celui qui, dans une boucle parfaite entre prénom et patronyme, taille la pierre.

Cette conjonction, dans le prénom comme dans le nom de famille, d'un grand récit, d'une qualification sociale et d'une passion, si elle est le fruit du hasard, est loin d'être anecdotique. Car l'on peut être certain que Pierre Martel, attentif à toutes les conjonctions et maître dans l'art du récit, fut nourri des réserves narratives de sa dénomination. Le hasard ressemblait trop à une prédestination, et en cela, certainement, il puisa la force de son récit et l'assurance de son charisme.

Alpes de Lumière, « mouvement » associatif, est une projection qui a permis à Pierre Martel de porter témoignage sur le pays et la culture, profondément aimés, de son enfance et de ses ancêtres. Ressentant comme tragique et irréversible le mouvement de l'histoire, il a voulu faire de ce pays (le *pais*) sans nom et sans limites véritables (autres que celles que l'expérience des hommes lui assignait) un territoire dénommé, borné, clairement identifié, dont la légitimité s'imposerait d'autant plus nettement qu'il entrerait dans les catégories de l'action administrative.

Portées à la dimension de territoire, les «Alpes de Lumière» nécessitaient que l'on témoigne de leur enracinement historique et de leur identité. Il fallait donc reconnaître chacun des éléments qui travaillèrent ce paysage, depuis les pierres constituant le socle géologique jusqu'aux outils des hommes, en dresser l'inventaire et en proclamer la valeur. Cette entreprise de témoignage et de reconnaissance, cependant, était porteuse d'une ambiguïté fondamentale, puisqu'elle s'arrimait fortement à un projet éducatif. Avec Alpes de Lumière, Pierre Martel ne se contentait pas de créer l'instrument miroir d'une culture; il ne tendait pas, comme on le fit dans les années 1970, un miroir aux paysans et aux bergers de Lure, il ne recueillait pas seulement la parole et le savoir des «sans» pour que la société présente en tire enseignement (du moins il fit cela tardivement). Il projetait sa propre vision du territoire et voulait «éduquer» les habitants comme les gens de passage à le regarder ainsi (« en reconnaître les valeurs»). Ce faisant, bien que désireux d'apparaître comme le porte-parole d'une culture autochtone, il signalait sa position, sinon d'extériorité, du moins d'élection comme témoin majeur de cette culture. Pierre Martel, comme tous les défenseurs des cultures rurales depuis la fin du XIX^e siècle, était pétri d'une culture mixte, mi-populaire mi-savante, mi-rurale mi-urbaine. C'est ce statut de *métis culturel* qui lui permettait d'être entendu aussi bien de ses compatriotes hauts-provençaux que de quelques hauts représentants de l'État, mais il était également pour Pierre Martel source d'un sentiment de déficit social qu'il n'eut de cesse de vouloir combler, en obtenant notamment la reconnaissance des véritables «savants»: les universitaires, les chercheurs du CNRS, les «spécialistes». L'institutionnalisation d'Alpes de Lumière correspondait ainsi à une revalorisation sociale tout à la fois d'un territoire et de l'homme qui, s'étant identifié à lui, l'incarnait.

*Le pays, mort et transfiguration*¹⁶⁶

Cette problématique personnelle de la reconnaissance se retrouve aussi bien sur le plan de la projection territoriale. Sans cesse en effet, le territoire à créer fut pris en tension entre un désir d'utopie et un désir de reconnaissance [Caillé, 2007].

La dimension utopique, en partie revendiquée, résidait dans la volonté de donner vie à un lieu autre, qui échapperait aux valeurs choisies par la société moderne; échapperait, surtout, à une représentation dominante du temps et de l'histoire, ce que les sciences sociales nomment aujourd'hui le «régime d'historicité». Dans ce «monde nouveau à échelle réduite» selon l'expression de Pierre Martel, la valeur de l'expérience humaine passée serait reconnue, servirait d'exemple pour le présent et permettrait d'orienter l'avenir. Il s'agit, pourrait-on dire, d'une *utopie réactionnaire*, au sens strict où l'entendait Karl Mannheim d'une pensée qui privilégie la «concrétude» du présent et où le passé occupe une place considérable qui affleure dans le présent [Mannheim, 1929]. Cette pensée se situe bien dans le prolongement des anti-utopies technicistes d'un John Ruskin ou d'un William Morris, évoquant en 1890, dans ses *Nouvelles de nulle part*, «une Angleterre future où l'usage de la machine serait limité et où les grandes agglomérations auraient cédé la place à des communautés villageoises». La forme d'un «retour au passé» profile alors un véritable horizon d'attente, que ne parvient pas à voiler, dans le récit mis en œuvre par Pierre Martel, l'irruption de la menace apocalyptique. Nulle désespérance, pourtant, qui interdirait toute pensée d'un futur, donc toute action collective dans l'univers social et, dans le champ spirituel, toute perspective eschatologique.

C'est là où l'œuvre individuelle dévoile pleinement sa dimension de fait collectif. Car l'on pourrait, sur la même période, multiplier les exemples de tentatives similaires, portées par des personnalités charismatiques, de fonder des territoires différents, des territoires de contestation du présent: celle de Gilbert André à Bonneval-sur-Arc, de Pierre Richard dans les Cévennes, de Claude Berthier (baptisé par la presse locale «l'apôtre de notre Pilate») dans les monts d'Ardèche [Micoud *et alii*, 1977]... Ce sont là des œuvres individuelles, mais puisant à une source d'inspiration commune, qui correspond elle-même à une configuration historique spécifique. Comme il y eut un mouvement des «cités jardins» à l'aube du XX^e siècle, l'on peut dire qu'il y a, dans la France de l'après-guerre, un mouvement des «territoires

parcs», reposant sur l'idée de refondation du « local », de liaison de l'homme à la nature et de renouveau de la spiritualité. C'est sur cette trinité que se fonde, aujourd'hui encore, la pensée de nombreux mouvements écologistes et alternatifs des sociétés occidentales.

Mais cette tension vers l'utopie, conduisant à la volonté de refonder du territoire, relocaliser, et à une certaine forme de critique sociale, s'appuyait sur l'un des principes fondateurs du récit national français, tel qu'il se déploie depuis la fin du XIX^e siècle : l'emboîtement des pays, la nation comme alliance harmonieuse de la diversité de ses composantes. C'est cet aspect du récit de territoire développé par le mouvement Alpes de Lumière, comme par les projets qui lui sont contemporains, qui explique l'importance prise, dans l'histoire de ces expériences, par la question de la reconnaissance étatique. Car ces propositions de territoires parcs sont défendues, quelque part, au nom même des fondamentaux de la nation. C'est pourquoi l'on insiste peu sur le contenu proprement identitaire de ces territoires, mais davantage sur la dimension paysagère. Celle-ci n'engage pas l'être collectif dans son essence supposée, selon une conception communautaire classique, close sur elle-même, mais davantage un savoir habiter, produire et gérer, ouvert à tout un chacun, mais dont on reconnaît aux anciens « autochtones » la pertinence globale et dont on affirme la nécessité de la transmission.

Ce mouvement d'ouverture, déjà bien engagé au moment où fut créé Alpes de Lumière, mais ayant atteint son acmé depuis les années 1980, explique l'évolution et, au final, la mutation profonde de l'association. Celle-ci ne peut plus, en effet, résonner d'un sentiment de pays qui n'existe plus et dont Pierre Martel apparaissait à beaucoup, à juste titre, comme l'une des dernières incarnations. Il y eut mobilisation « mouvement », pour les « Alpes de Lumière », tant qu'il y avait des gens pour en reconnaître l'évidente singularité et revendiquer une certaine « autochtonie », qu'elle fut ancienne ou nouvelle (à l'image des nouveaux résidents de la fin des années cinquante qui développèrent un fort sentiment d'appartenance). Ainsi, lorsque Pierre Martel disparaît,

l'association revendique-t-elle « une attention toujours privilégiée au « pays » proche, mais en regardant plus loin, vers l'Europe, vers la Méditerranée, vers le monde¹⁶⁷ » ; manière élégante de dire, derrière l'hommage rendu au fondateur, que le pays justement, au sens où celui-ci l'entendait, n'est – et ne peut plus être – son objet.

Reste la possibilité, pour l'association, de transmettre, toujours, des savoir-faire, de porter un désir d'animer des lieux de vie selon certaines valeurs et de participer à la réflexion collective sur l'aménagement et, dit-on aujourd'hui, le développement local. Ici, deux écueils la guettent. La notion de « territoire », tout d'abord, à laquelle elle se trouve confrontée en tant qu'actrice du « local », répond moins à une définition sensible, vécue, appropriée, qu'à une définition (dont la complexité ne cesse de croître) en termes de découpage administratif. Par ailleurs, la promotion en termes identitaires (ce qui est paradoxal) des produits du « terroir » est aujourd'hui un élément clef de tout argumentaire économique. Le « pays » est devenu avant tout, pour les décideurs, un bien à (forte) valeur marchande. Force est aux associations qui continuent à le promouvoir de composer avec cela. Mais la sensibilité et l'attachement au lieu de vie, en milieu urbain comme en milieu rural, n'en ont pas pour autant disparu, comme certains le redoutaient, à mesure que se substituait à « l'homme-habitant » le « nouveau migrant¹⁶⁸ ». Les espaces ruraux ont beau être considérés tour à tour comme des espaces à protéger ou des vases d'expansion des espaces urbains, y demeurent néanmoins des habitants ou des individus qui aspirent à l'être. De ce point de vue, l'effacement progressif des lieux et occasions de la sociabilité (le « lien social ») constitue sans doute la véritable menace. Entendre, cultiver, donner sens à l'expression de ce désir « d'habiter », est peut-être la mission aujourd'hui dévolue à ceux et celles qui agissent collectivement au nom du patrimoine et de l'environnement.

Notices biographiques
de quelques acteurs d'Alpes de Lumière
par Claude Martel, secrétaire générale d'Alpes de Lumière

Les personnes citées ici sont loin d'être les seules à avoir joué un rôle important dans la naissance et la vie d'Alpes de Lumière pour la période qui nous occupe. Pierre Martel répétait à l'envi qu'il n'était lui-même qu'un maillon de la chaîne de milliers de gens qui avaient, à ses côtés, bâti Alpes de Lumière. Beaucoup sont morts, certains sont encore là, qui continuent à soutenir la philosophie de ce mouvement et une certaine idée de la culture « populaire » et de ses valeurs dans un monde qui tend à les méconnaître.

AL = Alpes de Lumière

CA = conseil d'administration

RAL = revue *Les Alpes de Lumière*.

Marc ALBOUY. Adhérent de Marseille et bénévole actif dans l'animation des activités de l'association de façon régulière depuis les années 1970, élu au CA en 1983, coauteur du livre *Un certain regard. Promenade en Haute-Provence entre dessin et poésie* [RAL, 2005].

Alain ANQUETIN. Adhérent d'Avignon élu au CA en 1994.

Yves AUDIC. Adhérent de Velleron (84), bénévole actif dans les années 1970 et membre du CA en 1973; il fut successivement vice-président puis trésorier de l'association de 1981 à 1991. Décédé.

Guy BALANSARD. D'abord responsable de chantiers de bénévoles dans les années 1960, il fut élu au CA au titre de représentant des chantiers en 1966 et devint secrétaire d'AL de 1967 à 1968.

Jean BARRUOL (1898-1982). Historien et archéologue passionné, père de Guy Barruol et ami de Pierre Martel: il insuffla à ce dernier le goût de la

recherche, dès avant la création d'AL. Il participa activement à la mise en place des grandes orientations du mouvement, dont il fut membre fondateur et œuvra activement au sein du CA de 1954 à 1966. On lui doit de nombreux articles parus dans la revue *AL* de 1954 à 1976.

Guy BARRUOL. Compagnon de route de Pierre Martel dès la fondation d'AL, au côté de son père Jean Barruol, il est depuis les origines du mouvement non seulement un bénévole actif, auteur puis responsable scientifique des éditions AL, mais aussi membre du CA depuis 1964, secrétaire dans les années 1960, vice-président puis président de 1978 à 1991. On lui doit en particulier la mise en œuvre et la poursuite de l'aventure de Salagon. Il est actuellement membre du bureau et participant toujours actif des éditions AL. A beaucoup publié dans la *RAL*.

Victor BERENQUIER. Jeune instituteur à Banon dans les années 1950, il rejoignit le mouvement AL peu après sa création, en devint militant actif et entra au CA en 1960, fut trésorier de 1975 à 1978. Il a soutenu Pierre Martel dans son action en faveur de la culture en milieu rural et contribué à la création de la filiale AL « Le Portail » à Banon.

Henri BERNARD (1900-1989). Médecin à Forcalquier, ami de Pierre Martel, il fut un des premiers adhérents et suivit de près l'évolution du mouvement avant d'en devenir président de 1973 à 1978. C'est lui qui, le premier, contribua à ancrer AL à Forcalquier.

Ida BEUX. Adhérente du Revest-du-Bion et militante d'AL depuis les années 1970, elle devint secrétaire du CA de 1981 à 1984 après son élection en 1980. Décédée.

Christiane CAMMAN. Adhérente de Saint-Michel-l'Observatoire, elle aida bénévolement à la comptabilité, fut élue au CA en 1979 avant d'être trésorière de l'association de 1979 à 1983.

Raymond COLLIER (1921-2000). Directeur des archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence de 1946 à 1986. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire et le patrimoine architectural de la Haute-Provence.

Alfred COSTE (1910-1979). Militant actif de l'association au côté de son épouse Agnès Coste dans les années 1960, il siégea au CA de 1967 à 1976 et en fut secrétaire de 1973 à 1976.

Pierre COSTE. D'abord directeur de Salagon, puis conservateur du musée de Salagon, il fut nommé responsable des éditions AL en 1982 et le resta jusqu'à sa retraite en 2005. Il prit une part active à la restauration du prieuré de Salagon et à la mise en place du conservatoire ethnologique de la Haute-Provence.

Philippe DANON. Strasbourgeois attaché à la Haute-Provence, il participa activement à la vie de l'association au tournant de l'année 1968 et siégea au CA de 1970 à 1973, avec un poste de vice-président.

Pierrette DECOME. Militante et responsable générale des chantiers de bénévoles dès l'année 1957, puis secrétaire administrative du mouvement, elle fut aussi membre du CA en 1957, puis trésorière adjointe de 1960 à 1967. Décédée.

Jean DELAROZIÈRE. Adhérent actif d'Aix-en-Provence, il fut momentanément membre du CA (1967-1968), mais resta attentif à la progression d'AL. Décédé.

Marc DUMAS. Compagnon de route de Pierre Martel depuis les origines de l'association, il en fut et en est toujours l'un des militants et porte-parole des plus fidèles. Élu au CA en 1966, il en fut successivement trésorier (1973), président (1993-1995), puis vice-président depuis 1995.

Jean FIGUIÈRE (1934-1980). Responsable et animateur des chantiers de bénévoles dans les années 1960, il passa une année au CA à titre de trésorier de 1967 à 1968.

Étienne GROELLY. Jeune vicaire à Carpentras, il rejoignit Pierre Martel grâce aux chantiers de bénévoles dans les années 1960 et siégea au CA de 1961 à 1963.

Denis LACAÏLLE. Adhérent actif qui a œuvré au sein d'AL entre 1981 et 1986 au moment de la mise en route de l'opération Salagon, avec un rôle de vice-président de 1983 à 1986. Il s'est impliqué particulièrement dans les actions en faveur du patrimoine.

Jean-Marie LÉOUFFRE. Compagnon de route et ami de Pierre Martel dès l'année 1955, il contribua activement à l'implantation d'AL dans le pays de Forcalquier, particulièrement avec la filiale « La Clé » à Dauphin. Il devint membre du CA en 1960. Décédé.

Guy MADIOT (1918-1981). Pionnier de la vie associative en France dès avant la Seconde Guerre mondiale, formé à l'École des cadres d'Uriage, cet infatigable militant de l'action associative dans le monde rural a soutenu AL pendant près de trente ans de multiples façons. Il a été l'un des plus proches et des plus précieux collaborateurs de Pierre Martel qui lui a rendu un vibrant hommage à son décès en 1981. Il fut aussi administrateur, trésorier puis vice-président de l'association AL de 1956 à 1976.

Claude MARTEL. Membre d'AL depuis 1967, elle fut, au côté de Pierre Martel dont elle devint l'épouse en 1969, militante bénévole active d'AL. D'abord secrétaire de l'association (1968-1979), puis vice-

présidente (1979-1984), elle assure le secrétariat général depuis 1993 et collabore activement à la rédaction des éditions et du journal *Pays et Patrimoine* après avoir assuré avec Pierre Martel la publication du bulletin «*Actualités AL*».

Gabriel MARTIN. Adhérent de Banon (04) et membre fondateur, il a soutenu dès les origines l'action de Pierre Martel dont il était le cousin germain. Il a siégé au CA de 1962 à 1965 puis de 1973 à 1975 et participé activement à la fondation du «*Portail*», filiale d'AL. Décédé.

Georges MARTIN-CHARPENEL. Médecin à Manosque, il a adhéré très tôt à AL dont il est devenu conseiller d'administration en 1954. À sa suite, et dans une perspective identique, son fils, Pierre Martin-Charpenel, a créé la *Sabeça de la Valèia* en Ubaye. Décédé.

Jean MASCAUX. Arrivé en Haute-Provence en 1952, ce photographe et cinéaste se lia immédiatement d'amitié avec Pierre Martel et s'impliqua dans le mouvement AL. Ensemble, ils initièrent entre autres «*Les Ateliers de Villages*» en 1960 à Vachères pour la promotion de l'artisanat local. Décédé.

Clotilde MIOLAN. Adhérente de la première heure, elle avait contribué activement à la constitution à Saint-Étienne-les-Orgues (04) d'une des filiales d'AL, «*La Source*», dont elle fut présidente et à ce titre membre du CA en 1960. Décédée.

Joseph MOUÏREN. Militant fervent de l'association pendant des années, correspondant local d'AL pour Saint-Auban/Château-Arnoux (04) et, plus largement, tout le carrefour Bléone-Durance, il fut successivement conseiller d'administration (1973-1976), vice-président (1976-1982) et secrétaire général (1982-1986). Il participa activement à la vie de l'association dans tous les domaines. Décédé.

Gilbert PLAT. Il fut, au côté de Pierre Martel, un des militants et penseurs décisifs en faveur du parc naturel régional du Luberon, en même temps qu'adhérent actif d'AL. Il fut aussi conseiller d'administration de 1975 à 1976.

Jean-Bernard POCHY. Adhérent actif et fidèle du Vaucluse, ce médecin de profession a participé pendant une quinzaine d'années aux activités de l'association en matière de découverte du patrimoine naturel et architectural.

Georges SEMONSU. Adhérent de Paris, il avait, aux premiers temps d'AL, encouragé et organisé avec succès des rencontres, contacts et réunions à Paris pour y faire connaître le mouvement. Resté jusqu'à sa mort

un ami fidèle de Pierre Martel et de l'association, il en a été de tout temps un observateur critique utile. Il avait été vice-président de 1957 à 1960.

Yves TOMATIS. Adhérent marseillais et président d'AL au tournant des années 1970, il a eu la charge délicate de gérer le passage de l'après 68 et des années de transition entre deux périodes clés, les «*années-chantiers*» de la décennie 1960 et les années «*patrimoine/ethnologie*» qui ont abouti à la création du conservatoire de Salagon.

Bibliographie et sources*

Bibliographie générale

- ADDED S., *Le Théâtre dans les années Vichy, 1940-1944*, Ramsay, 1992.
- ALAUZEN A., « Eugène Martel, peintre du pays intérieur », in G. Coulomb, Pierre Martel, *Eugène Martel (1869-1947), redécouverte d'un peintre moderne*, LAL, n° 107, 1991, p. 86-89.
- AZÉMA J.-P., BÉDARIDA F., *La France des années noires*, t. 2, *De l'Occupation à la Libération*, Seuil, 2000.
- BASSET K.-L. (commissaire), *Récit d'un territoire: les Alpes de Lumière. 1953-2003*, exposition itinérante, inauguration à Forcalquier, octobre 2003.
- BASSET K.-L., *Le Légendaire Sarrasin en France. Configurations et histoire d'un contre-récit national (XIX^e-XX^e siècle)*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 2006.
- BASSET K.-L., « Aux origines du parc national des Cévennes : des projets de territoire contrastés (1950-1960) », in R. Larrère, B. Lizet, M. Berlan (éd.), *Gérer la biodiversité dans les parcs nationaux: jeux et enjeux*, Éditions scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2009.
- BÉDARD M., « Une typologie du haut lieu, ou la quadrature d'un géosymbole », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, n° 127, avril 2002.
- BERTRAND R., « Marcel Provence, historien et ethnographe provençal », in *Un fou de patrimoine, Marcel Provence*, catalogue d'exposition, Barcelonnette, Sabença de la Valeia, 1995.

* Seule la bibliographie générale ayant nourri cette étude ainsi que les documents produits par Pierre Martel sont présentés ici. Sauf mention contraire en notes de fin d'ouvrage, les sources documentaires et archivistiques sont issues du fonds Martel et des archives de l'association Alpes de Lumière, à Forcalquier (04).

BESS M. D., *The Jight-green Society. Ecology and Technical Modernity in France, 1960-2000*, University Press of Chicago, 2003.

BODON V., *La Modernité au village. Tignes, Savines, Ubaye... La submersion des communes rurales au nom de l'intérêt général, 1920-1970*, Presses universitaires de Grenoble, 2004.

BOUDON J.-O., « De la biographie à la prosopographie dans l'historiographie religieuse contemporaine », in B. Pellistrandi (dir.), 2004, p. 121-135.

BURGUIÈRE A., REVEL J. (dir.), *Histoire de la France. L'espace français*, Seuil, 2000.

CAILLÉ A. (dir.), *La Quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, La Découverte, 2007.

CARO P., DARD O., DAUMAS J.-C., *La Politique d'aménagement du territoire. Racines, logiques et résultats*, Presses universitaires de Rennes, 2002.

CHALAS Y., *Vichy et l'Imaginaire totalitaire*, Actes Sud, 1985.

CHANET J.-F., « Terroirs et pays : mort et transfiguration ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001, p. 61-81.

CHARVOLIN F., *L'Invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, La Découverte, 2003.

CHOLVY G., *La Religion en France de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Hachette, 1998.

CHOSSON J.-F., *Les Générations rurales, 1945-2002*, LGDJ, 2003.

COMTE B., *Une utopie combattante. L'École des cadres d'Uriage, 1940-1942*, Fayard, 1991.

CORBIN A. (dir.), *La Civilisation des loisirs, 1850-1960*, Aubier, 1995.

CORBIN A., *L'Homme dans le paysage*, Seuil, 2002.

CORVOL A., « La forêt », in P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Quarto Gallimard, vol. 2, *Les France*, 1997.

COSTE P., « Salagon, conservatoire ethnologique », *Les Alpes de Lumière*, n° 77-78, 1982, p. 63-73.

COSTE P., « Le conservatoire ethnologique de Salagon », *Terrains*, numéro 1. Les savoirs naturalistes populaires (octobre 1983), (en ligne), <http://terrain.revues.org/document2787.html>.

COULET N., « Saint Mayeul, les Sarrasins et la Provence », in *San Mayolo e le influenze cluniacensi nell'Italia del Nord, Pavia*, 1988, p. 217-232.

DARD O., *La Nouvelle Relève des années trente*, Puf, 2002.

DE ROUGEMONT D., « Europe et culture », *Recherches et Débats du Centre catholique des intellectuels français*, cahier n° 22, février 1958, librairie Arthème Fayard.

DESVALLÉES A., « L'écomusée : musée degré zéro ou musée hors les murs », *Terrains*, n° 5, 1985, p. 84-85.

DOSSE F., *Le Pari biographique. Écrire une vie*, La Découverte, 2005.

DUCLOS J.-C., « De l'écomusée au musée de société », AIXA, *Revista bianual del Museu etnologic del Montseny*, La Gabella, Arbucies, Grenoble, juin 2001.

EISENMENGER G., CAUVIN C., *La Haute-Provence, étude de géographie régionale*, Digne, Aix-les-Bains, 1914, p. 220-221.

ENGELS X., HÉLY M. et alii, *De l'intérêt général à l'utilité sociale. La reconfiguration de l'action publique entre État, associations et participation citoyenne*, L'Harmattan, 2006.

FABRE D., « Le patrimoine, l'ethnologie », in P. Nora (dir.), *Science et Conscience du patrimoine*, Fayard/éd. du Patrimoine, 1994, p. 59-72.

FABRE D. (dir.), *Domestiquer l'histoire, ethnologie des monuments historiques*, édition de la Maison des sciences de l'Homme, 2000.

FORD C., « Nature, Culture and Conservation in France and her Colonies 1840-1940 », *Past and Present*, n° 183, 2004.

FREMONT A., *La Région, espace vécu*, PUF, 1976.

GERVAIS M., JOLLIVET M., *La Fin de la France paysanne, de 1914 à nos jours*, in G. Duby, A. Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 4, Seuil, 1976.

GOETSCHEL P., *La Décentralisation théâtrale en France de la Libération à la fin des années soixante-dix*, Paris, IEP, 2000.

GOETSCHEL P., LOYER E., *Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XX^e siècle*, Armand Colin, 1994.

GRAVIER J.-F., *Le Désert français*, Le Portulan, 1947.

GUILLON J.-M., « L'affirmation régionale en pays d'Oc des années quarante », *Ethnologie française*, n° 3, 2003, p. 425-433.

GUYONNET M.-H., « Une Provence "éternelle" : les musées félibréens », *Ethnologie française*, vol. 33, 2003/3, p. 391-397.

HARTOG F., *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Seuil, 2003.

HERVIEU-LÉGER D. (dir.), *Religion et Écologie*, Cerf, 1993.

HORDEN P., PURCELL N., *The Corrupting Sea. A Study of Mediterranean History*, Oxford, 2000.

JACOB J., *Histoire de l'écologie politique*, Albin Michel, 1999.

KALAORA B., *Le Musée vert, ou le Tourisme en forêt*, Anthropos, 1981.

KALAORA B., SAVOYE A., *Les Inventeurs oubliés : Le Play et ses continuateurs*, Seyssel, Champ Vallon, 1989.

LABORIE P., *L'Opinion publique sous Vichy*, Seuil, 1990; R. PAXTON, *La France de Vichy*, Seuil, 1998.

LAFONT R., *La Révolution régionaliste*, Gallimard, 1967.

- LAFONT R., *Sur la France*, Gallimard, 1968.
- LAGRÉE J.-M., *La Bénédiction de Prométhée. Religion et technologie*, Fayard, 1999.
- LAJARGE R., « Environnement et processus de territorialisation. Le cas du Parc naturel régional de la Chartreuse (France) », *Revue de géographie alpine*, 1997, n° 2.
- LASCOUMES P., *L'Éco-pouvoir. Environnements et politiques*, La Découverte, 1994.
- LAMAISON P., *Ethnologie et Protection de la nature. Pour une politique du patrimoine ethnologique dans les parcs naturels*, rapport au ministère de l'Environnement, EHESS, 1983.
- Les Journées nationales d'études sur les parcs naturels régionaux*, Lurs-en-Provence, 25-30 septembre 1966, La Documentation française, 1967.
- LEYNAUD E., *L'État et la Nature: l'exemple des parcs nationaux français. Contribution à une histoire de la protection de la nature, Florac, parc national des Cévennes*, 1985.
- LINDENBERG D., *Les années souterraines 1937-1947*, La Découverte, 1990.
- MANHEIM K., *Idéologie et Utopie (Une introduction à la sociologie de la connaissance)*, [1929], Paris, Marcel Rivière, 1956.
- MARIÉ M., VIARD J., *La Campagne inventée*, Actes Sud, 1988.
- MAUZ I., « Histoire et mémoires du parc de la Vanoise, 1921-1971 : la construction », *Revue de géographie alpine*, Parc national de la Vanoise, 2003.
- MAYEUR J.-M., *Catholicisme social et Démocratie chrétienne. Principes romains, expériences françaises*, Cerf, 1986.
- MENDRAS H., DUBOYS, FRESNEY L., *La Seconde Révolution française, 1965-1984*, Gallimard, 1994.
- MERVELLEUX DU VIGNAUX P., *L'Aventure des parcs nationaux. La création des parcs nationaux français. Fragments d'histoire*, édition des Parcs nationaux de France, 2003.
- MEYER-HEINE G., *Au-delà de l'urbanisme*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 1968.
- MICOU D. (dir.), *Des Hauts Lieux. La construction sociale de l'exemplarité*, CNRS, 1991.
- MICOU D., LANÉYRIE P., DE BANVILLE E., *Fonctions et Enjeux des parcs naturels régionaux périurbains: l'exemple du parc du Pilat*, Cresal, rapport pour le ministère de la Qualité de la vie, Saint-Étienne, 1977.
- MOREAU M., « Les associations d'environnement en France: entre intérêt général et utilité sociale », in X. Engels, M. Hély et alii, *De l'intérêt général à l'utilité sociale. La reconfiguration de l'action publique entre État, associations et participation citoyenne*, L'Harmattan, 2006.
- MORÉNAS F., *Clermont des lapins. Chronique d'une auberge de jeunesse en pays d'Apt (1940-1945)*, Les Alpes de Lumière, n° 109, 1992.
- Musées et Sociétés*, actes du colloque national, Mulhouse-Ungersheim, juin 1991, ministère de la Culture, Direction des musées de France, 1993.
- NORA P. (dir.), *Science et Conscience du patrimoine*, Fayard, 1994.
- ORY P., SIRINELLI J.-F., *Les Intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Perrin, 2004.
- PARISIS J.-L., PÉRALDI M., *La Mise au vert. Des rapports entre l'État et le monde associatif dans l'institutionnalisation des loisirs de nature*, université Aix-Marseille-1, 1980.
- PELEN J.-N., « La production du récit collectif », *Le Monde alpin et rhodanien*, 4, 1999, p. 97-103.
- PELEN J.-N. (dir.), *La Quête des ancêtres*, Grenoble, Musée dauphinois, 2009.
- PELEN J.-N., CRIVELLO M. (dir.), *Individu, Récit, Histoire*, Presses de l'université de Provence, 2008.
- PELLETIER D., *Économie et Humanisme. De l'utopie communautaire au combat pour le Tiers-Monde. 1941-1966*, Cerf, 1996.
- PELLETIER D., *La Crise catholique. Religion, société, politique en France (1965-1978)*, Payot, 2002.
- PELLISTRANDI B. (dir.), *L'Histoire religieuse en France et en Espagne*, Madrid, Casa de Velázquez, 2004, p. 371-387.
- POIRRIER Ph., *L'État et la Culture en France au XX^e siècle*, Le Livre de poche, 2000.
- POUJOL G. (dir.), *Éducation populaire: le tournant des années soixante-dix*, L'Harmattan, 2000.
- POULLE F., *L'Aménagement intercommunal de l'espace. L'expérience du parc naturel régional du Luberon*, Syros alternatives, 1993.
- POUVREAU B., « La politique d'aménagement du territoire d'Eugène Claudius-Petit », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 79, juillet-septembre 2003, p. 43-52.
- PUCHEU R., « Ceux qui ont cru réussir », *Esprit*, n° 4-5, avril-mai 1977, *Les Militants d'origine chrétienne*.
- RAUCH A., « Les vacances et la nature revisitée », in A. Corbin (dir.), *La Civilisation des loisirs, 1850-1960*, Aubier, 1995, p. 81-118.
- RÉMON R., « Des lendemains qui chantent? », in J.-P. Azéma, F. Bédarida (dir.), *La France des années noires*, t. 2, [1993], Seuil, 2000.
- RIDEAU E., *La Pensée de Gustave Thibon. Exposé et critique*, Spes, 1946.
- RIOUX J.-P., *La France de la IV^e République*, Seuil, 1983, t. 2, *L'Expansion et l'Impuissance, 1952-1958*.

- ROUX P., *Contribution à la genèse des parcs naturels régionaux*, mémoire de master 1 de géographie, université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 2005.
- SCHAMA S., *Le Paysage et la Mémoire*, Seuil, 1999.
- SELMI A., *L'Idéologie et la Préhistoire des parcs nationaux français, une enquête anthropologique*, ministère de l'Écologie et du Développement durable, rapport final de recherche, juillet 2004.
- TAGUIEFF P.-A., *Du progrès. Essai*, Biblio, 2001.
- TARDY C., «Collectionner le territoire: vers une autre collectivité. Le cas du parc naturel régional du Livradois-Forez», in M. Rautenberg et alii (dir.), *Campagnes de tous nos désirs: patrimoine et nouveaux usages sociaux*, Maison des sciences de l'homme, 2000, p. 59-72.
- TÉTARD F., *La Cogestion promise par Maurice Herzog: un modèle?*, rapport FNDVA n° 964911, Mémoire et racines de la cogestion, juin 1998.
- THIESSE A.-M., *Écrire la France. Le mouvement régionaliste de langue française, entre la Belle Époque et la Libération*, Puf, 1991.
- THOMAS K., *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne*, Gallimard, 1985.
- VIEILLARD-BARON J.-L., *Bergson. La durée et la nature*, Puf, 2000.
- WALTER F., *Les Figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (XVI^e-XX^e siècles)*, EHESS, 2004.

Bibliographie de Pierre Martel

L'on trouvera la bibliographie complète de Pierre Martel en ligne sur le site <http://www.alpes-de-lumiere.org/fr/ressources/bibliographie.htm> (dernière consultation 26 avril 2008). Ne sont référencés ici, par ordre chronologique croissant, que les ouvrages édités et manuscrits.

La revue *Les Alpes de Lumière* est notée *LAL*.

Ouvrages (auteur principal) édités par Les Alpes de Lumière

- Les Forêts du pays de Lure et du pays de Sault. Notes sur les dégradations des bois de la Haute-Provence à travers les âges*, Alpes de Lumière, Comité pour l'étude et la mise en valeur de la région Lure et Durance, 1955.
- La Philosophie de la confiance*, *LAL*, novembre 1959.
- Oppedette, le site, l'histoire, l'exemple*, *LAL*, n° 28, avril-juin 1963.
- XVI récits du moine de Lure*, *LAL*, n° 35, 1966.
- Val de Sault et Pays d'Albion. III. L'art des paysans*, *LAL*, n° 38, 1966.
- Les Pigeonniers. II. Pigeonniers de Haute-Provence. Directoire pour l'enquête et l'action*, *LAL*, n° 43, 1967.

- Val de Sault et Pays d'Albion. IV. L'histoire des forêts*, *LAL*, n° 45, 1968.
- Les Sentiers en pays de Forcalquier*, *LAL*, n° 47/48, 1969.
- Les Églises rupestres: Saint-Pons de Valbelle, Saint-Michel de la Nesque, Saint-Eucher de Beaumont*, *LAL*, n° 46, 1969.
- Environnement et Concertation en Haute-Provence. animateurs, chercheurs et enseignants face aux problèmes d'animation et de développement. Résultats d'une expérience de concertation (1969-1971)*, *LAL*, n° 50, printemps 1971.
- Le Seigle et la Ronce*, *LAL*, n° 63, 1978.
- L'Invention rurale. Patrimoine rural et société de non-gaspillage en Haute-Provence. 1. L'économie de la nature*, *LAL*, n° 69-70, 1980, 2^e éd. 2000.
- Associations et Environnement en Haute-Provence*, *LAL*, n° 74/75, 1981.
- Le Long Chemin de Guy Madiot*, Actualités AL, n° 31, décembre 1981.
- La Terre et le Sacré. Les protections religieuses en Haute-Provence (1850-1950)*, *LAL*, n° 84, 1983.
- Les Blés de l'été. 1. L'été des paysans en Haute-Provence*, *LAL*, n° 79-80, 1983.
- Les Blés de l'été. 2. Les moissons en Haute-Provence*, *LAL*, n° 82-83, 1983.

Ouvrages en collaboration (avec)

- Guy et Jean Barrauol, M. Marquet de Vasselot, Éva Raspail, *Le Pays de Forcalquier: guide du visiteur attentif*, *LAL*, n° 29, 1963.
- Guy et Jean Barrauol et alii, *Le Pays d'Apt*, *LAL*, n° 32, 1964.
- Guy Barrauol, Marcel Pobé, *Saint-Michel l'Observatoire: le cadre et le destin d'une communauté rurale*, *LAL*, n° 33, 1964.
- Guy Barrauol et alii, *Les Monuments du haut Moyen Âge: inventaire paléochrétien et préroman de Haute-Provence*, *LAL*, n° 34, 1964.
- Jean et Guy Barrauol et alii, *Val de Sault et Pays d'Albion. I. Le pays*, *LAL*, n° 36, 1965.
- Jean et Guy Barrauol et alii, *Val de Sault et Pays d'Albion. II. Les hommes*, *LAL*, n° 37, 1965.
- Guy et Jean Barrauol, M. Marquet de Vasselot, Éva Raspail, *Le Pays de Forcalquier*, *LAL*, n° 49, 1971.
- Guy Barrauol et alii, *Le pays d'Apt. I. Le milieu naturel*, *LAL*, n° 51, 1971.
- Claude Martel, Agnès Coste, Maurin Gibert, *Bibliographie de la Haute-Provence. I*, *LAL*, n° 53, 1974.
- Claude Martel, *Randonnées en montagne de Lure*, *LAL*, n° 54, 1975.
- Jean et Guy Barrauol, Marcel Pobé et alii, *L'Ortiguière. Une église, un ermitage au cœur du pays d'Albion*, *LAL*, n° 55, 1976.
- Hubert Mollet, *Monsieur Arioste. La vie, la pensée, l'influence d'un curé de campagne en Haute-Provence*, *LAL*, 2 vol., 1976.

- Y. Dautier, *L'Inventaire des monuments et richesses artistiques dans les Alpes-de-Haute-Provence*, *LAL*, n° 59, 1^{er} trimestre 1977.
- Guy Barrauol, Michel Fixot et alii, *Art roman de Provence. À propos d'une exposition à Sénanque*, *LAL*, n° 60, 1977.
- Jean-Yves Royer, *La Femme à la fontaine*, *LAL*, n° 65, 1978, p. 72-77.
- Guy Barrauol, Pierre Coste, *Salagon, prieuré médiéval, conservatoire ethnologique*, *LAL*, n° 77/78, 1983.
- Guy Barrauol, Claude Bassier, Michel Fixot et alii, *Ganagobie. Le plateau, le prieuré roman, randonnées*, *LAL*, n° 91/92, 1985.
- Pierre Coste, *Pierre sèche en Provence*, *LAL*, n° 89/90, 1986.
- Albert Cotte, *La Vie de ceux d'avant. Souvenirs d'un simple paysan de la vallée de l'Asse*, *LAL*, n° 105/106, 1990.
- Geneviève Coulomb, *Eugène Martel (1869-1947), redécouverte d'un peintre moderne*, *LAL*, n° 107, 1991.

Autres ouvrages ou articles

- Explorations spéléologiques sur le plateau de Saint-Christol et la montagne de Lure*, *Annales de spéléologie*, t. VII, 1952, fasc. 1.
- La Visite au prisonnier*, Éditions universitaires, 1960.
- D'un ermitage...*, imprimerie Reboulin, Apt, 1962.
- La Foi sauvage*, Saint-Michel-l'Observatoire, Cahier du groupe Comprendre, 1968.
- Magie des hauts-plateaux, Tourisme dans les Alpes-de-Haute-Provence*, édité par la CCI et le CG des Alpes-de-Haute-Provence, 1970.
- (Avec Hubert Mollet), *Chroniques de Simiane*, Impression 04, Oraison, 1984.

Manuscrits

- Cahiers*, n° 1 à 12, 1941-1947.
- Journal paradoxal d'un curé de campagne*, 1947-1950.
- Lettre d'un primitif sur l'expansion des deux univers*, 1954-1956.

Archives sonores

- La Vie à Banon autrefois*, CD036, fonds Martel.
- Enquête sur l'abbé Arioste*, Sd057-1 et 2, fonds Martel.
- Pierre Martel, intervention lors de l'inauguration de l'exposition *Les Quarante Ans d'Alpes de Lumière*, enregistrement sonore, 1993, fonds Martel.
- Interview de Pierre Martel, 1980, CD049-1, fonds Martel.
- Interview de Pierre Martel, « Les Matinales de France Culture », émission diffusée le 2 septembre 1981, archives personnelles.

Liste des personnes citées

Gilbert André	Isaac Chiva
Serge Antoine	Paul Claudel
Jean-Marie Arbelot	Eugène Claudius-Petit
Abbé Arioste	Mgr Collin
Louis Armand	Roland Comte
Dominique Artigues	Abbé Conil
Guy Balourdet	Agnès Coste
Guy Barrauol	Alfred Coste
Jean Barrauol	Pierre Coste
Henri Beaugé	Michèle Courtot
Fernand Benoît	Philippe Danon
Nicolas Berdaieff	Yves Dautier
Victor Bérenguier	Pierrette Decome
Henri Bergson	Charles De Gaulle
Léon de Berluc-Pérussis	Pierre Degrave
Henri Bernard	Chantal Desvignes
Hubert Beuve-Méry	Jean Dorst
Charles Bieau	Marc Dumas
André Biétry	Joffre Dumazedier
Élysée Blanc	André Dumoulin
Jean Blanc	Jean-Pierre Ehrmann
Henri Bosco	Léon Espariat
Geneviève Bousquet	Paul Fabre
Jean Boutière	Max Fayet
M. et Mme Brager	Jean-Paul Ferrier
Robert Bricchet	Lucien Frémont
F. Brunet	Jean Figuière
Aimé Buix	Joseph Folliet
Rachel Carlson	Sylvain Gagnière
Aimée Castain	Jean-Marius Gatheron
Père Chaïllan	Jean Giono
Léon Chancerel	H. Godin et Y. Daniel
André Chamson	Jean-François Gravier
René Char	Jean Grenier
Jean Charles-Brun	Jean Guehenno

Olivier Guichard	Emmanuel Mounier
Roger Heim	John Muir
Marie-Christine Holstein	Albert de Mun
Raymond Jean	Daniel Nolson
Maurice Julien	Guy et Suzanne Pascal
Edmond Josselme	Charles Péguy
André Jouve	Marius Péraudeau
Jean-Baptiste Lanaspèze	Eugène Plauchud
Henri Laugier	Jean Prioton
René de La Tour du Pin	André Prothin
Joseph Leuret	Marcel Provence
Jean-Marie Léouffre	Léopold Reynier
Jean-François Letavernier	Gonzague de Rey
Pierre Lieutaghi	Pierre Richard
Victor Lieutaud	Faustin Ripert
Guy Madiot	Georges-Henri Rivière
André Malraux	Henri Rolland
Gabriel Marbach	Daniel Rops
Gabriel Marcel	Denis de Rougemont
Roger Marie	Jean-Yves Royer
Jacques Maritain	Henri Saigre
Claude Martel (née Andrieu)	Mgr Saliège
Édouard-Alfred Martel	Samivel
Eugène Martel	Marc Sangnier
Pierre Martel	Abbé Gaston Savornin
Jean Marty	Robert Schumann
Jacqueline Mascaux	Étienne Sved
Jean Mascaux	Marie-Louise Tauzer
Henri Massis	Teilhard de Chardin
Guy Mathieu	Jean Testanière
Jean Mathieu	Gustave Thibon
Père Mayet	Josiane Tissot
Jeanne Meinrath	M. Tomasi
Jean Mercoury	Yves Tomatis
Georges Meyer-Heine	Pierre-Aimée Touchard
Eugène Michel	Maurice Unal
Clotilde Miolan	Lanza del Vasto
Raoul Mistral	Jean Vilar
Hubert Mollet	Jean Villot
Jérôme Monod	Alain Vin
Gustave Moreau	Maximilien Vox (alias Samuel Monod)
François Morénas	Henri de Wendelin
Abbé Molin	
Jean Monnet	

Notes

- 1 Sur les archives écrites du fonds Martel, cf. Irène Magnaudeix, *Les Papiers de Pierre Martel. Inventaire partiel*, association Alpes de Lumière, 2002. Pour une description plus globale du fonds (archives écrites, photographiques et sonores) et une présentation des outils de consultation disponibles, voir le site internet de l'association : <http://www.alpes-de-lumiere.org/fr/ressources/index.htm> (consulté le 20 avril 2008).
- 2 Les premiers résultats de ce travail ont été présentés sous la forme d'une exposition itinérante, à l'occasion des fêtes du cinquantenaire de l'association [Basset, 2003].
- 3 Cf. l'ouvrage collectif, *Campagnes méditerranéennes : permanences et mutations*, UER d'histoire, université de Provence, Aix-Marseille, 1977, p. 58.
- 4 P. Martel, communication orale à l'occasion de l'anniversaire des 40 ans d'Alpes de Lumière, enregistrement sonore, fonds Pierre Martel.
- 5 «Dirigée par Francis-Louis Closon, la commission d'études pour l'aménagement de la région de la Durance est créée dès 1950 (le 7 juillet) puis officialisée le 23 novembre 1951, elle est décentralisée à Digne en juillet 1952. Elle complète le projet EDF d'aménagement hydro-électrique de Serre-Ponçon» [Pouvreau, 2000 : 50].
- 6 À la différence du Languedoc, où une nouvelle génération issue de la Résistance fait éclater le félibrige à la Libération et crée l'Institut d'études occitanes. Cf. Guillon, 2003 : 425-433. Pour une analyse produite de l'intérieur de ce mouvement occitan, cf. R. Lafont, *La Révolution régionaliste*, Gallimard, 1967, et *Sur la France*, Gallimard, 1968.
- 7 L'un de ces dessins est reproduit dans Pierre Martel, *Les Blés de l'été*, vol. 1. *L'Été des paysans en Haute-Provence*, LAL, 79-80, 1983, p. 36.
- 8 Cf. la monographie consacrée par Pierre Martel et H. Mollet à l'abbé Arioste, *Monsieur Arioste. La vie, la pensée, l'influence d'un curé de campagne en Haute-Provence*, Les Alpes de Lumière, 2 vol., 1976.

- 9 Les cahiers sont numérotés de 1 à 12, les numéros 4 et 5 sont manquants, les cahiers 7 à 12 ne portent pas de titre.
- 10 La réflexion philosophique et théologique occupa cependant toujours une place importante chez Pierre Martel, qui lui consacra différents ouvrages, diffusés dans le cercle de ses connaissances: le *Journal paradoxal d'un curé de campagne* (1^{re} version 1948), la *Visite au prisonnier* (1960), *La Philosophie de la confiance* (1959), ainsi que *La Foi sauvage* (1969).
- 11 Cf. dans la bibliographie: P. Laborie, 1990; R. Paxton, 1998; D. Lindenberg, 1990; Y. Chalas, 1985.
- 12 Cf. les analyses référencées en bibliographie de Taguieff, 2001; Lagrée, 1999; Ory, Sirinelli, 2004.
- 13 Des textes de Péguy jalonnent certains numéros de la revue *Les Alpes de Lumière*. Cf. « Extrait des *Saints Innocents* », *LAL*, 23, 1962, un des numéros consacrés à l'idée d'un parc naturel en Haute-Provence.
- 14 Disciple de Charles Maurras, Henri Massis (1886-1970) fut en 1935 le principal auteur d'un texte de pétition intitulé *Pour la défense de l'Occident*, avant de prêter sa plume au service du Maréchal. Cf. Ory, Sirinelli, 2004 : 173 et 197.
- 15 Nicolas Berdaieff, *Un nouveau Moyen Âge*, Plon, 1927.
- 16 Gustave Thibon, *Diagnostics. Essai de physiologie sociale*, Paris, Librairie de Médecins, 1940, préface de Gabriel Marcel; *Retour au réel. Nouveaux diagnostics*, Lyon, H. Lardanchet, 1943. Ces deux ouvrages ont été consultés dans la bibliothèque du fonds Pierre Martel.
- 17 Le 23 août 1942, réagissant à la rafle du Vel d'hiv', M^{gr} Saliège fit lire dans tous les diocèses de Toulouse une protestation publique, dont le retentissement fut considérable: « Les juifs sont des hommes [...]. Les étrangers sont des hommes [...]. Tout n'est pas permis contre eux [...]. Ils sont nos frères comme tant d'autres. » Cité par G. Cholvy, 1998 : 126. Cf. aussi, sur le clergé catholique dans le Sud-Ouest de la France à la veille de la guerre et l'obsession de la déchristianisation, Laborie, 1998 : 169-175.
- 18 Pierre Martel, « Réflexions à propos des questions sociales », classe de M. Cabaussel, grand séminaire de Toulouse, 21 décembre 1943, fonds Martel.
- 19 L'ouvrage fut publié pour la première fois aux éditions du Cerf en 1943. Les citations sont tirées ici de l'exemplaire retrouvé dans la bibliothèque Pierre Martel, 2^e éd., Union générale des éditions, 1962, coll. 10/18.
- 20 Sur l'influence de la sociologie le playsienne dans la constitution du champ des études sociologiques en France, cf. Kalaora et Savoye, 1989. Sur Économie et Humanisme, cf. Pelletier, 1996.
- 21 Cf. la correspondance de Pierre Martel avec J. Folliet, directeur des « Chroniques sociales de Lyon », à partir de 1946, sur le thème de la critique des orientations adoptées par les revues catholiques nées dans la clandestinité, *Témoignage chrétien* et *Temps présent*. Cette dernière était dirigée par l'intellectuel démocrate chrétien Stanislas Fumet.
- 22 En 1945, une équipe issue de l'École des cadres d'Uriage, fondée en 1940 et qui a formé, après son passage dans la Résistance, le mouvement Peuple et Culture, publie, sous la direction de G. Gadoffre, une réflexion collective sur la crise du xx^e siècle, associée à des propositions pour une action révolutionnaire de reconstruction sociale. L'ouvrage s'intitule *Vers le style du xx^e siècle*.
- 23 Lettre de J. Bories à Pierre Martel, 19 août 1945.
- 24 « Chrono PM », note manuscrite, sans date.
- 25 Lettres de J. Bories à Pierre Martel, 9 décembre 1945.
- 26 P. Martel, « CV d'un chercheur marginal », note mss.
- 27 « En traversant vos terres. Les fossiles », dans le *Bulletin paroissial* de Simiane, vers 1946.
- 28 *Curriculum vitae*, notes manuscrites.
- 29 Textes manuscrits inédits, fonds Martel.
- 30 En 1955, Alpes de Lumière annonce l'organisation de semaines culturelles au Revest-du-Bion, à l'occasion desquelles seront organisées des manifestations à la mémoire d'Eugène Martel. En raison de tensions locales, elles furent ajournées. Il faudra attendre quarante ans pour qu'un numéro de la revue *Les Alpes de Lumière* soit consacré au peintre, alors que Pierre Martel avait entrepris, dès les années 1950, de réunir les matériaux de sa biographie.
- 31 Dans des notes chronologiques probablement rédigées dans les années 1990, Pierre Martel indique le décès de l'abbé Arioste le 8 juillet 1947. Il ne s'agit en réalité que de sa retraite et son départ pour Digne.
- 32 Cf. les enregistrements sonores, *La Vie à Banon autrefois* et *Enquête sur l'abbé Arioste*, ainsi que les matériaux pour l'exposition *Banon au temps de l'abbé Arioste*, fonds Martel. Cf. également l'ouvrage de Pierre Martel et H. Mollet, *Monsieur Arioste*, *op. cit.*
- 33 « CV d'un chercheur marginal », notes mss.
- 34 Le clan Éclaireur de France d'Apt fut créé en 1942 par Henri Magne et décida de pratiquer la spéléologie. Jean Marty, meneur de clan et instructeur spéléo, a raconté comment son équipe explora un aven encore anonyme qu'ils baptisèrent « Caladaire », selon la légende qui s'y rapportait. Cf. Jean Marty, « Les avens du "Caladaire" et des "Cèdres" », *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*,

- n° 199, avril-juin 1954, p. 34-42. L'équipe de Jean Marty créa, au début des années 1950, un groupe autonome de spéléologie d'Apt, devenu ensuite la Société spéléologique de Fontaine-de-Vaucluse.
- 35 Cf. Pierre Martel, «Les gorges du Calavon à Oppedette (Basses-Alpes)», *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, n° 187, janvier-mars 1951.
- 36 Témoignage de Jean Testanière, *Pays et Patrimoine*, n° 13, printemps 2001.
- 37 Cf. l'évolution du mouvement Économie et Humanisme, d'une utopie communautaire proprement dite à un «réseau», décrite par Denis Pelletier, *Économie et Humanisme*, 1996.
- 38 Marcel Provence, *Centenaire de Berluç-Pérussis. Marges*, Aix-en-Provence, éditions du Feu, 1935. Un exemplaire de cet ouvrage, dédié par l'auteur à Jean Barruol, se trouve dans les archives de Pierre Martel. Il a été utilisé par celui-ci dans le cadre de la préparation des «journées Berluç-Pérussis» organisées par Alpes de Lumière en 1975. Le fonds Martel contient également diverses correspondances de Berluç-Pérussis, notamment avec Frédéric Mistral et Paul Mariéton.
- 39 Léon de Berluç-Pérussis, *La Patrie et la Matrice*, discours prononcé à la Félibrée de Volx le 25 septembre 1898, Forcalquier, A. Crest imprimeur, 1898.
- 40 Une exposition lui fut également consacrée dans les années 1970.
- 41 Marcel Joannon, dit «Provence» (1892-1951), membre du félibrige, s'engagea fortement en faveur d'un «renouveau» des traditions haut-provençales (il publie un ouvrage intitulé *Mission dans le haut pays*), entreprenant pour cela une œuvre d'emblématisation et de codification d'éléments culturels, tels les jeux, les fêtes, le santon, etc. Il fut également à l'initiative de nombreuses créations de musées locaux dits «d'identité» en Provence, tels le musée historique de la faïence de Moustiers et le musée lapidaire de Riez. Cf. Bertrand, 1995; Guyonnet, 2003 : 391-397.
- 42 Cf. à la même époque, les docteurs Jean Pellet et Pierre Richard, bien connus de Pierre Martel, précurseurs de l'idée de parc national en Cévennes et dépositaires d'une grande érudition sur leur «pays» respectifs: les Cévennes gardoises et ardéchoises.
- 43 Paul Mironneau a finement évoqué l'existence de ces lieux en Languedoc: «Musées minuscules du fond des terres. Le sentiment d'exister (1936-1947)», communication au colloque international *Du folklore à l'ethnologie. Institutions, musées, idées en France et en Europe de 1936 à 1945*, Paris, musée national des Arts et Traditions populaires, 19-21 mars 2003.
- 44 Cf. «Le sorcier de Vachères», *LAL*, 15, 1959; «Archéologie au pays de Forcalquier», *LAL*, 103, 1990, p. 47-49 et 53-55 et *Carte archéologique de la Gaule*, 04, Paris, 1997, p. 238-252.
- 45 Cf. en particulier les publications émanant du cercle d'étude *La Chronique sociale*, à Lyon. En 1955, le bulletin mensuel *Feuilles de route. Organe de culture économique, sociale, civique et internationale* consacre deux numéros à ce thème (bibliothèque Pierre Martel), alors que Joseph Folliet publie son ouvrage *A toi Caliban... Le peuple et la culture*, aux éditions de la Chronique sociale. Cf. aussi «Les catholiques et l'éducation de base», *France-Monde catholique*, novembre 1955.
- 46 «Conférences populaires en milieu rural», *LAL*, 5; «Nos principes. Manifeste pour la troisième année», *LAL*, 6, p. 2-6; «Une semaine d'études à Paris sur la mise en valeur de la Haute-Provence et sur la nécessité d'une nouvelle culture populaire», *LAL*, 6, p. 12-16; «Nos principes. Pour une campagne commune», *LAL*, 7, p. 2-10; «Nos principes. Primauté du culturel», *LAL*, 8; «Nos principes. L'ancien et le nouveau», *LAL*, 9, p. 3-7.
- 47 Initiateur de la planification en 1946, Jean Monnet (1888-1979) a, en 1955, quitté son poste de président de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), pour se consacrer à la réalisation de l'unité européenne à travers le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe.
- 48 Pierre Martel, intervention lors de l'inauguration de l'exposition *Les Quarante Ans d'Alpes de Lumière*, enregistrement sonore, 1993.
- 49 Mouvement «Alpes de Lumière», «Les semaines culturelles du Revest-du-Bion. 24 juillet-15 août 1955», circulaire, 26 février 1955. Ces journées, comme nous l'avons déjà souligné, n'ont pas eu lieu.
- 50 Jean-Marie Allibert, «Pourra-t-on voir *Hamlet* dans d'autres décors que la citadelle de Mane ou les ruines d'Oppède?», *Le Provençal*, 12 juillet 1958, p. 3.
- 51 Correspondance Henri Saigre, Faustin Ripert, Guy Madiot, Pierre Martel, archives Alpes de Lumière.
- 52 Ce film paraît en avril 1959 sous le titre *Provence secrète*. Il est visible au conservatoire ethnologique de Haute-Provence, prieuré de Salagon, Mane.
- 53 Les Artisans ruraux du Haut Var, créés en 1957, regroupent 60 travailleurs à domicile et 15 en formation, autour d'une expérience de travail artisanal et artistique. À Thines, en Ardèche, une jeune femme,

- Huguette Nicolas, parvient à regrouper « 60 agriculteurs de la région, en vue de développer une activité complémentaire à leur travail ». J'ai eu la chance de recueillir le témoignage d'Huguette Nicolas sur cette expérience, en 2005, peu avant son décès.
- 54 Lettre de A. Biétry à Pierre Martel, 25 novembre 1959.
- 55 « Renaissance de deux villages en Haute-Provence sous le signe de l'esprit », 3 pages dactylographiées, numérotées 92 à 95, non signées, extrait de l'Ordre des architectes. Conseil supérieur, *Revue de presse bimensuelle*, 15-28 février 1962, fonds Martel.
- 56 Témoignage de Jean-Marie Léouffre, 2003.
- 57 Cf. Le moine de Lure, « Les grands chemins », *LAL*, 26, p. 67-72.
- 58 Pierre Martel, « Les gorges du Calavon à Oppedette (Basses-Alpes) », *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, n° 187, janvier-mars 1951. Un comité départemental des sentiers est créé à l'initiative de Pierre Martel en 1953.
- 59 En 1936, François Morénas (décédé en 2007), après avoir fondé l'auberge de jeunesse laïque Regain (Vaucluse), a entrepris de grands balisages, comme celui de la Route de la Joie. Cf. le témoignage publié par Les Alpes de Lumière, François Morénas, *Clermont des lapins. Chronique d'une auberge de jeunesse en pays d'Apt (1940-1945)*, *LAL*, 109, 1992.
- 60 Pierre Martel, *Les Sentiers du pays de Forcalquier*, *LAL*, 47-48, 10 cahiers, 1969.
- 61 Cf. Françoise Tétard, *La Cogestion promue par Maurice Herzog : un modèle ?*, 1998. Je remercie l'auteur de m'avoir communiqué ce travail.
- 62 En 1954, dans le numéro 4 du bulletin, Pierre Martel se félicite que le mouvement ait « attiré l'attention » de la Conférence des comités régionaux d'étude.
- 63 Dès 1939, Georges Meyer-Heine et son collaborateur Auguste Duval produisent des projets, alors très remarquables, d'aménagement du Briançonnais et du Val d'Isère. À la Libération, G. Meyer-Heine est désigné pour animer la circonscription d'urbanisme de Marseille. Il se consacre dès lors, jusqu'à la fin de sa carrière, à l'aménagement de la cité phocéenne et de sa région.
- 64 Dans une région voisine, le Haut-Verdon, il s'est créé en 1954 un semblable Comité d'étude, dont l'objectif pour l'« étude des possibilités de la région, dans le but de trouver les ressources permettant aux habitants d'y rester ». *Durance. Rapport de la commission d'aménagement de la région de la Durance*, supplément n° 2, 1956, p. 27.
- 65 Ce sont Jean Sube, Raoul Abbès, Jules Perrin, P. Isnard, Jean-Marie Léouffre, P. Vial, P. Michel. Cf. *LAL*, 11, 1958. Les citations suivantes sont tirées de ce numéro spécial consacré au comité Lure-Durance.
- 66 *Le Mouvement Alpes de Lumière et la mise en valeur de la Haute-Provence*, avril 1956, rapport présenté au Stage européen de reconstruction rurale; *Haute-Provence, terre d'Europe*, rapport présenté au Centre européen de la culture à Genève, mai 1956; *L'Expérience du Quadrilatère et l'Europe*, rapport pour le CEC, octobre 1957.
- 67 Un Comité de l'habitat rural a été créé en 1954 à Laviolle (Ardèche) par le maire de la commune Toussaint Védèche. Une « caravane » Alpes de Lumière se rend sur place au mois de juillet 1955 pour étudier l'expérience.
- 68 Jean Villot est originaire du Bugey (Ain). Dans les années 1950, il est installé dans les Cévennes et anime une commission de l'Aménagement du territoire au Mouvement familial rural.
- 69 G. Meyer-Heine, *Au-delà de l'urbanisme*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 1968, exemplaire dédié à Pierre Martel, fonds Martel.
- 70 Correspondance Henri Laugier-Pierre Martel, 1951.
- 71 Lettre d'André Dupuis à l'abbé Martel, Bouillargues (Gard), 6 avril 1959.
- 72 À l'image de cette émission de l'ORTF diffusée en 1957 : « À la découverte des Français. Sainte-Croix du Verdon », que l'on peut visionner sur le site de l'INA.
- 73 « Bilan sommaire des activités d'Alpes de Lumière », *LAL*, 16, 1959.
- 74 « Une expérience pilote du Centre européen de la culture en Haute-Provence », *LAL*, 17, p. 4 et 24.
- 75 *Journées d'étude de Pâques 1960*, archives sonores, fonds Martel.
- 76 Cf. Adel Selmi, *L'Idéologie et la Préhistoire des parcs nationaux français, une enquête anthropologique*, ministère de l'Écologie et du Développement durable, rapport final de recherche, juillet 2004, communiqué par l'auteur.
- 77 Jean Prioton, *Le Parc national du Caroux*, Montpellier, 1950.
- 78 *Rivières et Forêts*, Cahier n° 8, *Réserves, parcs naturels de France*, 1957.
- 79 La Société pour la protection des paysages s'est distinguée, en particulier, par sa lutte victorieuse contre un chemin de fer à travers la forêt de Fontainebleau. Cf. Walter, 2004 : 270.
- 80 L'assemblée est placée sous le patronage du président de la République, René Coty. Elle est présidée par l'académicien Georges Duhamel, qui publia, en 1936, un essai intitulé *Pour un parc national du silence*.

- 81 Archives de l'Association des Parcs de France, fonds Bieau, archives départementales de Mende.
- 82 Ainsi l'Association du Parc national culturel des Cévennes a-t-elle tenté d'infléchir certaines dispositions en envoyant à l'Assemblée des députés discuter la proposition de loi. Cf. Jean Capiaux, *Le Parc national des Cévennes*, thèse de doctorat de droit, université Paris-1, 1979.
- 83 P. Martel, « Les forêts de Lure et du pays de Sault », *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, t. XXXII et XXXIII, 1953-54. Ce texte est réédité une deuxième fois par Alpes de Lumière en 1955, puis encore, treize ans plus tard, constituant alors le 4^e volume d'une série consacrée au pays de Sault et d'Albion. Les citations qui suivent sont tirées de l'édition de 1955.
- 84 Charles Bieau, « Le reboisement », *Revue d'économie méridionale*, 1956, t. IV, 15, p. 273-294.
- 85 La bibliographie est abondante, citons simplement les travaux de Bernard Kalaora et A. Savoye (1981, 1988), A. Corvol et R. Larrère, référencés dans cet ouvrage.
- 86 Au même titre que la forêt, c'est la montagne, même moyenne, qui, dans l'histoire occidentale, est au cœur d'un mythe de la régénération propice au sentiment « d'ancrage identitaire ». Cf. Walter, 2004 : 240-250.
- 87 Cf. les propos de Jean Barrauol, rapportés dans « Les Alpes de Lumière au seuil d'un nouveau destin », *Le Provençal*, 12 juillet 1958.
- 88 C'est ce dernier terme qu'il emploie dans un autre rapport adressé au préfet en août 1957, et dans la proposition présentée au nom du mouvement à l'Assemblée des Parcs nationaux français, à l'automne de la même année.
- 89 Des journées d'étude sont organisées à la fin de l'année 1961 (28, 29, 30 décembre 1961) par deux jeunes et dynamiques membres de l'équipe municipale d'Apt, Marc Dumas et Jean Mathieu, et Dominique Dekester (président de la filiale Le Seuil). Les numéros 21, 22 et 23 du bulletin ont été consacrés au projet de parc.
- 90 Le mouvement de protestation, dirigé par le poète René Char, compte également Henri Bosco, Jean Giono, Jean Grenier et Raymond Jean.
- 91 « La Provence en état d'alerte », « La Provence et les missiles », « Désert atomique ou parc national », *Semaine-Provence*, 20-27 mai 1966.
- 92 « Le pays d'Albion sous le signe de la croix, 1. Anciens chemins de Haute-Provence », *Semaine-Provence*, 4-11 mars 1966, et avril 1966 ; « 2. Croix et oratoires du vieux pays », *Semaine-Provence*, 11-18 mars 1966.

- 93 Cf. René Meursault, « Croisade en Haute-Provence, ou les mille et un combats des "Alpes de Lumière" », *Semaine-Provence*, 5-12 août 1966. L'événement coïncide avec la publication du premier volume de la série consacrée par la revue *Les Alpes de Lumière* au pays de Sault et d'Albion.
- 94 Lettre du 14 octobre 1965, citée par Pierre Martel, *Livre blanc*, 1965.
- 95 Pierre Martel révèle ce fait dans une circulaire destinée aux membres du mouvement : « Il est maintenant permis de révéler ce que la population n'a jamais su, c'est que, si elle a été exprimée pour la première fois au Contadour en juin 1953, l'idée de "parc" l'a été à ces dates [...] au moment où circulaient sur le plateau des officiers généraux de l'armée et de la gendarmerie, en vue d'y implanter une grande station d'expérimentation de bombardements. Ce projet a pu alors être arrêté. » *Position personnelle de l'abbé Pierre Martel concernant le projet de bases militaires indéfinies en pays d'Albion*, 2 octobre 1965.
- 96 P. Martel, *À propos du « parc de Haute-Provence »*, exposé à la réunion des maires à Forcalquier, 28 juin 1971.
- 97 P. Martel, *À propos des « fusées » en pays d'Albion*, note circulaire, 2 novembre 1965.
- 98 *Où les missiles accouchent décidément les parcs naturels régionaux* : Olivier Guichard, avant d'être nommé délégué à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale, avait été chargé en 1960 de la question atomique, en tant que délégué général à l'Organisation commune des régions sahariennes. Cf. André Passeron, « Olivier Guichard, "le baron" nonchalant », *Le Monde*, 21 janvier 2004.
- 99 La « métropole d'équilibre » est un concept clé dans la doctrine et le dispositif d'aménagement du territoire qui se mettent alors en place. Dans le cas provençal, il s'agit bien sûr de la métropole Aix-Marseille-Fos. Cf. Pascaline Roux, 2005.
- 100 Cf. Pierre Martel, « Sens des musées de pays », intervention aux rencontres de Saint-Jean-du-Gard sur « Les musées d'identité », 30 avril-2 mai 1982, *Causses et Cévennes*, numéro spécial, p. 18-20.
- 101 À l'abbé Martel qui s'étonne auprès de la Datar et de la préfecture de l'absence des notabilités locales parmi les invités officiels, il est répondu : « Que ces journées se déroulaient par hasard à Lurs et qu'il ne serait question que d'idées générales, abstraction faite de leurs conséquences sur les décisions régionales, et qu'on ne pouvait donc envisager d'inviter des représentants de toutes les régions (une vingtaine) où il est question d'implanter des parcs naturels ». Propos rapportés par Victor Nathan, « Quel sera le destin de la Haute-Provence ?

- Parc naturel ou dépôt de déchets atomiques?», *Le Provençal* (Basses-Alpes), 3 novembre 1966.
- 102 Cf. *LAL*, 39, *Vacances utiles en Haute-Provence. Stages, sessions et chantiers dans les Alpes de Lumière*, 1966; *LAL*, 40, *Projets du Mouvement. Liste des membres. Tables (1964-1966)*, 1966; *LAL*, 41, *Livre blanc pour la quinzième année. Proposition de réforme, rapport d'orientation, projets de statuts*, 1967; *LAL*, 44, *Nouveau départ des Alpes de Lumière. Nouveaux statuts. Rétrospective et prospective*, 1968.
- 103 Cf. aussi, dans le numéro 40 : « Cette création du parc naturel et culturel régional de Haute-Provence, lequel, au moment de fixer ses objectifs, retient, sans le savoir, les mêmes que nous avions retenus pour nous-mêmes dans *Nouveau Visage des Alpes de Lumière* ».
- 104 Les liens entre Alpes de Lumière et Font-Vive, sous forme notamment d'échanges de « savoir-faire » (organisation de stages...), sont attestés dans les archives jusque vers 1968, année du décès de Pierre Richard.
- 105 En 1966, un tel stage groupe 25 jeunes « sous la responsabilité de M^{me} Andrée Adam, institutrice, et la direction technique de l'abbé Martel » (*LAL*, 40, p. 54).
- 106 P. Martel, « Les jeunes et la protection active des sites et des monuments dans les zones sensibles et les "parcs régionaux" ou "nationaux" », *LAL*, 39, 1966.
- 107 Né en 1917 à Grenoble, Jean Blanc a exercé l'activité de berger de 1933 à 1957, avant de s'engager dans l'ethnographie et la muséographie, aux côtés notamment de l'équipe du musée des Arts et Traditions populaires, et de participer à la réflexion et à la création des parcs naturels régionaux.
- 108 Les numéros 42 et 43, élaborés par Pierre Martel, Raymond Laurans et Augustin Roux.
- 109 « À propos des chantiers d'études », 1969, doc. ronéo, archives Guy Madiot, fonds Pierre Martel. Une liste détaillée et une description des différents types de chantiers organisés par Alpes de Lumière figurent dans le numéro 39 de la revue, intitulé *Vacances utiles en Haute-Provence. Stages, sessions et chantiers dans les Alpes de Lumière*, 1966.
- 110 « La rédaction de cet ouvrage, comme des précédents, est l'œuvre d'une équipe, où les spécialistes se sont joints aux hommes du pays, pour saisir et traduire l'essentiel. Il y a derrière ces lignes un travail considérable, qui leur donne le poids d'une thèse. » Pierre Martel, *Val de Saule et Pays d'Albion*, t. 1, *Le pays*, p. 2.
- 111 Compte-rendu de la séance du 26 janvier 1968 tenue à la direction des Forêts, portant sur l'organisation et la conception des parcs nationaux, archives Cemagref, cité par Mauz, 200 : 133.
- 112 Cette dynamique aboutit à un ouvrage collectif sous la direction de Guy Barruol, Pierre Martel, *Les Monuments du haut Moyen Âge*, *LAL*, 34, 1964.
- 113 « Pour résoudre une énigme historique : lancement de l'opération "bories" », *LAL*, 7, 1956, p. 11-12.
- 114 Cf. les remarques sur les rapports de l'érémisme actuel à la nature par Yves-Marie Abraham, « De la vraie nature de l'ermite », in Hervieu-Léger, 1993 : 151-166.
- 115 « Vieux êtres de pierre », *LAL*, 35, *Récits du moine de Lure*, 1965, p. 85-90.
- 116 L'ermite de Lure, « Le Mur », *Association et Environnement en Haute-Provence*, *LAL*, 74/75, 1982, et Pierre Martel, *L'Invention rurale*. 1. *L'économie de la nature*, *LAL*, 69-70, 1980.
- 117 *Chaîne de sites aménagés pour assurer l'étude du pays, la sauvegarde de ses valeurs, la vie de ses habitants, en même temps que l'accueil du public et son information. Étude portant sur un secteur limité dans la zone vitale d'un grand « parc naturel et culturel » (Haute-Provence)*, 4 rapports, 1969-1971. Pierre Martel est le directeur et rédacteur principal de ce projet élaboré toutefois en collaboration avec deux architectes, Alain Amédéo (concepteur, en Provence, des viaducs de Vernègues et de Roquemaure) et Jean-Pierre Ehrmann, et une documentaliste, Chantal Desvignes. Les citations ci-après sont issues de ce rapport.
- 118 La construction du cabanon de Bonnechère est contée dans Pierre Coste, Pierre Martel, *Pierre sèche en Provence*, *LAL*, 89/90, 1985.
- 119 Témoignage Marc Dumas, octobre 2004.
- 120 Ainsi plusieurs personnalités liées à la Datar possèdent des résidences secondaires en Luberon. Cf. Parisi et Péraldi, 1980 : 262. Le docteur Olivier Monod, père de Jérôme Monod (patron de la Datar entre 1968 et 1973), était maire de Lourmarin et joua un rôle central, sur le terrain, pour faire « imposer » le parc.
- 121 Le décret qui institue les parcs naturels régionaux (PNR) en 1967 est volontairement non directif, de manière à permettre aux acteurs locaux de s'approprier ce nouvel outil. Le principe général est qu'un PNR doit résulter « d'une initiative de la région, qui prescrit l'élaboration d'une charte et d'un périmètre d'étude. La procédure commence par un inventaire du patrimoine, naturel et culturel, et une analyse de la situation culturelle, sociale et économique du territoire pressenti. En général, une association pour la création du parc se charge de coordonner les travaux. Ensuite, une charte est élaborée à partir des différents constats effectués. Elle fixe des objectifs spécifiques au territoire

en termes notamment de protection de la nature, de développement économique, de valorisation du patrimoine, et propose des moyens pour les atteindre. La charte est proposée aux collectivités locales: régions, conseils généraux, communes adhérentes, et villes-porte qui adhèrent, en s'engageant à la respecter.» Marianne Palisse, *Les Bauges entre projets institutionnels et dynamiques locales: patrimoines, territoires et nouveaux lieux du politique*, thèse de doctorat en anthropologie et sociologie, université Lyon-II, 2006.

- 122 Cf. l'ouvrage désormais classique de Marié et Jean Viard, *La Campagne inventée*, Actes Sud, 1988. Un géographe, François Poulle, a depuis, de manière peu convaincante, opposé à la thèse des «héritiers urbains», maîtres d'œuvre du parc du Luberon, celle d'une initiative proprement «autochtone». F. Poulle, *L'Aménagement intercommunal de l'espace. L'expérience du parc naturel régional du Luberon*, Syros alternatives, 1993. Mais ces ouvrages pèchent tous deux par l'absence d'analyse des logiques des acteurs qui ont initié le PNL.
- 123 Il faut noter que ces documents n'ont pas été conservés en archives par Pierre Martel lui-même mais par Guy Madiot.
- 124 Compte-rendu de l'AG annuelle, 15 août 1967.
- 125 P. Martel, lettre aux «responsables du stage de responsables AL», 5 mai 1972.
- 126 Un projet d'organigramme particulièrement complexe est présenté dans les numéros 41 et 44 de la revue.
- 127 L'association Font-Vive pour la création d'un parc national culturel des Cévennes connaît, de ce point de vue, une évolution tout à fait parallèle.
- 128 Cf. lettre de Pierre Ollivier, Avignon, à M. Vin, ingénieur à l'OHP, président du conseil d'administration d'Alpes de Lumière, Saint-Michel-l'Observatoire, le 29 octobre 1969, archives Madiot.
- 129 «C'est interdire à un fondateur et animateur essentiel d'un mouvement – s'il est amené à en percevoir une indemnité – de délibérer en ses conseils et de continuer à jouer un rôle de direction ou de surveillance de son évolution.» (*LAL*, 44, p. 3).
- 130 Les citations précédentes sont issues du *Rapport moral d'activité du secteur-Chantiers* pour l'assemblée générale d'Alpes de Lumière, 16 août 1970.
- 131 Les membres du bureau-Chantiers à Alpes de Lumière, en février 1972: Jean-Pierre Denys, Marie-Christine Holstein, Jean Lanaspèze, Gabriel Marbach, Jean-Louis Rey, Edmond Josselme, Roger Marie, Yves Tomatis.

- 132 Les onze conseillers d'administration élus le 3 avril 1972 sont: Yves Tomatis (président, assureur à Marseille, 34 ans), Philippe Danon (vice-président, 52 ans), Roger Marie (responsable Biabaux, 25 ans), Dominique Artigues (secrétaire, étudiante à l'Institut de géographie, 20 ans), Françoise Brunet (trésorière, gestion d'entreprise, Aix-en-Provence, 33 ans), Jean-Paul Latil (comptable Ponts et Chaussée, Forcalquier, 27 ans), Jean-Paul Ferrier (maître assistant de géographie, Aix-en-Provence, 35 ans), Germain Krier (étudiant, Institut de géographie, 26 ans), Edmond Josselme (dessinateur EDF, Monteux, 29 ans), Marie-Christine Holstein (psychologue, Paris, 30 ans), Guy Madiot (conseiller technique, Paris, 54 ans).
- 133 Lettre à Guy Madiot. Pierre Martel revient également sur la nécessité pour Alpes de Lumière d'adhérer à l'URVN (Union régionale pour la protection de la vie et de la nature), «un organisme très bien organisé, doté notamment d'un service juridique efficace, qui a préparé les dossiers administratifs et juridiques chaque fois qu'il y a eu un problème ou «bataille» engagée en Provence dans le domaine de l'environnement».
- 134 Ce bulletin s'intitule *Actualités*. Conçus comme des rapports d'activité, les 13 premiers numéros furent entièrement rédigés par Pierre Martel. Les numéros suivants (14 à 71) sont rédigés par les administrateurs et animateurs de l'association. Ce sont les principales sources dont nous disposons pour cette période. À partir du numéro 42, 1985, le bulletin s'intitule *Actualités des Alpes de Lumière*, avant de se transformer, à partir de 1997, en l'actuel *Pays et Patrimoine*.
- 135 P. Martel ne s'est, semble-t-il, jamais exprimé sur cette période. Ses propres archives sont également absolument silencieuses, au contraire de celles, abondantes, constituées par Guy Madiot.
- 136 Environnement: «l'ensemble des agents physiques, chimiques et biologiques et des facteurs sociaux susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme sur les êtres vivants et les activités humaines». Il s'agit de la définition officielle, homologuée par le Conseil international de la langue française en 1970.
- 137 En 1952, Roger Heim, directeur du Muséum d'histoire naturelle, publiait sur ce thème un ouvrage intitulé *Destruction et protection de la nature*, Armand Colin.
- 138 D'après une note diffusée par Pierre Martel: «Participation de notre région à l'année européenne de protection de la nature», fiche technique pour l'Assemblée des animateurs d'associations de la région Lure-Durance, 28 septembre 1969.

- 139 Cf. aussi, la même année, R. Richard, C. Bartoin, *La Côte d'Azur assassinée*. R. Richard est le fondateur de l'Union régionale pour la protection de la nature (URVN), maintes fois citée en exemple par Pierre Martel.
- 140 Cf. « Le problème de la pollution nous concerne tous! », *Culture et Loisirs en Haute-Provence*, bulletin de liaison, décembre 1970.
- 141 Si l'on en croit la bibliothèque de P. M. qui contient plusieurs best-sellers de la critique écologique: O. Vallet, *Paix à la nature*, 1976; René Dumont, *L'Utopie ou la Mort*, 1974; M. Bookchin, *Pour une société écologique*, 1976; Claude Michelet, *J'ai choisi la terre*, 1974; Lanza Del Vasto, *Pour éviter la fin du monde*, 1973; Ph. de Saint-Marc, *La Socialisation de la nature*, 1971.
- 142 Cf. *Environnement et Concertation en Haute-Provence. animateurs, chercheurs et enseignants face aux problèmes d'animation et de développement. Résultats d'une expérience de concertation (1969-1971)*, *Les Alpes de Lumière*, n° 50, printemps 1971. Un texte de Jean Giono ouvre ce numéro.
- 143 Une brochure commune fut publiée par Alpes de Lumière, Culture et Loisirs en Haute-Provence et le Comité de l'environnement pour soutenir la campagne: « 30 fiches techniques pour les écoles et les associations désirant participer aux expositions nature 1972 », *Culture et Loisirs en Haute-Provence*, bulletin n° 25, mars-avril 1972. Ce dossier a été préparé par Pierre Martel et M. Giannesini, avec les conseils de Pierre Lieutaghi et du bureau de Culture et Loisirs.
- 144 « Ce que pourrait être le CPIE de Forcalquier. Propositions faites au nom d'une équipe d'animateurs au groupe de travail local chargé de rédiger le "rapport d'intention" et d'organiser les journées d'information des 21 et 22 novembre 1975 », publié dans *Actualités*, n° 8, novembre 1975.
- 145 Agnès Fiorani, « Éducation et initiatives pour l'environnement », *Pays et Patrimoine*, n° 12, automne 2000, p. 25.
- 146 D'après une intervention de Philippe Hanus sur l'histoire du parc naturel régional du Vercors, au séminaire *Histoire, Mémoire, Patrimoine*, école doctorale de l'IEP de Grenoble, 16 mars 2007.
- 147 Archives Martel et témoignage de Marc Dumas.
- 148 Cf. « À propos du petit train. Après les vœux pieux... des idées pratiques », *Le Provençal*, non daté; et « Pour que survive le petit train: quelques propositions réalistes », *Nice-Matin*, 30 mars 1975.
- 149 P. Martel, « Ce petit train de vie! À propos de la menace de suppression du petit train de Digne à Nice », mouvement Alpes de Lumière, non daté.

- 150 Le rapport rédigé par Pierre Martel en 1975 s'intitule finalement: *Étude sur l'environnement de la route de la lavande, entre le Revest-du-Bion et Manosque (Alpes-de-Haute-Provence)*, 1974-1975.
- 151 Cf. Le numéro spécial consacré par la revue publiée par Alpes de Lumière, « Les itinéraires culturels en Europe du sud », *Pays et Patrimoine*, septembre 2002. Une association des « routes de la lavande » a été créée en 1996 par les comités départementaux du tourisme de la Drôme, du Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence.
- 152 Pierre Martel, *L'Invention rurale. Patrimoine rural et société de non-gaspillage en Haute-Provence*, 1. *L'Économie de la nature*, *Les Alpes de Lumière*, n° 69-70, 1980. Il était prévu à cet ouvrage un second volume intitulé *L'Économie de pays*, consacré aux solidarités humaines instaurées pour faire face au risque, à l'insécurité et à la fragilité des équilibres environnementaux.
- 153 Dans un laboratoire de recherche de l'université d'Aix-en-Provence, on parle alors d'« ethnotextes »: le CREHOP, dirigé par Jean-Claude Bouvier, futur président d'Alpes de Lumière. Cf. Jean-Claude Bouvier et alii, *Tradition orale et Identité culturelle: problèmes et méthodes*, CNRS, 1980.
- 154 Jean-Yves Royer, *Nou contes nous d'entre Rose e Durença*, *LAL*, 67, 1979.
- 155 Le mot écomusée apparaît en 1971, l'année de la création du ministère de l'Environnement. Le concept en a été élaboré par G.-H. Rivière, Jean Blanc, alors chargé de la mise en place des PNR, et Hugues de Varine, directeur de l'ICOM. Les premières créations furent l'écomusée d'Ouessant, dans le parc naturel d'Armorique, l'écomusée de la Grande Lande et l'écomusée du Creusot.
- 156 « Sur environ 3 000 outils anciens et ustensiles domestiques du XVIII^e-XIX^e siècles rassemblés au musée de Biabaux, près d'un millier ont été trouvés sur les décharges publiques ou privées », *Chaîne de sites aménagés pour assurer l'étude du pays...*, *op. cit.*, rapport n° 4.
- 157 Le Museon Arlaten créé par le poète à la fin du XIX^e siècle est l'un des tout premiers modèles de musée d'ethnographie ou « musée régional » en France.
- 158 L'article évoque également la création en cours d'un musée régional à Nice, dont le conservateur est le poète félibre Jean Gavot, bien connu des fondateurs d'Alpes de Lumière.
- 159 À la présidence d'Alpes de Lumière se succèdent: Guy Barroul, archéologue (1978/1991), Marceau Gast, ethnologue (1991/1993), Jean-Claude Bouvier, ethnolinguiste, ancien président de l'université de Provence (1995-2008).

- 160 La commune de Mane s'est portée acquéreur de Salagon le 22 janvier 1981 (avec l'aide de l'État, de la région PACA et du département), et en a confié la gestion à Alpes de Lumière pour 25 ans à compter du 1^{er} décembre 1981 (date de la prise d'effet de la convention).
- 161 « Le monument, écrit Daniel Fabre, est originairement un tombeau, il assure que l'on n'oubliera pas les morts. En ce qu'il manifeste la vénération des ancêtres il est l'édifice édifiant par excellence. Mais j'ai toujours l'impression que sous le verbe latin se profile l'adjectif grec qui pourrait désigner l'autre qualité du monument, *monos*: le monument est remarquable, parce qu'il est le seul, l'unique » [Fabre, 2000 : 195].
- 162 Sur ce point précis, je me permets de renvoyer à mon article, « L'ancestralisation des Alpes de Lumière. Dynamiques d'engendrement d'un territoire, entre histoire, mythe et biographie », in J.-N. Pelen (dir.), *La Quête des ancêtres*, Grenoble, Musée dauphinois, 2009.
- 163 J'ai étudié ailleurs, dans ses configurations variées, le vaste légendaire élaboré en France autour de la présence sarrasine et en ai souligné précisément la dimension de « contre-récit national » [Basset, 2006].
- 164 Pierre et Claude Martel, « Qui était saint Mayeul ? », non daté, archive, fonds Martel.
- 165 Jean Barrauol, cité par Pierre et Claude Martel, archive citée. Pierre Martel s'attarda sur cet épisode et sur la figure de saint Mayeul dans une interview diffusée sur France Culture, le 2 septembre 1981.
- 166 Cf. Jean-François Chanet, « Terroirs et pays : mort et transfiguration ? », 2001, p. 61-81.
- 167 Christiane Carle et Claude Martel, « Pierre Martel et Alpes de Lumière d'hier à demain », *Pays et Patrimoine*, 13, « Hommage au fondateur », printemps 2001, p. 30.
- 168 Cf. Maurice Le Lannou, « Fin de l'homme habitant » (1967), cité par J.-F. Chanet, *op. cit.*, p. 70, et André Frémont, *La Région, espace vécu* (1976).

Table des matières

Introduction	5
Diagnostics	6
L'individu et l'histoire	10

I. L'ÉVEIL(1923-1953)

1. «Un univers en mouvement». Itinéraire d'un curé engagé .	17
Une enfance « détachée ».....	17
L'héritage du catholicisme social.....	18
Les années sana	22
Toulouse : la découverte des questions sociales	29
Le temps des mouvements communautaires	33
De l'antimodernisme à la démocratie chrétienne :	
la synthèse catholique sociale	35
2. Une pastorale culturelle.....	39
Le choix de l'apostolat rural (1945-1947)	39
Les années Simiane : l'expérimentation des méthodes (1947-1953)	43
Douze apôtres pour un territoire : naissance d'Alpes de Lumière	48

II. LE SOUFFLE DE L'ESPRIT (1953-1963)

1. L'héritage culturel	57
Le premier congrès d'études (août 1953) : tradition et	

modernité	57	Pratiques de l'identité spatiale	138
La vocation scientifique du mouvement Alpes de Lumière	60	Un territoire exemplaire	143
L'éloignement du félibrige	66	Du grand parc de Haute-Provence au parc régional du Luberon.....	153
2. Renaissance culturelle en Haute-Provence (1954-1960)	69	3. Les années terribles (1968-1973).....	161
Le temps de la culture partagée.....	69	« Pourquoi je quitte l'Église ? » La foi sauvage de Pierre Martel	162
Un bureau Alpes de Lumière à Paris	74	Déséquilibres internes ou crise structurelle du monde associatif?	164
Un réseau d'expériences culturelles en Haute-Provence.	76	Une crise de la représentation, du pouvoir et de la responsabilité	169
3. Mystique de l'aménagement	85	Restructuration.....	176
Quand les innocents aménagent.....	85	4. Environnement et patrimoine: l'institutionnalisation du territoire (1970-1980)	179
Alpes de Lumière et les relais pour l'aménagement	90	Les années environnement: début d'une politique de la nature et écologie politique en émergence.....	180
Une « philosophie » partagée: aménagement, humanisme et spiritualité.....	96	L'environnement, « haut lieu » de la concertation en 04...	185
4. La renaissance en question (Un bilan au tournant des années 1960).....	99	Entre réponse aux catégories institutionnelles et contestation: quels « combats » pour l'environnement? .	192
Des dissonances internes	100	L'expertise: nouveau visage d'Alpes de Lumière?.....	195
Quelle représentativité et quel territoire?.....	101	Du territoire « conservatoire universel » au conservatoire territoire.....	201
L'envers de la réanimation: des villages à vendre à la zone résidentielle protégée.....	103	Conclusion. Un territoire incarné	213
III. UN TERRITOIRE À INSTITUTIONNALISER (1960-1981)		Notices biographiques de quelques acteurs d'Alpes de Lumière, par Claude Martel, secrétaire générale d'Alpes de Lumière.....	221
1. Combat pour un parc.....	107	Bibliographie et sources	227
Une singularité française: les parcs nationaux culturels...	108	Bibliographie générale.....	227
Du parc national de la Valbelle au parc national culturel de Haute-Provence.....	115	Bibliographie de Pierre Martel.....	232
Des missiles en territoire sacré	121	Liste des personnes citées	235
Entre nature et développement: les parcs naturels régionaux.....	124	Notes	237
2. Faire le parc.....	131		
Réanimer le mouvement et édifier le parc.....	132		
Le projet Biabaux: « base du mouvement » et « noyau » du parc.....	134		

Achévé d'imprimer en juin 2009
sur les presses de l'imprimerie Pulsio pour le compte des éditions de l'Aube
pour le compte des éditions de l'Aube
Le Moulin du Château, F-84240 La Tour d'Aigues

Numéro d'édition: 1478
Dépôt légal: juin 2009
N° d'impression:

Imprimé en France